

4,000 pèlerins au Sanctuaire de Mère d'Youville à Varennes

La Sainte Eglise a besoin d'un rajeunissement dans les Chrétiens.
(Mgr Coderre)

(AP) — Plus de 4,000 pèlerins sont venus jeudi soir 2 août, témoigner leur reconnaissance à la Bienheureuse Mère d'Youville.



Mgr Gérard-Marie Coderre durant son allocution.
(Photo F. Préat, Varennes)

La cérémonie était présidée par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre qui, avant la messe célébrée à l'église paroissiale de Varennes, a prononcé une courte allocution.

Son Excellence a demandé notamment aux assistants: "Est-ce qu'on mesure assez la foi manifestée par Jean XXIII en convoquant le concile, Sa Sainteté a fait preuve d'audace dans cette décision". Le prélat a ensuite demandé à tous de prendre le Saint Evangile de saint Jean et de le lire lentement.

Les fonctions de diacre et de sous-diacre étaient tenues par M. le curé Elisée Choquet et Mgr Eugène Martineau, P.D., curé de la Cathédrale. Le sermon fut prononcé par le Père Jamin, Fils de la Charité. Auparavant, au Sanctuaire de Mère d'Youville les pèlerins avaient participé à une heure sainte. Les malades occupaient la terrasse. Dans le Sanctuaire avaient pris place, outre Son Excellence avec comme servant spécial M. Nicolas Massue, Chevalier du Saint-Sépulcre, M. le curé Choquet, deux importantes délégations des Soeurs Grises conduites par leur Mère Générale et de Sainte-Croix avec leur Mère Provinciale.

Mgr Laurent Brault, directeur de l'Action Catholique du diocèse officiait durant le Salut au Saint-Sacrement.

(suite à la page 8)



LA PRESENTATION DES RELIQUES aux pèlerins du Sanctuaire de Mère d'Youville.

LE RICHELIEU

ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC

VOL. XXVII — No 38

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 AOUT 1962

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, les nominations suivantes sont rendues publiques:

— M. l'abbé Antoine Rémillard, professeur au Séminaire, est nommé curé de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours (Ville de Brossard). La cérémonie de son installation aura lieu jeudi le 16 août à 8 heures p.m.

— M. l'abbé Maurice Laforest, aumônier national adjoint de la J.E.C., ira étudier la Théologie et la Spiritualité, à Rome.

— M. l'abbé Clément Latendresse, vicaire à Saint-Charles-Borromée, est nommé vicaire à Saint-Remi de Napierville;

— M. l'abbé Jean Audette, vicaire à Notre-Dame-de-la-Garde, est nommé vicaire à Notre-Dame-de-Fatima (Jacques-Cartier);

— M. l'abbé Marcel Lecavalier, vicaire à Notre-Dame-de-Fatima, est nommé vicaire à Sacré-Coeur-de-Jésus (Jacques-Cartier);

— M. l'abbé Camille Lefebvre, est nommé vicaire à Saint-Pie X (Jacques-Cartier);

— M. l'abbé Téléphore Beaudry, vicaire à Saint-Hubert, est nommé vicaire à Notre-Dame-de-la-Garde;

— M. l'abbé Jacques Laroche, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Saint-Lambert;

— M. l'abbé Laurent Lavoie, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Notre-Dame-de-la-Garde (Jacques-Cartier).

Ces nominations entreront en vigueur le 28 août prochain.

— M. l'abbé Jean-Louis Auger, étudiant en Mathématiques à Québec, est nommé professeur au Séminaire de Saint-Jean;

— M. l'abbé Pierre Lamonde, étudiant en Lettres à Paris, est nommé professeur au Séminaire de Saint-Jean.

La Chancellerie

M. l'abbé Antoine Rémillard nommé curé à Notre-Dame-de-Bonsecours

Il sera installé le 16 août à 8 heures

La Chancellerie vient d'annoncer la nomination de M. l'abbé Antoine Rémillard comme curé de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours, à Ville de Brossard.

Le nouveau curé est né à Saint-Jacques-le-Mineur, le 16 septembre 1917, d'Alexandre Rémillard, cultivateur, et d'Alice Beaudin. Il fit ses études à l'école de Saint-Jacques-le-Mineur, au Collège de Saint-Jean et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Saint-Jacques-le-Mineur le 16 mars 1941 par Mgr Anastase Forget. Après son ordination il était nommé professeur au Collège de Saint-Jean et il occupa cette fonction jusqu'à sa nomination à la cure de Notre-Dame-de-Bonsecours. En 1953 il a été nommé aumônier diocésain des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

M. l'abbé Rémillard prendra possession de sa cure jeudi le 16 août à 8 heures du soir. Il y succède au R.P. Jean Naert, f.ch.



M. L'ABBE ANTOINE REMILLARD

Le président de la SHVR en Europe

Lors de sa récente assemblée, la SHVR déléguait officiellement en Europe son président, Me L.-R. Leblanc, afin d'y étudier sur place la meilleure façon d'établir des sites de campement en fonction des sites historiques. Le 4 août dernier, Me L.-R. Leblanc prenait l'avion avec son fils Roger, étudiant en architecture. De leur pied-à-terre de Paris, tous deux se proposent de visiter la France particulièrement la vallée du Rhone. Ils descendront ces fleuve en canot du lac Lemman jusqu'à Marseille, observant sur place comment on a su tirer parti des sites historiques dans l'établissement de campements pour touristes.

CONSTITUTION D'UN COMITE POUR L'ERECTION DU MUSEE SIR G.-E. CARTIER

Afin de mener à bonne fin le projet du Musée Sir G.-E. Cartier, à S.-Antoine-sur-Richelieu, paroisse natale de l'illustre Père de la Confédération canadienne, la SHVR a décidé de constituer un comité dans

(suite à la page 5)

Invitation au congrès général des Cercles d'Economie Domestique

La Fédération des Cercles d'Economie Domestique du diocèse de Saint-Jean a bien l'honneur d'inviter tous ses membres à leur congrès général, qui se tiendra au Séminaire de Saint-Jean, les 21, 22 et 23 août.

Chaque membre doit se faire un devoir d'assister à cet intéressant événement.

Une invitation spéciale à MM. les aumôniers.

N'oublions pas notre exposition, elle se tiendra au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean du 15 au 23 août. Pour renseignements s'adresser à Mme Eugène Landry, présidente du cercle NDA, FI. 8-2135 ou à 242 S.-Michel, Saint-Jean, de même que pour la donation de prix pour nos gros lots.

Au sujet de ces gros lots, nous insistons afin que chacune fasse sa part, pour accumuler le plus grand nombre de cadeaux possible.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre collaboration, mesdames, et vous remercions d'avance.

Faire parvenir tous ces articles au plus tôt chez Mme Landry, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Faire parvenir tous ces articles au plus tôt chez Mme Landry, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Edifice de \$115000 pour S. C. Power

Southern Canada Power Co. Ltd vient d'octroyer à la firme Désourdy Frères Ltée le contrat pour la construction d'un édifice qui s'élèvera sur la rue St-Michel, voisin de l'usine National Coil.

Cet édifice en brique, un étage, servira de garage, poste de service et bureaux pour la compagnie à Saint-Jean. Quatre entrepreneurs de Saint-Jean et de la région avaient soumissionné et c'est la firme Désourdy Frères qui avait la soumission la plus basse, avec \$115,000. Les travaux débiteront incessamment.

Pour le programme du congrès, voir le bulletin L'ESSOR du mois de juin.

Pour réservations s'adresser à

Mme Jos. St-Germain, sec.-dioc., 672, Stedman, Notre-Dame du Sacré-Coeur OR. 6-1150. Qu'on se le dise!

★ Les 21, 22 et 23 août ★ Au Séminaire de Saint-Jean

C'est au Séminaire de Saint-Jean que se tiendront les assises de ce Congrès dont voici le programme.

Le 21 août:

7.30 p.m.: Inscription des délégués.

8.00 p.m.: Assemblée du Conseil général.

Réunion du Comité des Résolutions.

Les autres congressistes pourront visiter l'Exposition au sous-sol de l'Hôtel de Ville. Temps libres jusqu'à 10 h. 30.

* * *

Le 22 août:

9.00 a.m.: Assemblée du Conseil général et des déléguées. Appel des déléguées. Nomination des Comités, lettres de créances, correspondance, finances, bulletin. Voeux du Congrès. Etude des résolutions.

12.00 a.m.: Dîner.

1.15 p.m.: Départ précis pour visite de la ville.

2.00 p.m.: Visite industrielle à la Compagnie Cyanamid, suivie de la réception à l'Hôtel de Ville, par S.H. le maire Jean Desmarais.

5.00 p.m.: Visite de l'Exposition.

6.00 p.m.: Souper.

7.30 p.m.: Etude en Commission: "L'éducation de la femme dans le temps présent". 1) Point de vue religieux; 2) Familial; 3) Social et politique; 4e) Culturel.

Les animatrices de ces commissions seront des représentantes des Fédérations de Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Saint-Jean et Sherbrooke.

9.00 p.m.: Soirée récréative: Danses folkloriques et chants.

* * *

Le 23 août:

9.00 a.m.: Prière, mot de bienvenue par Mme Annette Frégeau. Rapport de la présidente générale, Mme Ph. Laliberté. Rapport de la secrétaire-trésorière, Mile R. Marchand. Rapport des Comités.

11.00 a.m.: Messe dialoguée célébrée par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre.

12.00 p.m.: Banquet.

2.00 p.m.: Rapport des quatre commissions d'étude.

Rapport des résolutions.

Remarques dans l'intérêt de l'Association.

Elections; Installations des Officières.

Conclusion: par M. l'Aumônier général.



● **VENDREDI** le 3 août dernier, les membres du Club **LES DISCIPLES DE LA JOIE** se réunissaient à la Plage de l'OTJ pour fêter Mlle Madeleine Rondeau qui quitte le club où elle y enseignait le chant pour entrer en religion à la Congrégation de Notre-Dame. A cette occasion, après l'assistance à la messe à la paroisse Saint-Eugène, le théâtre et la chanson de Félix Leclerc y furent à l'honneur; le tout présenté au Feu de Camp sur la grève. Cette photo groupe l'héroïne entourée de sa famille ainsi que l'autorité religieuse et otéjiste de chaque paroisse: les invités de la section sénior des Loisirs des Ado-lescentes de Saint-Jean. (Photo Michel)

Au Conseil de la Municipalité de Saint-Jean

M. Henri Roman élu maire suppléant de la municipalité de la paroisse

● **Sur vote du maire Philodor Ouimet**

Lundi soir, 6 août, avait lieu la première assemblée du Conseil de la Municipalité de la paroisse de S.-Jean, depuis les élections du 16 juillet dernier. L'assistance était nombreuse. M. le maire Philodor Ouimet présidait et tous les conseillers étaient à leur siège.

M. le maire a d'abord assermenté les nouveaux conseillers élus, soit MM. Maurice Roy, réélu, Fernand Dépelteau et Henri Roman, élus.

Le secrétaire lit une lettre en pronance de M. Jacques Hemmings qui présente sa démission comme évaluateur.

On demandera à un citoyen du rang Richelieu de bien vouloir combler un trou creusé pour une cave, mais qui n'a jamais servi à aucune construction. On y trouve des amoncellements de bois, etc.; une odeur nauséabonde se dégage de l'eau infecte qui s'accumule dans ce trou et les enfants qui jouent sur ce terrain peuvent y trouver un danger.

On passe ensuite aux mutations de propriétés et permis de construction.

M. le trésorier informe l'assemblée qu'il y avait en caisse au 31 juillet 1962 la somme de \$3980.28. Après présentation, discussion et



● **M. MICHEL TRAHAN** dont la nomination au poste de directeur adjoint de la succursale Southern Canada Power à Saint-Jean a été annoncée récemment par M. George L. Rattee, président et directeur général de la compagnie. Natif de cet endroit, M. Trahan est entré au service de Southern Canada Power en 1951. Après un cours d'apprentissage suivi d'un stage au service commercial, il a été nommé directeur de la succursale de Cookshire en 1958. Il a quitté ce poste pour occuper ses nouvelles fonctions à compter du 1er août.

étude des comptes présentés par le trésorier, ce dernier est autorisé par le Conseil à solder ces dûs.

FORMATION DES COMITES

Loisirs et Service Social: M. Henri Roman, président et M. Fernand Dépelteau, vice-président.

Voirie: M. Pierre Trahan, président.

Eclairage: M. Maurice Roy, président et M. Pierre Trahan, v.-prés.

Finances: M. Léon Gagnon, président, assisté de MM. les conseillers.

Toutes ces nominations sont proposées et appuyées en bonne et dîte forme.

Un service d'éclairage a été installé sur le terrain de la plage Henri. Le propriétaire a organisé toute cette installation sans aviser le Conseil et demande maintenant que celui-ci paie l'électricité. "Ceci crée un problème" de dire M. Trahan, "car si on paie, il y aura plusieurs demandes du même genre". Chacun apporte sa solution pour enfin laisser cette demande à l'étude.

M. Mallette propose M. Henri Roman comme pro-maire, appuyé par le conseiller Fernand Dépelteau. M. Léon Gagnon s'oppose en disant qu'il croit juste et raisonnable de confier ce poste à un conseiller expérimenté et il propose M. Maurice Roy comme pro-maire; il est secondé par M. Pierre Trahan. Comme il y a égalité de voix M. le maire donne son vote en faveur de M. Roman.

M. le conseiller Henri Roman, avec la permission de M. le maire, se lève pour remercier tous et chacun de l'avoir élu, promet de faire tout en son pouvoir pour servir fidèlement les intérêts de la paroisse.

La Cie de téléphone Belle demande la permission d'installer un câble souterrain, rue Saint-Antoine, Accordé.

On passe ensuite au rôle d'évaluation. C'est alors que plusieurs propriétaires se lèvent pour déposer des plaintes contre la surévaluation dont ils sont les victimes.

M. Jean Gagnon dit avoir une surévaluation de \$3525 et demande des explications.

M. Alfred Oligny trouve pour sa part qu'il n'y a pas de quoi se réjouir quand on voit son évaluation augmenter de \$4,000.

Plusieurs autres se présentent pour déposer des plaintes semblables et demander des explications aux évaluateurs du dernier rôle.

C'est alors que MM. les évaluateurs expliquent que cette année, l'évaluation n'a pas été fait à l'oeil, mais d'après des données spécifiques, les bâtisses avaient été mesurées, les terres étudiées et qu'ils avaient agi avec justice et sagesse envers tous.

M. le maire assure tous et chacun que l'on revisera et étudiera leurs cas.

Une roulotte juvénile à Saint-Jean

A l'instar de la Métropole, les enfants de Saint-Jean auront, dorénavant, leur roulotte qui fera la rotation sur les terrains de jeux de Saint-Jean, au début de la soirée, du lundi au vendredi inclusivement.

Lors d'une conférence de presse convoquée par M. André Leduc, directeur de la Récréation à Saint-Jean et par M. Germain Hébert, président de la Commission des Loisirs, M. Louis Pleau, à qui a été confié le soin d'organiser la roulotte, a fourni des détails aux journalistes. M. Pleau a déjà plusieurs activités du genre à son crédit, à Montréal.

La roulotte juvénile de Saint-Jean, c'est son nom officiel, est sous forme d'un bateau, comme on pourra le constater, lors d'une parade inaugurale, dans l'après-midi de dimanche prochain 12 août. Elle renferme particulièrement une plate-forme théâtrale où seront présentés des sketches, des programmes d'amateurs, où enfin les enfants seront invités à déployer leurs talents artistiques, où on présentera aussi des artistes invités.

Suivant une cédule bien établie, à partir de lundi prochain 13 août, alors que l'inauguration des activités se fera à S.-Gérard, la Roulotte sera chaque soir de 6 h. 30 à 8 h. 30 sur un des cinq terrains de jeux de la Cité. On a formé un comité des membres de la Roulotte, ils sont 25 marchands ou hommes d'affaires qui en font partie et qui, discrètement, sont les commanditaires de cette initiative. Le programme de la Roulotte pour cette fin de saison comprendra six semaines d'activités. L'an prochain, les activités débiteront avec l'ouverture des terrains de jeux.

Le comité d'honneur de la Roulotte est composé de MM. les députés Yvon Dupuis et Philodor Ouimet, MM. les maires J. Desmarais, Philippe Baillargeon (St-Luc), Urgei Chabot (Saint-Blaise), Paul Brosseau (L'Acadie). L'échevin Edouard Fortier est le président, M. André Leduc vice-président; Louis Pleau, géant, J. Roland Robert, secrétaire.

On remarquera qu'il y a, nomenclature des maires des paroisses avoisinantes dans le comité d'honneur. C'est que la Roulotte sera libre les samedi et dimanche de chaque semaine et elle pourra se rendre à ces endroits, si désiré.

Félicitons la Commission des Loisirs et le Directeur de la Récréation, M. Leduc, pour cette heureuse initiative qui devrait avoir d'excellents résultats.



● **Pourquoi toujours vouloir étouffer un projet dans l'oeuf?**

"Il ne faut pas oublier que l'intérêt de tout le monde n'est pas l'intérêt d'un particulier", cette phrase prononcée par l'urbaniste Charles Carlier, lors de sa visite à l'Hôtel de Ville, récemment, nous revenait à l'idée, au cours de la discussion sur le règlement de lotissement, au début de l'assemblée de lundi soir. Résumons chronologiquement. A l'unanimité, sauf une dissidence, le Conseil de Ville de la Cité de Saint-Jean a accepté de faire préparer un plan directeur de la Cité par un atelier d'urbanistes. A l'unanimité, sauf une dissidence, le même Conseil de Ville a accepté de faire préparer un plan général des égouts de la Cité de Saint-Jean par une firme d'ingénieurs. Ces travaux s'exécutent présentement et ce sera dans le meilleur intérêt de la collectivité, c'est l'opinion générale. Les urbanistes ont préparé un règlement de lotissement. Il est soumis aux autorités municipales. Il n'y a pas d'objection à ce qu'il soit étudié attentivement. On peut même y apporter certains changements. Mais ce qui est assez cocasse, c'est la façon qu'on s'y est pris lundi pour obtenir ce délai. Des procureurs sont venus, "au nom de clients", dire que le règlement péchait géographiquement, légalement, on pensait qu'on se rendrait au mot "moralement". On a parlé soudainement de pressions exercées pour retarder le développement du quartier nord. On a même parlé de griefs personnels de certains membres du Conseil de Ville contre des citoyens qui seraient quasiment les mécènes de la Cité de Saint-Jean tant ils veulent la voir se développer, mais dans le quartier nord seulement. Un témoin désintéressé de toute cette affaire n'était pas sans se demander d'où venait toute cette galère, tout d'un coup. Essayons donc à ne pas détruire ce qui n'est pas encore construit. Réparons, corrigeons ce qui doit être réparé et corrigé mais dans l'intérêt de la collectivité. On a surtout parlé du quartier nord, lundi soir; ce quartier qui n'est pas tellement négligé si on en juge par le développement qu'il a connu depuis une douzaine d'années. Souhaitons que les urbanistes, que les ingénieurs-conseils pensent aussi à la partie à annexer au sud de la Cité, cette partie qu'il faudrait annexer immédiatement pour ne pas se réveiller avec une ville Jacques-Cartier qu'on tente maintenant de réparer au prix de quels sacrifices, aujourd'hui. Non, travaillons tous ensemble, pour le bien général, pour le bien de la collectivité, nous ne le dirons jamais trop.

★ **Pollution de la rivière:**

Le gouvernement provincial a entrepris un programme d'épuration des eaux dans la province de Québec. On en parlait depuis longtemps et ce n'est sûrement pas arrivé trop tôt. La Régie d'Épuration n'a pas trop bonne réputation, encore, auprès des municipalités qui sont appelées à faire des dépenses trop onéreuses pour leur capacité financière afin de répondre aux exigences de la loi. Mais espérons qu'on en viendra à une entente. Il faudrait aussi que le public en général coopère dans cette campagne d'épuration des eaux de nos lacs et rivières. Et c'est si facile. Il s'agit d'avoir un peu d'esprit civique, un peu le sens de l'altruisme, si vous voulez. Disons même, il faut être propre. La rivière, ce n'est pas récipient à vidanges. Certains riverains, et non seulement ceux de la belle saison, mais des résidents à l'année longue, ont l'habitude depuis toujours d'aller jeter au milieu de la rivière, une fois par semaine, les bariils de vidanges domestiques ramassés au cours de la semaine. A part la loi qui le défend expressément, il y a le gros bon sens que devraient posséder certaines gens qui ne sont pas les "derniers venus". A tout ça, il faut ajouter l'envoi périodique d'huile commerciale ou industrielle ou même de mazout, le courant en a apporté une bonne quantité pendant quelques jours, la semaine dernière. Heureusement devant les plaintes des riverains, les autorités municipales de Saint-Jean ont fait diligence et on a trouvé la cause, soit une défectuosité accidentelle dans une usine.

La perfection n'est pas de ce monde, non, mais il y a tout de même une hygiène élémentaire à observer. Il suffit d'y penser et tout le monde sera heureux.

★ **Dernières gouttes:**

Nous invitons les marchands, les restaurateurs, les dirigeants de firmes commerciales à lire les propos de Jean-Marie Laurence, directeur linguistique et chef du service des annonceurs des réseaux français de Radio-Canada, propos publiés dans un bon nombre de quotidiens de fin de semaine. Ils réaliseront combien leur serait profitable, à la longue, l'emploi du français dans leurs établissements, même au point de vue touristique. Il serait intéressant, dit-on, de connaître les impressions de plusieurs jeunes filles qui se sont rendues en Ontario, lors de visites interprovinciales; contentons-nous de dire que les comparaisons sont souvent odieuses.

Bernard BÉDARD

PROFESSEUR DE PIANO

Claudette BOMHOWER
annonce ses débuts dans l'enseignement musical pour les enfants de Saint-Remi
Pour détails supplémentaires, s'adresser avant le 28 août à:
118 St-André, Ville St-Remi — Tél. 454-9802

Au Conseil de Ville

Règlement de lotissement à l'étude

- ★ Accusations de chantage, influence indue et griefs personnels.
- ★ Fonds industriel augmenté
- ★ La Palestre

"Il ne faut pas prétendre que nous avons affaire à des incompetents parce qu'un règlement ne rencontre pas toutes nos vues, il ne faut pas non plus confondre le règlement de zonage et celui de lotissement et je ne prétends pas que le règlement est illégal; ça ressemble à du chantage. On veut organiser un plan directeur, un plan d'ensemble, on veut aller de l'avant, laissez-nous faire un bout de chemin avant de détruire. On peut facilement vous accorder un mois pour étudier le règlement avant de l'adopter, c'est logique; mais de là à venir ou à vouloir tout détruire, il y a une marge. Nous avons entendu, la semaine dernière un expert dans la matière, M. Carlier; j'aimerais que vous l'entendiez et il sera ici, dans un mois, vous aurez toute la facilité de détruire ses arguments si possible, mais je ne le crois pas parce que c'est un plan quasi parfait".

C'est par ces paroles que M. le maire Jean Desmarais a terminé, lundi soir, un exposé contre le règlement de lotissement présenté par Me Henri Choinière au nom de ses clients, et une argumentation à l'appui de Me Choinière par l'échevin Fernand Roy. Et on a fixé la date du 4 septembre pour l'adoption du règlement de lotissement afin que tous aient la liberté de l'étudier.

Me Henri Choinière a adressé la parole au nom de ses clients Les Entreprises Saint-Jean, le Domaine du Richelieu, M. Latour. Il était entouré de Me Jean Meunier, M. Richard McQuillen, M. Jean Dépelteau, M. Adrien Latour, M. Caplan et Me Claude Lanson, associé de Me Choinière. Me Choinière explique que ses clients n'ont su que vendredi dernier qu'un règlement de lotissement devait être accepté et demandent un délai avant son acceptation. Il ajoute que le règlement pêche de deux façons, quant à la teneur et quant à la légalité. On n'a pas tenu compte de la situation géographique. Me Choinière parle du plan Campeau, qui était peut-être imparfait mais assez bon, soutient qu'il ne faut pas paralyser le développement du côté nord, qu'il ne faut pas laisser à l'urbaniste le pouvoir de paralyser ou d'adopter un règlement. Me Choinière prétend que c'est l'urbaniste qui va tout décider, même si on dit que le Conseil peut accepter ou refuser un plan de subdivision. Du côté légal, Me Choinière prétend qu'il faut passer par référendum. Il demande un délai raisonnable, pour ses clients, Me Meunier, McQuillen, Dépelteau, Latour et al, un mois, pour étudier et ensuite coopérer avec la Cité.

L'échevin Fernand Roy intervient pour approuver Me Choinière et il s'élève contre ceux-là qui semblent accumuler les difficultés pour retarder le développement du quartier nord. M. Roy qui a parlé durant un quart d'heure, dit qu'il ne faut pas tellement craindre les spéculateurs, que ce sont des outils pour le progrès, que ce sont eux, qui, tout en faisant de l'argent, c'est vrai, vont hâter le développement. Il avoue que le règlement a des exigences sévères bien qu'il soit assez précis, mais que c'est une sorte de catéchisme qui peut s'appliquer à plusieurs autres villes. M. Roy prétend aussi que le Conseil de Ville va être mis de côté dans l'application du règlement. Il croyait en engageant la firme d'urbanistes qu'on corrigerait seulement les défauts du plan précédent. Il prône que notre département technique soit plus complet pour voir à l'application des règlements. A l'instar de l'échevin Lorrain, il croit qu'on doit voir à ce que le Conseil ne soit pas mis de côté sans toutefois, mettre de côté le règlement soumis. M. Roy dit que la Commission d'urbanisme n'est pas formée telle qu'elle devrait l'être, qu'elle devrait comprendre des intéressés au développement du quartier nord. M. Roy termine en disant que le règlement proposé exige un tas de plans qui n'existent pas et qu'il sera coûteux pour l'intéressé de se procurer.

L'échevin Bruno Choquette demande si c'est une entrevue avec les intéressés qui a motivé cet exposé de l'échevin Roy.

M. Roy répond qu'il avait quelque peu manifesté ses appréhensions, à l'assemblée de la semaine précédente, qu'il avait rencontré une délégation des intéressés, vendredi dernier, qu'ils étaient de mauvaise humeur parce qu'ils n'avaient pas été consultés.

L'échevin Choquette dit qu'il n'est pas contre un délai, mais il veut bien que le Conseil ait le dernier mot à dire. Il est d'avis que

ce règlement de lotissement est justifié par le moyen d'éviter toutes sortes de griefs.

A ce moment, Me Claude Lanson, associé de Me Choinière, se lève pour dire qu'il représente Me Jacques Viau, un expert dans la matière, et que ce dernier demande une extension.

C'est à ce moment que M. le maire, visiblement ennuyé par cette orchestration d'opposition, a prononcé les paroles citées au début.

L'échevin Alphonse Lorrain a pris la parole pour dire qu'il faut consulter les propriétaires, les intéressés, qu'il ne faut pas se laisser imposer un règlement par des gens de Trois-Rivières, qui ont des connaissances mais à qui il manque des notions. Il propose, pour sa part, non seulement un délai d'un mois, mais que le règlement de lotissement soit étudié indéfiniment. Il n'a pas eu de secondaire.

L'échevin Fernand Roy prend la parole pour dire qu'il n'est pas question de chantage avec lui, qu'il n'est pas prêt à mettre le règlement dans le panier comme M. Lorrain, mais qu'il ne faut pas aussi que des membres du Conseil retardent le développement à cause de griefs personnels, même si c'est Me Jean Meunier qui est intéressé. Des spéculateurs, selon M. Roy, c'est un mal pour un bien, parce que même s'ils font de l'argent, ils sont les responsables du développement.

Finalement, tous s'entendent, à l'exception de M. Lorrain, pour accorder un délai d'un mois. M. le maire suggère aux intéressés de faire appel à d'autres experts s'ils le veulent, mais d'être bien ferrés.

LA PALESTRE

On pourra lire dans une autre colonne les développements de dernière heure autour de la vente de la Palestre de Saint-Jean, située rue Laurier, coin Frontenac. C'est maintenant Kraft Finance Co. qui

continue à la page 7

Décès accidentel de Michel Delorme

Lundi le 6 août, est décédé accidentellement M. Michel Delorme, étudiant en philosophie au Séminaire de Saint-Jean. Agé de 18 ans, il était le fils de M. et Mme Lévis Delorme née Germaine Roulier, de Saint-Alexandre.

Contre ses père et mère, il laisse dans le deuil, deux frères: André et Paul-Etienne; quatre sœurs: Elise, Diane, Lucie et Odette; plusieurs oncles et tantes.

La dépouille mortelle est exposée au Salon LeSieur, à Iberville et les funérailles auront lieu à Saint-Alexandre, vendredi matin à 10 h.

M. Edouard Fortier perd son père

Nous sympathisons avec M. Ed. Fortier, échevin et professeur à l'École Beaulieu, qui vient d'être éprouvé par le décès de son père, M. Ephrem Fortier, survenu dimanche à Robertsonville.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin. Des délégations municipales et scolaires y assistèrent.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Bernard Desautels dans le deuil

Mardi matin est décédé M. Camille Desautels, 58 ans, époux de Irène Ostiguy, de Sainte-Angele de Monnoir.



M. CAMILLE DESAUTELS

Il laisse outre son épouse, une fille, Ghislaine; deux frères: MM. Bernard Desautels, de Saint-Jean et Gérard, de Montréal.

Les funérailles auront lieu à Sainte-Angele à 10 heures, samedi matin.

A la Commission Scolaire

- Démission de M. Roland Guay
- M. G. Signori, principal à S.-Lucien?

Il y avait assemblée de la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean, mercredi soir, avant que nous écrivions ces lignes. Nous avons cependant appris que deux items importants étaient à l'ordre du jour.

Au cours de la semaine dernière, M. Roland Guay aurait envoyé sa lettre de démission comme secrétaire de la Commission Scolaire. On lui prête l'intention d'accepter une offre de la Commission Scolaire de Dorval. On ne croit pas, cependant, que MM. les commissaires l'acceptent.

Depuis quelques jours, la nouvelle circule à l'effet que M. Gustave Signori, actuellement principal d'une école à Montréal, serait invité à prendre la direction de la nouvelle école de Saint-Lucien qui ouvrira ses portes en septembre. M. Signori recevrait un salaire égal à celui qu'il reçoit comme principal, à Montréal. Advenant le cas où M. Signori accepterait, il devra démissionner comme commissaire d'écoles.

La Cité achète la Palestre?

Il semble de plus en plus probable que la Cité de Saint-Jean se portera acquéreur du Centre Récréatif de S.-Jean. On sait que Kraft Finance Co., la principale débitrice dans cette affaire, est maintenant propriétaire de l'édifice par suite d'un jugement de l'hon. juge Edouard Archambault.

Comme cet édifice ne peut être employé qu'à la seule fin récréative par des propriétaires autres que la Cité de Saint-Jean, comme aussi, d'autres propriétaires éventuels devront verser une somme de \$20,000 à la Cité de Saint-Jean pour l'achat du terrain, en plus du prix de l'acquisition, il semble bien que la Cité deviendra propriétaire de la Palestre. Elle projeterait d'y établir le poste de police qui doit nécessairement déménager dans un autre local d'ici quelque années. On conserverait la piscine pour l'usage des citoyens, adultes et enfants.

Un syndicat de cinq membres s'était formé en vue d'acheter l'édifice. Une rencontre avec les autorités municipales eut lieu mardi soir. Il semble que le projet ne serait pas avantageux pour une entre-

prise privée, étant donné les conditions du contrat original. M. le maire Jean Desmarais a rencontré les autorités de Kraft Finance Co. dans la journée de mercredi.

Nouvelles brèves

Nos vœux de complet rétablissement à Mme Hector Kérouack qui est hospitalisée à la suite d'un accident où elle s'est fracturée un bras.

Samedi le 11 août, au Club Bellerive, à Iberville, il y aura soirée en l'honneur de Mlle Madeleine Brière et de M. André Leblanc, à l'occasion de leur prochain mariage.

Mlle Lucille Fallon, propagandiste du RICHELIEU et Mlle Simonne Fortin, secrétaire à notre journal, se sont embarquées à bord de l'"Homeric", samedi matin, pour un voyage de quelques semaines en Europe.

Le Club Chasse et Pêche Cartier Inc. de Chambly, organise un grand tournoi de pêche sur la rivière Richelieu pour dimanche le 26 août.



● HÔMMAGES A L'ABBE D. DONAIS: La salle Do-Re-Mi était remplie à sa capacité de citoyens de Saint-Luc, mardi soir, venus témoigner leur reconnaissance à M. l'abbé D. Donais, leur curé depuis quinze ans, qui les quitte pour Saint-Georges de Longueuil. M. Pierre-Yves Normand, principal de l'École a exprimé les sentiments de tous dans une adresse et M. Robert Baillargeon, marguillier en charge a offert, comme souvenir tangible, une automobile "Chrysler" à leur dévoué curé. Sur la photo, de gauche à droite, M. Robert Baillargeon, marguillier; M. l'abbé D. Donais; M. l'abbé Paul Labelle, vicaire dominical; Mme Philippe Baillargeon, M. Philippe Baillargeon, maire, Mme Yvon Dupuis et M. Yvon Dupuis, député. M. Philodor Oulmet, député provincial, a aussi assisté à cette fête de reconnaissance. (Photo Studio Notre-Dame)

LE RICHELIEU

FONDÉ EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain,
publié et imprimé par

LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LTÉE

170, rue St-Jacques Saint-Jean, P. Qué.

► Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

► Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.)

► Membre de l'Audit Bureau of Circulation (ABC)

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués.

Directeur: Paul L'Ecuyer

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 AOUT 1962

Des calomnies qui ont la vie dure

Un éditorialiste du *Vancouver Sun* s'est fendu d'un article récemment dans lequel il assimile les Canadiens français aux Noirs des Etats-Unis. Endossant une affirmation de John Fischer publiée dans le *Harper's Magazine*, l'éditorialiste du *Vancouver Sun* reprend à son compte la conclusion de Fischer: "Si les noirs — ou tout autre groupe minoritaire — désirent l'égalité, ils doivent être prêts à assumer les responsabilités des citoyens de première classe".

Les absurdités que nos compatriotes de langue anglaise écrivent sur notre compte nous laissent de plus en plus indifférents; c'est que maintenant nous nous apercevons que leurs bêtises tiennent plus de l'ignorance que de la mauvaise volonté. Un Canadien anglais instruit du fait québécois montrera de la compréhension à notre égard; un imbécile réagira comme l'éditorialiste du *Vancouver Sun*.

L'observateur superficiel, quand il veut tenter d'expliquer la réalité québécoise dans ce qu'elle a de moins évoluée et de plus rétrograde, s'en prend ordinairement au clergé devenu bouc émissaire par excellence. L'éditorialiste du *Vancouver Sun* n'y a pas manqué quand à son tour il affirme avec l'assurance des primaires: "Le progrès économique du Québec a été compromis par une société rurale retardataire à la remorque des prêtres".

Accuser les prêtres du retard économique et culturel du Québec est une calomnie dont on ne se prive guère aujourd'hui. "Mentez, mentez, écrivait Voltaire, il en restera toujours quelque chose". C'est la méthode employée par de pseudo-intellectuels cherchant à s'émanciper de la tutelle du clergé qui a tenté de discipliner leurs jeunes années. L'effet de surprise et de scandale qu'ils retirent de leurs accusations le plus souvent gratuites contre le clergé les convainc facilement qu'ils ont raison. Le goût du scandale fait frétiler d'aise ces collégiens attardés qui se réjouissent de voir que leurs médisances et leurs calomnies sont entendues et reprises à l'extérieur par des inconséquents comme l'éditorialiste du *Vancouver Sun*.

Au fait, que reproche-t-on aux prêtres? Qu'on se reporte en 1760. Le Canada, alors colonie française délaissée par un Louis XV qui croyait qu'une marquise de Pompadour pouvait remplacer un Colbert, est cédée à l'Angleterre. La classe dirigeante rentre en France; le clergé reste seul avec le peuple (60,000 habitants). Cette fidélité du clergé, ce dévouement des prêtres ne sera pas oublié par la suite. Il explique en partie l'attachement et la confiance que le peuple canadien-français a toujours eue pour ses prêtres.

Comment pouvait-on gagner sa vie au Québec en 1760? On oublie qu'à cette époque il n'était pas question d'extraire du sol des matières premières, il y a deux siècles, il n'était pas question d'usines: le colon démuné de tout n'a que ses bras. Le clergé lui conseille donc de se cramponner à la terre plutôt que de se laisser assimiler par le vainqueur ou de s'exiler en Nouvelle-Angleterre, ce qui revient pratiquement au même.

Cette politique du retour à la terre, on en fait un reproche au clergé parce que ce dernier l'a

préconisé à maintes reprises dans la suite et même encore de nos jours. Que ne reproche-t-on plutôt au gouvernement de manquer à sa tâche et de laisser aujourd'hui des étrangers s'accaparer des terres du Québec. L'erreur n'est pas chez des prêtres qui interviennent mal à propos encore qu'ils le font pour permettre à des chômeurs de faire vivre leur famille; l'erreur réside surtout chez des responsables qui n'interviennent pas. Il est notoire que le gouvernement a souvent démissionné devant les responsabilités qui lui tombaient sur les bras: démission sans doute due à une immaturité à gouverner, mais démission quand même. Que devant la misère du peuple le clergé soit intervenu, il ne faut pas lui en faire le reproche. Car, s'il y a encore de nos jours une nation canadienne-française, c'est au clergé qu'on le doit, lui qui a su garder unis autour du clocher paroissial des hommes démoralisés et souvent prêts à tout abandonner. Quoi qu'il en soit ce reproche est bien mal venu quand il nous arrive de Vancouver et proféré par "des citoyens de première classe" (qu'on nous laisse nous marrer doucement).

Dans quelques jours, à Dieppe, on commémorera le vingtième anniversaire des 5,000 Canadiens qui sont morts au champ d'honneur. Parmi eux il y avait 1,500 Canadiens français. De 1,500 à 5,000, c'est à peu près la proportion qui existe au pays entre Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise. Le Québec a donc là aussi assumé ses responsabilités autant que les autres Canadiens. Comme il a sacrifié pour la liberté sa part de fils aussi paie-t-il sa part d'impôts et de taxes, bref, il ne doit rien aux autres Canadiens... de première classe!

L'héroïsme inutile des 5,000 braves de Dieppe est un exemple de la fraternité qui peut unir entre eux les Canadiens luttant pour une noble cause. Or, le Canada reste encore, malgré l'amertume de quelques-uns, une noble cause que des Canadiens de diverses origines cherchent de plus en plus à faire triompher. On y arrivera certes plus rapidement si l'on cesse de part et d'autre de briser les carreaux du voisin.

Gérard Des Groseillers

Les catholiques sont en majorité au Canada

Le recensement effectué en 1961 par le Bureau fédéral de la statistique indique que la population catholique du Canada a atteint 8,532,479.

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le nombre des catholiques surpasse celui des protestants. Au total, les six principales dénominations protestantes comptent avec les grecs orthodoxes 8,531,574 membres.

Au sein de la population catholique, 8,342,826 fidèles appartiennent au rite latin, soit une augmentation de 37 p. 100 ou de 2,273,330 relativement au recensement de 1951, et 189,653 appartiennent au rite oriental, soit une diminution de sept pour cent.

Les six principales confessions protestantes comptent 8,291,808 adhérents, soit une augmentation de 18.3 p. 100, toujours par rapport au recensement de 1951. Les grecs orthodoxes sont au nombre de 239,766. Ils étaient 172,271 en 1951.

La population totale du Canada s'élève, d'après le recensement fait en juin 1961, à 18,238,247. Ce nombre représente une augmentation de 30.2 p. 100 sur le recensement de 1951.

Les catholiques forment le groupe le plus imposant dans les six provinces de l'est du pays: Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario.

Nécessité de seconder l'Evêque

Il est évident que l'Evêque ne peut suffire à sa tâche par lui-même; il doit donc se faire aider à la fois par des théologiens dont l'une des fonctions est de rechercher dans les sources de la Révélation, la réponse que Dieu donne aux problèmes d'aujourd'hui par des prêtres, des religieux et des religieuses, et par des laïcs qui diffuseront l'enseignement de l'Eglise de toutes les manières adaptées à notre temps. Il est clair qu'on insistera surtout sur la prédication dans les églises, sur la formation catéchistique des enfants, et sur l'approfondissement de cette formation auprès des jeunes qui fréquentent les divers établissements d'enseignement public ou privé ou qui sont déjà au travail. Mais il faut penser aussi à la cathédèse des adultes qui se préparent au baptême, à la première communion et à la confirmation, aux conférences qui s'adressent à un public plus large et à la diffusion de l'Evangile par la presse, le cinéma, la radio et la télévision. Tout doit être mis au service de la parole de Dieu.

Mgr GERLIER

Chacun son métier...

Une mauvaise luxation — en est-il de bonne? — me cloua mardi dernier dans un fauteuil. J'en profitai donc pour regarder la télévision. Je tombai par hasard sur "Tic-taquin", un programme questionnaire. C'est, pour ceux qui l'ignorent, une sorte de jeu qui s'apparente au tic-tac-to de notre enfance. Les bonnes réponses aux questions posées valent des "O" ou des "X" aux deux équipes qui s'affrontent. Comme au tic-tac-to, c'est l'équipe qui a réussi la première à enligner ses trois "O" ou ses trois "X" qui se mérite un point.

Or, on a choisi comme participants à ce programme questionnaire des comédiens et des comédiennes. L'entrain, l'enthousiasme, la gaieté, tout y est, tout, sauf la culture et l'érudition. Car il paraît qu'il faut un peu de connaissances élémentaires sur divers sujets pour faire bonne figure à un programme questionnaire.

Je ne veux pas nier le réel talent, voire le métier véritable de plusieurs comédiens du Québec et de ceux qui nous viennent de France car, sur les six en présence l'autre soir, il y avait deux Français, mais ces six-là feraient bien à l'avenir de s'en tenir à l'interprétation dans laquelle ils excellent et laisser à des plus renseignés qu'eux les jeux questionnaires. Certes, tous les comédiens ne sont pas aussi ignares, par exemple un Jean-Louis Roux ou un Jean Gascon ont une culture très étendue, mais cela ne semble malheureusement pas le lot de la majorité de leurs camarades.

Radio-Canada nous avait pourtant habitués aux réponses ineptes des participants à la "Poule aux oeufs d'or", mais au moins, ces gens du peuple restaient modestes même dans les réponses idiotes qu'ils donnaient. A "Tic-taquin", au contraire, c'est le triomphe du cabotinage et de l'ignorance satisfaite. Un écolier moyen — même abruti par ses manuels scolaires — aurait pu aisément répondre à des questions posées l'autre soir.

Il y a pourtant suffisamment d'érudits dans la province, de ces gens aux connaissances diverses et à la mémoire encyclopédique, qui pourraient nous faire passer une agréable demi-heure en subissant devant nous le feu-nourri des questions. Je pense au regretté Louis Francoeur et à Adrien Robitaille dont l'étendue des connaissances soulevait l'admiration des auditeurs de "RSVP" avant la dernière guerre. Je pense aussi au Docteur Dumas, à un Professeur Provencher et à tant d'autres pour qui la culture n'est pas ce qui reste après qu'ils ont tout oublié. Que ne fait-on pas appel à des gens de cette trempe plutôt qu'à d'excellents acteurs qui se muent en véritables cabotins dans des programmes qui ne leur conviennent pas.

G. Des G.

Ne vous en faites pas...

Il a tant plu qu'on ne sait plus quel jour il a le plus plu, mais s'il eut moins plu, ça m'eût beaucoup plus plu pendant mes vacances.

Le quartier nord de Saint-Jean serait sous-développé pas comme certaines contrées des Indes, tout de même.

On peut être président d'une Commission scolaire, si on sait lire, même avec hésitation...

Ainsi en ont décidé trois juges en faveur d'un brave président des régions d'en-bas...

Avec les budgets actuels des Commissions scolaires... il faut savoir compter aussi... mais sans être obligé de connaître comment jouer avec les chiffres.

PREVISION: "Prenons nos précautions avec le contrat, ça va nous revenir dans les mains, cette affaire là", paroles d'un échevin en 1959, en discutant du projet de construction du Centre Récréatif de Saint-Jean.

"Me Jean Lesage pâlit et Me Daniel Johnson grandit" était le titre de l'éditorial d'un hebdomadaire, la semaine dernière... pouvez-vous devenir sa couleur politique?

Et au beau milieu de l'éditorial, "M. Lesage ne sait plus à quel saint se vouer", peut-on lire.

—Aimez-vous les fruits?
—Ah! oui, je viens justement d'acheter un bateau de pêche!

La colère du maire John Pratt de Dorval avec la binette du maire Paul Pratt de Longueuil... dans un journal de la Métropole.

Que voulez-vous, c'est la rançon de la popularité...

Un avocat de Vancouver à qui son épouse a fait cadeau de quadruplés... a gagné sa cause sur toute la ligne.

Pessimiste: C'est l'homme qui reproche au soleil de faire de l'ombre.

Savez-vous quelle est la seule chose, à notre époque, qu'il soit impossible de payer par mensualités?
Réponse: les mensualités elles-mêmes.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE

du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 441 —

Le Conseil municipal peut agir

L'avalanche des demandes de permis pour vendre de la boisson alcoolique suscite de nombreux problèmes. Et celui de la surveillance qui doit être exercée afin que des permis ne soient pas accordés à des personnes aux moeurs répréhensibles n'est pas l'un des moindres.

Bien des gens sont alertés devant cette possibilité que des indésirables obtiennent un permis. Ils se demandent ce qu'ils peuvent faire, ce qu'il faut faire. Dans la majorité des cas on peut faire agir le Conseil municipal dont c'est alors le devoir d'intervenir quand les raisons motivées sont sérieuses et fondées.

On s'adresse parfois au Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean afin d'obtenir de lui que tel au tel permis soit refusé. Il n'est pas du pouvoir du Comité d'obtempérer à ces demandes si justifiables soient-elles. En effet, l'impossibilité dans laquelle se trouve le Comité de vérifier les objections apportées à certaines demandes de permis l'oblige à une élémentaire prudence que nul ne saurait lui reprocher.

Par contre un Conseil municipal du fait qu'il est sur les lieux peut mieux que quiconque juger de la valeur des objections soulevées contre l'octroi d'un permis. Mieux que quiconque aussi il est à même de constater que tel requérant est irréprochable et tel autre ne l'est pas. Dans une paroisse ou un village où chacun se connaît, il est facile pour un Conseil municipal de s'opposer, à la demande d'un citoyen ou d'un groupe de citoyens, à ce qu'un permis soit accordé.

Il est indubitable que toute personne est habilitée devant la Régie des Alcools à s'opposer à l'octroi d'un permis, mais il est clair aussi qu'un Conseil municipal aura plus de poids pour ce faire. C'est d'ailleurs l'un des nombreux devoirs des conseillers municipaux et des maires que de faire régner l'ordre dans leur municipalité. Et un permis accordé à quelqu'un de répréhensible est une cause prochaine de désordre.

Que l'on s'adresse donc sans crainte au Conseil municipal de sa ville si l'on a quelque objection valable à l'octroi d'un permis de vendre de la boisson alcoolique. Le Conseil est alors tenu d'agir s'il en est requis pour des motifs sérieux.

Le président de la ...

(suite de la page 1)

lequel seraient représentés tous les corps publics intéressés à cette oeuvre. Dans ce but, le secrétaire de la SHVR a déjà présenté les deux conseils municipaux et le curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Espérons que nous verrons bientôt s'ériger à la mémoire de l'éminent homme d'Etat ce musée qui perpétuera sa mémoire. On sait que la Commission des Monuments et Sites Historiques du Québec a accepté de patronner ce projet à la double condition qu'on puisse recueillir assez d'articles ayant appartenu à l'homme d'Etat et qu'un local convenable soit affecté à leur conservation.

LES CAHIERS DE LA SHVR

Désireux de continuer la série de ses Cahiers d'Histoire régionale, le Bureau de la SHVR a accredité son trésorier, M. Rosaire Benoit de Ste-Brigide d'Iberville, en vue d'intensifier le recrutement de ses membres et de favoriser la constitution des ressources nécessaires à l'édition de ces brochures d'inspiration historique locale. Déjà 8 cahiers ont paru dont voici les sujets: "Iberville il y a cent ans" par Mgr A. Goyette, p.d. "Histoire de L'Acadie", par le P. F. Jules-Ernie, f.m.s. et Me G. Morisset; "Les Acadiens hier et aujourd'hui", par Me Adélar Savoie; "Historique de Saint-Alexandre", par Fr. Lefebvre et "Me Charles Thibault", par Me J.-E. Boivin;

"Historique de Saint-Mathias" par Mgr L.-P. Phaneuf, c.s. et "Saint-Mathias en 1837-38" par L. Trépanier, o.b.e. et "Edouard Cadieux" par Me R. Fournier. "La seigneurie de Monnoir et ses seigneurs" par G.-H. Cournoyer, ptre. "Historique de Sainte-Brigide", par Rosaire Benoit; "Le triangle: Sorel-Philipsburg-Valleyfield et les FF. de l'I.C." par le R. F. Damase, l.c.

LE CONCOURS 1962

La SHVR a résolu d'étendre à tous les étudiants de la région, à partir de la 12e année et de Belles-Lettres à la Philosophie II son concours 1962 d'histoire régionale, que ces étudiants soient d'une institution de la région ou de l'extérieur. Rappelons que l'objet de ce concours consiste dans la composition d'une monographie ou histoire de la Vallée, soit le rappel d'un fait glorieux de la vie religieuse ou nationale éminent. Le sujet doit avoir eu pour cadre l'histoire de la Vallée du Richelieu. La composition ne doit pas dépasser 4000 mots (10 pages tapées à la machine). Le manuscrit doit être adressé au Secrétaire de la SHVR, Ecole Normale des FF. Maristes, Iberville, avant le 30 septembre 1962 et demeure propriété de la Société, qui se réserve le droit de publier le sujet primé s'il présente une réelle valeur historique. Deux prix (\$25 et \$10) seront décernés aux deux meilleurs travaux.



● CETTE PHOTO FUT PRISE lors de l'installation du nouveau curé de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, mercredi le 1er août. M. le curé Jean Lequin est entouré des anciens et nouveaux marguilliers de la paroisse. De gauche à droite: MM. Maurice Clark, Josaphat Ratté, Omer Brault, M. le curé Lequin, MM. Martial Rhéaume, Moïse et Joseph Clouâtre. Debout: MM. Zoël Rondeau, L. Raymond, Stan. Desrochers, Léonide Daunais, Bernard Milot, Léo Doyon, Ernest Denaut, Charles Charbonneau et Alfred Fortin. (Photo Studio Serge Guillet Enr.)

Installation du nouveau curé de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice

Mercredi soir dernier, le 1er août, un groupe de paroissiens de Notre-Dame-Auxiliatrice se portaient à la rencontre de leur nouveau curé, M. l'abbé Jean Lequin, ex-curé de la paroisse Saint-Georges de Longueuil. Ce n'est pas sans une certaine émotion que les paroissiens de Saint-Georges laissaient partir celui qui, durant 22 années de ministère avait su s'attirer l'affection et la sympathie de ses ouailles.

Dès l'arrivée à l'église Notre-Dame, le cortège se mit en marche. Mgr Damase Roy officia à l'installation de M. le curé Lequin. Prisent place dans le chœur, Mgr Martineau, Mgr Courville, Mgr Chevalier ainsi que plusieurs personnalités ecclésiastiques.

Après les rites d'usage, Mgr Damase Roy présenta à ses nouveaux paroissiens M. le curé Lequin. Il fit remarquer que ce n'est pas par caprice qu'un évêque change ainsi un

curé de paroisse, mais que c'est la volonté divine qui le veut pour le plus grand bien des âmes.

Enfin Mgr Roy invita M. le curé à adresser la parole. Le nouveau curé s'exprima avec une telle sincérité, qu'il sut capter l'attention de ses paroissiens. Il les assura de son entier dévouement pour le plus grand bien des âmes et de sa paroisse. Puis suivit le Salut du Très Saint-Sacrement, ainsi que le chant du Te Deum.

Après le Salut, il y eut réception à la salle du Centre NDA. M. le curé rencontra les chefs des différentes organisations paroissiales. M. Josaphat Rathé lut une adresse fort touchante. Puis prenant la parole M. le curé Lequin fit savoir à tous ceux qui étaient présents, qu'il continuerait le travail si bien commencé par son prédécesseur, "car,

dit-il, une paroisse doit toujours aller de l'avant."

Puis, accompagné d'un marguillier, il fit connaissance avec ses paroissiens. Et enfin, il y eut un délicieux goûter qui fut servi par M. Maurice Farand, propriétaire de l'Hôtel Saint-Jean. A la fin du goûter, plusieurs se rendirent rencontrer de nouveau M. Lequin afin de faire plus ample connaissance. Les paroissiens de Saint-Georges qui s'étaient rendus au Centre NDA allèrent saluer une dernière fois leur ancien pasteur, et l'on pouvait voir se dessiner sur leur figure une émotion des plus profondes.

Nous souhaitons au nouveau curé de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, un ministère des plus fructueux, et que ses ouailles travaillent main dans la main avec celui qui saura et nous n'en doutons pas, conduire dans les voies du salut, ceux que Dieu lui a confiés.

A M. le curé Lequin vont nos hommages comme nouveau curé de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice.

Dom Mathys au camp liturgique

Dom Jean-Anselme Mathys, o.s.b. prieur de l'Abbaye de Saint-Benoît du Lac, sera l'animateur du Camp liturgique du 21 au 27 août.

Dom Mathys a été chargé du cours de liturgie à l'Université de Montréal pour 1958-59. Il est aussi professeur de liturgie à l'Abbaye de Saint-Benoît du Lac et à l'Apostolat liturgique de Montréal.

Le dynamisme et l'expérience de Dom Mathys les richesses inépuisables de la vie liturgique, le message vivant et actuel que nous livre le thème du Camp: l'Eglise et son Mystère, comme aussi les grands bois et les rives accueillantes du lac Archambault, laissent espérer le plus grand succès pour ce camp.

On s'inscrit aux Camps liturgiques en s'adressant à 460 Lagauchetière est, Montréal 24. (L'Apostolat liturgique) Tél. VI. 2-8287 ou VI. 5-0787 ou Villa St-Benoît, Saint-Donat, comté Montcalm, Tél. 594W2.

Canonisation du Bx P.-J. Eymard

La canonisation du Bx P.-J. Eymard, fondateur de la Congrégation des Prêtres et des Servantes du T. Saint-Sacrement, a été fixée par Sa Sainteté le Pape Jean XXIII au 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée-Conception.

Le Décret d'introduction de la cause de béatification fut signé par saint Pie X, le 12 août 1908. Le Bienheureux était décédé le 1er août 1882.

Religieux Prémontré nommé secrétaire de la Commission Pontificale pour les Etudes bibliques

Le 9 juillet 1962, Sa Sainteté Jean XXIII a nommé le Très Révérend Père Benjamin Wambacq, de l'Ordre de Prémontré, secrétaire de la Commission pontificale pour les Etudes bibliques. Il succède au T.R. Père Athanase Miller, O.S.B., qui démissionna pour cause de santé.



T.R.P. B. Wambacq

Par la Lettre Apostolique "Vigilantiae" du 30 octobre 1902, Léon XIII constitua définitivement la Commission biblique. Le but de la Commission est de protéger et de défendre l'intégrité de la foi catholique en matière biblique; de promouvoir le progrès dans l'ex-

position des Livres Saints et d'interposer son jugement pour dirimer les controverses d'une gravité particulière. La Commission est composée, à l'instar des Congrégations romaines, de membres et de consultants. Les premiers sont pris parmi les Cardinaux; les seconds choisis parmi les personnalités qui, dans les diverses nations, se sont fait un nom par leurs connaissances en sciences sacrées et surtout bibliques. C'est le Secrétaire qui préside les réunions des Consultants et qui forme le trait d'union entre les Cardinaux-Membres de la Commission et les Consultants.

Le T.R. Père Wambacq est né à Boom en Belgique le 10 juillet 1906; il a pris l'habit de l'Ordre de Prémontré en 1924 à l'Abbaye de Tongerlo (Belgique), qui a fondé en 1949 le Prieuré à Saint-Bernard-de-Lacolle au Canada. Le T. R. Père Wambacq est docteur en théologie et aussi en sciences bibliques, après avoir soutenu sa thèse du doctorat en sciences bibliques en présence de Sa Sainteté Pie XI en novembre 1938. Ensuite il fut nommé professeur d'écriture Sainte à Tongerlo et en 1954 professeur d'écriture Sainte, de langue hébraïque et grecque, et de méthodologie à l'Institut pontifical "Regina Mundi" à Rome. En 1955, il devint Consultant et en 1956 Sous-secrétaire de la Commission biblique. De passage à Montréal du 10 au 16 août, le T.R. Père Wambacq y donnera une série de conférences sur la Bible.

DÉCÈS

Décès de M. Maximilien Frédérick

Mercredi matin est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, M. Maximilien Frédérick. Agé de 81 ans, il était le père de Me Jean Frédérick, avocat de notre ville.

Né à Sainte-Philomène de Châteauguay, M. Frédérick avait fait ses études au collège de Saint-Remi et à l'École Normale de Jacques-Cartier. Il se consacra ensuite à l'enseignement à Saint-Jean où plusieurs de nos concitoyens sont de ses anciens élèves. Il enseigna aussi à Henryville, après quoi, il revint à Saint-Jean, en 1913, à la suite de sa nomination comme inspecteur d'écoles. Quelques années plus tard, il démissionna pour devenir fonctionnaire provincial, comme assistant registrateur au Bureau d'Enregistrement à Montréal où M. Téléphore Brassard, autrefois de Saint-Jean était registrateur. Il avait pris sa retraite, il y a quatre ans.

Son épouse, née Marie-Louise Lacombe, l'a précédée dans la tombe, il y a 2 ans. Il laisse dans le deuil son fils: Me Jean Frédérick, procureur de la Couronne; une fille Georgette (Mme Adrien Gaulin), de S.-Jean; son gendre: M. Adrien Gauvin; son frère: M. Adrien Frédérick, de Ste-Philomène de Châteauguay; une sœur: Mme Euclide Libersan, de Ste-Geneviève de Pierrefonds; plusieurs neveux et nièces dont M. Albert Lacombe et M. Paul Chevalier, d'Iberville.

Ses funérailles auront lieu vendredi à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Etienne Guillet dans le deuil

Le 4 août, à Mahopas, N.-Y., est décédé à l'âge de 77 ans, M. Aldéric Thibault, frère de Mme Etienne Guillet, de Saint-Jean.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils: Aldéric et une fille: Régina, de Mahopas; trois sœurs: Mlle Honora Thibault, de Montréal; Mme Etienne Guillet (Wilhelmine), de Saint-Jean et Mme Laurent Lamarre (Bertha), de Montréal; quatre petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille.

● Les jeux qui, souvent, apparaissent les plus inoffensifs peuvent être cause de terribles accidents. Il est sans doute fort amusant de courir, pousser son voisin dans l'eau; de plonger des balcons ou balustrades; de nager sous les quais ou sous une embarcation pour réapparaître soudainement, à la surprise de tous. Mais en définitive, il se trouve toujours un victime. Nombre de gens sont gravement blessés, mutilés pour la vie et tués par la suite de ces jeux de vilain. La Croix-Rouge désire vous mettre en garde contre les tragédies de l'onde. Soyez prudent.

Décès de M. Wellie Lemieux

Jeudi dernier, est décédé M. Wellie Lemieux, époux de Délia Verrette, qui lui survit. Il était âgé de 70 ans et 10 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux fils et ses brus: M. et Mme Henri Lemieux (Cécile Giroux); M. et Mme Laurent Lemieux (Simonne Plouffe); trois petits-enfants: Luc, Lise et Sylvie Lemieux; deux frères: MM. Wilfrid Lemieux de Sherbrooke et Harry, de Lewiston, Me; deux sœurs: Mme Geo. Nourry, de Sherbrooke et Mme Alfred Grégoire, de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Marcel Deland

Mercredi 1er août, décédait après quelque temps de maladie, M. Marcel Deland, époux de Juliette Martin. Il était âgé de 40 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil six enfants: Réjean, Jeanne-Mance, Jean-Claude, Christiane, Gilbert et Marcel; son père: M. Alphonse Deland, de S.-Basile; ses beaux-parents: M. et Mme Aimé S.-Martin, de Saint-Jean; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Olivier Deland (Laurette Arcand), de L'Acadie; Mme Germain Deland (Madelaine Landry), de Napierville; M. et Mme Jean-Paul Boucher (Laurette Deland), de Richelieu; M. et Mme Florian Boucher (Jeanette Deland), de Saint-Alexandre; M. Ubald Deland, de Saint-Jean; Mlle Juliette Deland, de Ville Lemoyne; M. et Mme Claude Deland (Marcelle Ayotte), de MacMasterville; M. François Deland, de Saint-Basile; M. et Mme Guy Flamand (Ghislaine Deland), de Ville Lemoyne; et Mlle Pauline Deland, de S.-Jean; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Victor, Oswald, Maurice, Jean-Paul, Eméus Martin; MM. et Mmes Jean-Paul Pilote, Paul-Emile Martin, Gérard Perras, Léopold Courville, Aimé L'Ecuyer, Dollard L'Ecuyer, Georges Jarry et Théodore Beausoleil; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Henri Thuot

Jeudi dernier, est décédé M. Henri Thuot, d'Iberville. Il était âgé de 72 ans.

Il laisse dans le deuil son fils: Roger, de Saint-Jean; ses frères: MM. Lucien, d'Iberville; Oscar, de Saint-Jean; une sœur: Mlle Alice, d'Iberville.

Ses funérailles eurent lieu lundi matin en l'église NDA.

Nos sincères condoléances à la famille.

S. E. Mgr Maurice Roy visite le camp d'été des cadets

Un des grands événements au Camp d'été des cadets de la Région militaire du Québec à Farnham est la parade d'église du premier vendredi du mois d'août. Tout le personnel du camp (près de 2000 rendu cette année soit à l'église St-Romuald de Farnham (pour les catholiques) soit à l'église St James (pour les protestants) pour cette grande démonstration de foi.

Pour la troisième année consécutive, Mgr Maurice Roy, Primat de l'Église canadienne et ordinaire des forces armées s'est déplacé pour venir célébrer le saint sacrifice et faire le sermon de circonstance. "Le camp des cadets est une véritable préparation aux devoirs inévitables et certains des citoyens canadiens et de la cité céleste", est le thème que Son Excellence développera à son auditoire.

Au terme de la cérémonie religieuse, le commandant du camp, le lt-col C. E. LeGros, lut la formule de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Pour la première fois également, les cadets-officiers eux-mêmes commandaient leur parade.

L'officier commandant de la région militaire du Québec, le Major-général F. Fleury, assistait également à la messe.

Après les services religieux les 1500 cadets du Camp de Farnham, accompagnés de leur corps de clairons et du Black Watch Pipe Band (cornemusiens) défilèrent devant le cénotaphe de la ville de Farnham où Mgr Roy, archevêque de Québec et Ordinaire catholique des Forces Armées Canadiennes accompagné du Commandant du Camp, le lt-col C. E. LeGros, et du maire de

la ville de Farnham, le Dr Cardin prit le salut des troupes.

Cette sortie fut l'occasion d'une magnifique manifestation religieuse et militaire. C'est un acte public de foi qui laissera une profonde impression dans les âmes des cadets et qui constitue un bel exemple pour la population civile.

Au cours de l'après-midi, S. E. Mgr Roy, circulant librement à travers le camp, s'arrêta ici et là pour causer avec les cadets et leur laisser quelques conseils.

Pierre Choquette de retour au jeu

La nouvelle la plus spectaculaire dans les cercles sportifs locaux a été le retour au jeu de Pierre Choquette, pour les Broncs de Saint-Jean, de la ligue de football Intermédiaire des Cantons de l'Est du président Léon Robert. En effet, la direction des Broncs nous annonçait samedi midi l'heureuse nouvelle.

Pierre, comme on le sait, avait manifesté il y a quelques mois, son intention de quitter définitivement le football pour se consacrer entièrement à ses études en médecine. Il va sans dire que les amateurs locaux et de la région se réjouissent du retour du champion compteur du circuit de la saison dernière, avec l'équipe du pilote Gerry Samuels.

Samedi matin, Pierre Choquette endossait l'uniforme si familier pour lui, celui des Broncs avec ses futurs coéquipiers pour participer à son premier exercice de l'année.



Décès du Frère Jean Moreau, o.f.m.

Mardi matin, le 7 août 1962, décédait subitement, au couvent des Franciscains du boulevard Rosemont, Montréal, le Vénéré Frère Jean Moreau, à l'âge de 74 ans et 10 mois.

Joseph, Michel, Stanislas Moreau, né à Saint-Jean l'Évangéliste, le 29 septembre 1887, était le fils de feu Ephrem Moreau, cultivateur, et de feu Azilda Courville. Il appartenait à une famille qui a donné presque tous ses membres à l'Église. En effet, il était le frère de M. Jean-Baptiste Moreau, ancien curé du diocèse de Montréal, décédé en 1959; du frère Ephrem Moreau, o.f.m. (Irénee), décédé en 1952; du frère M.-Alcantara Moreau, o.f.m. (Rosaire), du couvent de Longueuil; de Mère Courville, ancienne supérieure générale des Soeurs Grises de Mt et de Soeur Moreau, s.g.m. Un seul de ses frères s'était établi dans le monde, M. Pharaïde Moreau, décédé en 1947.

Le jeune Stanislas Moreau était entré chez les Franciscains à Mt, le 30 août 1909. Après son apostolat, il prenait l'habit de frère convers, à Montréal, le 2 mars 1913. Un an plus tard, le 5 mars 1914, il prononçait sa profession simple et, le 4 octobre 1918, il émettait ses vœux solennels au couvent d'Édmoncton.

Toute sa vie se passa dans les travaux manuels de jardinier, cuisinier, cordonnier, au service de nos différentes maisons de Montréal, Québec, Sorel, Trois-Rivières, Edmonton, Châteauguay, Ottawa, Ste-Geneviève, Longueuil.

L'amour de Dieu et le zèle des âmes le poussèrent à demander à aller en missions. C'est ainsi que de février 1930 à décembre 1940, il se dépensa dans nos différents postes du Japon, alors que deux de ses frères partageaient son labeur apostolique.

Depuis plusieurs années déjà, il ressentait les atteintes du mal qui le minait, l'angine de poitrine. C'est cette maladie qui, en novembre 1959 le contraignit à se retirer à l'infirmerie provinciale de Rosemont, Montréal, et qui devait brutalement mettre fin à sa carrière de dévouement.

La dépouille mortelle est exposée au parloir du couvent des Franciscains, 5750, boulevard Rosemont. La translation des restes, suivie de la récitation de l'office des morts, a eu lieu mercredi soir, le 8 août, à 8 h. Les funérailles jeudi matin, 9 août, à 9 h. 30. Inhumation au cimetière de la communauté, à Châteauguay.

R. I. P.

DEMANDE

Un Courtier d'assurances agréé recherche un agent d'assurances, avec expérience en assurance-vie et qui désire faire aussi de l'assurance générale. 25 à 40 ans, marié, salaire intéressant, commission.

Ecrire, mentionner détails: expérience, âge, qualifications. Confidentiel.

C.P. 452 — Saint-Jean, P.Q.

La trayeuse...

CHORE-BOY

de renommée mondiale

CALIXTE COMEAU

VENTE ET SERVICE

● A VENDRE

Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf. 6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.

S'adresser à Armand Baraby 229 Champlain, Saint-Jean Tél. FI. 7-1212

Heureux gagnant, \$90.



FRANS WUYTS, d'Henryville, qui a gagné l'As de Carreau le 4 août.

Pour nocés, réunions, anniversaires etc.

2 SALLES MAGNIFIQUES pourvues de toutes commodités à l'occasion. Cuisine moderne. Service prompt et courtois. Permis de la Régie des Alcools pour réceptions.

L'AS DE CARREAU VAUT \$25.00

RESERVEZ A L'AVANCE FI. 8-2991 - 6-4364

DANSE

LES SAMEDIS SOIRS

SALLE

DO-RE-MI

SAINT-LUC

LE SAMEDI SOIR:

MUSIQUE DE 2 ORCHESTRES

sans interruption de 8 h. 30 à 1 h. a.m. avec Jacques Lapalme et son ensemble et l'incomparable Irené Fecteur, sa chanteuse Micheline Roy et son orchestre, sous l'habile direction du dynamique chanteur et maître de cérémonie Jean-Louis.

LE DIMANCHE SOIR: Danse avec l'orchestre JACQUES LAPALME. Concours de twist et prix aux gagnants.

Règlement de lotissement . . .

(suite de la page 3)

est propriétaire de la Palestre, d'après le jugement de l'hon. juge Archambault, de la Cour Supérieure. Elle n'est pas intéressée à conserver cet édifice qui ne peut être utilisé à d'autres fins que la récréation. Le Conseil de Ville a décidé de demander à Kraft Finance ses conditions de vente. Si la Cité ne se porte pas acquéreur de la bâtisse, Kraft Finance est avisée qu'il faudra respecter les clauses du contrat: versement de \$20,000 à la Cité pour le terrain et utilisation pour fins récréatives seulement.

FONDS INDUSTRIEL

Le fonds industriel déjà constitué a été augmenté de \$250,000 par l'adoption du règlement No 677. Tel que le veut la loi, l'assistant-secrétaire Roland Bessette en a donné lecture au début de l'assemblée. Durant les deux heures de délai, aucun contribuable n'a marqué son opposition. Il en aurait fallu au moins 40 pour obtenir un référendum.

PRETS CONSENTIS

En vertu de la loi de création du fonds industriel, le Conseil a consenti un prêt de \$40,000 à M. Raymond Raymond, qui exploitera une usine de "rechappage" de pneus dans le rang Richelieu. Ce prêt sera remboursable dans 15 ans. Avis de motion a été donné à cet effet et un règlement sera adopté à la prochaine assemblée pour ensuite être soumis à la Commission Municipale.

On a aussi consenti un prêt à la Cie Victoria Hosiery pour un montant de \$60,000 remboursable dans 10 ans, mais pouvant être remboursé d'ici deux ans, comme c'est l'intention de la Compagnie. La Compagnie donne des garanties sur ses deux usines, celle de la Place du Quai qui sera prochainement vendue \$75,000 et celle dont on termine la construction à l'extrémité ouest de notre ville. Actuellement, l'usine emploie 130 personnes, soit 60% de main-d'oeuvre masculine et 40% de main-d'oeuvre féminine. A la nouvelle usine, on compte employer 200 personnes.

PISCINE ET BIBLIOTHEQUE

On en est arrivé à un règlement de compte avec M. René Grenier, entrepreneur plombier et M. Lemieux, entrepreneur en construction. Le premier compte avait trait à la piscine municipale et le second à la Bibliothèque municipale.

VIADUC DU C.P.R.

Une délégation formée de M. le maire, M. l'ingénieur et de Me Roland Tremblay se rendra à Ottawa pour rencontrer les autorités de la Régie du transport fédéral au sujet de la construction du viaduc du Canadien Pacific. Le régime d'austérité serait cause du retard du commencement des travaux.

DIVERS

On demandera à Me Roland Tremblay d'accepter de devenir l'arbitre patronal de la Cité, en remplacement de M. le juge André Sabourin.

—Une résolution de sympathie est acceptée à l'adresse de M. l'échevin Edouard Fortier qui vient de perdre son vénérable père.

—L'échevin Fernand Roy apprend au Conseil que des démarches ont été commencées pour la construction d'une fourrière. On attend une rencontre avec la Société Protectrice des Animaux.

—On décide de faire effectuer le nettoyage de 12,250 pieds d'égout de la Cité au prix de 30¢ le pied linéaire, soit une dépense de \$3,500.

—Le Conseil accepte d'endosser deux résolutions de la Ville d'Iberville qui seront présentées au Congrès de l'Union des Municipalités. L'une a trait à une demande que le gouvernement provincial avec la collaboration du gouvernement fédéral défraie 80 à 90% du coût des usines d'épuration.

Des soumissions seront demandées pour l'achat de deux camions de 25,000 livres, avec essieu à l'avant et d'un chargeur d'une capacité de 1 v. 1/2.

A cause de la chaleur torride, à la suggestion d'un échevin, on a décidé de lever l'assemblée bien que l'ordre du jour n'ait pas encore été épuisé. Il faut dire cependant qu'il était déjà minuit.

x x x

Correction: Dans notre compte rendu de la semaine dernière, nous avons publié que M. Maurice Lor-

Pour l'exposition artisanale des Cercles d'Economie Domestique

Voici quelques détails qui vous aideront au moment opportun. Tous les cercles qui apporteront des exhibits sont priés de communiquer immédiatement avec Mme E. Landry, 242 S.-Michel, Tél. FI. 8-2135; faire connaître le nombre d'exhibits approximatifs afin de déterminer l'espace mis à notre disposition.

L'entrée des exhibits le 13 août. Les appartements pourront se garnir le 14 août, les meubles seront rendus.

Un cercle qui a un appartement verra à le peinturer si peinture il y

rain avait obtenu un permis pour atelier de réparation et installation de pompes d'essence. C'est M. Maurice LEMAIRE qu'il aurait fallu écrire.

a. La peinture sera fournie par la direction. Cependant, apportez vos accessoires secondaires pour faciliter votre travail.

Qui expose? Toute personne qui paie sa contribution au Cercle d'E. D. de sa paroisse. Les nouvelles recrues qui paieront avant le 15 août pourront profiter de cette exposition.

Y aura-t-il un comptoir de vente? Oui, et tous les membres qui ont des articles à vendre doivent bien les étiqueter avec le nom de la personne, de son cercle et le prix. La direction retiendra 10% sur le prix de vente pour aider à défrayer les frais.

L'ouverture de l'exposition se fera le 15 août à 2 h. p.m. Le public est cordialement invité à visiter cette exposition d'artisanat diocésain.



● M. et Mme Denis RAYMOND photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. Mme Raymond (Lisette GOULET) est la fille de M. et Mme Gérard Goulet de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Maurice Raymond de Saint-Luc. (Studio Guillet Enr.)



● M. et Mme Louis GAGNON photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en la chapelle Saint-Maurice du Collège militaire de Saint-Jean. Mme Gagnon (Yolande TRUDEAU) est la fille de M. et Mme Edmour Trudeau du Chemin Richelieu, Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme J.-A. Gagnon de Montréal. (Studio Guillet Enr.)



● M. et Mme Jacques CHAREST photographiés à l'issue de leur mariage célébré en la chapelle du Collège Militaire de Saint-Jean. Mme Charest (Mariette MASSE) est la fille de M. et Mme Omer Massé de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. Lucien Charest, d'Acton Vale. (Studio Guillet Enr.)

LA VENTE DE CHAUSSURES

W. L. Desnoyers

BAT SON PLEIN

De nombreux clients satisfaits nous ont demandés de continuer notre

Vente jusqu'au 20 août

Profitez de nos bas prix pour chausser les enfants pour les classes

W. L. DESNOYERS

165 rue S.-Jacques

Tél. FI. 7-3095

Saint-Jean

Chronique judiciaire

Une autre pénible affaire de moeurs

Une randonnée dans des hôtels où on a servi des liqueurs alcooliques à des mineurs de 16 et 19 ans a eu ses échos au Palais de Justice, lundi, alors qu'un jeune homme de 23 ans, Alain Harbec, de Chambly, a subi son enquête préliminaire sur une accusation de viol sur une jeune fille de 19 ans, de Ville Jacques-Cartier.

Nous ne relaterons pas toutes les péripéties de cette soirée du 18 au 19 mai 1962 mais disons seulement que Harbec et la jeune fille de 19 ans qu'il a rencontrée à l'usine où tous deux travaillaient sont partis en randonnée, accompagnés de la sœur de la victime, âgée de 16 ans et du frère de l'accusé, âgé de 17 ans. On s'est d'abord rendu au Tourist Inn, à La Prairie, où on a refusé les quatre clients à l'établissement à cause du jeune âge de trois d'entre eux. On s'est rendu à l'hôtel de la Source où on a servi du rhum et de la bière au quatuor. On s'est ensuite dirigé vers Saint-Jean où on est entré à l'hôtel New Windsor. A cet endroit, on a aussi servi, toujours d'après le témoignage de la victime, du rhum et de la bière aux quatre personnes. Les deux couples voyageaient séparément, chacun dans une automobile de sport (sportcar). Au départ de Saint-Jean, l'accusé ne suivit pas la voiture de son frère mais emprunta le pont pour se diriger vers Iberville, malgré les protestations de sa compagne. Il fit route sur le bord de l'eau pour ensuite emprunter un chemin de terre. C'est là qu'il fit ses propositions malhonnêtes à sa compagne. Cette dernière réussit à se sauver à travers un champ pour se diriger vers une maison où il y avait "de la lumière". Harbec rejoignit sa compagne, la ramena de force à la voiture et la maltraita. Finalement, il se dirigea vers Richelieu où il confia la victime à un chauffeur de taxi qui accepta de conduire la jeune fille à sa demeure à Ville Jacques-Cartier. Le chauffeur de taxi, Jean-Paul Paquette, s'est fait accompagner par deux autres hommes. Appelé à témoigner, Paquette s'est montré réticent dans ses réponses aux questions du procureur de la Couronne, Me Jean Frédéric. Finalement, le juge André Régner s'est rendu à la demande de Me Frédéric et Paquette a été déclaré "témoins hostile". Il avoua ensuite qu'il connaissait l'accusé auparavant et que ce dernier l'a payé pour aller reconduire la victime chez lui.

La victime a témoigné durant près de deux heures. Le juge Régner a demandé d'ajourner pour la protection du témoin, qui semblait épuisée. Pendant qu'elle était transquestionnée par le procureur de l'accusé, Me Roland Tremblay, le juge Régner a souligné que le témoignage de la jeune fille était très franc. "C'est un témoignage qui semble le plus franc qu'on puisse avoir", a dit le juge.

La victime continuera son témoignage, en contre-interrogatoire, lundi prochain.

Faussement de métier

Charles-Auguste Sylvestre a avoué sa culpabilité aux accusations de fraude, soit d'avoir obtenu de l'argent au moyen de faux chèques de Dame Simon Perron, de Boucherville, \$29; de dame Théophile Boucher, de Saint-Jean, \$32; de M. Eucher Ménard, d'Iberville, \$29 et de M. Cyprien Laverrière, \$30. Sylvestre demande de donner des explications. Il est âgé de 55 ans, est chômeur et a fait ça pour vivre. Me Jean Frédéric, procureur de la Couronne, exhiba un dossier assez imposant du prévenu. Condamnations à Sorel, à Joliette et il est fait mention de d'autres municipalités seront heureuses de le recevoir quand il quittera Saint-Jean pour répondre à de semblables accusations. Il a été condamné à trois mois de prison pour chacune des accusations. Ces peines seront purgées concurremment.

Trop de tapage

Un jeune homme d'une vingtaine d'années a été condamné à \$100 d'amende et les frais pour avoir causé du tapage sur la rue Richelieu, alors qu'il était ivre. Le procureur de la Couronne a expliqué que ce n'est pas très invitant pour le touriste de voir ces scènes désagréables en plein centre de la ville.

Un homme dans la quarantaine, venu de l'extérieur, a aussi causé du tapage à Iberville, dans son automobile alors qu'il a battu la femme qui l'accompagnait. Il était aussi dans un état d'ébriété avancé. Il a été condamné à \$25 d'amende et les frais ou 15 jours de prison. Il devra fournir un cautionnement de \$200 pour garder la paix durant un an. Il obtient un délai de 15 jours pour payer.

Pollution des eaux

La Ville de Saint-Remi a pris des mesures pour empêcher M. Isidore Bourdeau de déverser des déchets dans un cours d'eau, ce qui entraînerait la pollution de l'eau, mettrait la santé du public en danger et deviendrait une nuisance publique. Lundi, au Palais de Justice, M. Isidore Bourdeau devenait le demandeur vs Ville de Saint-Remi pour injustice causée à son égard. On entendra la cause le 15 août.

Un peu dangereux

J.-Romé Dionne a été trouvé coupable d'avoir pointé une arme à feu dans la direction de M. Rodolphe Prud'homme, huissier, alors

que ce dernier était dans l'exercice de ses fonctions. M. Prud'homme s'était rendu à la demeure de M. Dionne, dans le chemin Richelieu, muni d'un mandat d'arrestation. Dionne a pointé une arme à feu dans la direction du huissier et ce dernier n'a pas pris de chance. Il est revenu chercher du renfort à Saint-Jean. Dionne avait déjà fait quatre jours de prison lors de son arrestation et il a été condamné à fournir un cautionnement de \$300 pour garder la paix durant un an.

On attend le juge

Laurence Casselman, accusé d'avoir volé des climatiseurs à l'A.R.C., attend toujours pour subir son procès. Le juge André Régner s'est récusé parce qu'il avait déjà entendu deux causes de recel dans cette même affaire. Le procureur de la Couronne attend que le juge Jacques Bousquet, encore en vacances, revienne pour fixer une date possible. On remet au 20 août, pro forma.

Mgr Cardijn rencontrera des prêtres à Montréal, le 16 août

MONTREAL (COC) — A l'occasion de la visite au Canada de Mgr

4000 pèlerins . . .

(suite de la page 1)

M. Réal Chagnon, vicaire de Sainte-Anne dirigeait les chants.

Parmi les nombreux membres du clergé assistant à ce pèlerinage nous avons noté la présence de Mgr J. Chevalier, M. l'abbé Roger Boucher, administrateur du Sanctuaire, etc.

La Garde d'honneur était assurée par les Filles d'Isabelle et les Cadets de la Marine d'Youville. Les Chevaliers de Colomb avec M. Maurice Tanguay, Grand Chevalier, assistaient les services de Police provinciale et municipale dans le maintien du service d'ordre.

Joseph Cardijn, fondateur de la JOC mondiale, les aumôniers nationaux de la JOC ont organisé une rencontre sacerdotale à laquelle pourront participer les prêtres, les séminaristes et les scolastiques qui le désirent. Cette rencontre se tiendra au Grand Séminaire de MtL, le 16 août prochain.

Dans la matinée, à 10 h. Mgr Cardijn prononcera une première causerie sur "les exigences de la pastorale en regard des problèmes de la jeunesse travailleuse". Dans l'après-midi, à 2 h., il prononcera une seconde causerie sur "le rôle de l'aumônier en regard des exigences missionnaires de la JOC".

Les prêtres et les séminaristes qui aimeraient prendre le dîner au Grand Séminaire de Montréal devront écrire avant le 12 août aux Aumôniers nationaux de la JOC 1212 rue Panet, Montréal 24.

Attention!



Attention!

OUVERTURE JEUDI 16 AOÛT

SALON RANDEE

CONFLECTIONS POUR DAMES

Manteaux — Robes — Jupes — Blouses — Gilets

256, rue Richelieu Tél. Fl. 7-3541 Saint-Jean, Qué.

Surveillez notre annonce, la semaine prochaine . . .

AVIS SPECIAL AUX RESIDENTS DE

SAINT-JEAN

Vous pouvez maintenant

THELEPHONER chez



à Montréal

SANS FRAIS

Simplement demander à l'opératrice

ZENITH 55000

Morgan paiera les frais d'appel.

A SPECIAL ANNOUNCEMENT FOR RESIDENTS OF

SAINT-JOHNS

You can now

THELEPHONE



in Montreal

WITHOUT CHARGE

Just ask your operator for

ZENITH 55000

Morgan's will accept the call and pay all charges.

Fl. 6-4476

Honoré Meunier

Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476

Honoré Meunier

Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

JEUDI, LE 9 AOÛT 1962

Deuxième section



● INAUGURATION DES COURS D'ATHLETISME. — C'est jeudi soir qu'avait lieu au Séminaire de Saint-Jean l'inauguration officielle des cours d'athlétisme pour les adolescents de la ville de Saint-Jean. Nous remarquons dans l'ordre habituel, M. Robert Descheneaux, professeur d'éducation physique, M. A.-T. Dion, président du Comité central de l'OTJ, M. André Leduc, directeur de la récréation, M. Germain Hébert, président de la Commission des Loisirs, Mme Daniel Simard, membre de la Commission et M. Fernand Choquette, directeur des terrains de jeux. Le directeur de la récréation tient à informer tous les adolescents que les cours auront lieu les lundi et mercredi soir de 6 h. 30 à 8 h. 30.

(Photo Benoit Brouillette)

Clinique d'athlétisme pour adolescents et adolescentes de Saint-Jean

Le directeur de la récréation de la Cité de Saint-Jean, M. André Leduc, annonce qu'une clinique d'athlétisme se tiendra tous les jeudis soirs sur les terrains du Séminaire. Une autre initiative de la Commission des Loisirs: clinique d'athlétisme en plein air pour adolescents et adolescentes.

La population de Saint-Jean se pose souvent la question suivante: "Quel travail la Commission a-t-elle accompli?" Notons ici quelques services rendus par la Commission.

- 1) Cours de moniteurs.
- 2) Cours de tennis sur des terrains de jeux qui possèdent les facilités nécessaires.
- 3) Cours de natation pour les enfants qui désirent apprendre à nager.
- 4) Elle a engagé un directeur de terrains de jeux qui voit à la coordination des activités.

5) Rémunérer les moniteurs, les monitrices et les spécialistes qui travaillent sur les terrains de jeux.

7) A recommandé au Conseil de Ville de payer un octroi de \$2700 pour baseball, softball, soccer.

8) A payé l'inscription d'une douzaine d'adolescents qui sont allés se spécialiser dans un camp de folklore et qui enseigneront le folklore cet hiver.

9) A aussi envoyé des moniteurs se spécialiser aux cours de la COP.

10) A ouvert un terrain de jeux bilingue.

11) A fourni \$5000 pour le transport des enfants pour les cours de natation et le bain à la plage OTJ et à la piscine municipale.

12) Coordonne les activités au Stade et à la piscine. Ceci n'est que quelques fruits du labeur de ces gens qui sont souvent des criti-

qués et discrédités.

13) Cours pour les garde-corps à la piscine municipale.

14) Piste et pelouse; athlétisme en plein air.

Avec la collaboration des autorités du Séminaire de Saint-Jean qui ont mis à la disposition des jeunes leur terrain, la Commission de Loisirs organise une clinique d'athlétisme. La Commission a engagé M. Robert Descheneaux, spécialiste en Education Physique, pour donner des cours de piste et pelouse au groupe adolescents.

Nous espérons que les adolescents qui n'ont jamais été attirés aux activités d'un terrain de jeux sauront se présenter à ces activités de caractère formateur.

6) A recommandé au Conseil de Ville de donner un octroi de \$1500 à l'OTJ pour location de la plage et instructeurs de natation: garde-

Concours pour les immigrés

La Commission Internationale Catholique pour les Migrations, dont le siège est à Genève (Suisse), organise à l'occasion de son Cinquième Congrès International Catholique de Migrations qui aura lieu au Brésil en 1963, un CONCOURS ECRIT sur le sujet suivant: "Ce que j'ai apporté au pays qui m'a accueilli".

Vous êtes maintenant établi depuis plus ou moins longtemps dans un pays qui est devenu le vôtre, où vous vous êtes fait une place à force de travail et de persévérance, où un jour, vous êtes arrivé ne possédant que peu de ressources matérielles, mais armé de votre courage, de votre esprit de pionnier, riche surtout de votre expérience et aussi des traditions de votre pays d'origine. Vous avez su utiliser ces richesses pour vous intégrer à la vie de votre nouvelle patrie et en devenir un élément actif sur le plan social et économique. Décrivez le plus clairement possible, vos efforts, vos expériences personnelles et familiales, les difficultés qu'il vous a fallu vaincre et surtout la contribution positive que vous avez apportée au pays d'accueil par votre travail, votre intelligence, vos valeurs morales et techniques.

Le concours est ouvert à tous les immigrés de la période d'après-guerre qui se sont établis dans un nouveau pays. Il est doté d'un premier prix de \$100 et de prix additionnels (deuxième et troisième prix). Les textes peuvent être présentés en anglais, français, allemand, portugais, espagnol, italien, polonais ou néerlandais. Ils ne doivent pas dépasser 5,000 mots et devraient, si possible, être dactylogra-

phiés. Les textes illisibles seront disqualifiés. Tout texte reçu devient la propriété de la CICM et aucun texte ne sera renvoyé.

Chaque travail devra être accompagné d'une brève notice biographique indiquant le nom, l'âge, l'adresse, la profession, le pays d'origine et le pays l'immigration, la durée du séjour dans le nouveau pays, le nom de l'organisation par laquelle ont été faites les démarches pour l'émigration ou qui a fourni une assistance.

Les travaux seront jugés par les membres du Comité de Préparation du congrès et la décision des juges sera définitive. La date limite pour l'envoi des travaux est le 31 janvier 1963. Ils devront être adressés à:

Commission Internationale Catholique pour les Migrations, 65, rue de Lausanne, Genève, Suisse.

Les gagnants du concours de 1960 étaient: un émigrant italien d'Egypte établi à Rio de Janeiro; un immigré polonais établi à Québec; un immigré autrichien établi au Canada et un immigré néerlandais vivant en Colombie Britannique.

Voulez-vous tenter votre chance? Peut-être serez-vous le gagnant de 1963?

Inscription des élèves à l'Ecole de Métiers de Saint-Jean

La deuxième période d'inscription à l'Ecole de Métiers de Saint-Jean, relevant du Ministère de la Jeunesse, aura lieu du 14 au 28 août. Les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 4 h. p.m.

Deux cours sont offerts à ceux qui désirent poursuivre des études techniques.

CONDITIONS D'ADMISSION AU COURS TECHNIQUE:

- a) En préparatoire, il faut détenir un certificat de 9e année du cours primaire, ou l'équivalent;
- b) En première année de spécialisation, il faut avoir un certificat de fin d'études du cours secondaire ou l'équivalent.

CONDITIONS D'ADMISSION AU COURS DE METIERS

Certificat de 7e année.

INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de \$8. Il n'y aura aucune rétribution mensuelle à payer.

BOURSES D'ETUDES

Des bourses d'études sont accordées par le Service de l'Aide à la Jeunesse aux élèves inscrits à l'un des cours et qui sont dans l'impossibilité d'entreprendre leurs études sans cette aide financière.

EXAMENS D'ADMISSION

Les examens d'admission et les tests d'orientation auront lieu les 29 et 30 août.

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



F.-R. LEFEBVRE, prés.



Pour vous.
Pour vos biens.
Pour votre famille.

Nous sommes aussi REPRÉSENTANTS de

La Soc. d'Assurances des Caisses Populaires

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7585

à sa résidence: Fl. 6-6491
Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.

à sa résidence: Fl. 8-3675
Tél. M. Jean Payette, rep.



JEAN PAYETTE, sec.



CBFT-2

JEUDI, 9 AOÛT

1 heure 30:

"LA LOI C'EST LA LOI"

Franco-italien. 1958. Comédie de Christian Jaque avec Fernandel et Toto. — Un contrebandier, sans cesse poursuivi par un douanier, son ami, profite d'un problème de frontière pour lui causer de multiples difficultés. — Excellent divertissement. Satire et entrain. Interprétation très vivante. — Certaines libertés dans le dialogue. ADULTES.

10 heures 30:

"MADEMOISELLE JULIE"

Suédois. 1950. Drame psychologique d'Alf Sjöberg avec Anita Björk et Ulf Palme. — Pendant la nuit de la Saint-Jean, la fille d'un gentleman suédois se livre à l'ivresse des festivités et finit par se donner à son valet. — Oeuvre envoûtante, réalisée et montée de main de maître. Psychologie fouillée. Excellente interprétation. — Présentation des suites d'une éducation totalement faussée. Atmosphère pénible et passionnelle. Suicide final. ADULTES, DE NETTES RESERVES.

VENDREDI, 10 AOÛT

1 heure 30:

"NUITS DE MONTMARTRE"

Français. 1955. Comédie musicale et policière de Pierre Franchi avec J.-M. Thibault et Geneviève Kervine. — Jouant les "Arsène Lupin", un jeune fantasiste est lancé dans une aventure inattendue. — Film divertissant. Ensemble soigné. Intérêt soutenu. Musique agréable. — Milieu de cabarets. ADULTES.

3 heures:

"LE SECRET DES TENTES NOIRES"
(The Black Tent)

Britannique. 1955. Drame d'aventures de Brian Desmond Hurst avec Anthony Steel et Anna Maria Sandri. — Plusieurs années après la mort de son père, un Anglais tué pendant la guerre, un jeune Bérouin refuse l'héritage qui lui revient afin de demeurer parmi son peuple. — Film attachant réalisé avec soin. Bonne interprétation. — Éléments positifs. Caractère passionné de certaines scènes. ADULTES.

8 heures 30:

"LE SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE"
(The Sun Shines Bright)

Américain. 1953. Comédie de oeuvres de John Ford avec Charles Hinniger et Arleen Whelan. — En dépit des risques qu'il court pour son poste de maire, un juge

n'hésite pas à poser des actes impopulaires mais conformes à la charité. — Thème original mais développé avec une certaine confusion. Personnage central attachant. Notations pittoresques. Humour. Excellents interprètes. — Figure admirable de magistrat. Charité et sens du pardon. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures:

"LA DAME DU LAC"
(The Lady in the Lake)

Américain. 1947. Film policier réalisé et interprété par Robert Montgomery avec Audrey Totter. — Chargé par une femme d'une enquête, un détective privé court plusieurs périls. — Histoire en soi banale. Réalisation originale et adroite. Caméra subjective. Interprétation honnête. — Ton assez cynique. Meurtres et violences. Liaison. ADULTES.

SAMEDI, 11 AOÛT

8 heures 30:

"UNE AUSSI LONGUE ABSENCE"

Français. 1960. Drame psychologique de Henri Colpi avec Alida Valli et Georges Wilson. — Croyant reconnaître dans un clochard amnésique son mari disparu à la guerre, une femme tente de réveiller les souvenirs du malheureux. — Remarquable de sobriété et d'intériorité. Poésie et sensibilité exquise. Psychologie profonde. Excellente interprétation. — Noblesse de sentiments. ADULTES ET ADOLESCENTS. A VOIR.

11 heures:

"LA MINUTE DE VERITE"

Français. 1952. Drame psychologique de Jean Delannoy avec Michèle Morgan et Jean Gabin. — Une femme mariée qui se prépare à partir avec un jeune peintre se confie à son époux et finit par renoncer à son projet. — Etude psychologique intéressante. Dialogues sobres. Réalisation très habile. Interprétation remarquable. Epilogue positif. Perspective morale souvent insuffisante. ADULTES, DES RESERVES.

DIMANCHE, 12 AOÛT

2 heures 30:

"LA LIGNE DE CHANCE REKAVA"

Cinghalais. 1959. Drame de Lester James Perire avec S. Dharmatriya et M. Fernand. — Dans un petit village cinghalais, un adolescent prétendument doté d'un don de guérisseur est contraint par son père de faire des "guérisons". — Histoire touchante. Très belle photographie. Valeur documentaire. Un certain statisme. — Héros honnête et droit. ADULTES ET ADOLESCENTS.

LUNDI, 13 AOÛT

1 heure 30:

"LA PLUS BELLE DES VIES"

Français. 1954. Drame psychologique et social de Claude Vermorel avec Claire Maffé et Jean-Pierre Kérien. — Le travail souvent difficile d'un jeune couple d'instituteurs français oeuvrant dans un village guinéen. — Intéressant dans l'ensemble. Ton sincère. Intérêt documentaire. Certaines difficultés. Longueurs et redites. Bonne interprétation. — Dévouement et fraternité. Aspects délicats de l'intrigue sentimentale. Images déplacées. ADULTES, DES RESERVES.

3 heures:

"LE CHEMINOT"

Italien. 1956. Etude de moeurs réalisée et interprétée par P. Germi et Luisa della Noce et E. Nevoia. La vie d'une famille ouvrière, avec ses joies et ses peines. — Intéressante peinture de moeurs, par touches légères mais expressives. Note mélodramatique. — Une belle figure de mère. Amour conjugal, solidarité ouvrière et conscience professionnelle mise en valeur. ADULTES. A VOIR.

11 heures:

"NUITS DE FIGALLE"

Français. 1958. Comédie de Georges Jaffe avec Yves Deniaud, Armand et le trio Raisner. — Le propriétaire d'un club de nuit attire ses clients en faisant jouer à son employé le rôle d'un souverain qui est sensé fréquenter l'endroit. — Film prétexte à quelques numéros comiques. Longueurs. Interprétation inégale. — Images osées. Danse suggestive. ADULTES, DES RESERVES.

MARDI, 14 AOÛT

1 heure 30:

"NATHALIE, AGENT SECRET"

Français. 1959. Comédie policière de Henri Decoin avec Martine Carol et Félix Marten. — Un mannequin de haute couture est soupçonné d'espionnage. — Scénario habilement agencé. Réalisation honnête. Rythme enlevant. Interprétation soignée. — Scènes d'intimité suggestives. Tenues osées. ADULTES, DE NETTES RESERVES.

3 heures:

"OEIL POUR OEIL"

Franco-italien. 1957. Drame d'André Cayatte avec C. Jurgens et F. Luitl. — Un homme poursuit d'une haine implacable un médecin qu'il tient pour responsable de la mort de son épouse. — Réalisation de qualité. Psychologie assez faible. — Ce drame de la vengeance s'adresse aux ADULTES.

11 heures:

"RETOUR DE MANIVELLE"

Franco-italien. 1957. Drame policier de Denys de la Patellière avec Michèle Morgan et Daniel Gélin. — Une femme recourt à tous les moyens, voire les plus ignobles, pour maquiller le suicide de son mari afin de toucher le montant de l'assurance-vie. — Scénario très bien construit. Mise en scène soignée. — Interprétation de qualité. Film immoral et malsain. A DECONSEILLER. MERCREDI, 15 AOÛT

1 heure 30:

"LE PROPRE DE L'HOMME"

Français. 1960. — Documentaire humoristique réalisé et interprété par Claude Lelouch avec Janine Magnan. — Ballade de deux amoureux à travers Paris. — Quelconque. Longueurs. Maniérisme. Photographie parfois très belle. Amour libre. Allusions à l'homosexualité. ADULTES, DES RESERVES.

3 heures:

"LES CONTES D'HOFFMAN"

Britannique. 1950. Récit féérique de M. Powel et E. Pessburger d'après l'opéra d'Offenbach avec Moira Shearer et L. Tcherina. — Dans une taverne allemande, Hoffman évoque le souvenir des femmes qu'il a aimées. — Oeuvre charmante, pleine de symbolisme. Manque d'unité entre les sketches. — Histoire présentée comme fantaisiste et irréaliste. ADULTES.

8 heures:

"ATTILA, FLEAU DE DIEU"

Franco-italien. 1955. Film historique de P. Francisci avec A. Quinn et H. Vidal. — En l'an 450, quelques épisodes de l'invasion de l'empire romain par les Huns, sous la conduite d'Attila. — Film à grand spectacle. L'Histoire assez déformée. — Belle photographie. Bons interprètes. Ensemble positif. Scènes de cruauté. Images osées. ADULTES.

CFTM-10

JEUDI, 9 AOÛT

4 heures 05:

"VACANCES EXPLOSIVES"

Français. 1950. Comédie de Christian Stengel avec Arletty et Raymond Bussières. — Un jeune couple en voyage de noces transporte à son insu un tableau dissimulant de la cocaïne. — Dynamique et amusant, bien qu'un peu touffu par moments. Très bonne interprétation. — Situations et propos lestes. ADULTES, DES RESERVES.

10 heures 55:

"LES DEUX GOSSES"

Italien. 1952. Mélodrame de Flavio Calzavara avec Léa Padovani et Massimo Serato. — Une jeune femme est accusée à tort d'infidélité et se voit enlever son enfant qu'elle ne retrouvera qu'après de douloureuses péripéties. — Mélo languissant bourré de poncifs. — Partage très net entre le bien et le mal. Liaisons. ADULTES.

VENDREDI, 10 AOÛT

4 heures:

"BREVE RENCONTRE"
(Brief Encounter)

Britannique. 1945. Drame psychologique de David Lean avec Celia Johnson et Trevor Howard. — Une femme mariée s'attache à un médecin qu'elle rencontre chaque semaine, mais elle réagit à temps et revient vers son mari. — Film de qualité. Réalisation remarquable d'une grande simplicité. — Oeuvre pouvant susciter de salutaires réflexions. ADULTES.

7 heures 15:

"LE JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE"

Français. 1950. Drame spirituel de Robert Bresson avec Claude Laydu et Jean Riveyre. — La vie quotidienne et le drame intérieur d'un jeune curé malade et inexpérimenté. — Oeuvre dépouillée et pleine d'intériorité, réalisée de main de maître. Psychologie fouillée. Claude Laydu remarquable. — Riche en valeurs humaines et surnaturelles. ADULTES.

10 heures 55:

"AMOUR EN CROISIERE"
(Luxury Liner)

Américain. 1947. Comédie musicale de Richard Whorf avec George Brent et Jane Powell. — Passagère d'Andestine sur un transatlantique une adolescente séduit tout le bateau et se mêle d'une foule de choses. — Film distrayant, réalisé correctement. Belles exhibitions de chant et de danse. Interprétation vérifiable. — ADULTES ET ADOLESCENTS.

SAMEDI, 11 AOÛT

3 heures 45:

"LE COEUR DE LA NATION"

Français. 1945. Fresque historique de Julien Duvivier avec Raimu et Louis Jouvet. — Histoire d'une famille française, de 1871 à nos jours. Fresque historique trop schématisée. Intrigue assez décousue. Bonne reconstitution d'atmosphère. — Une scène au moulin-Rouge. Vie libre des rapins. ADULTES.

8 heures:

"LENJEU"

(State of the Union)
Américain. 1948. Comédie sociale de Frank Capra avec Spencer Tracy et Katharine Hepburn. — Un honnête homme pressenti comme candidat se désiste devant les compromissions qu'on exige de lui. — Laborieux dans l'ensemble. De bons moments. Excellents interprètes. ADULTES ET ADOLESCENTS.

10 heures 55:

"LA LOI DU PLUS FORT"
(Timberjack)

Américain. 1955. Western de Joe Kane avec Sterling Hayden et Vera Ralston. — De retour dans son pays natal, un jeune homme essaie de venger la mort de son père. — Film de série. Réalisation pauvre. Interprétation quelconque. — Justice triomphante. Brutalités excessives. ADULTES.

DIMANCHE, 12 AOÛT

3 heures 45:

"LE COEUR SUR LA MAIN"

Français. 1948. Comédie satirique d'André Berthomieu avec Bourvil et Michèle Philippe. — Un accordéoniste naïf se rend à Paris où il se réjouit de son succès jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'on s'est moqué de lui. Histoire ingénieusement

agence mais non dépourvue de poncifs. Réalisation correcte. Bourvil à son meilleur. Incarnation de l'honnêteté dans un monde pourri. Des légèretés. ADULTES.

7 heures 30:

"LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE"
(Let Freedom Ring)

Américain. 1940. Comédie dramatique de Jack Conway avec Nelson Eddy et Virginia Bruce. — A l'époque de la construction des chemins de fer aux Etats-Unis, un jeune avocat exerce une heureuse influence auprès des paysans. — Film mouvementé, bien réalisé. Dialogue abondant. ADULTES ET ADOLESCENTS.

10 heures 55:

"CARREFOUR"

Français. 1938. Mélodrame avec Charles Vanel et Suzy Prim. — Un maître-chanteur jette l'angoisse dans l'âme d'un industriel devenu amnésique à la suite de la guerre, en lui faisant croire qu'il n'est autre qu'un mauvais garçon blessé à Verdun. — Bien construit mais affaibli par une note mélodramatique prononcée. Mise en scène relâchée. Climat trouble. ADULTES, DES RESERVES.

LUNDI, 13 AOÛT

4 heures:

"LA FILLE AUX PAILLONS"
(The Clouded Yellow)

Britannique. 1951. Film policier de Ralph Thomas avec Jean Simmons et Trevor Howard. — Un ancien agent de l'Intelligence Service réussit, après maintes difficultés, à prouver l'innocence de sa fiancée, accusée de meurtre. — Bon policier. Intérêt dramatique soutenu. — Description détaillée d'actions criminelles. ADULTES.

7 heures 15:

"LE CAFE DU CADRAN"

Français. 1947. Comédie de moeurs de Jean Gehret avec Bernard Blier et Blanchette Brunoy. — L'influence du milieu a raison de l'honnêteté d'un jeune couple provincial devenu propriétaire d'un café parisien. — Oeuvre de qualité. Vérité et sobriété. Interprétation excellente. — Peut faire réfléchir. Pessimisme. Crime provoqué par la jalousie. ADULTES, DES RESERVES.

10 heures 55:

"LA CAGE AUX SOURIS"

Français. 1954. Drame de Jean Gourguet avec Dany Carrel et Raymond Bussières. Pendant la dernière guerre, les remous provoqués par la présence de trois évadés d'Allemagne dans une maison de redressement pour jeunes filles. — Thème attachant. Réalisation habile. Jeunes actrices excellentes. Thème positif. Effets suggestifs. ADULTES, DES RESERVES.

MARDI, 14 AOÛT

4 heures 05:

"UN AMOUR EN L'AIR"

Allemand. 1939. Comédie sentimentale de J. V. Baky avec Jenny Hugo et Gustav Frohlich. Récit des aventures sentimentales d'une jolie hôtesse de l'air avec un prince authentique qui voyageait incognito. — Un film de série sans grande valeur cinématographique. — Légèreté de conduite. ADULTES.

7 heures 55:

"LA FEMME DANGEREUSE"
(They Drive by Night)

Américain. 1947. Drame de R. Walsh avec H. Bogart et Ida Lupino. — Les difficultés professionnelles et sentimentales de deux frères qui ont monté un petit commerce et tentent de s'installer dans la vie. — Très moyen à tous points de vue. — Agissements criminels d'une femme perverse. ADULTES, DES RESERVES.

10 heures 55:

"LE GRAND PAVOIS"

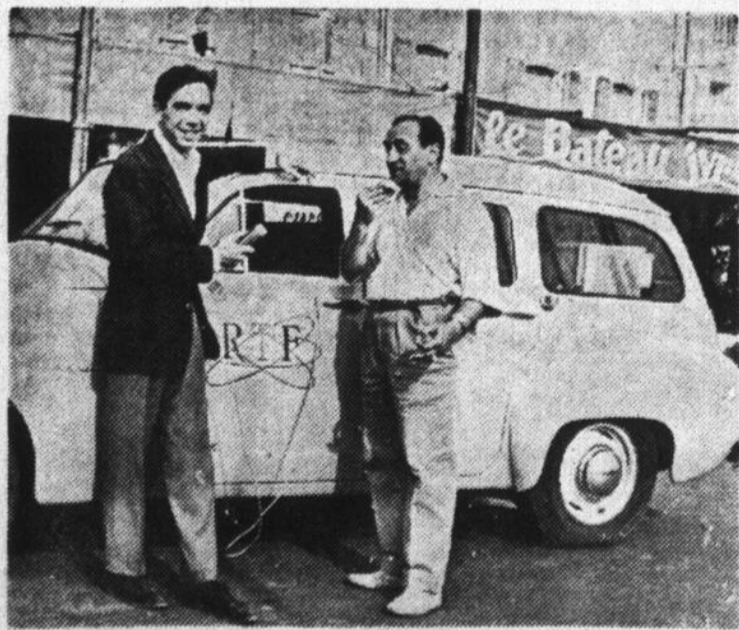
Français. 1953. Documentaire romancé de Jack Pinoteau avec Jean Chevrier et François Patrice. — A cause de l'opposition de sa jeune femme, un homme hésite quelque temps avant de se consacrer définitivement à la carrière de marin. Thème intéressant, assez bien traité. Manque de profondeur. Film viril et tonique. ADULTES ET ADOLESCENTS.

MERCREDI, 15 AOÛT

4 heures:

"MON AMI SAINFOIN"

Français. 1949. Comédie de Marc Gilbert Sauvajon avec Pierre Blanchard et Sophie Desmarest. Les aventures cocasses d'un jeune couple



"Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage". Le réalisateur OLLIVIER MERCIER GOUIN a rapporté, de son "odyssée" récente, des souvenirs savoureux dont il fera profiter les auditeurs du réseau français de Radio-Canada, à compter du samedi 28 juillet, à 8 heures du soir, à l'émission *A travers le temps et l'espace*. Nous baladant d'une grande capitale à un village perdu sur le versant d'une montagne, nous visiterons des plages à la mode, nous voyagerons par métro, tout cela en agréable compagnie, puisque Janine Paquet elle-même donnera la réplique au réalisateur.

Films à la TV . . . (suite de la page 10)

en voyage de noces, voyage que vient compliquer la présence du chauffeur de l'automobile des mariés: l'ami Sainfoin. — Beaux paysages. De grands acteurs qui ne sont pas dans leur rôle. — Dialogue allusif. ADULTES.

10 h. 55:

"MALOU DE MONTMARTRE"
Français. 1951. Drame de milieu d'Henri Lepage avec Henri Vilbert et Madeleine Lebeau. — Une prostituée qui se sert du chantage pour souffrir de l'argent à ses amants se fait prendre à son propre jeu, mais cela tourne à son avantage. — Scénario invraisemblable. Réalisation très ordinaire. Interprétation faible. Milieu sordide. ADULTES, DES RESERVES.

CHLT-TV-7

VENDREDI, 10 AOÛT

11 heures 15:

"LA FEMME QUI FAILLIT ÊTRE LYNCHÉE"
(Woman They Almost Lynched)
Américain. 1952. Western d'Allan

Dwan avec John Lund et Audrey Totter. — Une jeune fille multiplie les actes héroïques après avoir pris la direction d'un bar que possédait son frère avant d'être tué dans une rixe. — Western très moyen au thème plus qu'usé. — Atmosphère de violence et de jalousie. Idée de vengeance dominante. ADULTES, DES RESERVES.

SAMEDI, 11 AOÛT

11 heures 15:

"QUAND PASSENT LES CIGOGNES"
Russe. 1957. Drame psychologique de Mikhaïl Kalatov avec Tatiana Samoilova et Alexis Balatov. — La guerre vient rompre puis détruire l'idylle de deux jeunes gens. — Histoire assez banale en soi, mais vibrant ici d'une profonde humanité. Grande virtuosité technique. Style sobre. Excellente interprétation, en particulier de Tatiana Samoilova. Oeuvre humaine et positive. SUJET POUR ADULTES.

DIMANCHE, 12 AOÛT

2 heures:

"TONNERRE SUR LE PACIFIQUE"
(The Wild Blue Yonder)
Américain. 1951. Documentaire

romancé d'Allan Dwan avec Forrest Ticker et Wendell Corey. — Quelques épisodes de la guerre aérienne au-dessus du Pacifique en 1943. Documentaire qui vaut par son authenticité et par l'étude des caractères des personnages. Bonne photographie. Interprétation de qualité. Courage. Sens des responsabilités. ADULTES ET ADOLESCENTS.

10 heures 30:

"ESCADRILLE DES AIGLES"
(Eagle Squadron)
Américain. 1942. Drame de guerre re d'Arthur Lubin avec Robert Stack et Diana Barrymore. — Pendant la guerre, en Grande-Bretagne, un jeune pilote américain qui s'indigne devant le flegme britannique comprendra le courage tranquille des Anglais lorsque son capitaine lui aura sauvé la vie. — Réalisation intéressante dans sa partie documentaire. Psychologie juste. — Bons interprètes. ADULTES ET ADOLESCENTS.

MERCREDI, 15 AOÛT

11 heures 15:

"TROIS HOMMES SUR UN RADEAU"
Russe. 1954. Comédie humoristique de M. Kalatov avec V. Merkhouriev et B. Tchirkov. — Trois amis, un chirurgien, un zoologiste et un architecte mettent à exécution un projet de jeunesse: une randonnée en radeau sur la Volga. Ils y connaîtront maintes aventures. Réalisation allègre et naïvement touchante empreinte d'un grand respect et d'un grand amour de l'homme. — ADULTES ET ADOLESCENTS.

Avis aux professeurs et aux normaliens des comtés de Saint-Jean et d'Iberville

La Ligue antituberculeuse de Mtl en collaboration avec votre Unité Sanitaire aura des cliniques spéciales pour les professeurs, les normaliens et les adultes au-dessus de 18 ans. Un examen pulmonaire radiologique permet de découvrir non seulement la tuberculose, mais aussi d'autres maladies thoraciques, telles que: certaines maladies de coeur, cancers ou tumeurs pulmonaires, troubles bronchiques, etc.

Saint-Jean: Salle du Marché.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
JEUDI LE 23 AOÛT:
Iberville: Salle Saint-Charles.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
VENDREDI LE 24 AOÛT:
N.-D.-Auxiliatrice: Ecole garço
10 h. à midi et 2 à 4 h. p.
Cet examen dure moins d'une minute, il n'est pas nécessaire de se dévêtir. Le tout vous est offert gratuitement.

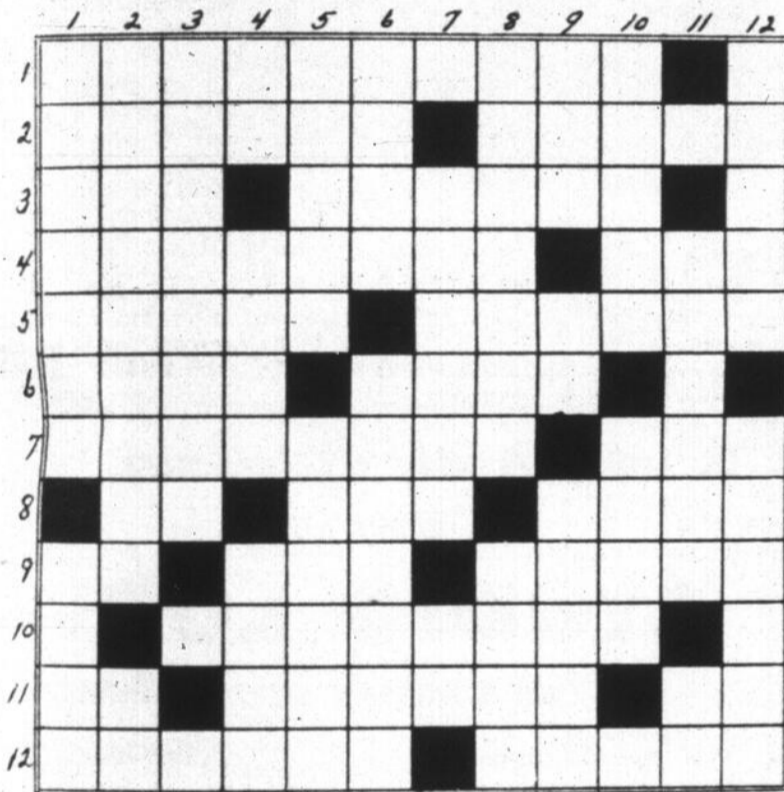
LUNDI LE 20 AOÛT:
Lacolle: Salle paroissiale.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
MARDI LE 21 AOÛT:
Saint-Jean: Salle du Marché.
De 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m.
MERCREDI LE 22 AOÛT:

● A l'usine General Motors d'Yshaws, on décharge chaque jour 150 véhicules routiers et 45 wagons de chemin de fer, ce qui représente 1.000.000 de livres de matières destinées à la construction des voitures et des camions.

Mots croisés du "Richelieu"

(Tous droits réservés)

Problème numéro 5

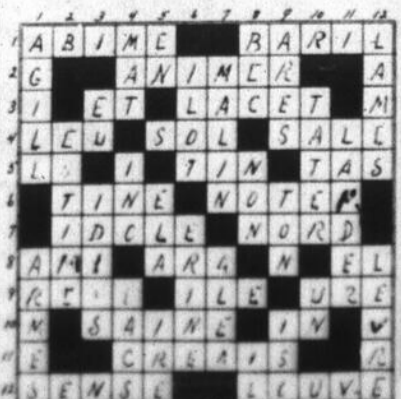


HORIZONTALEMENT

- Libérales.
- Rame d'embarcation. — Poète latin auteur des Métamorphoses.
- Tesson. — Qui rendent service.
- Sera furieux. — Personne sotte.
- La seconde pièce du jeu des échecs. — Qui annoncent de la gaieté.
- Habitants. — Expressions des traits.
- Calme, tranquillité. — Gros perroquet.
- Négation. — Durée ordinaire de la vie. — Cri de fatigue.
- Prép. latine. — Femme du fils. — Forcé à garder le lit.
- Tableau indiquant les heures de départ et d'arrivée des trains. — Term. d'infinif.
- Fleuve côtier de France. — Ventre rebondi. — Règle obligatoire.
- Corps simple de couleur jaune verdâtre, d'une odeur suffocante. — Qui concerne les moutons.

- Term. d'infinif. — Très petit golfe. — Mal insignifiant.
- Qui a la couleur des coquillots. — Faire connaître par un récit.
- Grefte. — Provision d'eau douce pour un navire.
- Met en colère. — Fille d'Inachos.
- Qui appartient au soleil. — Fleuve de Toscane.
- La première femme. — Le premier dans son genre. — Bière anglaise.
- Genre d'ombellifères à propriétés stimulantes. — Interj. qui exprime une douleur physique. — Mesure itinéraire chinoise.
- Action de répéter.
- Crânes. — Faute grossière.

Solution du problème numéro 4



VERTICALEMENT

- Endommageras, détérioreras. — Liqueur spiritueuse, tirée du riz fermenté.
- Incident remarquable. — Interj.
- Lieu d'où l'on retire le nitre.

Unité Sanitaire de Saint-Jean

SEMAINE DU 13 AOÛT 1962.
LUNDI LE 13:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.
Saint-Bernard:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.
MARDI LE 14:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.
Lacolle:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.
MERCREDI LE 15:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.
Saint-Lucien:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.
Saint-Gérard:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

JEUDI LE 16:
Saint-Jean:
De 2 à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.
VENDREDI LE 17:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination antivariolique.
Saint-Blaise:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

Votre journal Le Richelieu membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.

FI. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
OUVRAGE GARANTI
SERVICE RAPIDE
416 Laurier Saint-Jean

POUR VOS REPARATIONS
TELEVISION — STEREO — RADIO

RECHERCHEZ POUR VOTRE CET ECUSSON PROTECTION

Membres qualifiés, spécialistes en électronique
VENTE ET SERVICE

FI. 6-5315 Laval Bessette Ltée 77, 1ère Avenue Iberville	FI. 6-6440 Aimé Bombardier RADIO TV SERVICE 36, 5e Avenue Iberville
FI. 7-3913 Champlain Té-Vé HI-FI - TV - RADIO DISQUES ET APPAREILS 213a Champlain Saint-Jean	FI. 6-3070 Luc Charbonneau TV RADIO TV SERVICE Village MONT ST-GREGOIRE
CH. 5-3307 Fortier Radio TV 255 de l'Eglise Napierville	FI. 6-9435 J. Maurice Gagné 281 St-Jacques Saint-Jean
FI. 7-2385 Normand Galipeau AGENCE "ZENITH" 108 Richelieu Saint-Jean	FI. 6-9560 J.-P. Gouin Télévision Marcel Roy, prop. Spécialiste en télévision 290 Champlain Saint-Jean
FI. 8-4545 Léopold Laurent RADIO TV SERVICE SAINT-LUC	FI. 6-6290 Renald Leclerc RADIO - TV - ANTENNES 33 Pinsonneault Saint-Jean
FI. 8-4552 Lord Radio Service Enr MARCONI TV - HI-FI - Radio - Stéréo 112 St-Louis Saint-Jean	FI. 8-4383 Pierre Massé Radio TV Service Enr. 160 Notre-Dame, coin St-Louis Saint-Jean
FI. 8-4002 Germain Marsan Radio TV Service Enr. Antennes - Rotors - HI-FI Stéréo 444 Rémillard Saint-Jean	FI. 7-2497 National Radio Télévision Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop. 146 Place du Qual Saint-Jean
FI. 7-7383 Ouimet Radio-TV Service RADIO et TV 64 Des Carrières Saint-Jean	FI. 7-4506 Radio-Télévision Clinique Enr. R. W. Hamel, prop. 357 Mercier Saint-Jean



● M. et Mme Albert BOUDREAU dont le mariage a été célébré en l'église du Christ-Roi de Laprairie, samedi le 21 juillet par M. le curé Germain Legrand. Mme Albert Boudreau, née Ginette Martin, est la fille de M. et Mme Albéric MARTIN de Laprairie et M. Boudreau, le fils de M. et Mme Camille Boudreau de Saint-Jean. (Photo Studio Roland Roullier, Laprairie)



● M. et Mme Majella BOUTIN photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean. Mme Boutin (Gaétane COTE) est la fille de Mme Philiza Côté. Le marié est le fils de M. Joseph Boutin, tous de la paroisse N.D.A. (Photo Studio Notre-Dame Enr., 675 Dorchester, Saint-Jean)



● M. et Mme André DANEAU photographiés à l'issue de leur mariage le 28 juillet dernier. La mariée (Nicole) est la fille de M. et Mme Albert SANTERRE. Le marié est le fils de M. Louis-Philippe Daneau, décédé et de Mme Daneau. Sincères félicitations. (Photo Studio Ken Wallett)

NAISSANCES

CATHEDRALE

Le 5 août a été baptisé Joseph. Léo, Michel, né le 29 juillet, enfant de M. Jean-Baptiste Surprenant et de Léa Lestage. Le parrain a été M. Léo Lestage et la marraine Alma Lévesque, oncle et tante.

xxx

Le 5 août a été baptisée Joseph. Charles, Bruno, Pierre, né le 25 juillet, enfant de M. Clément Boisvert et de Monique Fortin. Le parrain a été M. Bruno Boisvert et la marraine Jeannette Poirier, grands-parents.

xxx

NOTRE-DAME-AUXILIATRICE

Le 5 août a été baptisé Joseph. Patrice, Christian, né le 25 juillet, enfant de M. Gaétan Mercier et de Yvonne Renaud. Le parrain a été M. Honoré Mercier et la marraine Juliette Tanguay, grands-parents.

xxx

SAINT-EDMOND

Le 5 août a été baptisée Marie. Claire, Sylvie, née le 25 juillet, enfant de M. Gérard Pigeon et de Pierrette Thériault. Le parrain a été M. Pierre Thériault et la marraine Claire Robert, oncle et tante.

xxx

Le 5 août a été baptisée Laurie. Ann, née le 8 juin, enfant de M. Yves Gagnon et de Judith Ramsay. Le parrain a été M. Jules Boulais et la marraine Pierrette Gagnon, oncle et tante.

xxx

SAINT-LUCIEN

Le 5 août a été baptisée Marie. Carole, Josée, née le 24 juillet, enfant de M. Pierre Daigneault et de Marguerite Bertrand. Le parrain a été M. Georges Bertrand et la marraine Corina Landry.

xxx

Le 5 août a été baptisée Marie. Paulette, Sylvia, née le 20 juillet, enfant de M. Cyrice Morrissette et de Réjeanne Lévesque. Le parrain a été M. Édouard Morrissette et la marraine Paulette Gascon, oncle et tante.

xxx

N.-DAME DE LOURDES

Le 5 août a été baptisé Joseph. Serge, Yves, né le 29 juillet, enfant de M. Alain Boucher et de Fleurette Morin. Le parrain a été M. Oliva Morin et la marraine Florence Brouillette, grands-parents.

MARIAGES

CATHEDRALE

En l'église Cathédrale le 4 août a été célébré le mariage de M. Gaétan Lebeau, fils de feu Prudent Lebeau et de Alvida Gosselin à Mlle Lise Raymond, fille de feu Oscar Raymond et de Georgine Smith. Les témoins ont été MM. Réal Lebeau et Edgar Leblanc, frère et oncle des époux.

xxx

En l'église Cathédrale, le 4 août a été célébré le mariage de M. Yvan

Guérin, e.s.l. fils de M. Lionel Guérin et de Thérèse Senécal à Mlle Pierrette Marcoux, institutrice, fille de feu Alcide Marcoux et de Claire Langevin. Les témoins ont été MM. Lionel Guérin et Emile Langevin.

xxx

En l'église Cathédrale, le 4 août a été célébré le mariage de M. Paul Baillargeon, fils de M. Jean Baillargeon et de Thérèse Labelle à Mlle Denise Messier, fille de M. Antoine

Messier et de Yvette Demers. Les témoins ont été MM. Antoine Messier et Jean Baillargeon.

N.-DAME-AUXILIATRICE

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Gilles Perron fils de M. Adrien Perron et de Yvette Therrien à Mlle Lise Savoie, fille de M. Séraphin Savoie et de Philomène Doiron. Les témoins ont été MM. Adrien Perron et Séraphin Savoie, pères.



● M. et Mme Raymond POULIN, photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Cathédrale de Saint-Jean. Mme Poulin Yvette DEMERS), est la fille de M. et Mme Oriand Demers de la paroisse Cathédrale. Le marié est le fils de M. et Mme Lucien Poulin, de Saint-Jacques-le-Mineur. (Photo Studio Notre-Dame Enr., 675 Dorchester, Saint-Jean)

On veut qu'ils soient artistiquement réussis

C'EST AU

STUDIO LORD

qu'il faut s'adresser avec confiance

195, rue Champlain

Saint-Jean, P.Q.

Tél. FI. 7-7569



Des souvenirs qui sont uniques!

Futurs mariés!

Assurez-vous à l'avance d'avoir satisfaction en faisant réservations nécessaires



Rosaire Clément

Courtier d'assurance agréé

VIE — INCENDIE
AUTOMOBILE

Service d'assurance

UNIQUE

COMPLET

CHEZ-NOUS

VENDREDI
ouvert de 7 à 9 heures p.m.

71a St-Charles, St-Jean
Tél. FI. 7-3633

SAINT-AMABLE

Un pique-nique bien réussi...

Le pique-nique organisé par les Fermières il y a quelques semaines fut très bien réussi. Plusieurs répondirent à l'invitation. La température idéale fit la joie des enfants qui s'amuserent follement.

Un dîner communautaire

Vers une heure, sur le terrain de pique-nique les tables se dressent. Inutile de penser aux cérémonies... il faut voir aux enfants. Des petits groupes se forment et les mamans voient à ce que chacun ait sa part. Sandwiches, biscuits, liqueurs, friandises de toutes sortes, voilà le menu. C'est au milieu des rires, des cris, des histoires et des farces de chacun que le dîner se passe. Après tout profitons-en, nous sommes en plein air!

Quelle récompense déjà pour les organisatrices de voir leurs invités manifester une telle satisfaction.

L'heure de la photographie est arrivée!

Le groupe des enfants s'installe sur une voiture derrière un tracteur. Puisqu'il faut garder des souvenirs concrets de ce bel après-midi, allons-y! Prenons notre physionomie du dimanche. Plaçons en avant notre musicien, Pierre Ouellette âgé de huit ans, un sourire s'il vous plaît et hop! c'est fait.



● VOICI un groupe d'enfants réunis sur une voiture derrière l'outil indispensable aux cultivateurs!

Quittant l'estrade, les enfants se rendent au jeu. Les fervents du ballon-chasseur se forment des équipes et se disputent l'honneur d'une partie. Dans les intervalles l'on va se rafraîchir à l'ombre en se régaland dans la liqueur et les friandises, gracieuseté du Cercle des Fermières. Merci beaucoup à toutes!

Un peu de pratique...

En effet un peu de pratique, quelques trucs, deux ou trois bonnes prises de lutte bien à nous et nous sommes prêts pour un numéro à la TV semblent dire nos petits bonshommes.



● LE QUATUOR de la force: Réal Trépanier, Pierre Blain, Paul Blain et Adrien Trépanier.

Attendez dans quelques années et vous verrez?... L'un d'entre eux ajoute: "Ne nous prenez pas au sérieux les amis, car vous savez les poids de cent livres ne sont pas nos amis..."

L'heure du tirage... A qui la chance?

Plusieurs prix sont remis aux heureux gagnants. La Justice est de mise partout! L'on tire au sort et la chance favorise un bon nombre d'enfants qui s'empressent de remercier qui de droit.

L'après-midi se continue, les enfants ne se lassent pas. Quelques fillettes cueillent des fleurs pour en faire bénéficier leurs chères mamans, d'autres sautent à la corde.

Quel souvenir pour les mamans qui tout en causant de leur besogne routinière, surveillent du coin de l'oeil leurs oiseaux en liberté.



● Est-ce une déclaration?

L'on pourrait imaginer maintenant une déclaration d'amour... Main dans la main, yeux dans les yeux Mlle Caouette et M. Gemme ont l'air de se prendre au sérieux. Mais non, ils jouent seulement très bien leur rôle. Voyez-vous à St-Amable les acteurs pratiquent jeunes...

Le devoir avant tout

Malgré le plaisir de tous, il faudra se quitter. Les mamans ont un souper à préparer car si les enfants sont en vacances il ne faut pas oublier que les papas reviendront bientôt du travail. Que ce soit au champ, que ce soit à l'usine, les énergies se dépensent vite et un bon souper sera sans aucun doute le bienvenu.

Quelques bons mots s'échangent encore, ensuite les félicitations, les mercis aux organisatrices, les bonjours, entre amis et chacun se dirige vers son foyer dans l'espoir d'une prochaine rencontre.

Félicitations aux organisatrices ainsi qu'à toutes les Fermières pour leur bon travail au profit de tous!

GRANDE SOIREE DE DANSE

Samedi, 11 août, une grande soirée de danse organisée par l'Oeuvre des Loisirs à la salle des loisirs de St-Amable. L'orchestre de St-Philippe sera des nôtres. Les succès de cet orchestre ont été

reconnus chez nous l'hiver passé lors du souper aux fêtes. Bienvenue à tous les gens de chez nous d'abord et cordiale bienvenue aussi à tous ceux qui voudront passer une agréable soirée à St-Amable. Donnez rendez-vous à vos amis à la salle des Loisirs pour samedi soir. N'oubliez pas!

LA DUALITE CANADIENNE

Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais

Ouvrage réalisé par

MASON WADE

en collaboration avec un Comité du Conseil de Recherches en Sciences sociales du Canada sous la direction de

JEAN-C. FALARDEAU

Edité par

Presses Universitaires Laval
University of Toronto Press

En vente à

Les Editions du Richelieu Ltée

170, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.

Tél. Fidélité 7-7529

Tél. OLYMPIA 8-2721

au Québec

la **VIE** a ses bons moments

et **MOLSON**

les rend meilleurs!



SAINT-LAMBERT

Exposition de peinture du Jeune Commerce

L'Art se meurt sur la
Rive-Sud

C'est dans cette optique qu'il faut envisager la prochaine exposition de peintures qui aura lieu entre le 15 et 30 août, sous les auspices de la Jeune Chambre de Saint-Lambert. Le comité d'organisation de cette exposition réitère son invitation à tous les artistes de la Rive-Sud.

Une exposition de peintures c'est l'affaire de tous, et pour qu'elle soit un franc succès, il faut que tous ceux qui en ont la possibilité et le talent y participent. Le maximum de toiles pouvant être exposées est de trois. Ceci est dû au fait qu'un grand nombre d'artistes ont jusqu'ici répondu à l'appel. Il se peut même qu'elles ne soient pas toutes exposées en même temps. Une chose est certaine cependant, toutes les toiles qui satisferont aux exigences de l'art seront exposées.

Pourquoi une exposition de peintures à Saint-Lambert? Nous croyons au besoin d'une exposition de peintures, parce qu'elle est nécessaire, et à l'artiste et au public. **NECESSAIRE A L'ARTISTE:** La Rive-Sud groupe quelque 150,000 âmes et, parmi tous ces gens, il s'en trouve un grand nombre qui font de la peinture, par profession ou par plaisir. Il est juste et raisonnable que le grand public soit au courant de ce fait et applaudisse à leur succès. Une exposition de peintures, c'est l'occasion pour tous ces gens de voir où ils en sont avec leur talent. Et une critique bien faite par un public averti est pour eux le meilleur des stimulents.

NECESSAIRE AU PUBLIC: Il existe dans notre région une foule considérable d'organisations. Il y en a cependant très peu qui font appel aux sentiments de grandeur et au côté artistique de la personnalité humaine. La société se voit conviée à des compétitions sportives, à des assemblées civiques, à des manifestations religieuses, mais rarement à des manifestations artistiques.

Le Ministère des Affaires culturelles de notre province fait tout en son pouvoir pour donner son appui aux organismes qui, comme la Jeune Chambre de Saint-Lambert, pensent à promouvoir les arts dans leur milieu. Un tel appui du gouvernement n'est-il pas le signe évident du besoin qu'a un peuple de ces manifestations artistiques, pour devenir adulte et équilibré? Les sciences et les lettres ne suffiraient pas à elles seules à former un homme bien équilibré. Car si l'individu a besoin de s'instruire et de penser, il a aussi besoin de s'exprimer, et cela se fait chez les uns par les lettres, chez d'autres par la musique ou la peinture. Quel que soit ce moyen, il est le bon; mais il est encore plus efficace s'il n'est pas le seul au service d'une même personnalité humaine.

Dans le monde où nous vivons présentement, il est bon que l'homme cesse parfois d'élaborer ses savants calculs pour s'abandonner à contempler la beauté contenue dans une peinture. Pourquoi alors ne pas tous faire un effort et contribuer ainsi à faire de cette ex-

position de peintures un succès sans précédent.

Elle sera tenue au parc Gordon à Saint-Lambert et durera du 15 au 30 août. Un grand nombre d'artistes de Longueuil, Ville Jacques-Cartier et de toutes les municipalités environnantes ont répondu à l'appel et nous espérons que plusieurs autres viendront se joindre au groupe. Pour qu'une personne soit admise à exposer, il faut: 1o) qu'elle en fasse la demande avant le 10 août; 2o) que la valeur de la toile satisfasse aux exigences de l'art: dimensions, encadrement, valeur artistique; 3o) que soit versée une contribution de \$1.00 par toile, ceci ne pouvant excéder \$3.00 par personne. Pour l'inscription veuillez téléphoner à MM. Oscar Jubinville, OR. 1-2641; Steve Archontakis OR. 1-5681 ou Jacques Duquette, OR. 1-1056.

Nouveau député de district

M. le juge Eugène Marquis, député d'Etat de l'ordre des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, vient de choisir M. Lucien Méloche, du 76, rue St-Denis, St-Lambert, comme député de district No 56. Les conseils Sancta Maria de St-Lambert, Lafleche et Chambly sont sous sa juridiction. Le nouveau titulaire est un ancien grand chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Lambert.

Ce qui se passe à la Cité de St-Lambert

Le mois de juillet fut consacré presque exclusivement au domaine de la récréation, à ses principales activités, ses loisirs, constituant diverses parties du programme d'été.

Voici une remarque du directeur E. Sharp mettant en relief l'importance de loisirs bien organisés: "Le programme récréatif de la cité de St-Lambert s'achemine déjà vers sa troisième semaine d'activités, secondé par la participation enthousiaste et assidue des jeunes, dépassant de beaucoup le millier d'individus".

Cet élan soutenu d'assistance quotidienne est attribuable à une meilleure compréhension des buts et ressources de sains loisirs, agrément d'une quinzaine d'activités exceptionnelles.

Ouverture officielle des parcs

Le jour des parcs faisant partie du programme de la récréation, fut tenu le 5 juillet. Une foule innombrable de petits enfants et de moins jeunes, agréablement costumés avec voitures et bicyclettes enguirlandées de rubans multicolores, s'est rassemblée au Parc de la Voie Maritime, pour ensuite parader dans les rues de la cité. Près de 3000 enfants et adultes suivirent le cortège pour se rendre au Parc L'Espérance où eut lieu l'ouverture officielle par l'échevin J.K. Stewart, du programme d'été du service de la récréation. Des prix et présents furent donnés aux jeunes débrouillards dont les bicyclettes et voitures étaient les mieux décorés.

Fête de famille

De nombreux parents aidés par une foule de petits enfants ont contribué largement, dans les dif-

férents terrains de jeux, au succès de plusieurs activités...

Un exemple, par exemple, soit de préparer et mener des jeux, de faire chanter les jeunes ou encore de faire cuire les chiens-chauds ou griller les guimauves.

Cours de nage

Plus de 700 enfants ont donné leur nom pour suivre les cours de nage et de plongeon. Ceci est une augmentation de 25% du nombre de l'an passé. L'enregistrement, chez les adultes, est à peu près le même que celui de l'an dernier... Examens de la Croix-Rouge au mois d'août.

Semaine des élections dans les parcs

Les nombreux terrains de jeux se sont élu un gouvernement composé de jeunes, mettant ainsi en évidence l'importance d'une administration sérieuse à tout échelon de la société. Ils ont exercé leur droit de vote aux élections annuelles d'un maire et d'une mairesse.

Visite à la vieille capitale

Le 11 juillet, environ 300 enfants et moniteurs se sont rendus à Ottawa pour la visite des multiples édifices du Parlement Canadien, les quartiers généraux de la Gendarmerie Royale, le Musée Historique de Guerre, l'Hôtel de la Monnaie, la Cour Suprême et les résidences du Premier Ministre et du Gouverneur Général. D'ici au 1er septembre, une foule d'autres items apparaissent à l'agenda du Programme d'été, comprenant une semaine de travaux passe-temps, un campement de groupe, une rencontre de nage et autres activités formatrices pour les jeunes.

Actualités sportives

La balle-molle, le soccer, les petites ligues sont en pleine saison. A chaque partie, une foule considérable assiste aux rencontres. Le mercredi soir, grâce à la collaboration du Club "Légion", les jeunes prennent part aux concours de piste et pelouse.

Divers jeux d'adultes: Art et artisanat

Depuis le 26 juin, les personnes qui aiment le jeu des échecs, du lancement du fer à cheval, le jeu de mississipi extérieur se délassent, en plein air, au terrain de jeux de 1 heure de l'après-midi à 10 heures le soir... Du côté artistique, des cours d'art et d'artisanat ont lieu au centre des loisirs, rue L'Espérance.

Ligue du Sacré-Coeur

Mardi, le 31 juillet dernier, c'était la réunion mensuelle pour le mois d'août, des ligueurs de notre paroisse. La réunion débuta à 8 h. p.m. par la prière habituelle. Les présences indiquaient que treize ligueurs avaient répondu à l'invitation du secrétaire. En plus deux absences furent motivées. Après la lecture du procès verbal de l'assemblée précédente, du rapport du trésorier et des différents comités, on passa à la période de l'étude.

Lors de la réunion précédente deux membres avaient été désignés pour préparer un genre de forum sur le Catéchisme sur l'Intronisation ou Règne social du Sacré-Coeur de Jésus dans les familles chrétiennes. Ce genre forum fut très goûté par les ligueurs présents qui formulèrent le vœux de pouvoir continuer et compléter cette étude lors de la réunion du mois de septembre. La réunion se termina à 9 h. 30 par la prière de fermeture, c'est-à-dire après que notre Directeur nous eut manifesté

son contentement de voir que notre Ligue est très active et qu'elle désire travailler à l'Intronisation du Sacré-Coeur de Jésus dans les familles chrétiennes.

Réception de nouveaux ligueurs

Au cours de l'Heure d'Adoration du Premier Vendredi du mois, le 3 août dernier, la Ligue du Sacré-Coeur de notre paroisse avait l'occasion d'augmenter le nombre de ses membres par la réception de trois nouveaux ligueurs dont les noms suivent: MM. S. Jean Rochon, Jean-Marie Collette et André LeRoyer.

Depuis trois ans, l'Exécutif de la Ligue s'efforce de rajeunir ses cadres et ce au moyen de l'étude de "Laicat". Aujourd'hui elle est en mesure de confirmer que c'est au moyen de cette étude qu'elle récolte le fruit de sa semence, grâce à la persévérance qu'elle a mise dans l'étude du bulletin "Laicat".

Retraite fermée

Il y aura une retraite fermée à la Villa Saint-Jean-de-la-Lande, à Saint-Jean, pour les paroissiens de St-Lambert ainsi que pour tous les anciens retraitants. Les organisateurs de cette retraite fermée invitent tout particulièrement les Ligueurs de la paroisse à y prendre part.

La retraite commencera vendredi soir, le 7 septembre prochain, pour se terminer le dimanche après-midi, le 9 septembre.

Nous n'avons pas à insister, tout particulièrement pour les ligueurs, sur la nécessité de nous retremper dans la prière et la méditation si nous voulons que notre apostolat porte des fruits.

Les personnes qui désirent s'inscrire sont priées de donner leurs noms à l'un des organisateurs suivants: A.R. Carib, 305, Avenue Edison; Paul Leblanc, 202 St-Denis, ou au presbytère.

Le "Fastball"

7e victoire consécutive du
"Laiterie Victoria"

L'équipe de la Laiterie Victoria, toujours invincible, remportait sa septième victoire consécutive, dimanche dernier, le 29 juillet, au parc de la Voie Maritime, au compte de 10 à 7 sur l'équipe Radio-Taxi Lafleche.

Le lanceur gagnant: René Mercier et le perdant, Roger Germain.

Claude Blain, une nouvelle acquisition de l'équipe Laiterie Victoria a réussi 3 coups de 2 buts, Guy Provost, un coup de 2 buts ainsi que Paul Généreux. Pierre Brûlé a frappé un trois buts.

L'équipe de la Laiterie Victoria lance un défi à toute équipe de la Rive-Sud.

Pour tous renseignements, veuillez composer OR. 4-9288, M. Fernand Curadeau, capitaine de l'équipe.

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

TERRAINS DE JEUX DES URSULINES DE JESUS

Ces 3e et 4e semaine d'OTJ furent marquées par différentes activités: 2 jours de pluie avec parade de modes et masques. Gros succès. Entretien de la bibliothèque, où les enfants ont appris à recouvrir les livres; 2 pique-niques avec visites éducatives. L'un au parc Lafontaine et jardin des merveilles, l'autre au Jardin Botanique suivi du bain

à la piscine Maisonneuve.

Mais le plus grand attrait, en ces jours, fut la préparation des olympiades. Grâce à un beau sautoir, aménagé cette semaine sur le terrain, nos enfants bénéficient d'un entraînement sportif qui a toute leur préférence: course, sauts.

L'artisanat connaît toujours beaucoup de succès: porte-chapelets, poupées de laine, fleurs en papier, cadres en papier de plomb et fil de soie seront bientôt admirés par les parents lors de l'exposition, qui clôturera la saison d'OTJ, le dimanche 12 août.

Quant à nos plus jeunes de 3 à 7 ans, ils bénéficient d'un carré de sable supplémentaire fort apprécié. Leurs travaux manuels sont très goûtés dans l'après-midi. Chacun défile pour se confectionner lunettes en papier, chapeaux pointus, moustaches, piquage, coloriage.

Tout cela illustre le conte de la semaine.

Tous les parents sont invités à la clôture des terrains de jeux, sur le terrain, aménagé par les Ursulines de Jésus pour la tranquillité des enfants, auprès du Centre NDL'A, dimanche le 12 août à 2 h. 30 p.m.

Les enfants présenteront une petite parade de gymnastique, avec le finale des olympiades.

SECTION "CLUB D'ADOLESCENTES"

Le club d'adolescentes, réservé aux enfants du cours secondaire, de 11e année, tout récemment fondé, continue ses activités le mardi et le jeudi soir à 7 h. p.m. Une sortie à Jacques-Cartier, a renforcée à l'occasion de la soirée folklorique, les liens qui unissaient déjà les 2 clubs 13-16.

Ballon-volant, badminton, discothèque et bibliothèque sont les activités d'été, les mieux goûtées, en attendant de se grouper d'ici quelques jours, autour d'un feu de camp, sur le terrain du Centre NDL'A.

Une monitrice du Centre
NDL'A.

NAISSANCES

Le 1er juillet a été baptisé Joseph-Emile, Réal, né le 21 juin, enfant de M. Gilles Labelle et de Jeannine Carrière.

Le 14 juillet a été baptisé Joseph-Roméo, Robert, Alain, né le 11, enfant de M. Robert Prince et de Huguette Jodoin.

DECES

Mme Marcel Samuel (Claire Parry) le 16 juillet à l'âge de 23 ans. M. Marcel Boucher, époux de Lucille Leblanc, décédé le 20 juillet à l'âge de 44 ans.

MARIAGES

En l'église Notre-Dame de l'Assomption a été célébré le mariage de M. Maurice Perron, fils de M. Pierre Perron et de Madwina Turbick à Mlle Micheline St-Germain, fille de M. Léon St-Germain et de Louisia Boucher.

En l'église NDL'A a été célébré le mariage de M. Bernard Barrette, fils de M. Alphonse Barrette et de Venitia Dorion à Mlle Lise Petitpas fille de M. Antonelli Petitpas et de Thérèse Richard.

En l'église NDL'A a été célébré le mariage de M. Gilles Thifault, fils de M. Omer Thifault et de Jeanne Beaudoin à Mlle Jeannette Vézina, fille de M. Raoul Vézina et de Réjeanne Tremblay.

En l'église NDL'A a été célébré le mariage de M. Donald Cappiello fils de M. Robert Cappiello et de Marie-Anne Dubuc à Mlle Suzanne Godbout, fille de M. Cyrille Godbout et de Marie-Jeanne Emond.

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 50¢ lb SPECIAL	STEAK 35¢ lb HACHE	FILET 89¢ lb MIGNON	PRIX SPECIAL POUR CONGELATEURS	STEAK 59¢ lb SIRLOIN	FAUX 65¢ lb FILET	STEAK 49¢ lb DELICATISE
----------------------------	--------------------------	---------------------------	--------------------------------------	----------------------------	-------------------------	-------------------------------

G. A. PARADIS - 203 Champlain, Saint-Jean

Viande approuvée
Livraison gratuite

Fl. 6-9461

Opération insecte

La Ligue Canadienne de Santé rappelle à tous les Canadiens qui font des projets de voyages et de vacances que, dans sa poursuite de l'été, l'homme se trouve être la proie de toutes sortes de bestioles — proie facile pour les insectes qui piquent et objet favori des morsures de toutes sortes de bestioles, des plus petites jusqu'aux plus grosses.

Chose ironique, ce ne sont point les monstres les plus menaçants du règne animal qui causent le plus de dommages. En fait, la menace à vie humaine semble être en relation inverse à la taille de la bête. Les éléphants ont peur des hommes, il n'en est point de même des tiques, des puces, des poux et des moustiques.

Les piqûres et les morsures sans discrimination de ces bestioles produisent la malaria, la fièvre jaune, le typhus, la peste, la dengue et un grand nombre d'autres maladies qui n'ont même pas de nom. Le nombre total de morts causées dans le monde entier par les insectes qui transportent des germes microbiens est si fantastique qu'il n'a jamais encore été calculé avec exactitude.

Quoique le nombre de morts causés par les insectes soit beaucoup plus élevé sous les tropiques, un certain nombre de villes du Nord ont signalé au cours de ces dernières années l'apparition de maladies parasitaires importées des pays chauds. Un mémoire présenté à l'Association Médicale Américaine retraçait ces cas à l'immigration des Caraïbes et aux visites que deux millions d'Américains rendent chaque année à des pays étrangers.

Il existe aussi un certain nombre de maladies transmises par des insectes qui sont originaires de la zone tempérée. Un certain type d'encéphalite (maladie du sommeil) causa une situation proche de la panique dans le sud du New Jersey en 1959. On découvrit que le coupable qui propageait la maladie était une variété rare du moustique bien connu du New-Jersey. Au cours de l'année en question, on signala 2437 cas d'encéphalite aux Etats-Unis et il est possible que ce chiffre ait été "bien au dessous de la réalité" nous disent les statisticiens.

La méningite cérébro-spinale des Montagnes Rocheuses est une autre maladie fatale que l'on rencontre un peu partout aux Etats-Unis. Elle est causée par des tiques qui injectent les organismes causateurs de la maladie tout en se nourrissant du sang de leur hôte. Plusieurs genres de tiques en sont porteurs y compris la variété que votre caniche favori risque d'amener jusque dans votre maison.

Les morsures de tiques peuvent également causer la "fièvre à tiques du Colorado" ainsi qu'un genre de paralysie qui ressemble quelque peu à la polio. En fait, les deux genres de paralysie ont parfois été confondus et un certain cas de "polio" se guérit miraculeusement après qu'on eût retiré un tique de l'aiselle du malade.

C'EST LE SERPENT QUI MOURUT

La guerre froide entre l'homme et la bête remonte au Paradis Terrestre où les serpents avaient des pattes et des arguments fort convaincants. En fait, certains zoologistes pensent que le serpent a sans doute été mal placé dans le rôle de tentateur d'Eve. Ils font remarquer que ces bêtes sont forts timides.

Cela est peut-être vrai, mais il n'en demeure pas moins vrai que chaque année des serpents réussissent à vaincre leur timidité pour mordre 1500 personnes sur notre continent et l'on rencontre dans chaque état des Etats-Unis au moins une variété des quatre espèces de serpents venimeux de l'Amérique du Nord, à l'exception du Maine et de l'Alaska.

Les effets mortels de leur venin ont probablement été fort exagérés parmi ceux qui sont mordus, environ 20 meurent chaque année. La plupart des victimes sont des enfants. Un médecin qui fait autorité en la matière maintient que l'état de choc causé par la peur cause plus de morts que le poison lui-même.

Remarques que les effets néfastes des morsures de serpents ne sont pas toujours pour la victime, quelquefois, elles ne valent rien au serpent non plus. Témoin le cas du cobra qui avait mordu un homme, l'homme se rétablit mais le serpent qui s'était disloqué la mâchoire dans l'aventure, mourut quelques jours plus tard par suite d'infection.

Pour ce qui est de la production de poison, toutefois, les gros serpents et les hideuses araignées cèdent la place à un groupe d'insectes connus sous le nom d'hyménoptères. Ce sont les abeilles, les guêpes, les bourdons, les frelons, les fourmis, etc.

DEJA, IL Y A 4700 ANS

Le premier décès dû à un insecte dont nous trouvons trace dans l'histoire est relaté en hiéroglyphes sur la tombe d'un roi d'Egypte. On peut y lire que le pharaon partit en bateau pour la Grande-Bretagne, fut piqué par un frelon tandis qu'il débarquait et mourut presque aussitôt. Cela se passait il y a 4700 ans.

Si l'on examine le contenu d'une goutte, le venin injecté par l'abeille est tout aussi dangereux que celui du serpent à sonnettes mais c'est la quantité qui est bien moindre. Toutefois, quoiqu'elle n'injecte qu'une quantité minime, le procédé qu'emploie l'abeille est unique: le dard, avec le sac à poison et les muscles se déchirent, tuant l'abeille, mais les muscles qui restent dans le sac continuent à le presser pour en faire sortir le poison pendant une durée pouvant aller jusqu'à 20 minutes.

La réaction normale à ce poison est une sensation de brûlure et de démangeaison. Certains apiculteurs ont survécu à 200 piqûres d'abeilles à la fois mais pour d'autres personnes, une seule piqûre peut être mortelle.

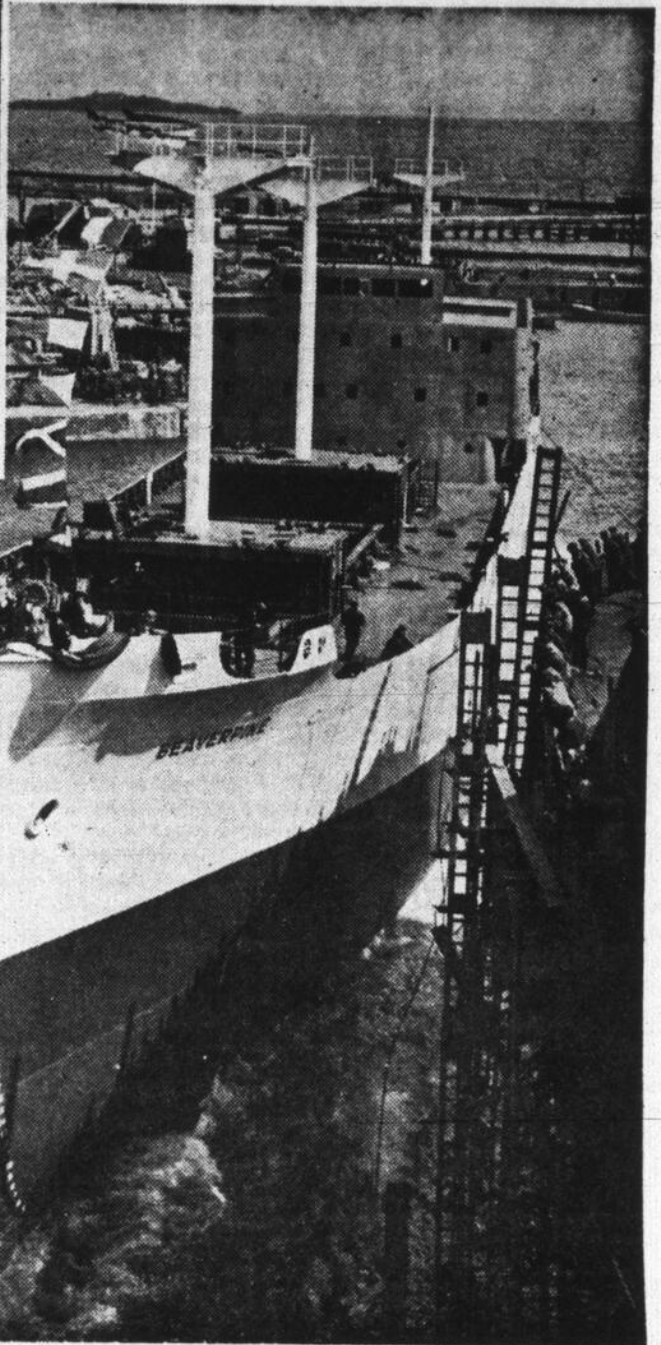
En pareil cas, ce n'est pas le poison qui tue, nous dit le Dr W. W. Bauer, directeur émérite de l'éducation sanitaire pour l'Association Médicale Américaine mais plutôt les protéines contenues dans le venin qui déclenchent une réaction allergique.

Une seule piqûre peut sensibiliser certaines personnes et une seconde piqûre, même si elle se produit des mois après, peut causer la mort.

Certains médecins déclarent qu'il est fort possible qu'un plus grand nombre de gens qu'on ne croit succombent à ce genre de réaction. La piqûre est habituellement si petite qu'on risque de ne pas la voir et la mort est attribuée à un coup de chaleur ou à une crise cardiaque.

A moins d'exterminer le règne animal, ce qui causerait sans doute une famine mondiale, il est impossible d'éviter d'être piqué ou mordu. Tout ce que nous pouvons faire est de nous défendre de notre mieux.

On sait, par exemple, que le typhus, la peste et autres maladies redoutées existent chez les rats et autres mammifères de plusieurs grandes villes du Sud. Seuls, le venin de civilisation et nos habitudes



● NOUVEAU CARGO DU C.P. — Ce nouveau cargo de 6,000 tonnes, le "Beaverpine", vient de quitter son ber, aux chantiers navals de la Burntisland Shipbuilding, en Ecosse, pour son premier contact avec l'eau salée. C'est Mlle Janice Crump, en haut à gauche, fille de M. N.R. Crump, président du Canadien Pacifique, qui a brisé la traditionnelle bouteille de champagne sur la coque du navire, lors du lancement. Le "Beaverpine" fera son premier voyage à Montréal à la fin de l'été. Son tirant d'eau lui permettra de remonter la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs. (Photos Canadien Pacifique)

de propreté et d'hygiène empêchent ces maladies de se propager à la population humaine par l'intermédiaire des puces, des moustiques et autres insectes qui mordent.

Pour ce qui est des bêtes venimeuses et des animaux domestiques, le bon sens est notre meilleure protection contre les morsures — évitons donc de taquiner les chiens et ouvrons l'oeil lorsque nous sommes dans les bois et les champs pour éviter les serpents et les araignées venimeuses. Quand ces bêtes nous mordent, d'excellents remèdes sont

à notre disposition. Une visite rapide chez le médecin est toujours le meilleur antidote.

Ainsi, tandis que l'homme semble être le maître de la terre, il doit continuer à se défendre contre ses vieux ennemis du règne animal. Même dans les plus grandes cités, il n'est pas encore tout à fait sorti de la jungle.

"Le Richelieu" est votre journal. Faites-le lire!

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine,
foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Sainte-Marie
FI. 8-2949
SAINT-JEAN P.Q.



"O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!"

Au pays du Québec, le camping est un sport de plus en plus en vogue. Qu'il fait bon s'éloigner de la ville fourmillante et camper sous les étoiles. C'est vraiment une façon merveilleuse de passer ses vacances... steaks grillés à la broche... et de la bière O'Keefe, douce et rafraichissante! O'Keefe est brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur naturelle. La prochaine fois que vous dresserez votre tente, n'oubliez pas d'apporter une ou deux caisses de bière O'Keefe!

BUVEZ O'Keefe ... LA BIÈRE Douce!



Tribune de nos lecteurs

Un trou, une cheville

Monsieur le rédacteur,
C'est bien amicalement que je veux réfuter certaines affirmations parues dans "Le Nouvelliste" édition du 12 juillet 1962, sur un sujet d'actualité "l'étatisation de l'électricité". Ces affirmations étaient signées de la plume de M. Jean-Paul Rivard.

Tout d'abord, je tiens à rassurer M. Rivard, en l'informant que ce sont tout simplement "mes convictions personnelles" qui m'ont incité à écrire certains articles CONTRE la nationalisation. Je crois beaucoup en la valeur de l'entreprise privée et surtout à son entière liberté. Encore plus, je dirais qu'elle doit être encouragée, et ce dans tous les domaines.

C'est la loi naturelle qui a octroyé à l'entreprise privée le droit à l'existence, mais plutôt de protéger ce droit. C'est pourquoi l'Etat ou la société civile qui interdirait les sociétés privées s'attaqueraient elle-même, puisque toutes les sociétés, publique et privées, tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme (Léon XIII).

Je suis convaincu que, dans la province de Québec, l'Etat a, à l'heure présente, suffisamment de problèmes à résoudre.

1. Il ressort de l'Etat de mettre à la disposition de ses citoyens des routes "carrossables" pouvant répondre convenablement aux besoins actuels de la circulation. Comparativement au citoyen d'une province voisine le citoyen québécois paie suffisamment pour l'enregistrement de son véhicule ainsi que de taxe sur la gasoline pour qu'il puisse circuler sur des routes convenables;

2. La responsabilité de faire respecter les lois établies, y compris la loi des liqueurs alcooliques, repose sur les épaules de l'Etat;

3. La rémunération "sans retard" des salaires de tous ses fonctionnaires relève de l'administration de l'Etat. Les délais subis par les fonctionnaires de certains ministères, tels que rapportés dans les journaux sont, à mon avis, injustifiables;

4. Le problème de l'éducation dans la province doit recevoir de l'Etat une attention particulière;

5. A certains endroits, nos ouvriers ont faim. L'Etat doit être en mesure d'apporter sa collaboration afin de leur offrir un travail et un salaire pouvant suffire à leurs besoins.

6. Dans certains cas, l'Etat prend des mois avant de retourner le remboursement de l'impôt sur le revenu du contribuable. S'il faut qu'il en soit ainsi, l'Etat pourrait, au moins, payer l'intérêt pour le délai non justifié qu'il fait subir au payeur de taxe.

Que l'Etat s'occupe d'abord et avant tout de résoudre les problèmes qui lui sont propres, ensuite il pourra envisager la possibilité d'enrégimenter graduellement tous ses citoyens comme "serviteurs".

Telles sont les quelques raisons qui me portent à croire que l'Etat doit laisser une certaine liberté à l'entreprise privée. D'ailleurs, en voici quelques autres:

1. Nombreuses et coûteuses, mais irréparables, sont les erreurs commises par l'Etat. Il suffit d'entendre les candidats à l'occasion d'une campagne électorale, pour s'en rendre compte;

2. Dans l'entreprise privée, il existe un certain déploiement d'efforts de la part des employés, chose qu'on ne voit malheureusement

pas toujours à l'Etat;
3. Au service de l'Etat, le numéro matricule compte beaucoup plus que le nom de l'individu. Ceux qui ont fait du service militaire le savent.

4. Les chemins de fer nous fournissent un bel exemple de l'efficacité de l'entreprise d'Etat comparativement à celle de l'entreprise privée. Alors que dans ce domaine l'entreprise privée réalise de gros bénéfices, l'entreprise d'Etat subit de lourdes pertes. Qui doit payer les pots cassés, si ce n'est pas Monsieur Tout-le-Monde?

5. Dans l'entreprise d'Etat, particulièrement lorsqu'il y a changement de pouvoir, après une élection, et en maintes autres circonstances, les compétences doivent céder la place aux influences.

Et cette liste pourrait se continuer presque indéfiniment, mais arrêtons ici.

MESURE SOCIALISTE ET SOCIALISATION

L'eau n'est pas plus une richesse naturelle que le sont les forêts, les mines, l'agriculture et enfin le capital humain.

Parce que l'Etat a deux problèmes à résoudre dans le domaine de l'électricité, on prêche l'étatisation de l'entreprise privée. Demain, l'Etat voudra s'accaparer des mines, puis viendront les forêts, l'agriculture et finalement tout le capital humain. La nationalisation de l'entreprise privée est le vestibule du socialisme.

LA GASPESIE ET L'ABITIBI

Il est exact de dire qu'en Gaspésie l'électricité se vend à des prix astronomiques. Mais lorsqu'on parle de l'Abitibi, le problème n'est pas le même. Il est faux de prétendre que les prix y sont élevés et que cette région est sous-électrifiée. En tant qu'ancien Abitibien, plus précisément ancien Val d'Orion, je puis ici parler en connaissance de cause. Le problème qui existe en Abitibi est la fréquence du courant électrique à 25 cycles.

De ce fait, les gens éprouvent beaucoup de difficultés à se procurer certains appareils électriques qui ne fonctionnent qu'à cette fréquence. C'est pour cette raison qu'ils exercent une certaine pression auprès des autorités gouvernementales. J'avoue qu'ils ont raison d'agir ainsi.

Toutefois, à l'heure présente, l'Hydro-Québec possède dans ces deux régions des installations et fournit une grande partie de l'énergie qui s'y consomme. A l'exemple des compagnies privées, qui ont progressivement électrifié, à leurs propres frais, de vastes zones rurales, dans leur territoire respectif, l'Hydro-Québec pourrait se permettre de faire le nécessaire pour résoudre les problèmes de la Gaspésie et de l'Abitibi.

Ces deux régions sont considérablement éloignées du centre de la province, par conséquent en dehors du territoire de la Shawinigan. Il est donc faux de prétendre que cette entreprise laisse crever de faim ces gens, puisque ce territoire ne lui appartient pas et elle ne peut y rien faire.

L'IMPOT FEDERAL

Même si les compagnies d'électricité du secteur privé paient des impôts au fédéral comme tout le monde, il faut aussi avouer qu'une partie de l'impôt versé à Ottawa par

ces entreprises revient à la province de Québec. Un problème fiscal se régit par des mesures strictement fiscales et non socialistes. Similia, Similibus, Curantur. Contraria, Contrariis. Curantur.

LES QUEBÉCOIS QUI Y TRAVAILLENT

Il est possible que le pourcentage des ingénieurs électriciens de langue française à l'Hydro-Québec soit supérieur à celui de la Shawinigan. Bien que j'aie beaucoup de respect et d'admiration pour les gens de cette profession, je ne suis pas prêt à admettre qu'ils sont les seuls compétents dans le domaine de l'électricité.

Le même problème existe d'ailleurs dans un autre domaine que celui de l'électricité, c'est celui de l'industrie minière. Et là encore, il est plus scandaleux, si je puis employer cette expression.

A la question de M. Rivard sur ce sujet, j'y répondrai en lui posant moi-même une question. Comment se fait-il que dans l'Abitibi, dans la province de Québec, les gérants de mines, surintendants sous terre, surintendants d'usine, etc., sont en très grande majorité de langue étrangère à la langue française? Les présidents de ces entreprises, canadiens-français, vous répondent qu'ils ne peuvent trouver les compétences canadiennes-françaises. Que font donc nos canadiens-français dans ces mines? De durs travaux manuels.

On ne peut trouver les hommes compétents nécessaires chez nos canadiens-français. Ceci peut répondre en partie à la question de M. Rivard et confirmer la possibilité que l'étatisation de l'industrie minière suivra de près celle de l'électricité. Graduellement, nous nous acheminerons vers une socialisation totale dont tout homme libre ne peut que se méfier des conséquences.

Pour ce qui est des achats de la Shawinigan, je serais porté à croire que la majorité de ses articles, sauf pour ceux qui ne sont pas produits ou manufacturés ici, sont achetés dans la province. C'est logique et normal. D'ailleurs, une telle compagnie a intérêt à acheter au Québec, car ses achats contribuent au pro-

grès économique du territoire qu'elle dessert et de ce fait à celui de l'entreprise qui est son client ainsi que celui de la province en général. De plus, j'imagine que dans certains cas, l'Hydro-Québec doit sans doute être obligé d'acheter certains articles en dehors de la province.

CONCLUSIONS

Contrairement aux prétentions de M. Rivard, je ne parlerai pas d'intégration. Mais je me dois toutefois de lui faire une mise au point, car il est dans l'erreur.

Dans son article, M. Rivard mentionnait entre autres "On transporte de l'électricité de la Côte Nord vers Montréal" alors que la région de Québec obtient son électricité du Saint-Maurice".

Et M. Rivard ajoutait: "C'est comme si les laitiers de Trois-Rivières allaient vendre leur lait à Québec, et ceux de Québec venaient vendre le leur à Trois-Rivières. Très intelligent, n'est-ce pas?"

Eh bien, s'il en était ainsi, ce ne serait vraiment pas très intelligent. Mais puisque c'est intelligent, il n'en est pas ainsi.

M. Rivard, lorsqu'il a écrit son article, ne savait pas qu'il y a déjà près de 35 ans que le St-Maurice sauf en cas d'urgence, n'est plus une source d'alimentation en énergie électrique pour la région de Québec. Sur rendez-vous, il aurait sans doute pu visiter le centre de coordination du réseau de la Shawinigan. Ce centre est situé non loin du Cap de la Madeleine, précisément à Shawinigan, où il est facile de se rendre compte que l'énergie du St-Maurice est utilisée d'une façon logique et rationnelle et est bien "intégrée" à l'ensemble des ressources hydroélectriques du Québec.

Pour ce qui est de la région de Québec, la Shawinigan reçoit actuellement à cet endroit une quantité considérable d'énergie venant du Saguenay et de la Bersimis. Cette quantité d'énergie permet non seulement de satisfaire les besoins du territoire desservi par la compagnie Quebec Power, et aussi d'alimenter une vaste zone sur les deux rives du Saint-Laurent, en amont de Québec, rive gauche jusqu'à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières et ri-

ve droite, jusqu'à Asbestos et même Sherbrooke. La région de Québec n'est donc pas alimentée à l'heure actuelle par le Saint-Maurice, mais bien par le Saguenay et la Bersimis. Ce sont là des renseignements techniques précis que la population y compris M. Rivard, doit connaître. En ce qui concerne Montréal, ce territoire appartient à l'Hydro-Québec, et je m'en voudrais d'y toucher. Je laisserai donc à d'autres personnes plus compétentes le soin de renseigner M. Rivard.

On invite les capitaux étrangers à investir chez nous dans l'entreprise privée et au même moment on prêche l'étatisation de l'entreprise privée, qui est pour ainsi dire une main mise de l'Etat sur cette entreprise.

Pour que les étrangers aient une plus grande confiance en l'avenir de notre province; pour que nous, canadiens-français, ayons plus de confiance en l'avenir de cette province, par respect du droit naturel d'exister qu'ont les sociétés privées, pour une meilleure et une plus saine économie de la province, laissons à l'entreprise privée, dans le domaine de l'électricité comme dans les autres domaines, le soin de continuer à bien servir le peuple.

Sincèrement vôtre,

Fernand Morissette

P.S. — Avec quelques autres années d'étude, M. Rivard apprendra sans doute que la liberté d'entreprise que l'on rencontre dans les pays démocratiques offre à l'individu des possibilités plus grandes de faire preuve d'initiative, d'imagination et d'esprit d'innovation que celles dont il peut jouir sous un régime de monopole d'Etat.

F. M.

Notre journal Le Richelieu membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.

Le Salon du Corset Inc.



A l'aise et sans fil métallique

C'est une brassière magique qui soutient fermement sans bandes de métal. Dos élastique. 32 à 36 a.b.c. (pat. pend).



HEURES D'AFFAIRES:

Lundi au jeudi: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m. — Samedi: 9 h. a.m. à midi

Le Salon du Corset Inc.

3 corsetières diplômées à votre service
216, rue Champlain Fl. 7-1150 Saint-Jean, P.Q.

ECOLE MATERNELLE

dirigée par Mme Cyrille Bissonnette

PROGRAMME: pré-scolaire, enfants de 3 à 5 ans religion, chant, diction, etc.
1ère année, enfants de 5 ans et plus avec préparation à la communion et accès à la 2e année.

Pour inscription s'adresser à

386, rue Laurier

Saint-Jean, P.Q.

Le plus vi



La Nativité



La Dernière Cène



La foule à ses sermons

Commencan

ADMISSION: Dimanche soirées

Le foyer des meilleurs films!

Tribune de nos lecteurs L'O.T.J. morte à Iberville

Chers parents d'Iberville, Peut-être avez-vous été surpris d'entendre vos enfants dire: "Le moniteur a dit qu'il n'y avait plus d'OTJ". Ce que le moniteur ou la monitrice ont pu dire à vos enfants, nous aimerions vous le répéter, mais avec un peu plus d'explications.

Jeudi dernier, avec onze autres monitrices et moniteurs, j'étais avisé de mon renvoi. Seuls le moniteur et la monitrice en chef restaient en fonction pour la surveillance du terrain. Notre compétence n'était nullement mise en question. La ville ne pouvait simplement plus défrayer les salaires de ses moniteurs et monitrices (\$20 par semaine). Jusque-là, la maintenance de la piscine avait suffi à régler les payes hebdomadaires. Mais pour les deux semaines à venir, il aurait fallu puiser à même le budget municipal, c'est-à-dire à même les taxes des contribuables. Le Conseil de Ville ne pouvait prendre un tel risque sur son budget et sa popularité. Imaginez! \$500 pour la récréation des enfants d'Iberville! Le Conseil a d'autres dépenses plus "sérieuses". Il y avait aussi la réaction d'une certaine clique à considérer. Comment faire admettre aux vieux payeurs de taxes cet autobus pas toujours rempli? On ne pouvait évidemment leur faire comprendre que la mauvaise température ne remplissait pas les terrains de jeux, que le malheureux système de passes permettant aux enfants privilégiés de se baigner à part l'OTJ durant les heures d'OTJ nous en enlève un grand nombre. Il aurait aussi fallu qu'ils comprennent qu'il y a 547 inscrits, nous n'en avions plus qu'à peine 200, c'était parce que beaucoup d'entre vous, les parents, en aviez assez de payer 15c par tête par jour (10c pour l'autobus et 5c pour le bain) de toute façon, il ne

s'agissait pas de discuter. La décision avait été prise, non pas de régler les problèmes de l'OTJ, mais de supprimer l'OTJ.

Il n'y avait qu'une porte de sortie: que nous, les moniteurs et monitrices, nous constituions une association indépendante qui assumerait sa propre gestion financière et offrirait gratuitement ses services à la ville, moyennant l'usage de la piscine et autres conditions fixables par nous. Il s'agissait en somme, de constituer un corps indépendant qui se serait substitué à l'actuel comité fantôme de l'OTJ, dont l'unique fonction consiste à porter des titres.

Notre enthousiasme nous poussait à tenter cette expérience. Le seul moyen de boucler le budget était de demander une quête à nos curés, quête promise de longue date selon certains. C'était se bercer d'illusions. La quête n'avait jamais été promise. De plus, nos curés ne disposent pas si facilement des quêtes que certains semblent le croire! Quant aux surplus de quête ou à une quête à la porte, ça ne valait pas la peine d'en parler. D'ailleurs, pour régler tout ça, il aurait fallu des adultes dévoués et responsables. C'est sur ce triste résultat què, moniteurs et monitrices, nous nous quittons vendredi après-midi, laissant une oeuvre encore en chantier.

Depuis lundi, vos enfants peuvent aller se baigner l'après-midi. Vous serez peut-être tentés d'applaudir cette mesure. Mais ne soyez pas dupes on lui a sacrifié votre OTJ, l'OTJ de vos enfants. Si vous êtes indifférents à la formation et à l'éducation de vos enfants en vacances, si vous croyez que l'Oeuvre des Terrains de Jeux consiste à vous débarrasser de vos enfants en leur faisant tremper le derri-

re dans une piscine du matin au soir, alors vous vous réjouirez de la situation présente. Mais si, comme je le pense, vous êtes conscients du rôle que peuvent jouer auprès des jeunes des moniteurs spécialement formés, de la nécessité d'une formation par la vie d'équipe, le plein air, l'éducation physique et morale dans une vraie atmosphère de vacances, vous protesterez énergiquement contre le laisser-aller qui, sous un prétexte financier, a saboté votre OTJ. Par le thème de la Fédération diocésaine des loisirs, les jeux et sports organisés, le bricolage, les mimes, les histoires, le bain quotidien, les pique-niques, la séance de cinéma hebdomadaire, la confession et la messe mensuelles,

nous avons voulu donner quelque chose à vos enfants. Nous projections des olympiades, une aquacade, une exposition de travaux des enfants, une parade et un feu de camp en votre honneur. On nous a coupé les ailes.

Il vous appartient maintenant de réagir. Formez-le ce comité indépendant qu'on souhaite tant. Financez-le par des souscriptions, des bingos (???) Mais, de grâce, ne vous laissez pas manger la laine sur le dos par une clique de propriétaires sans enfants et un Conseil de Ville sclérosés par la politique et les finances.

"Vive l'OTJ et crions-le hautement!"

Les douze congédiés

Réponse en quelques lignes à Gebro

Cher monsieur, Je tiens tout simplement à vous remercier très sincèrement pour la belle publicité que vous avez faite à l'égard du restaurant L'Aiglon. Franchement, je ne m'attendais pas à tant de gratitude de votre part puisque j'ignorais que vous

puissiez apprécier quelque chose. Je me dois de vous dire que ma belle et nombreuse clientèle canadienne-française de Saint-Jean a triplé depuis votre charmant communiqué.

Je vous salue,
Un pure laine

Le CSN appuie son président général

Monsieur Jean Marchand, Président général de la CSN, 155, Est, boul. Charest Québec

Monsieur le président général, Le Conseil Central des Syndicats Nationaux CSN de Saint-Jean n'ayant pas tenu d'assemblée depuis son congrès du 17 juin dernier soit la veille des dernières élections fédérales; les membres s'étant réunis en assemblée générale le 19 juillet, ont résolu à l'unanimité d'appuyer les déclarations antérieures du président général au sujet des dernières élections. Les congrès antérieurs de la CSN ont toujours décidés de ne pas appuyer un parti politique en particulier, mais tel n'est pas le cas présent, puisque les principes de

la CSN ont toujours été de sauvegarder les intérêts des travailleurs lorsqu'ils sont menacés. La déclaration du président général avant les dernières élections était à point; les quelques syndicats qui ont protesté contre votre prise de position n'ont pas compris l'avertissement si bien détaillé dans votre communiqué du 8 juin dernier. La chaleur de la campagne électorale s'étant refroidie quelque peu avec le temps écoulé; ces mêmes syndicats comprendront que le président général n'a pas voulu se fabriquer du matériel politique pour son intérêt personnel mais encore une fois la CSN n'a pas manqué à sa déclaration de principe par l'entremise de son président général de sauvegarder les

intérêts des travailleurs et de toutes les classes de la société en général.

Au prochain congrès, de la CSN soit au mois d'octobre, le Conseil Central de Saint-Jean appuiera à nouveau le président général si le besoin se fait sentir lorsqu'il sera discuté de politique sous quelque forme que ce soit.

Fraternellement vôtre,
Adrien Beauvais
Agent d'affaires
Conseil Central CSN
de Saint-Jean



Directeurs de funérailles
Service d'ambulance

Résidences funéraires:

280, Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

28, 4e Rue,
Iberville, P.Q.

Funérailles
Langlois

Le saisissant drame humain de tous les temps

La Naissance... La Vie... La Trahison
La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ!



La mort de Jean-Baptiste

La femme adultère



La Trahison

La Crucifixion



Le dimanche 12 août pour 1 semaine

soirée: \$1.00 — Matinée: 75c; Enfants 50c en tout temps

Balle Climatisée
IMPERIAL

HORAIRE :

1.30 - 4.45

8.00

METRO-GOLDWYN-MAYER PRESENTS SAMUEL BRONSTON'S PRODUCTION
Filmed in 70MM SUPER TECHNICOLOR - TECHNICOLOR

En merveilleux son stéréophonique

Service Social du diocèse de Saint-Jean

"Il faut placer mes enfants"

Par: J.-M. Lamoureux, t.s.p.
Division Enfance



Chaque jour, parents, curés, juges, chefs de police et maintes autres personnes demandent le placement d'un ou de plusieurs enfants. Dans la majorité des cas, pressions, insistance et urgence accompagnent ces demandes. Toutefois, la situation présentée est-elle pénible à un tel point que l'agence de Service Social soit poussée à effectuer sur le champ un placement d'enfant sans au préalable avoir étudié le problème en vue d'y apporter la solution idéale? L'analyse des motifs ou raisons des demandes de placement d'enfants que nous recevons peut nous apporter une partie de la réponse.

MOTIFS DE SANTE:

La maladie de la mère de courte ou de longue durée et surtout celle nécessitant l'hospitalisation jette les enfants et l'époux dans un complet désarroi. Une soeur, une tante, une grand-mère, une amie, une aide familiale, peuvent peut-être prendre charge de la famille, ou encore, le père est sans doute capable de s'absenter de son travail temporairement pour prendre soin de ses enfants. Malheureusement, il arrive trop souvent que le placement des enfants permet à l'époux de garder son emploi, à l'épouse de jouir d'une convalescence bienfaisante et aux enfants d'obtenir les soins requis.

Généralement, la maladie légère ou grave du père n'entraîne pas les mêmes conséquences familiales que celles causées par la maladie de la mère. Une assistance financière adéquate conserve l'unité familiale assurant la subsistance de la famille sans obliger l'épouse à un travail extérieur et les enfants à une dispersion chez oncles, amis ou foyers nourriciers. La maladie physique ou mentale de l'enfant ainsi que l'existence chez lui de troubles caractériels ou de comportement rendent presque toujours le placement nécessaire. Le garçon ou la fille placé en institution spécialisée trouve dans son nouveau milieu plusieurs spécialistes qui sauront répondre aux besoins spéciaux de son état.

Tous ces motifs de santé doivent être prouvés par des certificats médicaux présentés sur formules prescrites.

MOTIFS DE SITUATION FAMILIALE ANORMALE

Identiques à celle de la maladie du père ou de la mère, sont les conséquences du décès de l'un ou de l'autre conjoint ou des deux à la fois. Plus graves cependant devien-

nent-elles pour les enfants victimes de la disparition, de la séparation, de l'emprisonnement, de la mésentente, de la mauvaise conduite des parents. Ces êtres abandonnés cherchent alors dans une agence de service social, dans une institution ou dans un foyer substitut, une protection morale et physique et une sécurité constantes qu'ils ne peuvent recevoir de leurs parents. La situation même où se retrouvent les enfants exige leur placement immédiat et à long terme. Toutefois, le travailleur social se doit de voir si par un traitement adéquat des parents le placement peut être évité ou sa durée diminuée: conseiller alors des parents dans l'éducation de leurs enfants n'est-il pas plus valable pour l'ensemble de la famille que de procéder au placement des enfants.

AUTRES MOTIFS

Chômage, indigence, manque de facilités scolaires, etc., peuvent aussi aboutir à un placement. Beaucoup d'autres motifs, plus douteux ceux-là, servent de prétextes pour demander un placement. Des uns et des autres l'énumération complète est impossible à cause de leur nombre et leur complexité. Disons que chaque cas est étudié à son mérite et qu'après coup, toute décision prise vise le bien-être de l'enfant.

Ne l'oublions pas, l'agence de service social est au service des familles en vue de leur bien-être. Elle ne désire pas toutefois devenir un instrument utile de placement d'enfants pour certains parents qui consciemment ou non rejettent leurs jeunes.

Vous avez besoin du Service Social?

Pour les résidents des comtés de Saint-Jean et Napierville, 190 rue Laurier, Tél. FI. 7-7553.

Pour les résidents du comté de Laprairie, 226, rue Saint-Ignace, Tél. OL. 9-1958. Filiale à Caughnawaga pour rendez-vous, appeler à OL. 9-1958.

Pour les résidents des comtés de Chambly et Verchères, 1530 boulevard Tremblay, Ville Jacques-Cartier, Tél. OR. 4-1553.

Autres filiales à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Laflèche, Notre-Dame du Bon-Secours, pour jours et heures de bureau, appeler à OR. 4-1553.

Arts japonais expliqués dans des livres récents

Les Canadiens qui aiment adopter des coutumes japonaises trouveront dans des livres récents des explications détaillées sur deux arts japonais d'autrefois.

Les Jardins de Zen est un ouvrage en deux volumes. On y décrit les jardins japonais qui, sous l'influence du bouddhisme de Zen, s'attachent aux symboles autant qu'à la perfection visible. Chaque volume contient 99 photos et coûte \$2.80.

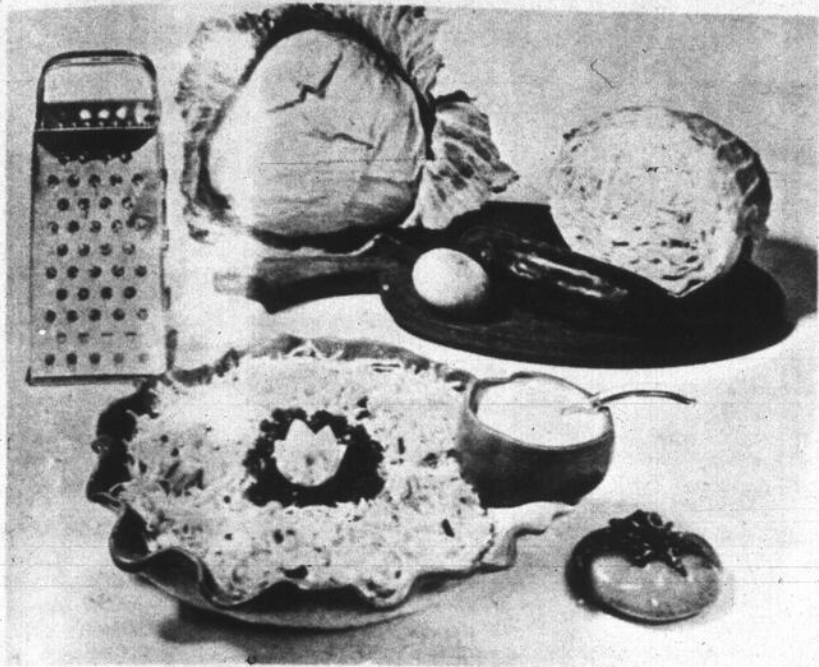
L'autre livre s'intitule Shoji: les écrans du Japon. Il traite des panneaux coulissants en papier, soit des écrans qui font partie intégrante d'une maison japonaise. Le livre comprend 134 pages et se vend environ \$3.35.

Ces livres sont publiés par la maison Mitsumura Suiko Shoin, de Gyojo-Sagaru, Sapamachi-Dori, Higashiyama-Ku, Kyoto (Japon).

Cartes Professionnelles

<p>Gérard Charbonneau ARCHITECTE B.A., A.D.B.A., I.R.A.C. 54, rue Saint-Jacques SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455 6260 Côte des Neiges MONTREAL Tél. AT. 1669</p>	<p>Tél. FI. 7-1629 JACQUES TOUGAS B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C. ARCHITECTE 215 Jacques-Cartier Saint-Jean</p>	<p>A votre service pour IMPRESSIONS DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES Les Editions du Richelieu LIMITEE 170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529</p>	
<p>MONTREAL OL. 8-2923 310 Henri-Bourassa O. SAINT-JEAN FI. 8-4092 141, rue DeSalaberry Gaudette & Gaudette COMPTABLES AGRES J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette, b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.</p>	<p>TELEPHONES Bureau: FI. 6-3783 Rés.: FI. 7-1600 JACQUES TETREAU Comptable agréé BUREAU 239, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P.Q.</p>	<p>BUREAU: 238a, rue Richelieu, Saint-Jean Tél. FI. 6-4612 Jean HÉBERT, I.c.s., c.a. COMPTABLE AGREE RESIDENCE: 568, Larnarcho, Saint-Jean Tél. FI. 6-4612</p>	
<p>FI. 7-4276 Fernand Marcoux d.c. CHIROPRATICIEN 17 Place du Marché Saint-Jean, P.Q.</p>	<p>SAINT JEAN: 54, rue Saint-Jacques FI. 6-6986 MONTREAL: 1750, rue Saint-Denis VI. 9-1127 (frais collecte) BESSETTE, GAGNON & ASSOCIÉS INGENIEURS-CONSEIL Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité</p>	<p>Tél. FI. 8-3262 Jean-Paul Grégoire Comptable agréé BUREAU A SAINT-JEAN 38, rue Saint-Denis</p>	
<p>Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d. Docteur en optométrie Optométriste - Opticien 27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q. FI. 7-2347 Bureau ouvert tous les jours de la semaine</p>			<p>Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520 HEURES DE BUREAU: 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Mercredi: 9 à 12 h. a.m.) Le soir: rendez-vous seulement! Dr Jacquelin Bernier B.A., O.D. OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE 231 Longueuil SAINT-JEAN</p>
<p>Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802 Maurice Boulais, a.p.a. Auditeur Public Accrédité SYNDIC DE FAILLITE Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04</p>			<p>Tél. FI. 7-2535 Dr J.-R. MEUNIER OPTOMETRISTE SPECIALISTE DE LA VUE 218, Richelieu SAINT-JEAN</p>
<p>Honorable Paul BEAULIEU, C.A. Roger DUGRE, C.A. BEAULIEU & DUGRE COMPTABLES AGRÉÉS 10 est, rue Saint-Jacques Tél. Université 1-6776 MONTREAL 164, rue Jacques-Cartier Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440 SAINT-JEAN, P.Q.</p>			<p>Dr Gérald CLOUTIER OPTOMETRISTE Spécialiste pour la vue. Tous les jours: 9 à 6 h. EXCEPTE le mercredi: 9 h. à midi—Vendredi: 9 h. à 9 h. Le soir, sur rendez-vous. 150 St-Jacques (Coin Laurier) Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean</p>
<p>A. BEAUDRY & FILS ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes BICYCLETES "C.C.M." 235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.</p>			<p>Me Marc-André Lazure NOTAIRE Saint-Constant Saint-Remi Mercredi Autres jours 2 à 5 h. p.m. et soirées. 7 à 9 h. p.m. 30 Saint-André Tél. NE. 2-3565 Tél. 257</p>
<p>Raoul-R. Lafleur, d.c. CHIROPRATICIEN Gradué de Palmer RAYONS-X 234 Champlain, St-Jean Heures de bureau: TOUS LES JOURS 10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m. Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures Le samedi: fermé Pour rendez-vous: FI. 7-3488</p>			<p>Tél. OL. 2-2525 Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance BUREAU: Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h. Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B. NOTAIRE 1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES</p>
<p>Tél. FI. 6-8377 Alex-J. Brosseau C.D.A.A. Courtier en assurances Etabli en 1936 295, rue St-Jacques, Saint-Jean Expérience et compétence réunies</p>			

Entre nous, mesdames



● TOUT LE MONDE adore la salade de choux coupés en tranches. C'est un plat toujours délicieux pour accompagner les viandes, le poisson ou la volaille.

Salade de choux coupés et de concombres

Une salade de choux coupés en tranches, bien faite, est une favorite d'un littoral à l'autre au Canada, un délice de salades qui donne une saveur encore plus raffinée à tout plat de résistance. C'est la salade faite à partir de légumes verts à feuilles que l'on sert partout depuis le restaurant de haute classe au restaurant le plus ordinaire, aux casse-croûtes routiers, aux soupers ou banquets d'églises, aux parties d'huitres, de peignes ou de palourdes, de saucisses fumées ou de poulets rôtis.

Bien qu'il semble que l'on ait apprêté le chou cru avec de l'huile d'olive et des épices aussi loin qu'au XVI^e siècle en Angleterre, c'est la ménagère hollandaise de la vallée de l'Hudson qui, la première, a rendu fameux le "kool sla" (Cole Slaw).

La plupart des choux frais que les Canadiens consomment annuellement passent par le bol de salade aux choux coupés. Il est probable que pas deux bonnes cuisinières préparent une salade de choux coupés exactement de la même façon, car il existe des centaines et des centaines de possibilités.

Utilisez soit le chou vert, le chou rouge ou le chou de Savoie "gaufre". Ajoutez des oignons finement émincés, du céleri, du piment vert (ou trouvez un piment mûr qui a tourné au rouge fascinant). Du concombre croustillant est délicieux avec du chou en filaments. Il en est de même avec des carottes en filaments ou des morceaux crémeux d'avocat. Saupoudrez sur le mélange, de l'aneth, de la ciboulette, du persil ou du cresson de fontaine, frais hachés. Des fruits frais en dés sont délicieux dans une salade de choux coupés, dans la proportion d'environ une partie de fruits pour trois parties de choux en filaments. Employez des pommes, des ananas, des prunes, du raisin vert, des poires ou quelque autre fruit que vous avez sous la main.

L'apprêt y est pour beaucoup. Un apprêt crémeux est des plus populaires. Mélangez une bonne mayonnaise avec un peu de jus de citron frais et environ deux cuillerées à table de crème douce ou de crème sûre. Lorsque vous désirez une salade de choux coupés de luxe, incorporez un peu de crème fouettée dans la mayonnaise, — environ 1 partie de crème pour de 3 à 4 parties de mayonnaise.

Et comme les gens s'intéressent de plus en plus aux éléments nutritifs aussi bien qu'à l'apparence et à la saveur des aliments, mentionnons que le chou renferme une grande quantité de vitamines C ainsi qu'un apport d'une variété d'autres vitamines et éléments minéraux.

Les cuisines d'essai de l'Association canadienne des commerçants de fruits et de légumes en gros sont heureuses de présenter les délicieuses recettes qui suivent, car elles ne doutent pas que vous n'hésitez pas à les essayer vous-mêmes.

SALADE DE CHOUX COUPÉS ET DE CONCOMBRES

- 2 1/2 tasses de choux en filaments moyennement fins
- 1 tasse de concombres non pelés, en filaments grossiers
- 1/2 tasse de céleri en dés fins
- 1/4 tasse d'oignons finement hachés
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre noir moulu
- 2 c. à table de crème sure ou de mayonnaise
- 1 c. à table d'apprêt à la Française

Combiner tous les ingrédients. Retourner légèrement et servir tôt après la confection. RENDEMENT: 6 portions.

SALADE DE CHOUX VERTS ET ROUGES COUPÉS

- 1/2 chou vert moyen
- 1/4 chou rouge moyen
- 1/3 tasse d'oignons finement hachés
- 1/3 tasse de piment vert finement haché
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre noir moulu
- 2 c. à thé de sucre
- 1 c. à thé de jus de citron frais
- 1 c. à thé de vinaigre de cidre
- 1/2 tasse de mayonnaise

Couper les choux en filaments et combiner avec les autres ingrédients. Bien mélanger. RENDEMENT: de 6 à 8 portions.

SALADE DE CHOUX COUPÉS ET DE POMMES

- 3 tasses de choux en filaments moyennement fins
- 1 tasse de céleri finement haché
- 1 pomme moyenne, non pelée, en dés
- 1/4 tasse de piments verts, hachés
- 6 c. à table d'apprêt à salade, bouilli
- 1/4 c. à thé de poivre noir moulu
- 1 c. à thé de sel

Combiner tous les ingrédients. Retourner légèrement et servir peu de temps après la préparation. RENDEMENT: 6 portions.

L'alcoolisme chez la femme

Elle est riche, respectée, mécatène.

Mais inutile de chercher à voir Clarissa l'après-midi. Elle garde la chambre. Elle souffre de terribles maux de tête. Ses grands enfants et son mari lui recommandent de voir le médecin. Elle refuse.

—Marie habite un joli chalet de la banlieue. Elle est mère de trois enfants. Son mari ne tient plus à rentrer chez lui. La maison est en désordre. Les enfants vivent à l'abandon. Des scènes disgracieuses se passent.

—Karri est une intelligente jeune fille à laquelle sourit une belle carrière. Elle s'administre le coup de l'étrier chaque matin afin de se remettre en forme, et quelques gorgées à la dérobée au cours de la journée. Elle se rassure: "Je puis toujours y couper court quand ça va trop loin".

AUTANT DE FEMMES QUE D'HOMMES

Ces trois femmes — ce sont peut-être vos amies, vos voisines, votre femme même — sont des alcooliques.

Trois sur combien? Au dire des connaisseurs, elles sont 1,000,000 aux Etats-Unis. Suivant d'autres: 2,500,000, environ autant que les hommes.

Le Dr Marvin Block, président du comité de l'alcoolisme de l'Association médicale américaine, estime que la proportion entre hommes et femmes est d'environ 50-50.

SOIF IRRESISTIBLE

L'alcoolisme chez la femme est indépendant de la situation sociale, de l'âge et de la situation économique. En général la femme alcoolique est douée d'une intelligence supérieure à la moyenne de même que son revenu.

On a commencé à boire à l'extérieur, en société, on boit maintenant à la maison, dans la solitude.

Le cocktail fait souvent partie du rituel du soir et la femme y prend part. Aux réceptions, l'hôtesse à la mode est celle qui tient les verres remplis. Elle met les portions doubles et son verre ne fait pas exception.

Avec le temps, l'alcool devient son réconfort, un moyen de passer le temps et finalement une nécessité.

Elle commence à s'en apercevoir mais elle ne peut plus y renoncer. Sa vie n'a plus qu'un but: boire. Elle passe son temps à donner le change, à déjouer l'ennemi qui est habituellement sa famille qui cherche à l'en empêcher.

La femme parfois peut dissimuler sa maladie secrète à son mari pendant longtemps. Mais éventuellement arrive le jour où le mari la trouve ivre. Il en est dégoûté. Si elle manque à sa promesse de laisser la boisson de côté — et à moins qu'elle ne cherche une aide extérieure, c'est presque inévitable — il va probablement plier bagages et quitter la maison.

Si l'on en croit le Dr Giorgio Lolli, ancien directeur de la clinique alcoolique de Yale, la femme boit souvent, pour échapper à la tension résultant de son introduction dans le monde masculin des affaires—tensions qu'elle ne connaissait pas lorsque le foyer était son seul habitat.

Le déjeuner où l'on consomme force martinis n'est plus une affaire exclusivement masculine. Les femmes travaillant à côté des hommes et qui partagent les mêmes soucis et les mêmes pressions commencent carrément au même long et liquide déjeuner.

Habituellement elles portent bien l'alcool en public. C'est lorsqu'elles rentrent chez elles

Un bien triste fléau

Je viens de lire un article qui m'a fait longuement réfléchir, parce qu'il met à jour un fléau qui menace la femme moderne et gruge petit à petit la saine vitalité de notre société.

A l'intention de mes lectrices, j'ai pensé reproduire ci-contre, cet article sur l'alcoolisme chez la femme, "une de ces rares maladies, ai-je lu quelque part, que peu de gens ont peur de contracter et que l'on peut s'offrir en dépensant".

Je vous engage à le lire et surtout à y réfléchir. Il peut offrir des horizons nouveaux à votre réflexion; il peut aussi certainement vous permettre d'autres deductions. Qu'advient-il, par exemple des enfants d'une mère alcoolique? Quels seront leurs réflexes devant certaines scènes qui, inévitablement, se dérouleront au foyer.

L'alcoolisme, en général, est un fléau pour la société. Dans certaines régions de notre province, c'est même l'ennemi No 1. Mais quand ce fléau atteint la femme, il prend un autre aspect, une autre ampleur... dont on soupçonne mal toutes les vraies dimensions. Et il faut bien reconnaître que chez nous aussi, ce triste mal a déjà pris racine.

Lisez donc bien cet article; vous en tirerez vous-même les conclusions qui s'imposent. Je suis certaine qu'elles seront judicieuses.

MARIE-CLAIRE

COMME GRANDE SOEUR



● DES ENSEMBLES coordonnés et contrastants, comme ceux de la grande soeur, sont à la mode chez les fillettes. Créations de Teacher's Pet de Toronto, en popeline claire d'Arnel et Avron et en sharkakin d'Arnel imprimé, ces vêtements résistent à la saleté et au froissement et se lavent facilement.

qu'elles abusent de la dive bouteille. On pourrait venir en aide à la plupart des femmes si elles admettaient leur propension à l'alcool et si elles consentaient à se faire traiter, affirme le Dr Sedgewick, du Centre de réhabilitation de la Californie, à Vallejo.

A Verchères

Un millier de jeunes athlètes aux cinquièmes olympiades

(A.P.) — Favorisées par un temps idéal tout au moins durant les épreuves sportives, les cinquièmes olympiades diocésaines ont groupé à Verchères plus de mille enfants des terrains de jeux de tout le diocèse.

Organisés par la Féd. Diocésaine des Loisirs, ces jeux olympiques se trouvaient placés sous la responsabilité des Loisirs de Verchères et plus précisément de leur moniteur en chef, M. Gaétan Ste-Marie, directeur de la récréation.

Tous les jeunes garçons et filles ont manifesté tout au long de l'après-midi et de la soirée une vitalité et un enthousiasme débordants.

Toutes les épreuves inscrites au programme ont donné lieu à des luttes très chaudes entre les représentants de Boucherville, Chambly, Laprairie, Longueuil, Ville Jacques-Cartier, Saint-Jean, Varennes et Verchères.

Si chaque succès était accueilli par des démonstrations délirantes de la part des représentants de la municipalité "gagnante", toutes les défaites furent acceptées sportivement.

tés, les majorettes de Saint-Maxime de Sorel, de Longueuil et tous les enfants traversent les rues de Verchères pour se rendre à l'OTJ en face du fleuve. Un détachement d'une vingtaine de membres de la Patrouille Nationale ouvrait le défilé. Là, comme aux Jeux Olympiques un jeune moniteur des terrains de jeux, François Mizoguchi, allume la flamme symbolique en présence d'une foule nombreuse.

M. Gilles Laflamme, président des Loisirs de Verchères et vice-président de la Fédération diocésaine, se dit heureux d'avoir vu les Loisirs de Verchères organiser ces Olympiades.

Le maire de la paroisse, M. Jean-Marie Moreau, au nom des deux municipalités souhaite la bienvenue à tous les jeunes du diocèse. Parmi les personnalités présentes, nous avons relevé la présence de M. Maurice Carmel, président de la Fédération diocésaine des Loisirs, accompagné de M. l'abbé Milot, aumônier, Mme G.-E. Bureau, directrice, M. le curé Antonio Rousseau, M. Paul-Emile Boisvert, président de la Chambre de Commerce, M. Jean-Guy Malo, secrétaire de la municipalité du village.

Une remise d'écusson aux trois premiers de chaque épreuve termine la soirée.

L'Ambulance Saint-Jean avait installé un poste de secours sous la responsabilité de l'Officier de corps F. Dubé, assisté de Mlle Lavallée, lieutenant-infirmière et M. Lorrain, chauffeur. Plus d'une quinzaine de garçons et de filles se sont fait soigner mais les cas étaient bénins.

DES OMBRES AU TABLEAU...

Des épreuves de 220 verges se sont courues au cours de ces Olympiades. Si les garçons ne paraissent pas souffrir de la distance, certaines filles se trouvaient dans un piteux état sur la ligne d'arrivée présentant des signes de défaillance voire d'épuisement; pourtant la chaleur n'était pas excessive et les concurrentes n'ont couru qu'une seule épreuve.

D'après les spécialistes, cette course de 220 verges devrait être réservée à des filles de 16 ans et plus.

COMME ILS SONT GRANDS CES PETITS...

Les responsables font confiance aux moniteurs pour le choix des participants et n'exigent aucune confirmation de leur âge. Il semble bien que pour satisfaire un orgueil de clocher peu compatible avec l'honnêteté et le franc jeu, certains athlètes aient été inscrits

dans une catégorie ne correspondant pas à leur âge... bel exemple d'esprit sportif aux yeux des jeunes...

LES OFFICIELS

Responsable: Gaétan Ste-Marie; au micro: Gilles Laferrière, moniteur diocésain; arbitre en chef: Christian Jardel; enregistrement des résultats: Nicole Chamberland; chronomètres: Guy Belmarre, Gullain Gauthier; juges des épreuves de sauts: B. Lemieux, J.-P. Roy, C. Desmarais; estafette: J.-A. Larose; auxiliaires: Claudette Desmarais, Jocelyne Desmarais.

M. Maurice Guimont, technicien en électricité avait prêté et installé un système de télécommunications qui a rendu de grands services aux organisateurs.

RESULTATS SPORTIFS FILLES

8-9 ans—55 verges:

- 1) Ghislaine Bourdeau (Longueuil); 2) Diane Petit (Varennes) et Lucie Leclerc (Saint-Jean); 3) Louise Cloutier (Chambly).

10-11 ans—55 verges:

- 1) Micheline Champloux (Saint-Jean); 2) Daniel Demers (Saint-Jean); 3) Diane Michaud (Longueuil) et Silvia Mastrojuseppe (Longueuil).

Saut en hauteur:

- 1) C. Lalonde (Boucherville); 2) J. Lacoste (Longueuil); 3) L. Mondou (Boucherville) et Suzanne Lamarche (Laprairie).

Saut en longueur:

- 1) Johanne Lacoste (Longueuil); 2) Diane Charbonneau (Jacques-Cartier); 3) Silvia Mastrojuseppe (Longueuil).

Filles 12-13 ans—110 verges:

- 1) Claudette Gauthier (Jacques-Cartier); 2) Johanne Duprez (Longueuil); 3) Micheline Roy (Longueuil).

220 verges:

- 1) Micheline Roy (Longueuil); 2) Louise Goyette (Saint-Jean); 3) Shirley Jenniger.

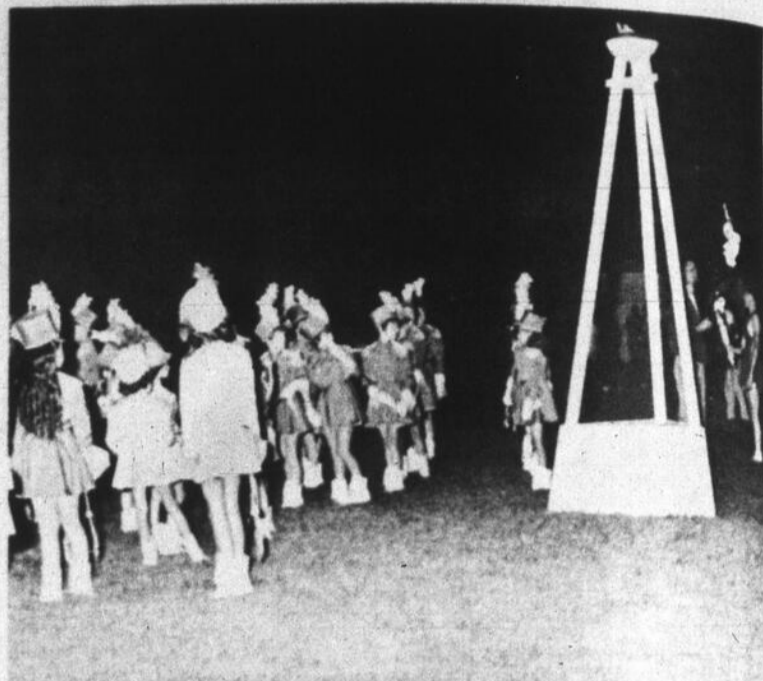
Saut en longueur:

- 1) Shirley Jenniger; 2) Colette Saint-Jacques et Hélène Lemieux (Verchères); 3) Claudette Gauthier (Jacques-Cartier).

Filles 14-15 ans—110 verges:

- 1) Lucie Jansin (Chambly); Diane Robert (Chambly) et Francine Beaubien de Longueuil; 3) Gisèle Gauthier (Jacques-Cartier) et Suzanne Desjardins (Saint-Jean).

220 verges:



● L'ON ALLUME le flambeau olympique.

(Photo F. Prét, Varennes).

FELICITATIONS...

Les représentants de Boucherville ont bien mérité le trophée destiné à récompenser la délégation ayant fait preuve d'enthousiasme durant toute la journée. Bien emmenés par leurs moniteurs Pierre Derôme et Pauline Saint-Pierre, ils ont en effet manifesté un entrain du meilleur aloi.

La participation des majorettes de Saint-Maxime de Sorel à cette manifestation a pu être assurée grâce à la généreuse collaboration de la Chambre de Commerce de Verchères, présidée par M. P.-E. Boisvert. Les majorettes ont d'ailleurs donné un aperçu de leur talent en exécutant quelques mouvements d'ensemble très appréciés du public.

Toutes les courses et concours se sont déroulés rapidement, ceci grâce à la bonne organisation des responsables.

Après le déroulement des épreuves, un pique-nique a réuni tous les participants à l'intérieur et autour des installations du gymnase Ludger-Duvernay toujours accessible à tous grâce à une Commission scolaire compréhensive.

Dans le courant de la soirée une parade réunissant les personnalités,



● Après les épreuves sportives et la parade, les participants se rassemblent derrière les Majorettes. (Photo F. Prét, Varennes)

- 1) Cl. Vigneault; 2) F. Beaubien (Longueuil); 3) Gisèle Grothé (J.-Cartier).

Saut en hauteur:

- 1) Diane Belmarre de Longueuil; 2) Claudette Phaneuf de Longueuil; 3) Mariette Babin de Jacques-Cartier.

Longueur, filles:

- 1) Claudette Phaneuf (Longueuil); 2) Lucie Jansin (Chambly); 3) Diane Robert (Chambly).

GARÇONS

8-9 ans—55 verges:

- 1) Gilles Neveux de Varennes; 2) Alain Major de Longueuil; 3) Serge Jolicoeur de Boucherville et Luc Tétréault de Saint-Jean.

10-11 ans—55 verges:

- 1) Jacques Duhamel de Longueuil; 2) Claude Giroux de Saint-Jean; 3) Pierre Gauthier de Longueuil.

Saut en longueur:

- Jacques Mercier de Longueuil; 2) Claude Bergeron de Jacques-Cartier.

Ecole L. Duvernay de Verchères

Voici les résultats obtenus par les garçons de 7e année de l'école Ludger Duvernay de Verchères:

Jean Bariteau	87.5
Daniel Bissonnette	86.1
Mauricé Bussièrès	85.1
René Collette	82.2
Jacques-André Larose	82
André Guyon	81.5
Henri Choquet	79.6
Fernand Ménard	79
Yvon Vincent	78.9
Marcel Beauchemin	78.2
Richard Boisseau	78
Pierre Trudeau	78
Georges Dansereau	77.5
Jean Guinard	76.5
Jean-Guy Bourgeois	76.2
Michel Langlois	74.9
André Beauchemin	73.8
Michel Dansereau	72.8
Rolland Bussièrès	71.5
Roger Arsenaud	70.5
André Pigeon	70.2
Denis Lefebvre	68.6
Jean-Claude Pigeon	68.3
Rosairé Ménard	68.1
Normand Dansereau	68
Luc Chagnon	66
Denis Charron	65.2
Albert Bissonnette	62.6
Albert Desmarais	61.7

Sincères félicitations au titulaire, M. Clément St-Arnaud, et à ses élèves. Nous comptons donc, 6 grande distinction, 15 distinction, 7 succès. La moyenne est de 73%.

- Cartier; 3) Réal Nadeau de Chambly.

12-13 ans—110 verges:

- 1) François Mizoguchi de Verchères; 2) Claude Vigneault de Saint-Jean; 3) A. Charbonneau de Longueuil.

Longueur:

- 1) Yvon Moreau de Verchères; 2) André Slavinsky de Longueuil; 3) Marcel Quintal de Longueuil, 220 verges, garçons 12-13 ans:

- 1) M. Bernard de Longueuil; 2) A. Charbonneau de Longueuil et A. Vigneault de Longueuil et 3) Denis Raymond de Saint-Jean.

14-15 ans—110 verges:

- 1) Héliou, Laprairie; 2) J. Labonté de Longueuil; 3) Montpetit de Laprairie.

220 verges:

- J.-Maurice Ouellette de Jacques-Cartier; 2) J.-Paul Perron de Longueuil; 3) Diotte de Laprairie.

Saut en longueur:

- J.-M. Ouellette de Jacques-Cartier; 2) Héliou de Laprairie; 3) Jean-Paul Perron de Longueuil.

Relais 4 x 110 verges:

- 1) Laprairie; 2) Jacques-Cartier; 3) Longueuil.

Village de Contrecoeur

Municipalisation des trottoirs

(dnc) — A cause d'une certaine négligence de quelques propriétaires, la municipalité de Contrecoeur serait discréditée à cause du piteux état de certains trottoirs.

Aussi le Conseil municipal, dès sa prochaine assemblée, approuverait la municipalisation des trottoirs, du moins c'est ce que nous a confié M. le maire.

M. Lamoureux a tenu à préciser qu'il était probable que l'on permettrait aux propriétaires des nouveaux quartiers de faire leurs propres trottoirs en autant qu'ils promettent de se soumettre aux données et exigences de la municipalité.

Pour les quartiers où les habitations datent déjà de quelques années, le Conseil se tracera un programme pour effectuer les réparations nécessaires et pour l'érection de nouveaux trottoirs rue par rue.

Toute la population sera certainement contente d'apprendre cette nouvelle et sera d'autant plus heureuse alors que le tout aura été approuvé.

- Banquets
- Réceptions
- Mariages
- Cocktail-Lounge

HOTEL ST-CERNY

105, RUE PRINCIPALE VERCHÈRES

Tél. Lucerne 3-3033

A Contrecoeur

DE BON COEUR

par Fernand LÉVEILLÉ

Grande Tombola

Les Chevaliers de Colomb de Contrecoeur, Conseil 2848, présenteront à la population de leur localité une grande tombola comme il s'en est pas vu depuis plusieurs années dans cette municipalité.

Cette tombola sera tenue sur le terrain de la Fabrique situé en face de la Salle Dollard. Commencant le 17 août prochain, les kiosques, soit une bonne douzaine, seront ouverts jusqu'au 2 septembre inclusivement. En fait, on pourra s'y rendre les vendredis, samedis et dimanches de ces trois fins de semaine.

Le surplus des recettes sera versé au profit des Oeuvres des Chevaliers de Colomb et ces derniers veulent donc en profiter pour lancer ici la plus cordiale invitation à tous les paroissiens de leur localité et des paroisses avoisinantes.

Bienvenue à tous!

J'ai ouï dire que...

Il serait question que les Chevaliers de Colomb se bâtissent un local sur un terrain situé près du Fleuve Saint-Laurent. Si cette nouvelle s'avérait des plus vraies, lors de leur déménagement ou plutôt évacuation de la Salle Dollard actuelle, ne serait-il pas merveilleux de pouvoir constater que la Fabrique placerait cette salle à la disposition des Loisirs. D'ailleurs n'est-ce pas les jeunes qui ont construit cette Salle Dollard, il y a déjà 25 ans?

Comme par l'année passée, il

serait question que les Loisirs organisent pour le 3 septembre prochain leur grandiose pique-nique aux Grèves.

Tous se rappellent le grand plaisir qu'ils ont eu à participer aux nombreuses manifestations organisées pour célébrer cette Fête du Travail: repas champêtre, olympiades, messe en plein air, feu d'artifice, etc...

Devant l'immobilisation presque complète des Loisirs de Contrecoeur et de leurs jeux organisés, les jeunes doivent chercher ailleurs à s'amuser.

Aussi, il est un fait que plusieurs jeunes gens s'intéressaient grandement aux courses sous harnais, en tant que parieurs bien entendu.

Parmi ces grands amateurs, la semaine dernière, l'un d'eux, pour se "remplumer" un peu du côté de l'argent perdu lors de gageures faites, aurait trouvé un nouveau moyen: revendre son automobile par morceaux.

Vous avez rendez-vous...

13 août: Réunion de la Commission scolaire.

17 août: Au théâtre Rex, à 8 h. 30 p.m., grand programme d'amateurs avec Léon Lachance, m.c. et Me Alban Flamand, comme président de Jury.

17-18-19 août: Tombola des Chevaliers de Colomb en face de la Salle Dollard.

Pour ses lecteurs inquiets, LE RICHELIEU enquête

L'eau du village de Contrecoeur bonne ou dangereuse?

par Fernand Léveillé

Depuis assez longtemps, la population du village de Contrecoeur s'interroge sur la qualité de l'eau qui est fournie. "Le Richelieu", anxieux de répondre aux désirs de ses lecteurs a enquêté sur le sujet par l'intermédiaire de son correspondant local et vous transmet ici (sans commentaire personnel) les constatations soumises à son attention.

ANALYSES DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Pour la protection des citoyens desservis en eau potable par l'aqueduc, situé en face de l'église paroissiale, et pour répondre à une demande du Ministère de la Santé, la qualité de l'eau est révisée quatre fois par jour.

M. Romuald Cormier, le secrétaire de la municipalité du village, fait parvenir quotidiennement à ce département gouvernemental quatre éprouvettes contenant des expertises de cette eau. Ce relevé d'échantillons est fait minutieusement à quatre moments de la journée expédié rapidement pour fins d'analyse.

Advenant une journée où l'eau pourrait être dangereuse, le laboratoire de Chimie et de Contrôle Sanitaire avise immédiatement la municipalité par le retour du courrier de voir à rectifier leur procédé et à vérifier le tout. D'ailleurs, vu la contamination de l'eau qui alimente l'aqueduc, pour aucune considération, le ministère ne permettrait qu'on arrête pour un bref délai, de la chlorer, conscients des graves maladies que pourraient engendrer l'absorption de ce liquide insalubre.

Mais qu'avancent les résultats de ces expertises? Donnent-ils raison à sonner l'alerte et alarmer la population?

Rien ne laisse supposer que l'on doive faire face à une telle situation.

En fait, pour l'année courante, les rapports sont bons mais pour donner une vue générale de l'état de choses, nous avons révisé les rapports quotidiens de toute l'année 1961 et nous avons pu en relever les constatations suivantes:

1) sur toutes les journées que l'eau fut analysée, deux jours seulement le liquide fut jugé comme dangereux par les techniciens du laboratoire gouvernemental. M. Cormier souligne ici que ces journées coïncident souvent avec des moments où on a dû effectuer diverses réparations.

2) Le Ministère de la Santé, dans son rapport annuel, qualifie d'une

façon générale la qualité de l'eau du village de Contrecoeur comme "bonne-satisfactory".

Ce dernier verdict semble supposer que l'on pourrait améliorer sa qualité pour être par la suite jugée comme très bonne et excellente. Une filtration améliorerait de beau-

MISE AU POINT DU MAIRE

M. Rémi Lamoureux, maire du Village de Contrecoeur, nous communiquera une mise au point au sujet de la qualité de l'eau fournie à ses concitoyens.

Ce message que nous a promis M. le Maire pour notre prochaine édition, conclura l'enquête que LE RICHELIEU s'est fait un plaisir de mener pour rassurer quelques lecteurs inquiets.

Le coup d'état de chose mais une population de 2 à 3000 habitants peut-elle se permettre une dépense de \$250,000 à \$300,000 pour l'installation d'un tel système? Là-dessus, du moins pour le moment, les citoyens n'ont rien à espérer en ce qui apporterait une amélioration. D'autre part, ils n'ont pas à s'alarmer car si l'eau n'est pas toujours très bonne au goût, le tout est dû à la chloration du liquide qui ne présente actuellement aucun danger éminent lors de son absorption.

LA MEILLEURE EAU DES PAROISSES DU COMTE DE VERCHÈRES

Interrogé sur le sujet, M. W. Archambault, inspecteur de l'Unité Sanitaire pour le comté de Verchères avoue que Contrecoeur (le village) possède la meilleure eau des paroisses de la région sur laquelle il a à travailler.

En outre, il spécifie que les rapports d'analyses sont des plus satisfaisants et que par le fait même, l'état actuel de l'eau ne présente aucune raison de croire qu'elle soit dangereuse.

Selon les déclarations du fonctionnaire en question, L'Unité Sanitaire n'aurait que très rarement des réprimandes à adresser à la municipalité en ce qui touche ce sujet. En fait, les rapports d'expertise sont heureusement négatifs à savoir si l'eau chlorigée contenait encore après traitement des bactéries coliformes, lesquelles donnent naissance à des maux désastreux.

"L'EAU EST TOUT DE MEME DOMMAGEABLE"

Lors d'une entrevue téléphonique, le Dr Gilles Brunet, médecin établi à Contrecoeur, nous a déclaré que "l'eau est tout de même dommageable" bien que les rapports du Ministère de la Santé semblent avancer le contraire.

Le médecin est certes bien placée pour analyser cet état de choses. Cependant, nous ne pouvions accepter cette simple affirmation sans demander à ce disciple d'Esculape quelques explications.

Ainsi, avons-nous appris que cette déclaration est basée sur des constatations personnelles et vraies. Devant le fait que l'eau du fleuve St-Laurent qui nous alimente, est extrêmement contaminée, elle exigerait d'être filtrée.

Quoique Contrecoeur ait une parfaite chloration, ce procédé n'est plus satisfaisant. Pour éviter certaines poussées d'épidémie de jaunisse, diarrhée ou fièvres typhoïdes, il faudrait sans aucun doute que le liquide soit bien filtré, d'ajouter le médecin. Un autre fait qui prouve que la chloration de l'eau ne suffit plus est celui-ci: qui n'a pu constater que les visiteurs sont souvent incommodés de petits maux plus ou moins grands et de plus ou moins courtes durées selon qu'ils s'habituent à boire l'eau de la municipalité.

Dr Brunet, même s'il est convaincu que la municipalité ne peut entrevoir l'énorme dépense pour installer un filtre n'en démonte pas pour affirmer que l'eau actuellement fournie dans les établissements et les habitations du village demeure dommageable.

Le médecin nous fait bien remarquer qu'il ne cherche pas à jeter la panique chez les paroissiens de Contrecoeur mais ne veut pas non plus les tromper en leur contant fleurette et en leur disant qu'elle ne représente aucun danger.

En un mot, l'eau n'est pas dangereuse par le fait qu'elle donne de graves maladies à ceux qui la boivent mais par contre elle est dommageable par le fait qu'elle peut donner certaines maladies et ceci en certaines circonstances indéfinissables à l'avance.

Attention, il n'est pas la cause à crier au meurtre puisque c'est là la situation de la plupart des autres municipalités de la Province.

A votre service pour IMPRESSIONS

de toutes papeteries professionnelles

Les Editions du Richelieu Limitée

170 St-Jacques Tél. Fl. 7-7529



M. et Mme Stanislas DUPONT, personnalités bien en vue à Contrecoeur, photographiés lors de leur sortie de l'église paroissiale Ste-Trinité alors qu'ils venaient d'assister à une messe solennelle célébrée à l'occasion de leur Cinquantième Anniversaire de mariage fêté récemment. Toutes nos félicitations aux Jubilaires.

RESIDENCE FUNERAIRE

DEMERS & DUPONT

AMBULANCE

Embaumeur diplômé de l'Université de Montréal
Salon air climatisé

173, rue Ste-Trinité
CONTRECOEUR

Tél. Salon 786-2250
Tél. Bureau 786-2150

Les Variétés Artistiques Enr.

présentent

Amatorama '62

Vendredi, le 17 août 1962

AU THEATRE REX

CONTRECOEUR



Me Alban Flamand
Président du Jury



Léon Lachance,
maître de cérémonie

- Une vingtaine d'artistes en scène
- 18 localités représentées (Sorel à Beloeil)
- 3 magnifiques prix aux gagnants
- Direction musicale: Guy Péloquin

MEMBRES DU JURY:

- Pierrette Roy, vedette de la TV
- M. l'abbé Léopold Bellerose

Radiodiffusé en direct sur les ondes de CJSO Sorel

De 9 heures à 11 heures P.M.

8 h. 30

P.M.

Informations et réservations:

Théâtre Rex — Bijouterie J.-M. Hamel — Restaurant Chez Philippe

Le Pape exhorte les religieuses à la prière et à l'apostolat

ROME (CCG) — "Répondez toujours mieux à votre haute vocation par la prière, l'exemple et l'apostolat, surtout en préparation du Concile". Telle est l'exhortation que le Pape adresse aux religieuses dans une lettre publiée samedi dernier qui contient aussi toute une série de recommandations touchant la pratique de la vie religieuse.

"La vie de prière, dit notamment le Saint-Père, n'est pas une répétition mécanique de formules, mais le moyen irremplaçable qui permet d'entrer en intimité avec le Seigneur. La prière doit s'alimenter aux sources de la Sainte Ecriture, surtout du Nouveau Testament, de la liturgie et de l'enseignement de l'Eglise dans toute sa plénitude. C'est seulement ainsi que les religieuses seront toujours prêtes à tout: à la

gloire et à l'ignominie, à la santé et à la maladie, à poursuivre leur tâche et à mourir". Il est à rappeler à tous que la pauvreté n'est pas mesquinerie, ni avarice. Elle fait penser plus sérieusement à la sentence divine: "A quoi sert-il à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme?"

"Les tentations ne manquent pas sur ce point, poursuit la lettre, telles que celles de la recherche des petites commodités, la satisfaction dans la nourriture ou dans l'usage des biens. La pauvreté a ses épineux qu'il faut aimer pour qu'elle deviennent des roses du ciel. Parfois le besoin de travaux de modernisation légitimes pourrait déborder dans l'ostentation de constructions et d'aménagements qui, dans certains cas, ont suscité des commentaires peu favorables, bien que ces nouveautés ne fussent pas apportées aux modestes logements des religieuses. Vous nous comprendrez que nous ne voulons pas dire que ce qui est indispensable à la santé physique et à la récréation sage et opportune est en contraste avec la pauvreté.

Mais nous espérons que l'oeil du Divin Maître ne sera jamais attristé par une recherche qui pourrait influer aussi de façon négative sur la vie intérieure des personnes consacrées à Dieu lorsqu'elles vivent dans des milieux dépourvus de l'atmosphère d'austérité. Que la pauvreté soit en honneur parmi vous".

Traitant de la chasteté, le Pape dit aux religieuses: "Montrez par l'exemple que votre coeur ne s'est pas enfermé dans un égoïsme stérile mais qu'il a choisi la condition indispensable pour s'ouvrir aux nécessités du prochain. Cultivez pour cela les règles des bonnes manières, cultivez-les et appliquez-les, sans prêter l'oreille à ceux qui voudraient introduire dans votre vie un comportement moins conforme à la réserve. Dans les oeuvres de l'apostolat repoussez la théorie de ceux qui voudraient que l'on en parle plus, ou que l'on parle peu de modestie et de pudeur, pour introduire dans les méthodes d'éducation des critères et des orientations en opposition avec l'enseignement des Livres Saints et de la tradition catholique. Si le matérialisme menace d'une part et si d'autre part l'hédonisme et la corruption tentent de faire sauter toutes les digues, notre esprit se rassure en contemplant les cohortes évangéliques qui ont offert leur charité au Seigneur et qui par la prière et le sacrifice obtiennent les prodiges de la divine miséricorde sur les errants et le pardon pour les pêcheurs des hommes et des peuples".

Rappelant le devoir de l'obéissance, le Pape souligne que si l'enseignement de l'Eglise est clair pour ce qui est des droits inaliénables de la personne humaine, il n'est pas moins vrai que "lorsqu'on passe du respect de la personne humaine, à l'exaltation de la personnalité et à

Au Chili, l'Eglise amorce la réforme agraire

TALCA (CCG) — "On m'a dit que ce serait un échec. On m'a dit que j'étais un visionnaire. J'ai passé outre parce que j'ai confiance d'abord en Dieu, et ensuite dans les paysans".

Ainsi s'exprime l'évêque de Talca

S. E. Mgr Larrain, l'un des pionniers de l'action sociale des catholiques en Amérique latine, parlant de la réforme agraire qu'il vient de commencer sur les terres appartenant à son diocèse.

L'an dernier, les évêques du Chi-

li avaient décidé de transmettre la propriété des terres appartenant aux diocèses aux paysans qui les cultivent et qui vivent, comme tous les paysans du Chili, sous un régime quasi féodal. Bon nombre d'Ordres religieux suivent le mouvement. Des études sérieuses ont été faites dans chaque diocèse.

L'évêque de Talca est passé à la réalisation. Une première exploitation a été remise aux paysans, qui travailleront en coopérative pour commencer. Ce n'est pas une aumône qui leur est faite: ils achèteront la propriété, mais à un prix très bas, qu'ils verseront selon des modalités qu'ils fixeront eux-mêmes.

C'est cependant un lourd sacrifice pour le diocèse, qui supporte des charges importantes, notamment des écoles.

"A ceux qui doutent aujourd'hui, dit encore Mgr Larrain, à ceux qui critiquent et à ceux qui sont effrayés, je dis que cette oeuvre sera un succès, précisément parce qu'elle est difficile".

Des jeunes visiteront des centres de villégiature pour parler du Concile

Montréal (CCG) — Parmi les multiples initiatives visant à préparer les fidèles au prochain Concile oecuménique, il en est peu qui dépassent en originalité celle que réaliseront dans les Laurentides une cinquantaine de jeunes gens et jeunes filles, au cours du mois de juillet.

Rassemblés des diverses villes du Canada français, par un Dominicain de Montréal, le Père Réginald-Marie Dumas, ces étudiants visiteront quelques centres de villégiature pour expliquer aux citoyens en vacances l'importance de ce qu'ils définissent "une extraordinaire session du Parlement de l'Eglise".

Le but général de ce séjour est d'animer spirituellement le temps

de loisirs souvent stériles que constituent les vacances d'été, par le témoignage d'une présence chrétienne vivante. Le Père Thivollier réalise depuis dix ans en France des expériences de ce type.

En coordination avec la commission de pastorale du diocèse de St-Jérôme, les jeunes que dirige le Père Dumas centreront leurs activités sur le Concile dans le but d'éveiller les fidèles à un sens authentique de l'Eglise.

Au cours d'un séjour d'une semaine qu'ils feront à chacun des endroits, ils organiseront pour chaque groupe d'âge des activités semi-récréatives et semi-religieuses, conduisant à la célébration de messes et réunions de prières spécialement conçues dans l'optique du Concile.

l'affirmation du personnalisme, les dangers, dit-il deviennent graves".

Jean XXIII insiste ensuite pour que les religieuses ne restent indifférentes à aucun deuil, à aucune calamité, pas plus qu'à aucune découverte scientifique ni à aucune réunion sociale ou politique. "Que l'Eglise militante, dit-il, vous sente présentes partout où le bien des âmes, ainsi que le progrès humain véritable et la paix universelle exigent votre apport spirituel".

"D'autres exigences se manifestent enfin, ajoute le Saint-Père, dans les nouveaux pays qui sont entrés dans la communauté des nations libres. Sans diminuer votre affection pour votre patrie, considérez que le monde entier, plus que par le passé est devenu la patrie commune. De nombreuses religieuses ont déjà répondu à cet appel. Le champ est immense. Il est inutile de se plaindre de ce que les fils de ce monde arrivent avant les apôtres du Christ. Cela ne servirait à rien. Il faut agir, prévenir. Les religieuses des ordres contemplatifs ne sont pas exclues de cette tâche. Dans certaines régions d'Afrique et de l'Extrême-Orient les populations sont attirées le plus par la vie contemplative qui est particulière au développement de leur civilisation. Certaines classes sociales plus cultivées se plaignent presque de ce que la vie dynamique des missionnaires puisse avoir une moindre influence sur la façon de concevoir la religion et d'adhérer au christianisme".

En terminant, le Pape engage les supérieures générales à participer aux rencontres nationales et internationales pour mieux s'adapter aux temps présents et mettre en commun leurs expériences.

9ième APRES LA PENTECOTE



ARGENT

Jésus chassé du Temple les profiteurs qui réalisent des bénéfices scandaleux et profanent ce lieu de recueillement.

"Celui qui aime l'argent n'échappera guère au péché, celui qui poursuit le gain en sera la dupe". (Eccl 31, 5)

"Heureux le riche qui est trouvé sans tache et qui n'est pas allé après l'or!" (Eccl 31, 8)

Société Catholique de la Bible

Pour être bien renseigné, lisez Le Richelieu, le journal qui publie, chaque semaine, en primeur, les nouvelles locales.

DORURE & ARGENTURE VERNISSAGE A L'OR ET CHROMAGE

Confiez-nous la réparation et la toilette de vos articles du Culte. Nous vous les rendrons flamboyants neufs et à des prix compatibles avec la qualité de notre travail.

- Dorure et argenture:
 - CALICES
 - CIBOIRS
 - CUSTODES
 - OSTENSOIRS
 - PATENES DE COMMUNION, etc.
- Vernissage et chromage:
 - CANDELABRES
 - CHANDELIERS
 - BENITIERS
 - ENCENSOIRS
 - LAMPES DU SANCTUAIRE, etc.

Nous vous garantissons un travail de premier choix et exécuté par des artisans compétents. Confiez ce travail à des maisons responsables et bien connues.

- Cordiale invitation à notre magasin de Montréal
- Stationnement facile et gratuit pour nos clients.

F. BAILLARGEON-LIMITÉE
SAINT-CONSTANT Victor 2 MONTRÉAL
Comté de Laprairie, Qué. 9467 51 Notre-Dame Ouest

Confiez-nous aujourd'hui... vos problèmes de demain



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

Great-West Life
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GREAT-WEST

A nos clients, à tous, Heures de Vacances!

Arthur Beaudry

Réparations
d'accessoires électriques

186, rue NOTRE-DAME
FI. 8-4789 Saint-Jean

S.U.P. Dites-moi...

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à:
 "S.V.P. DITES-MOI"
 journal "Le Richelieu", C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

● Ma télévision est encore brisée

Q — Je viens de m'acheter une télévision portative, il y a quelques mois, mais à peine la garantie était-elle expirée que l'appareil a nécessité des réparations répétées et répétées. Vous ne trouvez pas qu'il y a une espèce de malhonnêteté chez les manufacturiers qui fabriquent des objets aussi fragiles?

R — Votre plainte, cher ami, est celle de millions de gens en Amérique. Des millions, vous dis-je.

Tantôt c'est un jouet pour enfants, jouet qui se défait avant même le soir de la journée où il a été reçu en cadeau. Tantôt c'est une plume-à-bille qui, à peine sortie du magasin, refuse obstinément d'écrire ou (au contraire) vous beur-re généreusement les doigts. Ou bien ce sont des souliers de femmes: ils paraissent bien, votre épouse en est ravie, elle marche avec une extatique exaltation, et Crack! un talon s'arrache. Ou encore c'est une chemise que vous venez à peine d'acheter et quand elle revient de chez le nettoyeur pour la deuxième fois, vous croiriez que par erreur elle a été expédiée aux concasseurs de la St-Johns-Ready-Mix!

Surtout, ce sont les automobiles américaines. L'abbé Untel, que je pourrais vous nommer, fait changer la transmission entière après quelque 7,000 milles; le curé X, de Jacques-Cartier, doit faire poser un nouveau moteur complet dès la première année d'usage; le chapelain du C.A.R.C. trouve deux défauts criants dans une voiture qui sort de l'usine; et le chanoine Y, possède une auto pratiquement neuve dont le moteur chauffe à rendre l'enfer jaloux! J'ai dit "les automobiles américaines", car moi j'ai une petite voiture allemande qui achève ses 16,000 milles avec seulement de l'essence et de l'huile, et je sais des gens qui ont fait 50,000 milles avec des voitures européennes sans un seul petit sou de réparations.

C'est à faire perdre confiance dans l'habileté prétentieuse ET/OU dans l'honnêteté professionnelle de l'Amérique du Nord, quand vous y voyez la fragilité effrayante de ce que vous venez d'y acheter.

Il y aurait, à cet état de choses,

La Bible vous parle...

Travaillez avec crainte et tremblement à accomplir votre salut; aussi bien, Dieu est là qui opère en vous à la fois le vouloir et l'opération même, au profit de ses bienveillants desseins. (Phil 2, 12-13.) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

d'après des gens assez sérieux, une explication qui ne serait pas totalement négligeable. Vance Packard (The Waste Makers) nous laisse soupçonner qu'une telle obsolescence et une telle fragilité seraient intentionnelles. Pour que l'Industrie, en effet, emploie à plein temps toute la force ouvrière, il faut qu'elle produise beaucoup. Et donc qu'elle vende beaucoup. Or comment voulez-vous vendre beaucoup de lessiveuses, de radios, de télévisions, de grille-pain, de fers électriques, etc. à des gens qui en ont déjà? Le seul moyen ne serait-il pas de faire en sorte que les objets qu'ils ont déjà se brisent presque aussitôt que la garantie est expirée? De la sorte si vous leur vendez un "Super - Combina-tion - Eplucheur - de - Bif - d'In-de - et - Ouvre - Boîte - de - Pop-Corn" qui se brise dès la troisième semaine, vous en vendrez un second le mois suivant, et AINSI DE SUITE si le second est aussi fragile que le premier. Vous comprenez un peu???

Peut-être devrions-nous avoir plus d'admiration pour les recherches scientifiques que l'Industrie semble s'imposer pour savoir comment fabriquer des objets fragiles, qui se brisent dès qu'on les a payés! Car après tout, ce doit être assez difficile, avec les machines et les matériaux modernes, de fabriquer quelque chose qui NE SOIT PAS résistant...!

Je connais quelqu'un qui s'attend d'un jour à l'autre à ce que les objets neufs portent l'étiquette suivante: "Pour vous éviter des efforts, cet objet a été pré-brisé. Dès que vous serez à la maison, sortez-le de son emballage et jetez-le à la poubelle". En attendant cette étiquette bénie, ce bonhomme-là dit parfois aux commis: "Non, non, ne l'emportez pas; je vais le briser ici, ça m'évitera de l'emporter chez moi pour rien".

En tant que prêtre, j'estime cependant qu'il y a un immense avantage, pour les chrétiens, à cette fragilité-obsolescence des appareils américains: ça vous détache des choses de la terre, ça vous rappelle que "les choses de ce Monde passent", et ça vous jette dans le Dieu à qui seul on peut se fier absolument. Amen.

Ça vous regarde!

PAR

Henri Béchard, S.J.
 vice-postulanteur national
 de la cause de la vénérable

KATHERI TEKAKWITHA

Aux presses polyglottes du Vatican vient de paraître un livre de 400 pages, publié par les soins de la Congrégation des Rites. En voici le titre: Index ac status causarum Beatificationis Servorum Dei et Canonizationis Beatorum: Catalogue et état des causes de béatification des serviteurs de Dieu et de canonisation des bienheureux. On y découvre, par exemple que la Sainte Congrégation des Rites, fondée en 1588, s'est occupée depuis 372 années, de 155 causes de canonisation et, qu'à la suite de ses travaux, 213 bienheureux ont été déclarés saints—parmi eux, saint Jean de Brébeuf et ses sept compagnons. On sait que le tout dernier n'est autre que le maître, Martin de Porres. Autre détail intéressant, dans ce catalogue des saints de l'époque moderne, on compte 50 saintes et 161 saints.

En presque quatre siècles, ce n'est pas beaucoup, semble-t-il. D'autre part, ce chiffre indique les soins extraordinaires humains et divins employés pour arriver à une canonisation. N'oublions pas que la canonisation implique le grand jeu de l'infaillibilité pontificale et que nous devons croire qu'un saint officiellement déclaré tel règne au ciel avec le Christ et sa Mère.

Aucun procès juridique humain n'est mené avec plus de précision et de justice que celui qui conduit un seul bienheureux à la gloire du Bernin. Juristes, médecins, historiens, théologiens et une foule de secrétaires y jouent leur rôle. Parfois leur travail peut durer des siècles: saint Louis de Gonzague mourut en 1591 et ne fut canonisé qu'en 1726. Cete cause, pourtant, fut ouverte peu après sa mort. Comparativement la cause de

KATERI TEKAKWITHA

SEIGNEUR Jésus, glorifiez
votre servante Kateri
Tekakwitha.

Nous vous en supplions par
votre sainte croix.



Vie de Kateri Tekakwitha

CHAPITRE 7e. FIN. — CATHERINE FIT VŒU DE VIRGINITÉ PERPETUELLE

Le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, vers 8 h. du matin, tandis que le missionnaire célébrait le saint Sacrifice à l'autel, en présence des sauvages et que les néophytes s'approchaient de la table sainte, Catherine fit publiquement le vœu de virginité et conjura la Sainte Vierge de présenter elle-même à son Divin Fils le sacrifice qu'elle lui faisait d'elle-même, et la résolution qu'elle prenait de marcher sur les traces de la Reine des Vierges.

Elle pria longtemps, avec ferveur. À partir de ce jour, Catherine ne fut plus que de corps sur la terre:

la vénérable Kateri Tekakwitha progresse rapidement. Elle débuta en 1831 à Albany (N.Y.), tout près de l'endroit où mourut saint Isaac Jogues et où naquit Tekakwitha. En 1838, la Section historique de la Congrégation des Rites, déclara que les documents concernant Kateri étaient authentiques. L'année suivante, Pie XII approuva l'introduction de sa cause et, en 1943, il signa le décret sur l'héroïcité des vertus de la vénérable Kateri Tekakwitha. Renseignez-vous davantage à son sujet: écrivez au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

sa conversation était au ciel et sa vie se rapprocha de celle des anges. La terre ne lui parut plus qu'un lieu d'exil qu'elle avait hâte de quitter pour être réunie à Dieu, seul objet de son amour.

LITURGIE

- 9 Jeudi (VI) Vigile de saint Laurent — 3 cl.
- 10 Vendredi (R) Saint Laurent martyr — 2 cl.
- 11 Samedi (BL) Jour de la B.V.M. — 4 cl. Messe Salve; Cl. (2e or. ss. Tiburce et Susanne); pr. B. V. M.
- 12 Dimanche (V) IXe après la Pentecôte. — 2 cl. Cr.; pr. Trm. — II vp. du dimanche.
- 13 Lundi (V) Fête — 4 cl. (2e or. ss. Hippolyte et Cassien); pr. comm. — ou (R) ss. martyrs; (2e or. fête).
- 14 Mardi (VI) Vigile de l'Assomption. — 2 cl. (2e or. saint Eusèbe).
- 15 Mercredi (BL) Assomption de la B.V.M. — 1 cl. Or. un.; Cr. pr. B. V. M. (messe Signum).
- 16 Jeudi (BL) saint Joachim, confesseur. — 2 cl.

Lisez "LE RICHELIEU"
 Vous serez très heureux,
 Confiez-lui votre publicité,
 Ce sera votre prospérité.

LE PROJET DU DOMAINE IBERVILLE REALTIES LTEE

Prix à partir de seulement

\$500.00

comptant

VOUS AUSSI POUVEZ DEVENIR PROPRIETAIRE

LA MAISON QUE VOUS ACHETEZ A IBERVILLE

A TOUTES LES COMMODITES MODERNES !

EGOUTS - AQUEDUC - ECOLES SUR LES LIEUX
 POUVOIR ELECTRIQUE - EGLISE DANS LE VOISINAGE



Vous pouvez venir visiter une de nos maisons à 5, rue Laberge. Appelez-moi pour visite

Le montant initial est établi pour convenir à la famille intéressée à acheter une maison

Pour plus de renseignements... adressez-vous à

LIONEL MENARD

Club Bellerive
IBERVILLE

Tél. FI. 7-4058
tous les jours!

Benoît Brouillette

PHOTOGRAPHE

Mariages et service de
photos à domicile

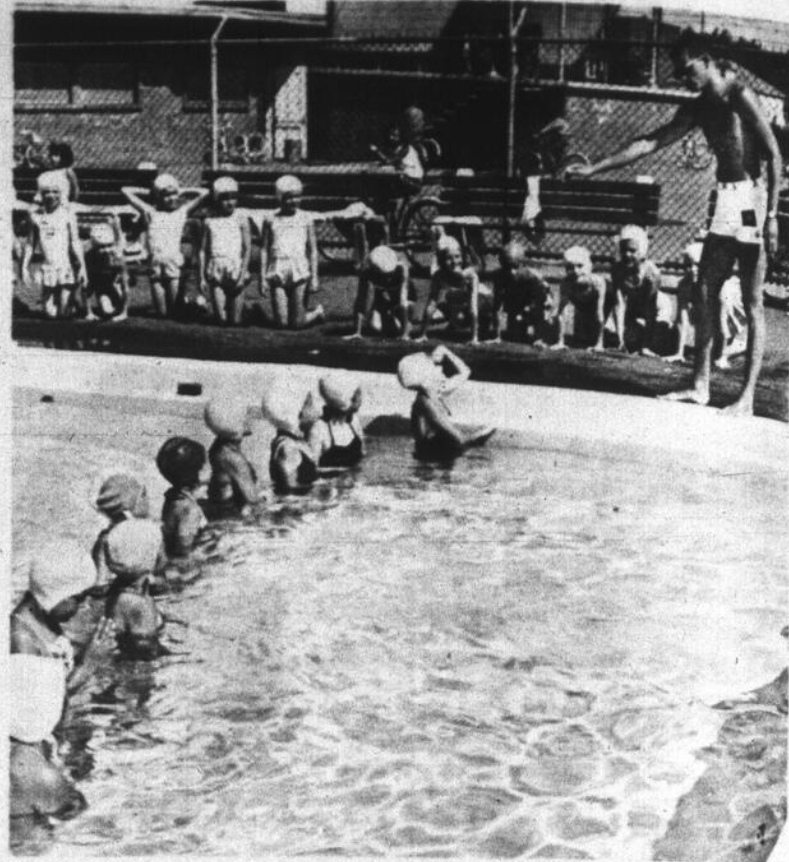
179, rue Trahan

Fl. 6-5676 Saint-Jean





● PARADE DE CHAPEAUX. — Jeudi le 2 août avait lieu sur le terrain de jeux de Saint-Eugène, une parade de chapeaux. Martine, l'otéjiste modèle pour l'été '62 visite ses amis du Canada. Les otéjistes pour fraterniser avec leurs amis du monde entier, se font des chapeaux comme eux. (Photo Ken Wallett)



● QUELQUE 120 ENFANTS des paroisses Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Gérard et du High School de Saint-Jean suivent présentement des cours de natation à la piscine municipale de Notre-Dame. Ces cours, organisés par la cité, se donnent de 8 heures du matin à midi, du lundi au vendredi. L'an dernier, les enfants avaient 8 heures de cours par semaine et cette année, ils en ont 15. Ces cours de la Croix-Rouge sont donnés pour les catégories débutant, junior, intermédiaire et senior. La piscine sera visitée par les vérificateurs de la Croix-Rouge au cours de la dernière semaine du mois d'août. L'instructeur est M. Roger Roy, détenteur d'une médaille de bronze et instructeur de la Royal Life Saving Society. (Photo Ken Wallett)

Avis aux étudiants en agriculture

La Corporation des Agronomes avise les personnes qui entreprendront en septembre prochain des études agronomiques en vue de pratiquer ultérieurement la profession d'agronome qu'elles doivent s'inscrire avant le 15 août au secrétariat de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, dont les bureaux sont situés au 8440, boul. S.-Laurent, suite 303, Montréal 11.

Tournoi des jeunes éleveurs et agriculteurs

Il a été tenu le 25 juillet à l'École de Laiterie pour le Jugement des bovins Ayrshire et à la ferme de M. Donat Giard, de Sainte-Rosalie, pour les Holstein.

Les cercles de jeunes éleveurs se sont classés dans l'ordre suivant:

Sainte-Victoire, Saint-Denis, Saint-Hyacinthe, Saint-Nazaire, Saint-Antoine. Pour les cercles de jeunes agriculteurs: Saint-Paul d'Abotsford, Sainte-Brigide, Henryville et L'Ange-Gardien. M. Guy Tellier, de Ste-Victoire, a été désigné comme délégué au tournoi provincial de Sherbrooke.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire



PRIX FAUCHÉS
A l'année longue nos prix sont les plus bas sur le marché des matériaux de construction.

SPECIAL DU MOIS

Contreplaqué non sablé
5/16" x 4' x 8" ... \$2.72 la feuille
1/2" x 4' x 8" ... \$4.42 la feuille
5/8" x 4' x 8" ... \$5.38 la feuille
3/4" x 4' x 8" ... \$6.56 la feuille

Contreplaqué beau un côté
1/4" x 4' x 8" ... \$3.49 la feuille
1/2" x 4' x 8" ... \$5.92 la feuille
3/4" x 4' x 8" ... \$8.19 la feuille

Contreplaqué acajou pré-fini
1/4" x 4' x 8" ... \$5.44 la feuille
Ces prix sont basés sur l'achat de quelques feuilles. Demandez nos prix pour quantités plus considérables.

Voulez-vous construire une maison, un chalet d'été, un garage ou tout simplement faire une modification mineure à votre maison? Chez nous, vous trouverez de tout à des prix défiant toute compétition

Satisfaction garantie ou argent remis

DESOURDY LUMBER ENRG.

SAINT-LUC

SAINT-JEAN

TEL.

Montréal UN. 1-9113 ou OL. 8-1761
Fl. 8-3811

Demandez à votre médecin d'appeler **Fl. 8-4321**

Pour une livraison rapide de vos PRESCRIPTIONS

PHARMACIE LAFONTAINE
410 LAURIER SAINT-JEAN



LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER



Circulation vérifiée et assermentée par ABC

92

JEUDI, LE 9 AOÛT 1962

Troisième section

Les Citoyens-Unis expliquent les raisons pour lesquelles ils s'acharnent contre le maire Rémillard

JACQUES-CARTIER (JPH). — Les coups pleuvent: une gauche, une droite... Les adversaires politiques se frappent en même temps, sans ménagement. Il en vient de tous les côtés à la fois. Un vrai déluge! Il faudrait dire un tourbillon étourdissant! Aucun moment de répit n'est accordé, même pendant la période des vacances. Les conférences de presse, les entrevues se succèdent à un rythme effarant. Un flot de paroles incohérent, vertigineux, est lancé contre l'adversaire, avec l'intention de révéler au public "sa" vérité.

Il y a quelque temps les partisans du maire Rémillard ont pris le haut du pavé, avec la campagne du "pardon absolu". Les Citoyens-Unis sont revenus à la charge en réclamant de nouveau une enquête royale sur l'administration municipale. Puis M. Léo Garneau, l'assistant secrétaire-trésorier, s'en prend à son tour contre la Commission scolaire qui l'a congédié après l'arrivée au pouvoir des Citoyens-Unis.

Nous publions ci-bas le point de vue des Citoyens-Unis en regard de la campagne qu'ils ont entreprise contre le maire Rémillard:

"Depuis quelques semaines, le maire Rémillard nourrit une bruyante publicité, dans le but de conserver ses fonctions de premier magistrat. D'après ses dires, les points d'appui qui font l'objet de sa tentative de sauvetage sont:

1. L'administration de Jacques-Cartier est presque parfaite;
2. Jacques-Cartier n'est pas Chicago après tout et
3. Ses amis demanderont à Ottawa, pour lui, un "pardon absolu".

LES DEUX PREMIERS POINTS

"Sur les deux premiers points, notre association a donné, maintes fois, des explications. . . De

plus, nous avons invité J.-Léo Aldéo Rémillard à se présenter devant le peuple pour répondre à certaines questions concernant son administration "presque parfaite" et l'existence de la pègre à Jacques-Cartier. Mais le maire a ignoré l'affaire.

"Pour nous, notre opinion est depuis longtemps fortement établie. J.-Léo-Aldéo Rémillard, quand il se cache derrière le fait que le gouvernement provincial a la tutelle financière de notre Cité, veut se soustraire à ses responsabilités envers nos payeurs de taxes. Il peut, sans doute, contenter le gouvernement provincial en lui présentant une balance exacte entre l'argent reçu et ses dépenses. C'est louable, mais pas assez louable pour nous faire oublier sa façon personnelle d'utiliser cet argent si rigoureusement balancé.

"En outre, l'embauchage arbitraire des employés, l'envoi des fonctionnaires comme bandes de choc dans les réunions de ses adversaires et toute la racaille qui se balade intéressée dans les couloirs de l'Hôtel de Ville sont, également, des choses que nous ne sommes pas en état d'oublier.

LE TROISIEME POINT

"Sur le troisième point, notre opinion est claire. Loin de nous l'idée de lui reprocher son lugubre passé, fidèlement décrit dans un volumineux casier, pour lequel ses amis demandent à Ottawa un "pardon absolu". Le titulaire de ce casier a payé sa dette à la société, donc nous ne parlons plus de son passé. Tout est effacé.

"En effet, J.-Léo Rémillard paraît un homme comme nous tous. Sa vie d'aujourd'hui commença à partir du jour où il ne fit plus un jour de prison. Maintenant, l'important est de savoir si, après sa dernière condamnation, J.-Léo Rémillard est réellement l'homme qu'il veut paraître. Seule, la conduite civique et morale qu'il eut depuis cette dernière condamnation jusqu'à présent doit être mise en cause et rien de plus.

Toute notre lutte fut de découvrir et de démasquer les élé-

ments de cette conduite qui font de J.-Léo-Aldéo Rémillard le triste héros d'un scandale à l'échelle provinciale. Pendant des années, nous fûmes injuriés, menacés de mort et remplis de sang. Encore nous renouâmes à la tranquillité de nos foyers et nous dépensâmes les sous de notre pauvreté pour mener cette lutte. Le peuple de Jacques-Cartier devait être éclairé non sur le casier, déjà connu, de J.-Léo-Aldéo Rémillard, mais bien, sur sa conduite ultérieure.

UN RAPPORT PUBLIC

"D'abord, un rapport public et officiel sur sa conduite ultérieure à son casier, sur l'administration "presque parfaite" de Jacques-Cartier et sur la pègre de cette Cité. Un tel document montrera, sans ambage, si Léo Rémillard mérite ou non le "pardon absolu", c'est-à-dire ou l'impitoyable bill 54 sera neutralisé, et à ce moment-là, le maire actuel ne restera plus maire. C'est logique et c'est moral. Autrement, J.-Léo-Aldéo Rémillard réussira son petit jeu de diversion en fixant l'attention générale sur le "pardon absolu" pour la détournement de sa conduite ultérieure à son casier, la seule qui peut en décider selon le rapport dont nous avons parlé.

NOUS AURONS LA COMMISSION ROYALE

"Le Comité dirigeant de l'Association des Citoyens-Unis de Jacques-Cartier considère, avec force, que le gouvernement provincial doit instituer d'urgence une Commission Royale d'enquête. Il l'assure que cette Commission aura tout le concours de ses membres quant aux preuves sous formes de témoignages ou de documents.

"Son rapport public et officiel apportera chez nous — il faut l'espérer — l'ordre, la sécurité et la justice dont nous avons tant besoin. Que le maire Rémillard ne se fasse pas d'illusions. Aucune. Avant qu'il obtienne le "pardon absolu" à Ottawa, nous aurons cette Commission Royale d'Enquête".

En attendant l'enquête Royale

Des enquêteurs sont à Jacques-Cartier

Jacques-Cartier (JPH) — Les intentions du gouvernement à l'égard de Jacques-Cartier prennent forme et viennent à l'oreille du public. La preuve: deux inspecteurs spéciaux, délégués par la Procureur Général, ont fouillé dans les filières du service de la police et ont découvert que les échevins Lorenzo Deyof et Thomas Dubuc ont usé de leur influence afin de protéger des amis ou des électeurs qui ont enfreint les lois de la circulation.

Dans une récente édition, nous avons annoncé que la PP passait au crible tous les dossiers du service de la police. La venue des inspecteurs spéciaux est sûrement liée à la recherche effectuée par les limiers provinciaux.

Que fera maintenant le bureau du Procureur Général? Se limitera-t-il à constater les faits qu'on a dénoncés? Ou prendra-t-il les mesures prévues par la loi?

On sait que la loi interdit à un échevin et à un maire d'effacer les billets de circulation qu'a décernés la police. Si on applique la loi, les deux échevins risquent d'être destitués.

On dit qu'un échevin aurait "ar-

rangé" à lui seul plusieurs centaines de contraventions.

UNE AUTRE ENQUETE EN MARCHE

De source sûre, nous avons appris que ce n'est ni la première ni la dernière enquête que le gouvernement mènera à l'Hôtel de Ville.

D'autres services y passeront bon gré mal gré.

Notre informateur affirme que "même si le gouvernement a déclaré ne pas faire d'enquête royale sur l'administration de Jacques-Cartier, il verra à prendre les mesures nécessaires pour que l'administration fonctionne normalement".

Quelles seront ces mesures? Des enquêtes discrètes qui seront dirigées par des fonctionnaires provinciaux ou par d'autres personnes. A part du service de police, il y en a une autre qui est déjà en marche.

Que fait l'administrateur dans tout cela? Tout en occupant sa fonction administrative, il rencontre de temps à autre, les employés actuels. Et quelques-uns ont jugé bon démissionner.

D'ici peu, il y aura des changements aux services d'évaluation. Dès qu'on aura trouvé l'Homme qu'il faut pour le diriger!



● UN PERE ET DEUX ENFANTS TUES A JACQUES-CARTIER. Voici ce qui reste de la "Station wagon" qui est entrée en collision avec une automobile sur le Chemin Chambly, samedi soir dernier. Il y eut trois morts: M. Laurent Montchamp, 32 ans de Montréal, et ses deux enfants: Francine cinq ans, Pierre quatre ans. Pour sa part, Mme Montchamp a été blessée de même que le bébé de 11 mois. L'accident s'est produit en face du centre domiciliaire Vogue. Le conducteur de l'autre automobile n'a pas été blessé. Il s'agit de M. Paul Baril, âgé de 23 ans, de Montréal.

(Photo Studio Charpentier)

15 règlements laissés sur l'ordre du jour à Longueuil par le Conseil

Longueuil (dnc) — 15 règlements étaient inscrits à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal et tous ont été remis à une autre séance, à la surprise de l'assistance, nombreuse cette fois-là.

Des soumissions ont été ouvertes pour constructions de deux égouts, rue Ste-Elisabeth et boul. Marie-Victorin.

Les soumissions étaient celles de P. Baillargeon, \$8,898.40; Beau Val Inc., \$5,352.50; Paul Bouchard Inc., \$13,158.; Désourdy Construction \$16,117.20. La soumission de Beau Val a été acceptée à condition qu'elle soit conforme aux plans et devis.

Le Conseil a aussi reçu des soumissions pour l'achat de tuyaux pour les mêmes égouts. Pressure Pipe \$971.22; Les Tuyaux de Béton Ltée \$881.20; Adélaïde Boisvert, Inc. \$1,028.; Gerva Ing (Miron), \$896.80. La soumission de Les Tuyaux de

Béton a été acceptée comme la première.

Devant les exigences du service de bien-être de la province, le Conseil a nommé M. Y. Saurette adjoint à ce service que dirige M. Jean Béland.

La Commission scolaire a demandé à la ville de réserver un terrain au domaine de Normandie pour la construction d'une école dans un avenir plus ou moins éloigné.

La ville a accordé à Abias Pépin Ltée la permission d'installer des réservoirs souterrains pour y recevoir des produits qui seront vendus au prix du gros.

Le Conseil a pris connaissance et a approuvé le rapport de l'inspecteur des bâtiments, M. Gaston Labadie, pour le mois de juin.

Le nombre des permis émis a été de 21 ou \$533,005.; le coût des réparations s'élevait à \$5,255.

Mémoire de la ville de Longueuil à M. P. Laporte au sujet de la route No 3

LONGUEUIL (DNC). — A la demande de M. Pierre Laporte, député de Chambly, la ville de Longueuil lui a envoyé un mémoire concernant la route No 3.

Elle fait remarquer au début du mémoire que la route No 3 est devenue nécessaire pour dégager les rues de Longueuil et fait suivre cette remarque de nombreux considérants dont voici les principaux:

CONSIDERANT que le coût de déplacement de la route provinciale No 3 serait de beaucoup moins dispendieux que les chiffres établis par les ingénieurs de la Voirie provinciale;

CONSIDERANT qu'en déplaçant la route provinciale No 3, la province de Québec pourrait éviter certaines expropriations d'immeubles;

CONSIDERANT que pour établir un chemin de service la Cité de Longueuil doit ronger une partie du parc Lemoine, ce qui aurait pour effet de diminuer la grandeur de ce parc à jamais;

CONSIDERANT que la province de Québec doit tenir compte de

l'existence d'une conduite à gaz appartenant à la Corporation du gaz naturel du Québec, laquelle conduite longe le mur de protection à l'endroit même où la route est projetée;

CONSIDERANT que la province de Québec devrait s'éloigner le plus possible de cette conduite de gaz naturel pour de nombreuses raisons;

CONSIDERANT que cette route provinciale à circulation rapide est construite pour plusieurs générations à venir;

POUR CES MOTIFS: le Conseil municipal de la Cité de Longueuil soumet respectueusement à votre bonne attention la demande suivante:

Que le tracé de la route provinciale No 3 actuellement en construction dans les limites de la Cité de Longueuil et plus particulièrement à partir du Chemin de Chambly jusqu'à l'extrémité est de la Cité, soit déplacé vers le nord d'une largeur approximative de (100) pieds.



● Me GUY LECHASSEUR, député de Verchères à l'Assemblée Législative participera aux cérémonies commémoratives qui auront lieu les 18 et 19 août prochain et qui rappelleront le débarquement de Dieppe pendant la seconde grande guerre mondiale. Il y représentera le Gouvernement provincial. Le député de Verchères présidera la cérémonie de dévoilement du monument élevé à la mémoire des Canadiens Français morts au champ d'honneur. Me Lechasseur, ancien combattant de la guerre 39-45, prononcera l'allocution de circonstance: La garde d'honneur sera assurée par les Fusiliers Mont-Royal qui se sont particulièrement distingués durant ces opérations.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Pèlerinage au Sanctuaire de Varennes
 Jeudi le 2 août, les paroissiens accompagnés de notre curé M. l'abbé J.-L. Bourdon, se joignaient aux fidèles du diocèse pour rendre hommage à la Bienheureuse Mère d'Youville, à son Sanctuaire de Varennes.

La soirée commença par les confessions et une heure sainte dans l'église, suivie de la procession aux flambeaux. S. Exc. Mgr G.-M. Coderre adressa la parole à la foule et chanta la messe au Sanctuaire.

Baseball

Classement des équipes

Catégorie Pee-Wee

	p.j.	g.	an.	p.	pts
Pirates	5	3	-	2	6
Barons	4	1	2	2	4
Royal	4	1	2	1	4

Catégorie Mosquito

	p.j.	g.	p.	pts
Castors	5	5	0	10
Royal	4	1	3	2
Lions	5	1	4	2

Position des joueurs

Catégorie Pee-Wee

	a.b.	c.s.	moy.
J.-P. Milot	6	5	.833
C. Parent	11	9	.818
G. Ménard	5	4	.800
P. Labre	7	5	.714
D. Labrecque	9	6	.667
J. Duhamel	9	6	.667
M. Labadie	3	2	.667
C. Chartier	8	5	.625
L. Rondeau	5	3	.600
Y. Dubois	5	3	.600
G. Savaria	11	6	.545
D. Proulx	12	6	.500
B. Gagné	6	3	.500
M. Langlois	4	2	.500
L. Gilbert	4	2	.500
R. Beaulieu	4	2	.500
M. Laurence	2	1	.500
R. Roby	2	1	.500
P. Bertrand	9	4	.444
G. Godbout	12	5	.417
M. Lefebvre	12	5	.417

M. Legault	10	4	.400
R. Moreau	8	3	.375
P. Greer	11	4	.363
R. Rioux	3	1	.333
A. Grenier	3	1	.333

Catégorie Mosquito

	a.b.	c.s.	moy.
R. Bilodeau	17	15	.882
M. Boisvert	16	11	.688
B. Cloutier	3	2	.667
G. Martel	3	2	.667
M. Greer	14	8	.571
R. Langlois	4	2	.500
M. Desparois	4	2	.500
A. Beaudry	4	2	.500
B. Boisvert	5	2	.400
G. Grasis	7	2	.286
D. Henry	4	1	.250
R. Simard	4	1	.250
P. Henry	5	1	.200
C. Chayer	6	1	.167
S. McDuff	8	1	.125

Le prochain rapport nous le donnerons au complet et ce sera le final.

Mariage
 En l'église Ste-Louise-de-Marillac, le 4 août, a été célébré le mariage de M. Raymond Bénéard fils de M. Azarie Bénéard et de Fernande Abron, à Mlle Pierrette Duchesneau, fille de M. Léo Duchesneau et de Alberta Mathieu. Les témoins ont été MM. Azarie Bénéard, père de l'époux et Léo Duchesneau, père de l'épouse.

Naissances
 A Ste-Louise-de-Marillac, le 5 août, a été baptisé Joseph, Alfred Guy, Mario, né le 30 juillet, enfant de M. Guy Tanguay et de Madeleine Bonenfant. Le parrain a été M. Alfred Lapointe, oncle et la marraine Rolande Tanguay, tante.

A Ste-Louise-de-Marillac, le 5 août, a été baptisée Marie, Gertrude, Sylvie, née le 25 juillet, enfant de M. André Lacoste et de Pierrette Stébenne. Le parrain a été M. Raymond Lacoste, oncle et la marraine Gertrude Lacoste, gr-mère.

Sépulture
 Dernièrement est décédé en cette paroisse à l'âge de 15 ans, M.

Paul Simard, fils de M. et Mme A. Simard, demeurant sur la rue Joliette.
 Le service a été chanté le 2 août à 8 h. 30 en l'église paroissiale par M. l'abbé J.-L. Bourdon, curé, assisté de MM. les abbés R. Parenteau, vicaire et de Jean-Guy Monette, comme diacre et sous-diacre. La dépouille mortelle fut inhumée à Montréal.
 Sincères sympathies à la famille.

Unité Sanitaire de Chambly

SEMAINE DU 13 AOÛT

LUNDI LE 13:
 Longueuil (111 Guilbeault)
 9 h. a.m.: Cartes de santé.

MARDI LE 14:
 Longueuil:
 9 h. à 11 h. a.m. et 2 h. à 4 h. p.m.: Clinique BCG contre la tuberculose.

Greenfield Park:
 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, immunisation et vaccins. Hôtel de Ville.

MERCREDI LE 15:
 Saint-Basile:

10 h. a.m.: Clin. de puér., d'imm. et vaccins. Ecole, rue Principale.

Saint-Bruno:
 2 h. p.m.: Clin. de puér., d'imm. et vaccins. Hôtel de Ville.

JEUDI LE 16:
 Saint-Hubert (RCAF):

10 h. a.m.: Clin. de puér., d'imm. et vaccins. RCAF Station. Longueuil (Saint-Antoine):



Boucherville

A LA COMMISSION SCOLAIRE

LA METHODE CUISENAIRE fait encore l'objet de délibérations des commissaires. Aucune décision n'a été prise à son sujet, mais il est probable que cinq professeurs iront se familiariser avec cette méthode dans une école des environs (Saint-Bruno ou Beloeil) où elle est mise en pratique.

Le logement des élèves à la rentrée préoccupe nos responsables. Avant de pouvoir disposer de la nouvelle école Antoine Girouard — date prévue, courant novembre — il faudra prendre des mesures exceptionnelles. On avait d'abord pensé adopter un système de rotation dans les plus petites classes, les élèves occupant les locaux les uns le matin, les autres l'après-midi. Cette solution extrême, désastreuse aux yeux de certains parents, serait abandonnée présentement. La Commission scolaire entreprend présentement des démarches pour loger le mieux possible, compte tenu de la

2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'imm. et vaccins. 111 Guilbeault.

situation, tous ses élèves durant cette période difficile.

Des cours du soir pour adultes en octobre? C'est ce que laisse présager une proposition de la commission scolaire offrant ses locaux pour la tenue de cours d'anglais et de français les lundi et mercredi soir de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Des soumissions pour l'ameublement des écoles du Sacré-Coeur et Antoine Girouard sont demandées et devront être présentées pour la prochaine séance régulière du mercredi 5 septembre.

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
 20 ans d'expérience
 OUVRAGE GARANTI
St-Remi 454-9732
 Napierville, P.Q.

une valeur inégalée

Westinghouse

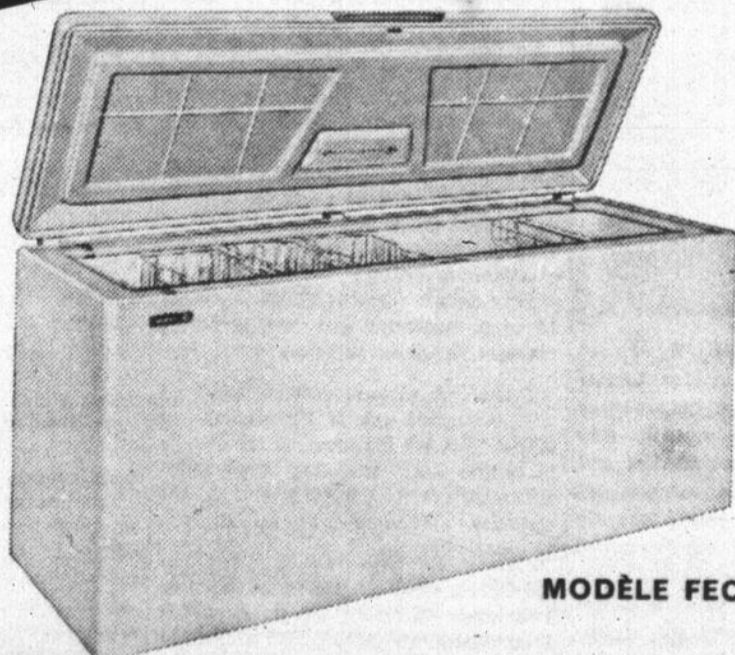
en fait de congélateur!



CAPACITÉ 805 lbs
AU BAS PRIX DE \$335⁰⁰

Cette merveille de 23 pieds cubes vous permet de congeler des aubaines et d'économiser de l'argent!

Lorsque la viande et les légumes sont les plus frais et aux plus bas prix, achetez-les en quantité et entreposez-les. Vous n'aurez plus alors à vous soucier des prix presque inabordable de l'alimentation durant la saison hivernale. Les prix n'augmentent jamais dans votre congélateur.



MODÈLE FEC23



VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI OU...

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES



NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

NORTHWAY Drive-In Theatre

Coin de la route 11 et Northway à Champlain, N.Y.

Mercredi à Samedi — 8-9-10-11 août

The Children's Hour avec Audrey Hepburn Shirley MacLaine James Garner	Paris Blues avec Paul Newman Joanne Woodward Sidney Poitier
--	--

Dimanche - Lundi - Mardi — 12-13-14 août

Merrill's Marauders TECHNICOLOR avec Jeff Chandler	David and Goliath EASTMAN COLOR Orson Welles
--	---

Mercredi à Samedi — 15-16-17-18 août

The Horizontal Lieutenant
METROCOLOR
avec
Jim Hutton, Paula Prentiss

— AUSSI —

MATING TIME
avec
Bill Wee Geordie Travers

SUJETS COURTS ET NOUVELLES
 Le film principal recommence à 12.30 a.m.

Les films de la semaine



SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.
 - AR ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
 - A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.
 - AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause de scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
 - D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
 - P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
- *FILMS A VOIR:
L'astérisque à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

SAINT-JEAN

CARTIER

Samedi à vendredi:
"DUNJA, LA PASSIONNÉE" AR
Autrichien, drame réalisé par Josef Von Baky avec Walter Richter, Eva Bartok.

Ce "remake" de la nouvelle de Pouchkine n'est pas inférieur à la version allemande réalisée en 1940. Le film est vivant, l'intérêt soutenu et la mise en scène soignée. Même si le jeu d'Eva Bartok est un peu froid on peut dire que l'interprétation, dans l'ensemble, est excellente.

Appréciation:
Bien que l'inconduite ne soit pas présentée de façon sympathique, le suicide final de l'héroïne motive des réserves.

— aussi —
"PARIS C'EST L'AMOUR" AR
Français, comédie sentimentale avec Geneviève Kervine.

Cette comédie assez quelconque n'est qu'un prétexte à une tournée du Paris "by night". Il s'agit avant tout d'un film commercial et sans prétention, tourné sur place à la sauvette et dans lequel des acteurs populaires tirent comme ils peuvent leur épingle du jeu.

Appréciation:
Les principaux personnages sont honnêtes dans l'ensemble, mais certains spectacles de cabaret motivent des réserves.

IMPERIAL

Jeudi à samedi:
"CURSE OF THE WEREWOLF" D
Britannique, film d'horreur réalisé par Terence Fisher avec Clifford Evans, Oliver Reed.

Cette nouvelle mouture de la vieille légende du loup-garou est un mélange abracadabrant de bêtise et de mauvais goût. La mise en scène est quelconque; la couleur, tirant sur le rouge, est désagréable et les interprètes jouent de façon médiocre.

Appréciation:
L'in vraisemblance du sujet ne saurait excuser cette exploitation malsaine d'effets sadiques et suggestifs. De plus un prêtre mêlé à l'histoire, donne son approbation à des croyances superstitieuses. A déconseiller.

— aussi —
"SHADOW OF THE CAT" Aa
Britannique, drame policier avec André Morell, Barbara Shelley.

Bien imaginé et mis en scène, ce film, à la mécanique parfaitement réglée, donne au spectateur l'impression de lire un bon roman policier. L'utilisation des procédés d'horreur est discrète mais efficace et les interprètes jouent assez bien. Un heureux emploi de la distorsion de l'image est à signaler.

Appréciation:
Les criminels sont châtiés. L'ensemble contient des scènes de

tension et de brutalité. Adultes et adolescents.

x x x

12 au 18 août:
"KING OF KINGS" AR
Américain, drame biblique réalisé par Nicholas Ray avec Jeffrey Hunter, Robert Ryan.

Nicholas Ray a conçu son film dans une esthétique de spectacle et non d'étude religieuse. L'ensemble reste superficiel, malgré la beauté des images et la réussite de certaines scènes. On peut regretter cependant la trop grande part de fiction et notamment l'importance accordée au personnage de Barrabas. Malgré ses efforts, Hunter n'est évidemment pas à la hauteur de son rôle.

Appréciation:
Ce film présente dans une perspective trop exclusivement naturaliste, une vie du Christ tronquée et purement fantaisiste dans certaines de ses parties. Les libertés prises par rapport au texte inspiré exigent du spectateur qu'il soit déjà bien informé des vérités de sa foi pour faire les mises au point qui s'imposent. Adultes avec réserves.

CAPITOL

Jeudi à samedi:
"UN MORT RECALCITRANT" A
Américain, comédie policière réalisée par George Marshall avec Glenn Ford, Debbie Reynolds.

Même si les situations sont drôles, la construction dramatique est lâche et monotone et les gags, souvent forcés, retombent à plat. De bons interprètes essaient en vain de sauver cette comédie manquée.

Appréciation:
Malgré le ton comique de l'ensemble, la conduite du héros qui veut se faire réserver le film aux adultes.

— aussi —
"CAMP DE LA VIOLENCE" AR
Espagnol, film dramatique réalisé par José-Maria Forgue avec Richard Morse, Mabel Karr.

Appréciation:
Une scène suggestive et des actes de violence outrés motivent des réserves.

x x x
Dimanche à mercredi:
"LE ROI DES DISTRAITS" T
Américain, comédie de science-fiction avec Fred MacMurray et Nancy Olson.

Conçu surtout en fonction des auditoires de jeunes qui s'y plairont énormément, ce film intéressera aussi les adultes. Le rythme en est alerte et les trucages sont très ingénieux. L'humour et la satire ajoutent encore à cette comédie originale et bien interprétée.

Appréciation:
Ce film, tout à fait conforme à la politique de divertissement honnête propre et à Walt Disney, est à encourager. Tous.

— aussi —
"CALIBRE 44" A
Américain, western réalisé par Albert O. Gannaway avec Macdonald Carey, Audrey Totter.
Bâti sur un scénario banal et usé jusqu'à la corde, ce film est d'une pauvreté désolante. L'étude des caractères est à peine esquissée et l'interprétation est aussi artificielle que la réalisation.

Appréciation:
Certaines scènes osées, de l'escroquerie et le mépris de l'autorité font réserver ce film aux adultes.

CONTRECOEUR

REX

Jeu. et sam., 9 et 11 août:
"LE TRÉSOR DES CARAIBES" A
Américain, drame d'aventures réalisé par E. Ludwig avec J. Payne.

Ces aventures abracadabrantes et invraisemblables, traitées dans un bon technicolor, sont néanmoins attachantes, en raison du rythme sans cesse rebondissant du récit. L'interprétation est bonne et, à peu de choses près, les valeurs morales sont respectées. L'extrême violence de maints passages risque de mettre les nerfs sensibles à l'épreuve et réserve par conséquent le spectacle aux adultes.

— aussi —
"JACK L'ÉVENTREUR" AR
Britannique, d'horreur, produit réalisé et photographié par Robert Baker et Monty Berman avec Lee Patterson.

Ce film d'horreur ne dépasse guère le standard adopté par le genre. Le climat habilement créé nous fait songer au cinéma muet: brume qui a la densité de la poussière, demi-jour constant, rues noires et exigües, etc. Malgré ce trait original, l'ensemble est banal. L'interprétation est quelconque et la musique de Pete Rugolo n'a rien de remarquable.

Appréciation:
Un numéro de danse motive des réserves.

x x x
Dim. et mar. 12 et 14 août:
"LA FERME DES ORMES BRÛLÉS" A
Américain, mélodrame sentimental réalisé par Henry Hathaway avec Susan Hayward.

Cette histoire atteint la banalité par suite des éléments qui la composent. Tous les problèmes sont simplifiés et trouvent inévitablement la solution idéale. Une partie documentaire sur la forêt, les animaux et les incendies est bien réalisée. Dans l'ensemble, la technique, les prises de vues et les paysages dépassent la moyenne mais ils servent un sujet d'un intérêt relatif.

Appréciation:
Film à tendance positive où les personnages cherchent à résoudre les conflits résultant de leur incompréhension mutuelle. La nature des problèmes abordés, certains portant sur l'amour conjugal, fait réserver le film aux adultes.



Bien sûr, il s'agit d'une blague... pour vous rappeler que l'Homme invisible est sur l'écran du réseau français de télévision de Radio-Canada chaque dimanche soir à 7 heures.
Radio-Canada — Dix ans de télévision

— Aussi —
"R.P.Z. APPELLE BERLIN" A
Franco-allemand, film d'espionnage avec Peter Van Eyck, Gino Cervi.

Le scénario est bâti à coups de poncifs, mais le rythme du film, par rebondissements successifs, force à un intérêt certain. La photographie est très soignée. L'interprétation est parfois un peu conventionnelle, mais elle ne nuit jamais à l'intérêt que soulève le côté "espionnage" de l'aventure. Pour les amateurs du genre, le film constitue un agréable divertissement.

Appréciation:
Une liaison ouvertement montrée, une scène rapide de cabine de bains feront réserver ce film aux adultes.

VARENNES

LUX

Dim. et mar. 12 et 14 août:
"HEY, LETS TWIST" A
Film américain, musical réalisé par Greg Garrison avec Joey Dee, Teddy Randazzo et les Starlifers.

Le twist n'existe que depuis quelques mois à peine que déjà la compagnie Paramount lance un film sur cette nouvelle danse. Film et danse sont ici de bien grands mots. En fait l'ensemble n'est qu'une espèce de music-hall où des jeunes se déhanchent de façon primitive et souvent grossière. Le scénario n'est qu'un prétexte.

Appréciation:
Des scènes et des attitudes assez grossières font réserver ce film aux adultes.

— Aussi —
"DUEL SUR LE MISSISSIPPI" A
Américain, film d'aventures réalisé par William Castle avec Lex Barker, Patricia Medina et Warren Stevens.

Cette production hybride contient des éléments de western, des scènes de cape et d'épée et un côté romanesque. Le tout est présenté dans des teintes colorées avec un mauvais goût évident et dans les costumes d'époque sortis de la naphtaline pour la circonstance. Les interprètes font leur possible mais comme le réalisateur, ils semblent handicapés par les faiblesses du scénario.

Appréciation:
Une certaine glorification du duel et des vulgarités font réserver le film aux adultes.

NOMINATIONS À LA BRASSERIE DOW



M. A. John Hunter



Dr Pierre-R. Gendron
B.Sc., Ph.D., LL.D. (hon.)

M. J.-Armand Desrochers, président de la Brasserie Dow Ltée, annonce la nomination à titre de vice-présidents de M. A. John Hunter, à gauche, et du docteur Pierre-R. Gendron, B.Sc., Ph.D., LL.D. (Hon.).

M. Hunter a occupé divers postes à la direction de la Brasserie Dow au cours de ses 13 années avec cette compagnie, le plus récent étant celui d'adjoint exécutif. Dans ses nouvelles fonctions, il continuera d'être responsable pour les opérations et le contrôle de la qualité et pour la coordination des activités du service de la mise en marché.

Le Dr Gendron est diplômé de l'Université de Montréal où il fut professeur associé en chimie. Après un séjour à l'Université de Columbia où il était chargé de cours, il était nommé, en 1954, doyen de la faculté des sciences pures et appliquées à l'Université d'Ottawa. Dans ses nouvelles fonctions, il secondera la direction dans l'étude des objectifs et de la politique de la Brasserie Dow et dans la réalisation de ses programmes.

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- ▶ Votre maison
- ▶ Votre commerce
- ▶ Votre santé
- ▶ Vos biens personnels
- ▶ Votre auto, camion
- ▶ Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNEZ

Fl. 7-2313

— CONSULTEZ —

René-G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, P.Q.



Nouvelles d'Iberville

Saint-Athanase

Décès de M. Joseph Denicourt

Jeudi le 2 août est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, M. Joseph Denicourt, d'Iberville, à l'âge de 88 ans et 9 mois. Son épouse née Pamela Joubert l'avait précédé dans la tombe depuis plusieurs années.

Il laisse pour pleurer sa perte, trois fils: Wilfrid et René Denicourt, d'Iberville et Maurice Denicourt, de Montréal; quatre filles: Mme Lorenzo Dussault (Béatrice) de Saint-Jean; Mme Joseph Lachance (Simone), d'Iberville; Mme Georges Daigneault (Alexandra), d'Iberville et Mme André Bessette (Madeleine) de Saint-Jean; deux frères: M. Ludger Denicourt, d'Iberville et M. Emery Denicourt, de Farnham; trois soeurs: Mme Wilfrid Groulx, née Alida Denicourt, Mme J. Alsopp née Lisa Denicourt et Mlle Alphéda Denicourt, toutes trois de Montréal; deux brues: Mesdames Maurice et René Denicourt, ses gendres: MM. Lorenzo Dussault, Joseph Lachance, André Bessette et Georges Daigneault; ses belles-soeurs: Mme Ludger Denicourt et Mme Emery Denicourt; son beau-frère: M. Wilfrid Groulx; dix petits-enfants, plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 6 août à 10 h. a.m. en l'église paroissiale de St-Athanase et son inhumation eut lieu au cimetière d'Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Naissances

A Saint-Athanase d'Iberville, le 5 août 1962 a été baptisée Marie, Desneiges, Lina, née le 28 juillet dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Denis Martel et de Noël-Anne Jutras, de cette paroisse. Le parrain a été M. Gratien Lemire et la marraine Desneiges Jutras, oncle et tante de l'enfant.

A St-Athanase d'Iberville, le 5 août a été baptisée Marie, Josée, Rita, née le 5 août à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Louis Bertrand et de Adélina Chiorda. Le parrain a été M. Daniel Ber-

trand et la marraine Diane Bertrand, frère et soeur de l'enfant.

St-Noël Chabanel

Mariage

Samedi, le 4 août, a été célébré en l'église St-Noël Chabanel d'Iberville le mariage de M. André Lamoureux à Mlle Micheline Ouellette. MM. Charles-Edouard Lamoureux et René Ouellette servaient de témoins à leurs enfants respectifs.

Aux prières

Joseph Denicourt, décédé à l'âge de 88 ans. Il était le père de MM. René et Wilfrid Denicourt et de Mme Georges Daigneault, de cette paroisse.

M. Paul Demers, de Laprairie, décédé à l'âge de 81 ans. Il était le père de Mme René Deslauriers.

Congrès des Gardes paroissiales

Dimanche dernier le 5 août, les membres de la Garde paroissiale St-Noël accompagnés de leur aumônier M. l'abbé Denis Messier, se rendaient à Chicoutimi pour représenter la paroisse St-Noël au congrès provincial des Gardes paroissiales. Plus de 108 Gardes groupant plus de 4000 hommes assistaient à ce grand congrès.

Clubs de messes

Les Clubs de messes ont montré 314 présences aux messes durant la 6e semaine de vacances.

Jeunes travailleurs

Dimanche le 19 août aura lieu au Cap de la Madeleine un ralliement des jeunes travailleurs du Canada. Tous les jeunes de la ville sont invités à s'y rendre. Le voyage se fera par autobus. Le départ s'effectuera à 7 h. 30 a.m. de la paroisse du Sacré-Coeur d'Iberville pour passer par l'église St-Athanase et ensuite celle de St-Noël. Pour renseignements sur ce ralliement ou pour réserver sa place les intéressés sont priés de s'adresser à Mlle Jocelyne Banville, 47, 14e Avenue, tél. FI. 7-3527 ou à Mlle Danielle Bessette, 57 Riendeau, tél. FI. 6-6437.

Au Conseil de Ville

Une assemblée laborieuse à Iberville

Lundi le 6 août, le Conseil de Ville d'Iberville se réunissait pour son assemblée mensuelle.

Malgré la chaleur torride de cette soirée, plusieurs citoyens assistaient à la réunion. Le secrétaire fit lecture de plusieurs demandes de la part de citoyens entre autres M. Maurice Dubuc, rue Riendeau, demande à la Ville d'enlever le trottoir d'asphalte qui est sur son terrain. M. Antoine Choinière, 161 15e Ave se plaint de l'érosion causée sur son terrain par les eaux du fossé qui le longe, d'autres se plaignent que le trottoir est trop élevé et cause des embarras aux voitures qui entrent sur leur terrain. Toutes ces demandes sont référées au président de la voirie qui fera le nécessaire.

M. Jean-Marie Labelle remercie le Conseil pour l'honneur qui lui a été fait en nommant la salle de la Palette Salle Labelle.

PRET CONSENTI

A la demande de la Cie Arrow Plastic M. Monat propose qu'un prêt de \$125,000 soit fait à cette compagnie suivant les règlements du fonds industriel afin de permettre l'agrandissement de cette usine qui pourra employer par la suite vingt-cinq à trente personnes de plus.

Le chef de la Brigade de pompiers suggère de poser une nouvelle borne-fontaine coin Missisquoi et 1ère Avenue.

POUR PROTEGER LES POMPIERS

M. Honoré Meunier courtier en assurances suggère un plan d'assurance pour protéger les pompiers volontaires en cas d'accident durant leur travail. M. Fontaine s'objecte à ce plan parce que dit-il la ville n'est pas protégée dans le cas d'accident qui rendrait un pompier impotent pour le reste de ses jours. Après discussion, l'échevin Beaudin est autorisé à voir M. Meunier pour combler cette lacune.

SERVICE SOCIAL

Le secrétaire est autorisé à faire parvenir une lettre au Service Social diocésain de St-Hyacinthe, lui demandant qu'à l'avenir les deux employés locaux de ce service, MM. Houle et Daneau ne prennent pas leurs vacances annuelles en même temps, afin qu'un des deux soit en fonction pendant l'absence de l'autre.

SENS UNIQUE

Le sens unique entre les 4e et 5e Avenues sur la 1ère Rue devient sur la table pour la Xe fois et il est décidé de permettre le stationnement des deux côtés de la rue à 30 pieds du coin de la 5e Avenue.

SOUSSIONS

Deux soumissions pour l'achat d'une machine Photo Copy sont ouvertes. La première venant de la maison Equipements de Bureau Richelieu et l'autre de la maison Payette et Payette, les deux sont au même montant soit \$110. Le Conseil opte pour une machine Kodak des Equipements du Bureau Richelieu.

Une résolution est passée pour approuver des contrats d'assurance donnés à M. Emilien Paré soit \$3000 sur l'Hôtel de Ville et \$1000 sur la garage municipal.

L'OTJ MANQUE DE FONDS

Une discussion s'élève sur la question de l'OTJ la ville ayant dû cesser le service d'autobus pour le transport des enfants et congédier plusieurs moniteurs. Le comité de l'OTJ se trouvait à cours de fonds.

M. Labelle laisse entendre que ceci est dû au manque de collaboration des paroisses qui devaient organiser des quêtes au profit de l'OTJ ce qui n'a pas été fait et à un octroi provincial de \$1700 qui n'a jamais été envoyé M. le maire pour sa part dit que la transaction a été faite trop tard, et que l'an prochain l'organisation de l'OTJ devra se faire dès le mois de janvier et ce, paroisse par paroisse.

PLANS DES EGOUTS

L'ingénieur C. Bessette présente deux textes de résolution à être

présentés à la Régie d'Épuration des Eaux concernant les plans d'égoûts et les plans préliminaires d'égoûts et usine d'épuration. L'échevin Bessette demande à l'ingénieur le préciser le coût de ses honoraires pour ces travaux; comme cette précision ne peut-être donnée par ce dernier, le tout reste en plan et est mis à l'étude.

Le Conseil décide d'appuyer la demande du Conseil de Ville de St-Jean par laquelle cette dernière veut demander aux autorités provinciales d'être plus tolérantes envers les municipalités sur la question d'épuration des eaux; de laisser juridiction aux municipalités en ce qui concerne les pénalités aux propriétaires de véhicules moteurs qui dérogent à la loi; ainsi que le droit de vote des Cies à fonds social.

Le secrétaire devra faire parvenir une lettre de remerciements à un groupe de la paroisse S.-Noël aux soins de M. J.-P. Deslauriers pour le don d'uniformes de baseball aux jeunes de l'OTJ.

Si la voirie provinciale ne procède pas à la réparation des coupes à travers les rues de la ville d'ici jeudi, tel que promis l'échevin Daudelin est autorisé à faire le nécessaire pour que ces réparations soient faites par contrat aussitôt que possible.

MUTATIONS DE PROPRIETES

Jacques Choinière, de Jules Marcoux, partie sud est du 444-277.

La Ville d'Iberville de Fédération et Association Sportive, 117-11, 12, 13, 14.

Raoul Ferdais, de Jean-P. Guillet 30-122.

Léon Dumont de Mme Oliva Arcaud, P.278, vacant.

Arthur Leblanc, de Mme Rodol-

phe Fournier, 233-4 vacant. Bruno Desnoyers de Roger Thibodeau, 160 ave Héroux P.435.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Maurice Masseau, 369 rue Missisquoi, unique, 30-98, 179, 15e Ave.

Arthur West, 261 Dollier Saint-Jean, 30-183, 209, 12e Ave.

Rodrigue Lasnier, 22 boul. des Erables, piscine.

Iberville Marine Enr. Bord de l'Eau.

J. H. Couture, 46, 14e Ave garage.

Marc Messier, 204, 15e Ave garage

Bernard Gamache (Iberville Marine) descente.

REPARATION

Françoise et Gertrude St-Pierre, réparation générale.

Mme Lucien Larivière, 16, 7e Ave réparation générale.

Lucien Thuot, 111, 1ère Rue, bardeau d'amiante.

Adélaré Létourneau, 66, 2e Ave bardeau d'amiante.

Serge Tanguay, 11, 8e Ave, réparation toit.

Gérard Dorais, 46 Bellerive, réparation toit.

Albert Circé, 305 Missisquoi, réparation au garage.

Georges Bouthillier, 86, 7e Ave réparation galerie.

La Bible vous parle...

Ayez le même amour, une seule âme, un seul sentiment; n'accordez rien à l'esprit de parti, rien à la vaine gloire, mais que chacun par humilité estime les autres supérieurs à soi; ne recherchez pas chacun vos propres intérêts, mais plutôt que chacun songe à ceux des autres. (Phil. 2, 2-4.) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

Nom:	Adresse:	Catégorie:
RIENDEAU, Bernard	339, St-Jacques, St-Jean	Restaurant
THUOT, Marcel	482 St-Jacques, Paroisse St-Lucien, St-Jean	Taverne
FROMM, Léonard	St-Luc	Club
TREMBLAY, Valmore	Paroisse St-Athanase Iberville	Restaurant

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

A VENDRE

La Caisse Populaire d'Iberville a une maison et un hangar situés à 58, 2e Rue à Iberville, qu'elle désire vendre, soit pour être démolis ou soit pour être transportés ailleurs. Une fois les travaux terminés, le terrain devra être nivelé.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur soumission au secrétaire-gérant pour 4 heures p.m. le 15 août 1962. Toute soumission devra être sous pli cacheté et accompagnée d'un chèque visé pour le plein montant de la soumission. La Caisse Populaire d'Iberville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

LONGUEUIL: OR. 7-8991 LAPRAIRIE: OL. 9-1928

Lemieux & Tétreault

Ingénieurs-Conseils ★ Arpenteurs-géomètres

SPECIALITE: Développements résidentiels, Structure de béton mécanique, électricité, chauffage, génie municipal, etc.

LAPRAIRIE

LONGUEUIL

419, boul. Ste-Elisabeth (Coin St-Henri) 103, rue Montenach

Le Comité du Bien-Etre Industriel de Saint-Jean-Iberville

en collaboration avec le CN vous invite à une excursion aux MILLE-ILES le 18 août

Dans un décor splendide... goûtez le confort d'un voyage en voiture climatisée, de Saint-Jean à Brockville retour, et le plaisir d'une croisière de 75 milles, durant quatre heures, dans l'archipel les Mille-Iles, jusqu'aux environs de Gananoque y compris les lieux d'intérêt dans la région de l'Alexandria Bay, N.Y.

Tout cela pour \$9.80

Billets en vente dans l'avant-midi de 9 h. à midi à 353 St-Jacques.

L'après-midi et le soir à 96 St-Louis.

S.V.P. faire vos réservations le plus tôt possible.

Léo MARQUETTE, président

A la Commission Scolaire d'Iberville

Mardi le 7 août, les membres de la Commission Scolaire d'Iberville tenaient leur assemblée mensuelle sous la présidence de M. Marcel Landry. Deux commissaires, MM. DeSerres et Chaput, assistaient à la réunion le Dr Jean-Guy Lalanne ayant dû s'absenter après une courte apparition et Me A. Forget était absent.

Entre autres items à l'ordre du jour, tel qu'engagement de deux professeurs, ouverture de soumissions pour achat de rideaux vénitiens pour l'école Laflamme, soumissions pour posage de deux croix d'aluminium à l'école St-Noël, etc. quatre maisons avaient fait parvenir leur soumission pour la fourniture de manuels scolaires pour l'année 1962-63.

La première soumission ouverte, celle de la librairie St-Joseph de Saint-Vincent de Paul montrait un montant de \$5941.24 net après remise de 20%; la seconde émanant des Editions du Richelieu Ltée de S.

Jean donnait la somme de \$5927 net ayant accordé la même remise que le soumissionnaire précédent; la troisième, présentée par M. Couture de la maison Au Cadeau qui n'étant pas dans le commerce du livre proprement dit avait fait préparer sa soumission par la maison Beauchemin de Montréal, montrait un montant de \$5,789.80 après une remise à peu près générale de 21% plus 33% sur les dictionnaires; enfin celle de Cadeaux de Choix Enr qui est censé s'être limité à la remise de 20% était de \$5708.16.

Malgré les commentaires des soumissionnaires les deux commissaires présents décidèrent de diviser la commande entre les deux plus bas soumissionnaires qui sont en l'occurrence deux marchands locaux, Au Cadeau et Cadeaux de Choix Enr. ce qui n'eut pas l'heur de plaire beaucoup à ce dernier qui en fait était celui qui avait présenté la plus basse soumission des quatre.

Grand succès du tournoi de croquet provincial à Henryville

Henryville a conservé une belle tradition dans le domaine du croquet en remportant un grand succès de son récent tournoi provincial pour une bourse de \$150 et le trophée O'Keefe dans l'enceinte de son court de croquet intérieur, samedi et dimanche dernier les 4 et 5 août.

Le président de l'événement, M. Gilles Forget et les organisateurs Lucien Grenon, Denis Baquette, Maurice Grenon, Alain Bonneville, Lionel Roy et autres ont reçu une inscription record de 42 équipes pour couronner leurs démarches. Outre les inscriptions locales, on remarquait également des équipes de Drummondville, S.-Hyacinthe, Ste-Rosalie, Beoell, Ste-Madeleine, S.-Jean et S.-Sébastien.

Les partenaires Léo Beaulac et Guy Monast de Ste-Rosalie se prévalurent de la victoire lors d'une finale contestée, à une heure tardive dimanche soir aux dépens de la paire Yvon Adam-J. Burelle, de Beoell. Le premier prix de \$50 et le trophée O'Keefe don de l'agent Jean Pepin, accompagna les vainqueurs; leurs adversaires obtenaient une bourse de \$35.

Une équipe de Saint-Sébastien fit les frais de la semi-finale et en l'occurrence Denis Lamoureux et Emile Fouarge reçurent le prix de \$25 pour s'avouer vaincus devant les champions.

Deux équipes de Saint-Jean atteignirent également les recettes de \$20 chacune; ce sont: Claude Dubois et Maurice Hébert ainsi que Gustave Beupré et Jean-Louis Demers.

La direction est reconnaissante envers le commanditaire O'Keefe, M. Jean Pepin, et elle est également heureuse de remercier les nombreux partisans qui assistèrent à cet événement.

Parmi les spectateurs, il y eut plusieurs prix de présence tirés au sort, dont voici les gagnants: \$20 Julien Many, de S.-Sébastien et les autres prix de présence de \$2 remportés par Jacques Grenon, Suzanne Morin, Marc-André Many, M. Adam, Hélène Lamoureux, Jean-Pierre Forget et Jean Lamoureux.

Signes avertisseurs

Si l'enfant commence tout à coup à éternuer, à larmoyer et à faire de la fièvre, on doit le mettre au lit, l'isoler et appeler le médecin. Même s'il ne s'agit que d'un rhume, le lit est le meilleur endroit. Beaucoup des maladies contagieuses débutent par ses symptômes et les premières phases sont d'ordinaire les plus dangereuses pour la propagation des microbes. Quand on n'a pas

de médecin de famille, on peut demander à l'unité sanitaire quelles mesures prendre pour que les autres membres de la famille ou de l'école ne contractent pas une maladie contagieuse.

L'Acadie

Nouveau centre sportif inauguré

Le nouveau centre sportif de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, dont les travaux d'aménagement débutèrent au printemps dernier à L'Acadie, sur la rive sud, a été officiellement inauguré mercredi soir, le 8, par le ministre provincial de la chasse et des pêcheries, l'hon. Gérard D. Lévesque. S. H. le maire Paul Brosseau, de L'Acadie, les maires des villes voisines, des personnalités sportives des membres des pêcheurs et chasseurs de Montréal, etc., étaient présents. M. l'abbé Paul-Emile Dumas, curé de L'Acadie, a béni le terrain et ses dépendances. Nous publierons photo et compte-rendu dans notre prochaine édition.

La décision d'ériger ce centre sportif fut prise l'automne dernier. Le centre constitue la réalisation d'un projet de centralisation et de coordination des activités de l'Association que caressaient depuis longtemps, son président, M. J. Oscar Houde et les dirigeants de cet organisme.

Comme le soulignait M. Houde, lorsqu'en octobre dernier il annonça la mise en oeuvre de ce projet, l'expansion de l'Association nécessitait de plus en plus le regroupement des activités sportives devenues éparées, pour les centraliser en un endroit unique. Ces nouveaux aménagements comprennent pour l'heure un pavillon central, un terrain de skeet et de tir à la volée; une galerie de tir à la carabine de petit calibre et au pistolet, ainsi qu'un terrain de tir à l'arc, etc. Tous les membres de l'Association y ont accès pour y aller pratiquer leur sport favori. La plantation d'arbres de toutes les espèces con-

nues du Québec, ceinturera le terrain de quelque 65 acres. Il y aura des installations aménagées pour toute la famille qui voudront s'exercer à la pêche, à la chasse, à la conservation et à l'emploi de la boussole et à la cartographie.

31e congrès des damistes

C'est les 1er, 2 et 3 septembre prochain, qu'aura lieu à Woonsocket, R.I., le 31e congrès international des damistes. L'attraction principale sera sans aucun doute la rencontre entre les joueurs du Canada et les joueurs des Etats-Unis ou la fameuse coupe "Beaudry" sera l'enjeu. Il y aura en plus la rencontre entre les joueurs Inter-médiaires des deux pays pour le trophée "Baillargeon" le banquet, soirée récréative, messe, assemblée des congressistes, visites, etc.

A cause du nombre élevé de congressistes qui désirent faire ce beau voyage, il y aura un autobus spécial qui quittera Montréal, du cercle Saint-Henri, 5266 Chemin Saint-Paul, vendredi soir le 31 août vers 10 h. pour revenir lundi soir le 3 septembre vers 10 h.

Donc, tous les joueurs, adeptes, amis de notre jeu intellectuel, dames et demoiselles intéressées à faire ce voyage chez nos confrères Américains, doivent communiquer immédiatement avec l'organisateur E. Brunet, 4447 Wellington, Verdun, Qué., pour réserver vos places.

Toutes les activités se dérouleront dans les spacieuses salles de l'hôtel Blackstone, à Woonsocket, R. I.



● LES MONITRICICES DES TERRAINS DE JEUX, A JACQUES-CARTIER. Nous reconnaissons les monitricices de Jacques-Cartier, accompagnées de l'abbé Lecavalier et de Soeur Lucille, des Soeurs du Bon-Conseil. (Photo Studio Charpentier)



Partout au Québec:

La
LAURENTIDE
...et son sourire!

Servez-vous donc la bière douce à saveur "Chante-claire"



LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITEE

Ne manquez pas de voir "En scène, les Jérolas", le jeudi soir à 9h30 sur le réseau français de télévision de Radio-Canada

SAINT-REMI

Pèlerinage

Jeudi le 2 août avait lieu le pèlerinage diocésain au Sanctuaire de Mère d'Youville, à Varennes.

Notre paroisse fut très bien représentée, un autobus contenant une quarantaine de passagers se rendait pour participer au programme de la soirée, le voyage était organisé par Mme Joseph Lefrançois.

Dès 8 h. 30 une heure sainte groupait les pèlerins sur la terrasse, face au Sanctuaire; la belle température permettait ce beau déploiement religieux. Au premier rang, les malades, particulièrement invités avaient pris place. L'heure sainte était présidée par le R.P. Jamin, f.m.i., ce dernier invitait l'assistance à redoubler de ferveur à l'intention du Concile oecuménique, qui débute très bientôt, nous devons nous imposer des sacrifices intérieurs et extérieurs, car on attend beaucoup de ce Concile et seules les lumières du Saint-Esprit éclaireront les chefs spirituels qui nous représenteront au Vatican en cette circonstance. Pour poursuivre le programme, la foule se mit en marche avec flambeaux à la main pour se rendre à l'église paroissiale où devait se célébrer la sainte messe.

Monseigneur l'Evêque adressa la parole pour remercier chacun de sa présence et l'invita à demeurer toujours dans ces bonnes dispositions. Mon grand désir, disait-il, serait que chaque foyer de mon diocèse ouvre son Evangile, particulièrement celui de saint Jean et médite sur la pensée de Dieu, qui attend beaucoup de ses enfants.

Sachons répondre fidèlement à l'invitation de Monseigneur qui veut le bien de ses diocésains. En obéissant à notre Evêque nous obéissons à Dieu directement.

La soirée s'est terminée dans une atmosphère de piété.

FEMMIERES DE ST-REMI, ATTENTION!!

Notre exposition locale se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb, mardi le 14 août prochain. Les exposants sont priées d'apporter leurs exhibits le matin de 8 h. 30 à 9 h. Dans l'après-midi, le public est invité à visiter notre exposition.

Nous demandons à nos membres de nous faire parvenir leurs livrets de tirage, lequel aura lieu le 14 août dans l'après-midi.

DE RETOUR D'UN BEAU VOYAGE

M. et Mme Stanislas Robidoux, M. et Mme René Robidoux et Mlle Micheline Robidoux ont fait un heureux voyage dans la province d'Ontario, visitant les villes d'Ottawa, Hamilton, les chutes Niagara.

MARIAGE

Boyer - Boyer

En l'église paroissiale le 30 juillet 1962 a été célébré le mariage de M. Yves Boyer, fils de M. Roméo Boyer et de Louisa Foisy, à Mlle Liliane Boyer, fille de M. Raoul Boyer et de Marie-Anne Fyfe. Les témoins ont été MM. les pères respectifs. Le R.P. René Roussel présidait la cérémonie. Nos meilleurs vœux de bonheur.

SAINT-ISIDORE

Mariages

A St-Isidore, le 4 août, Mlle Marthe Dubuc, fille de M. Donat Dubuc et de Yvonne Brais a épousé Régis Beaudin, fils de M. Alcide Beaudin et de Marie-Rose Couture, de Sherrington. Le R.P. Marcel

Aubry, principal de l'Ecole Normale de Rigaud leur a donné la bénédiction nuptiale. Mlles Lise Colpron et Monique Yelle accompagnaient la mariée à l'autel de la Sainte Vierge. A leur retour, les nouveaux époux habiteront Sherrington.

—A St-Isidore le 4 août, le R.P. Bruno Toupin, cousin de la mariée, bénissait le mariage de Lise Toupin, fille de Jean Toupin et de Juliette Riendeau, et de Normand Bourdeau, fils de Victor Bourdeau et de Lucienne Leduc, de Ville St-Pierre. Mlles Lorraine Charron et Micheline Colpron accompagnaient Lise à l'autel de la Vierge. Le jeune couple partit en voyage à destination de Floride pour trois semaines. A leur retour ils habiteront Ville St-Pierre.

—A St-Isidore, le 4 août, a été célébré le mariage de Lise Dulude fille de David Dulude et de Lucienne St-Pierre et Régent Roch, fils de Jean Roch et de Irène Larocque. Les témoins étaient MM. David Dulude et Jean Roch. Le R.P. Laurent Bergevin, curé de Saint-Rédempteur de Valleyfield a béni le mariage.

Baptême

A St-Isidore, le 5 août, a été baptisé Joseph, Jean-Louis, Emilien, André, fils de M. André Cardinal et de Gaétane St-Pierre. Le parrain a été Jean-Louis Cardinal et la marraine Claudette Latreille.

En visite

Les parents de M. Lucien Faille Père Blanc d'Afrique, sont heureux d'avoir leur fils parmi eux. Les paroissiens lui souhaitent un heureux séjour auprès des siens et un repos bien mérité avant d'aller revoir ses chers petits africains.

Déplacements

Mlles Yvette Déniel, Lorraine Charron et Lise Colpron sont parties pour une quinzaine. Nous leur souhaitons bonnes vacances.

SAINT-JACQUES

LE MINEUR

Soirée

Le 12 août, dimanche soir, à la salle paroissiale il y aura soirée avec musique de l'ensemble de Hubert Leclerc, guitariste et chanteur, vedette du disque et de la TV. La salle sera ouverte à 8 h. Vous êtes invités à venir vous y récréer. La soirée est sous la direction du Cercle des Fermières.

Exposition artisanale

Le samedi soir, 18 août, se tiendra à la salle paroissiale l'exposition annuelle du Cercle des Fermières. En plus des attractions habituelles de cette exposition, il y aura une Parade de modes. La salle sera ouverte à 7 h. 30 p.m. Bienvenue à tous!

Naissance

A M. et Mme Florent Dupuis est née une fille baptisée sous les noms de Marie, Chantal, Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Longtin.

Pique-nique

Les enfants de chœur de la paroisse ont eu la semaine dernière leur récompense annuelle. Ils sont allés passer la journée à l'Île Lamothé. Bain, jeux, chants, rien n'a manqué pour agrémente leur voyage.

—L'ex organiste de St-Philippe, Mlle Bertha Gratton, a rendu visite à Mlle Lefebvre, son ancien professeur de piano.

Bon voyage

Nous souhaitons le plus beau des voyages à Mmes Arthur Lanciuit de St-Jacques-le-Mineur et Alcide Alexandre, de Saint-Jean, qui se sont embarqués lundi dernier le 30 juillet à bord d'un DC-8 en direction d'Edmonton, Alberta, rendre visite à leur frère, M. Armand Bissailon parti depuis 42 ans pour habiter cette province. Du même voyage, elles visitent présentement Jasper, les montagnes Rocheuses, le fameux Lac Louise, et tous les autres sites de l'Ouest canadien.

SAINT-EDOUARD

In Memoriam

Chère enfant,

Déjà trois ans que tu nous as quittés pour un monde meilleur.

Ton souvenir reste gravé dans nos coeurs. Du haut du ciel, sois notre protectrice; veille sur tes frères et tes jeunes soeurs. Prie Jésus pour nous.

Une grand-messe anniversaire sera chantée à St-Edouard, dimanche 12 août 1962 à 9 h. 30 a.m.

Au revoir, Ghislaine, au ciel!

Tes parents M. et Mme Clément Provost (Jeannette Laplante)

Parents et amis vous êtes conviés à cette messe anniversaire pour le repos de notre petite Ghislaine.

Bienvenue

Cordiale bienvenue à M. l'abbé Donat Boulérice du grand séminaire d'Ottawa, fils de M. et Mme Donat Boulérice (Flore Viau), de Casselman, Ont. et petit-fils de M. Chéri Boulérice, autrefois de notre paroisse.

En visite

M. et Mme Donat Boulérice, leur fils M. l'abbé Donat Boulérice, leur fille Mlle Jacqueline, M. et Mme Alcide Boulérice, leur fille Mlle Diane tous de Casselman, Ontario, rendaient visite à la famille de M. et Mme Albéric Boulérice de notre paroisse et autres cousins de Saint-Jean, dernièrement.

Voeux de rétablissement

Tous nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à tous nos chers malades de la paroisse.

SAINT-PHILIPPE

NAISSANCE

Le 5 août a été baptisé par M. le curé Roméo Lauzon, Joseph, Claude, Michel, né le 25 juillet enfant de M. René Legrand et de Yvonne Pierre. Parrain: M. Claude Pierre, marraine: Thérèse Dextraze, oncle et tante. Porteuse: Mlle Ange-Li-ne Pierre. Félicitations aux heureux parents.

AUX PRIERES

Ont été recommandées aux prières M. Marcel Deland, 40 ans, époux de Juliette Martin, de la paroisse Notre-Dame-Auxiliaire de Saint-Jean, autrefois de notre paroisse.

M. Roch Dupuis, 74 ans, époux de Marie Chalette.

M. Paul Demers, 81 ans, époux de Marie Bergeron.

A toutes ces familles dans le deuil nous présentons nos plus sincères condoléances.

OBSEQUES DE M.

FRANÇOIS DEBLOIS

Le 19 juillet est décédé à l'âge de 59 ans et 5 mois, M. François Deblois, époux de Lucia Caron. Ses

funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Philippe, le 23. Le service a été chanté par M. le curé Raymond Bouchard de Saint-Mathieu, assisté des abbés Yvan Grégoire et Maurice Pélaudeau, comme diacre et sous-diacre. Le R. F. Léon Major, procureur de mission, f.s.c., était au choeur. La chorale de Saint-Mathieu est venue se joindre aux chœurs de notre paroisse pour rendre un dernier hommage à M. Deblois qui était maître de chapelle depuis dix ans. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial où le R. P. Claude Morin, s.c., de Québec, neveu du défunt, fit les prières.

Outre son épouse, il laisse quatre enfants: MM. et Mmes Gérard (Laure Malley) et Bertrand Deblois (Denise Laplante); M. et Mme Armand Potvin (Raymonde); M. et Mme Jean Boutin (Marie-Antoinette); quatre frères et huit soeurs: MM. et Mmes Napoleon (Alice Morin); Roméo (Adrienne Labbé); P.-Emile (Hélène Poulin); Eugène Deblois (Blanche Quirion); Mme veuve Hervé Lessard (Zénaïde); Origène Carrier (Albertine); Wilfrid Guenette (Marie); Euclide Rodrigue (Irène); Fernando Poirier (Alma); Albert Polin (Odile); Adolphe Morin (Eva); Maurice Laliberté (Trézère); ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Napoleon Caron (Aloisia Rodrigue); Josaphat Genest (Marie-Anne Caron); Faustin Breton (Clémentine Caron); Mlle Marguerite Caron. Il était l'oncle de M. le curé Georges-Henri Gagnon, de la paroisse Sts-Martyrs Canadiens, comté Wolfe et de R. Soeur Eugénie du Centre Maria-Gorette. Il laisse également neuf petits-enfants, un grand nombre de

neveux et nièces, parents et amis.

REMERCIEMENTS

Mme François Deblois et sa famille désirent remercier sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de condoléances soit par offrandes de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

L'ACADIE

NAISSANCE

Le 5 août a été baptisé Joseph, Réjean, Maurice, Denis, né le 21 juillet, enfant de M. Adélar Poupart et de Yvette Desgagné. Le parrain a été M. Maurice Dufresne et la marraine Thérèse Bombardier de Montréal. Nos félicitations.

CONDOLEANCES

Sincères sympathies à M. Olivier Deland à l'occasion de la mort de son frère, M. Marcel Deland, décédé à Saint-Jean à l'âge de 40 ans.

EXPOSITION

C'est mercredi le 22 août qu'aura lieu l'exposition annuelle des Fermières. Mme Réal Tougas, présidente demande à toutes les responsables d'apporter leurs exhibits pour 8 h. précises afin d'être jugés et la salle sera ouverte au public dès 10 h. du matin. Bienvenue à tous.

La Bible vous parle...

La racine de tous les maux, c'est l'amour, et certains, dans cette recherche, se sont égarés loin de la foi et se sont infligés à eux-mêmes bien des tourments. (1 Tim. 6, 10). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Guin
Tél. FI. 7-4396

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

AUBAINES

Vente de machines agricoles usagées

- | Combine à grain Oliver No 18, avec ensacheur, P.T.O., année 1960
- | Combine à grain Oliver No 18, avec réservoir, P.T.O., année 1969
- | Combine à grain Massey-Harris, Clipper 50 avec moteur
- | Tracteur Oliver 77
- | Tracteur B 250 International Diesel
- | Tracteur Fordson Major à gazoline, avec charrue
- | Tracteur Allis-Chalmers, modèle G avec sarcler
- | Tracteur chenilles OC4 avec trois points;
- | Presse à corde Oliver No 50. P.T.O.
- | Cultirotor Kuhn 74" démonstrateur
- | Arroseuse Spray-blast à verger Bean 35 G.P.P.
- | Semoir Planet 6 rangs, avec attachement pour engrais chimiques

Société Coopérative Agricole

DE SHERRINGTON

Téléphone 454-2525

Confiez-moi
aujourd'hui vos
problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562



A VENDRE

2 terrains, situés à Saint-Jean, près de la rue St-Laurent. Dimensions 50 x 110 chacun.

Pour informations jour ou soir appeler ORLÉANS 4-0932 ou FIDÉLITÉ 8-3573.

BONNES CONDITIONS OU TERMES FACILES

SAINT-BERNARD DE LACOLLE

Mardi le 31 juillet avait lieu la réception de nouvelles congréganistes des dames de Ste-Anne. D'abord il y eut messe à 8 h. 30 et Mmes Bernard Gaboriault et S. Senécal ont été reçues membres des Dames de Sainte-Anne durant la sainte Messe. Ensuite, toutes se réunirent à la salle paroissiale où un goûter fut servi. On présenta un cadeau à notre aumônier, le R. P. Eric Volant qui nous remercia chaleureusement mais nous demanda aussi un cadeau de prières et de coopération comme jaïcs; on se sépara très joyeuses de cette rencontre.

PELERINAGE

C'est jeudi soir le 2 août qu'avait lieu le pèlerinage à Varennes au sanctuaire de Mère d'Youville. A cette occasion, un contingent d'une quarantaine de personnes représentant S.-Bernard de Lacolle se rendait en autobus à Varennes assister au pèlerinage.

LA JRC

A l'occasion de son 25e anniversaire, la Jeunesse Rurale Catholique organise une grande manifestation qui aura lieu à Québec le 12 août. Pour cette fête des jeunes ruraux, des délégations de cinq provinces du Canada se rendront à Québec: plus de dix mille jeunes et adultes sont attendus pour cette circonstance. Les jeunes de Saint-Bernard organisent un voyage en autobus. Le prix de participation pour chacun est de \$6, ceci comprend le prix du voyage, la carte d'entrée au Collège, le dîner et le carnet de fêtes. Parmi les invités d'honneur qui adresseront la parole, notons Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, Mgr Maurice Roy, primat de l'Église canadienne, le premier ministre Jean Lesage. Tous sont invités jeunes et adultes. Pour plus de renseignements, on voudra bien s'adresser à Mlles Simone Landry, Simone Gatién et M. François Laforest.

ACTIVITE LACORDAIRE

Le 19 août aura lieu à St-Paul Ile aux Noix le pique-nique annuel organisé par les membres de l'Association Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. On se rendra pour la messe qui aura lieu sur les lieux mêmes à 10 h. Ensuite, ce sera le dîner que chacun apporte. Il y aura jeux, etc. Cette journée sera très réussie et tous sont invités à se joindre aux membres.

DANSES FOLKLORIQUES

Le 12 août, il y aura soirée folklorique avec le concours de M. Le maire. Cette soirée sera au profit des oeuvres paroissiales. Le 26 août soirée de folklore organisée pour les loisirs de Saint-Bernard.

A N.-D. DU CAP

C'est dans la nuit du 13 au 14 septembre que plusieurs paroissiens de S.-Bernard se rendront à N.-D. du Cap pour la récitation du chapelet perpétuel.

On se propose d'organiser un autobus. Espérons que les paroissiens répondront généreusement à cette invitation de notre Mère du Ciel.

Le 29 juillet a été baptisée Marie, Angèle, Suzanne, Carole, née le 22, enfant de M. Normand Garceau et de Claire Boucher. Le parrain a été M. Hubert Dodge et la marraine Angéline Boucher, grand-mère. Porteuse: Mme Oza Garceau.

Le 15 juillet a été baptisé Joseph, Gaston, Mario, né le 26 juin, enfant de M. Gérard Fournier et de

Pearl Beaudin. Le parrain a été M. Gaston Beaudin et la marraine Irène Faïlle, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE
En l'église St-Bernard de Lacolle a été célébré le mariage de M. Léo Richard, fils de M. Elzéar Richard et de Germaine Mailloix à Mlle Doris Lefebvre, fille de M. Fortunat Lefebvre et de Villiana Bone. Les pères servaient de témoins.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Mme Paul Dion, de Spencer, Mass et Mme Léo Dion, de Clairmont, NH étaient en visite chez leur frère, M. Hervé Duteau, dernièrement.

M. et Mme H. Vedito et leur fille Sandra, de Malden, Mass. ont passé une quinzaine de jours chez M. et Mme Hervé Duteau. Mme Vedito était autrefois Mlle Bertha Duteau, de cette paroisse.

Mme Joseph Alma Rémillard était de passage à Laprairie la semaine dernière.

M. et Mme Gérin Trudeau de cette paroisse ainsi que M. et Mme Albert Tremblay de Napierville sont revenus enchantés d'un voyage aux Etats-Unis. Ils se sont rendus jusqu'à Atlantic City.

Mercredi dernier plusieurs personnes de Lacolle se rendaient à Iberville pour prendre part à une partie de cartes organisée au profit des Missions du R. P. Joseph Patenaude du Pakistan.

Mme Laurette Trudeau à Plattsburg ces jours derniers, en visite chez des amies.

Mlle Monica Walsh et son ami, de Montréal, étaient en visite chez Mme Laurette Trudeau, mercredi dernier.

MM. André Bourdeau, Jules Duquette et M. et Mme Hurby Bourdeau se sont rendus en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick pour une semaine de vacances bien méritées. Ils ont visité plusieurs autres villes intéressantes en cours de route. Le paysage étant très bien à ce temps-ci de l'année. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Nos meilleurs souhaits accompagnent M. et Mme Charles Bouchard et M. et Mme Camille Fortin, présentement en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour les deux nouveaux couples habiteront à Montréal.

Dimanche le 29 juillet dernier, un groupe d'employés anciens et nouveaux de la maison A. Landry & Fils, se réunissaient à l'hôtel Lacolle Inn pour fêter l'un des leurs, en la personne de M. Alphonse Patenaude, qui, depuis vingt-cinq ans est à l'emploi de cette maison. Un délicieux souper fut servi et l'on passa une agréable soirée. Un joli cadeau lui fut remis par ses amis, ainsi qu'un cadeau souvenir de reconnaissance par son patron, M.



● En l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Lacolle, le 4 août, a été célébré le mariage de M. et Mme Camille FORTIN. La mariée (Hélène) est la fille de M. et Mme André PARENT. Le marié est le fils de Mme Gabriel Fortin et de M. Fortin, décédé, de Napierville. Sincères félicitations.

(Photo Studio Ken Wallett)

Paul-Emile Landry, M. Landry fit l'éloge de son employé et M. Patenaude sut remercier en termes émus, toutes les personnes présentes à l'occasion de cette fête. Nous espérons que M. Patenaude demeurera pour de nombreuses années à l'emploi de la maison Landry.

Samedi dernier, Mme Laurette Trudeau et deux de ses amies, de Plattsburg, se sont rendues au North Bowl Bowling, pour des parties de pratiques suivant leurs dires, car elles n'ont pas joué de l'été, si cela avait été pour de vrai, nous ne s'aurions pas à quoi nous en tenir car les parties suivantes ont été jouées: Helen 517; Laurette 538 et Jane 540.

Alors l'on continue à pratiquer et bonne chance pour la saison de quilles qui s'en vient. Bienvenue au "Lacolle Bowling Alleys" car c'est un sport des plus délassant.

SAINT-VALENTIN

La Révérende Soeur Marie-Louise Irène, s.s.c. était en visite récemment chez son frère M. Ulric Palin et chez sa soeur Mlle Simone Palin.

M. et Mme Téléphore Langlois, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, ils ont visité plusieurs villes américaines, notamment Springfield, Mass., où ils comptent de nombreux parents et amis.

Nous souhaitons un bon voyage à M. et Mme Louis Hébert, actuellement en vacances en Gaspésie.

M. Richard Delisle, de Chicoutimi passe quelques jours chez son grand-père, M. Gédéon Langlois.

SAINT-BLAISE

Naissance

A Saint-Blaise, le 5 août a été baptisée Marie, Josée, France, Carole, née le 27 juillet, enfant de M. Georges Pinsonneault et de Gertrude Landry. Le parrain a été M. Pierre Pinsonneault et la marraine Ruth Langlois.

Mariage

En l'église St-Blaise a été célébré le mariage de M. Alfred Lebeau jr, fils de M. Alfred Lebeau et de Louisa Power, à Mlle Madeleine Lessard, fille de M. Vianney Lessard et de Georgette Lalonde. Les témoins ont été les pères des époux.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Filles demandées

avec ou sans expérience pour ouvrage à l'usine.

● S'adresser à:

The St. Johns Shirt Mfg. Co. Ltd.

Napierville Tél. CH. 5-3318



The Dutch Greenhouses

Routes 9a et 36, à Napierville

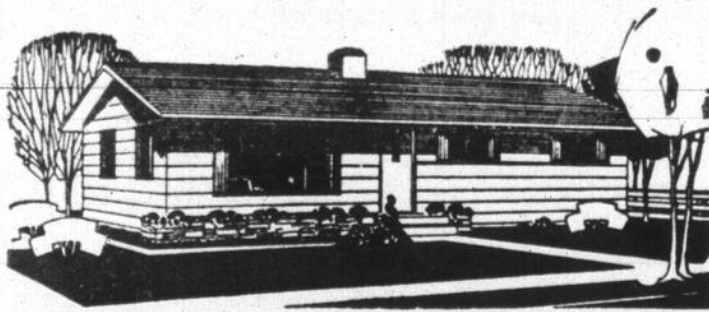
Nos serres contiennent les plus belles fleurs et une grande variété de plants. Arrangements pour toutes occasions.

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

Livraison gratuite CH. 5-3226

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture

"Conant"

● Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"

● Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DÉTAIL À DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE

CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

Les Equipements de Bureau Richelieu

J.-L. CHARETTE

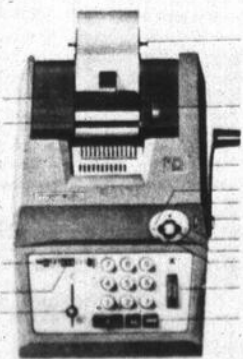
La Summa PRIMA 20 est la plus simple des additionneuses Olivetti. Elle fonctionne à la main.

● Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. — Papier et rubans pour caisses, machines à additionner, clavigraphes.

AMEUBLEMENT COMPLET

224, rue Champlain

Saint-Jean FI. 7-7425
Montréal OL. 8-2808





● A CERTAINS MOMENTS, les travailleurs de la compagnie Bell rencontrent des obstacles dans l'enfouissement des câbles téléphoniques. Dans ce cas-ci, il s'agit de rochers qu'il a fallu surmonter. Il a fallu utiliser un second tracteur pour faciliter la tâche de celui qui remorque le fuseau.

Câbles téléphoniques enfouis dans la région de Saint-Jean

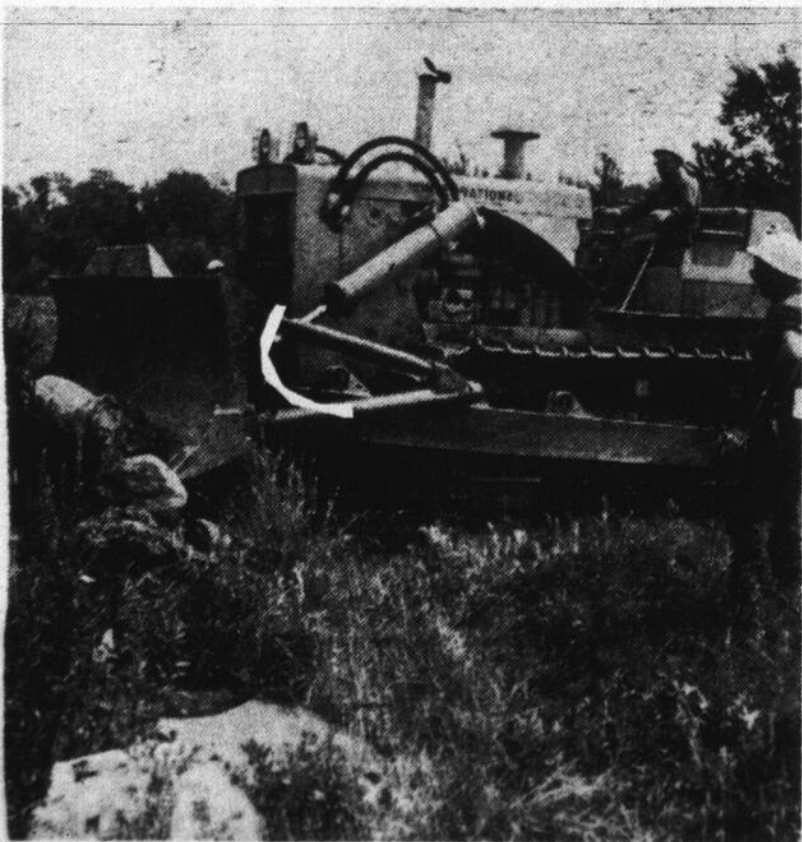
Des travaux importants étaient entrepris récemment dans Saint-Jean et la région par la Compagnie le Téléphone Bell du Canada. Il s'agit de l'enfouissement de centaines de milliers de pieds de câbles téléphoniques.

A Saint-Jean même, dans la paroisse de St-Gérard, une équipe de cette compagnie procédait, derrière les maisons, à l'enfouissement de ces câbles et du fait même faisait disparaître les poteaux et fils téléphoniques. On sait que la compagnie Bell fait beaucoup de travaux de ce genre dans les nouveaux développements domiciliaires.

Le gérant de cette compagnie, M. Alfred Saucier, a fait remarquer que ces travaux sont effectués avec le plus grand soin et que les machines utilisées laissent peu de traces de leur passage. En fait, il est surprenant de voir la propreté des parcelles après le passage de tracteurs, etc.

De plus, 140,000 pieds de câbles souterrains furent posés entre S.-Jean et Napierville et jusqu'à S.-Paul Ile aux Noix. Ces câbles, en plus d'amener la disparition des fils et poteaux téléphoniques serviront à satisfaire la demande toujours croissante de service téléphonique dans la ville et la région de Saint-Jean.

Durant ce temps, d'autres travaux, mais ceux-ci de plus grande envergure, se déroulaient entre Bedford et Farnham, où l'on procédait à l'enfouissement d'un câble téléphonique interurbain de 50 paires de fils et d'une longueur de 12 milles. Enfin, entre Farnham et Granby un câble de la même grosseur mais d'une longueur de 16 milles fut posé. Ce dernier câble est devenu nécessaire pour établir une ligne interurbaine alternative entre Mtl et Granby, pour les cas où la ligne principale sera occupée.



● UN TRACTEUR déplace d'énormes roches de l'endroit où il faut enfouir le câble téléphonique de 50 paires de fils. Un ingénieur de la compagnie Bell surveille les travaux.



Aubaines - bonis... 650



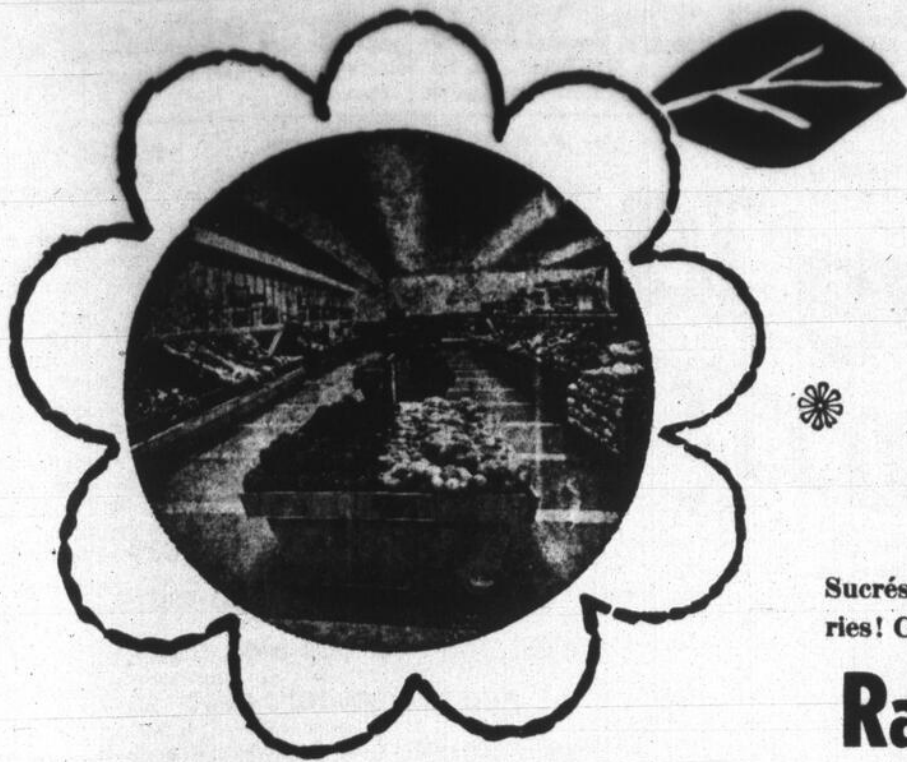
timbres "Pinky" additionnels

<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Ensemble à PIQUE-NIQUE Couvert complet pour 4...22 articles réutilisables! pour seulement 88¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Lait écrémé poudre Mil-ko instantané Nourrissant et économique! Boîte de 3 lb. 95¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>THON BLANC Qualité de fantasia Carnation 3 Boîtes 9 oz. \$1. Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BREUVAGE AUX POMMES Rafraîchissant Montclair 3 Boîtes 48 oz. \$1. Nul après mar., le 14 août.</p>
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Papier ciré Ultra-résistant Pantry King Roule. 2 100 pds 59¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Blé d'Inde doré Libby Mais tendre, de qualité de fantasia. Achetez en quantité et épargnez! Blé d'Inde en crème 5 Boîtes 15 oz. \$1. Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BREUVAGE A L'ORANGE Coronation Cruche de 64 oz. 49¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>TRANCHES DE MARINADES Coronation Bocal de 16 oz. 33¢ Nul après mar., le 14 août.</p>
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Fixatif à cheveux SPRAY NET Helene Curtis Boîte de 7 oz. 98¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Macaroni Gattuso ou Spaghetti No 3, Gattuso Pâtes alimentaires de qualité! Macaroni grosseur No 6 Paquet additionné 2 lb. 43¢ de vitamines! Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Keen Nestlé Instantané, en poudre, au citron ou au raisins Bocal de 13 oz. pour 59¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Carres au beurre d'arachides de Steinberg Chaque paquet 39¢ Nul après sam., le 11 août.</p>
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>PAPIER DE TOILETTE Blanc, rose, jaune, aqua—Mar. Scott Roule. 53¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Breuvage non carbonaté Breuvage aux raisins ...ou punch aux fruits ou à l'orange, Allen Additionné de 3 Boîtes 48 oz. \$1. Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BEIGNES sucrés et genre gâteau, Steinberg! 12 au 29¢ Nul après sam., le 11 août.</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Jambon cuit Tranché d'avance Premium Swift Frais! Pqt 6 oz. 65¢ Nul après sam., le 11 août.</p>
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>FISH-STICKS Frais congelés Marque Booth Paquet 14 oz. 59¢ Nul après sam., le 11 août.</p>	<p>25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Rincage à lessive de marque Fleecy... pour les chandails, les serviettes, les couvertures, etc. Aubaine formidable! Bouteille 32 oz. Pour le linge de bébé. 43¢ Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Un panier (ou plus) toute variété de PRUNES fraîches, importées No 1. Aubaine en fruit! Nul après sam., le 11 août.</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Mélange à GATEAU à la vanille Française Betty Crocker Paquet 19 oz. 39¢ Nul après sam., le 18 août.</p>
<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>BLEUETS Frais, cultivés, importés No 1...succulents! Nul après mar., le 14 août.</p>	<p>25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>2 doux. (ou plus) ORANGES Variété Valencia! Agrume juteux, frais et importé! Nul après mar., le 14 août. 1 chopine (ou plus)</p>	<p>25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS</p> <p>avec ce coupon et cet achat:</p> <p>Choux-fleurs frais, Snow-White Nul après mar., le 14 août.</p>	

Regardez votre catalogue de cadeaux "Pinky"; vous y trouverez des articles pour tous les membres de votre famille! Et pour obtenir plus rapidement ces primes il suffit d'acheter les produits de qualité de cette annonce et d'échanger les coupons de timbres "Pinky"... on vous remettra des timbres additionnels qui vous permettront d'obtenir plus rapidement les cadeaux de votre choix illustrés dans le catalogue "Pinky"!



STEINBERG



Des produits vraiment FRAIS

Grâce au choix incomparable d'aliments FRAIS et de qualité supérieure en vedette à votre magasin Steinberg, vous pouvez revivifier votre appétit et votre budget en un rien de temps!



Sucrés et juteux, faibles en calories! Cat. No 1, importés, de choix!

Raisins verts FRAIS, sans PEPINS

Un fruit rafraichissant de qualité contrôlée... A un bas prix spécial la lb. Au summum de leur saveur... Exquis!

ÉPARGNEZ davantage

Frais du jardin, Classe No 1, du Québec

MAIS EN EPIS

Non épluché Epluché

25¢ la 35¢ douz.

Doré, tendre! Prêt à bouillir

BREUVAGES EN CANETTES
Crush International Cola, Orange ou Ginger Ale

BREUVAGES AUX RAISINS
ou à l'orange, ou Punch aux fruits

2 boîtes 10 oz. 15¢ 3 Boîtes de 48 oz. pour \$1.

19¢

Pêches mûres fraîches 5 lb. 49¢

Melon d'eau 59¢
environ 17 livres

DU BOEUF

"Canada de Choix", de marque rouge!

ROTI DE Haut de côtes

Rôti au four facile à dépecer! LB. 69¢ Une viande savoureuse à bas prix!

ÉPARGNEZ davantage

Boeuf "Canada de Choix", de marque rouge, à prix de vente!

ROTI DE PALETTE

Pour pot-au-feu ou ragoûts délicieux! la lb. Mûri avec art et de coupe-sans-perte!

Les viandes de Steinberg sont inspectées et approuvées par le Gouvernement pour votre protection. Garanties pour plaire! Prêts à manger,

POULETS 1.29
cat. "A" Chacun

COMPOSEZ LE MOT P-I-N-K-Y ET OBTENEZ

1500 TIMBRES PINKY GRATUITS!

VOUS TROUVEREZ UNE LETTRE DANS CHAQUE CARTON DE PRODUITS DE CHARCUTERIE STEINBERG

BIFTECK DE PALETTE la livre 59¢

Du boeuf "Canada de Choix" à prix d'aubaine!

Du boeuf de qualité!

BOEUF HACHE FRAIS la livre 49¢

Rétrécira moins dans la poêle! en spécial pour Bar-B-Q!

49¢

Épargnez 10c - Tarte aux pommes 39c

Fraiche congelée, marque Farm House—Pqt 24 oz.

Filets fumés Dorés et appétissants! La lb. pour seulement 49c

Variez vos menus... Aliment de mer savoureux!

Roulé de Bologne Format familial de 24 oz. à bas prix! 55c

Prêt à être servi, marque Maple Leaf

GRATIS! 15 SACHETS DE THE

PAGODA

ORANGE PEKOE Valeur de 17¢

Achetez une boîte de 60 sachets, 15 AUTRES GRATUITS!

75 sacs de thé POUR LE PRIX DE 60

59¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, sam., le 11 août. Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché!

ÉPARGNEZ davantage

Épargnez 59c FAB!

Détersif pour les lavages difficiles! Détersif qui nettoie de part en part! En plus du 37¢ de rabais, Steinberg réduit le prix de 22¢. Valeur ord. de \$1.59 Format économique 99¢

En plus de 25 timbres "Pinky" additionnels avec le coupon Steinberg sur la page de gauche!

Vedettes en pâtisseries fraîches du four Steinberg!

Tarte au citron et à la crème 49c Préparée à la mode de chez nous!—ÉPARGNEZ 10¢

Brioche à la cannelle et aux raisins 31c Avec glaçage fondant!—ÉPARGNEZ 4¢ — Le Pqt

Pain aux dattes et aux noix 31c Gâteau brun foncé! ÉPARGNEZ 4¢ CH.

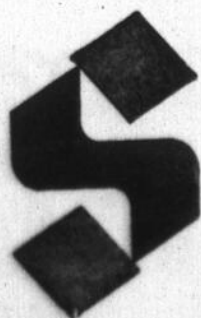
JUS DE PAMPLEMOUSSE 12c Boîte de 20 oz. Sucré, de marque Trinidad

Épargnez 10c - CHOCO DE CADBURY! Boîte de 1 lb. 49c Mélange à breuvage instantané au chocolat!

Épargnez 20c - CAFE Riche et corsé! Bocal de 10 oz. 1.19 Instantané, Cream-O

JUS DE TOMATE Qualité de fantaisie 4 Boîtes de 48 oz. 1.00 Marque Orchard King—ÉPARGNEZ 16¢

VOLUME: 4 PINTES!
Seau d'utilité polyéthylène
avec mesures graduées
d'entretien facile!
Prix de vente! 39c



STEINBERG



● Le 28 juillet dernier a été célébré en l'église de Sainte-Anne de Sabrevois, le mariage de M. et Mme Hubert SEGUIN. La mariée (Huguette) est la fille de M. et Mme Ludged LEGER. Le marié est le fils de M. et Mme Charles-Arthur Séguin de Montréal. Sincères félicitations. (Photo Studio Ken Wallett)

Gertrude Paquette. Mariage

En l'église St-François-de-Sales, le 28 juillet, a été célébré le ma-

riage de M. Robert Vincent, fils de M. Oscar Vincent et de Alma Demers, à Mlle Francine Laforest, fille de M. Léo Laforest et

de Simone Frappier. Les témoins ont été MM. Oscar Vincent, père de l'époux et Léo Laforest, père de l'épouse.

Vive la compagnie!

Le meilleur des apéritifs avant un bon repas, c'est une Red Cap bien fraîche, que l'on savoure avec satisfaction. C'est une bière qui a du corps. Buvez Red Cap et offrez-en à vos amis.



HENRYVILLE

Exposition de l'UCFR

Soirée récréative

Les 17 et 18 août aura lieu l'exposition de l'Union Catholique des Femmes Rurales. Les deux soirs il y aura partie récréative; le 17, vendredi soir, la famille Baillargeon de L'Ange-Gardien viendra interpréter plusieurs chants de leur répertoire. En plus il y aura attraction spéciale par un petit garçon de 10 ans, Gilles Paul, petit chanteur de Granby.

Des danses de folklore seront présentées les deux soirs par des jeunes filles de la paroisse ainsi que du chant. Vendredi l'admission est de 50c pour adultes et 25c pour enfants. Samedi 18 août, l'entrée sera gratuite. Bienvenue à tous!

Baptême

A Henryville le 5 août a été baptisée Marie, Sylvie, Micheline, fille de M. et Mme Claude St-Gelin (Ginette Côté). Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Côté, grands-parents. Porteuse: la mère, Mme Claude St-Gelin. Que Dieu bénisse cette enfant.

SAINT-SEBASTIEN

UCFR

Cette année l'UCFR de Saint-Sébastien offre à ses membres un voyage à Ottawa. Notre itinéraire comprend la visite du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud ainsi que la visite de plusieurs édifices de la capitale.

Le départ est fixé à jeudi le 16 août à 5 h. 30 a.m. Veuillez donner votre nom à votre directrice de secteur ou à la secrétaire du mouvement avant dimanche le 12 août.

Egalement, si vous voulez plus de détails, Mme la présidente ou Mlle la secrétaire se feront un plaisir de vous renseigner. Bienvenue et bon voyage!

Naissance

M. et Mme Réal Lamoureux (née

Madelaine Messier) sont les heureux parents d'un fils, né le 15 juillet, baptisé le 22 sous les prénoms de Joseph, Jean-Louis, Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Louis Rathé (née Rita Lamoureux), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Laurent Messier, tante du bébé. Félicitations.

Résultat des certificats de 9e Scientifique

Grande distinction: Claudette Duval; Distinction: Francine Paquette, André Courchesne et Gérard Labonté.

9e générale:

Grande distinction: Monique Bonneville; Distinction: Suzanne Ménard, Jean-Claude Phénix.

7e année:

Très grande distinction: Gabriel Duval, Serge Forget. Grande distinction: Rita Labonté, Gisèle Bonneville, André Frégeau, Léon Forget, Monique Forget, Rolland Breault. Distinction: Marcel Phénix, Marcel Duval, Thérèse Lamarre, Hélène Laroche, Madeleine Paquette, Lucien Méthé, Marc-André Manny. Succès: Marguerite Labonté, Jacques Duval, Louise Campbell, Fernand Isabelle.

ST-FRANÇOIS DE SALES

Sépulture

Le 27 juillet à l'âge de 73 ans est décédée Marie Lizotte, épouse de Séréphin Vincent, demeurant à 1256 Chemin Gentilly. Les funérailles eurent lieu le 31 juillet en notre paroisse. La levée du corps fut faite par M. le curé A. Gagnon. Le service fut célébré par M. l'abbé Gascon, p.s.s., cousin de la famille. M. le chanoine Gamache, diacre, M. le curé A. Gagnon, sous-diacre. L'inhumation eut lieu à Longueuil.

Naissance

A Saint-François-de-Sales, le 17 juin, a été baptisée Marie, Anita, Gertrude, née le 13 mai, enfant de M. Richard Sutter et de Eva Wetherall. Le parrain a été M. Raymond Wetherall et la marraine

Téléphone FI. 7-2391

Résidence FI. 6-5605

ROY & FILS

PORTES ET CHASSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison - Veneer - Masonite - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques

:-: Saint-Jean, Qué.

buvez
CARLING RED CAP

JEAN PEPIN, agent

Nouvelles de VERCHÈRES

● par MADELEINE

Nos affaires municipales

Grande affluence à la salle du Conseil pour l'assemblée régulière du 6 août 1962.

D'après le rapport présenté par M. Marcel Langlois, ingénieur, concernant LA PRISE D'EAU du système d'aqueduc, le tuyau de 14 pouces de diamètre devrait fournir, en régime normal, plus d'un million de gallons d'eau par jour; actuellement cette conduite a de la difficulté à en produire la moitié.

Après excavation, l'eau a rempli très rapidement les coupes, il est donc évident que ce tuyau de ciment a une ou des fuites importantes.

D'autre part, les pompes doivent travailler au maximum de suction ce qui en réduit l'efficacité et augmente les causes de réparations.

Pour envisager le problème objectivement, M. Trudeau, conseiller, demande si la municipalité ne serait pas entraînée dans des frais excessifs par ces réparations et s'il n'y aurait pas avantage de refaire à neuf?

A ce moment, M. J.-P. Dansereau, conseiller, propose secondé par M. J.-Guy Choquet, que le Conseil Municipal du village de Verchères rencontre le conseil du village de Varennes afin d'étudier les possibilités pour le village de Verchères d'acheter l'eau de Varennes.

Une contre-proposition de M. Guy Trudeau, secondé par M. Gaston Bussièrès, demande qu'avant toute démarche auprès des municipalités de Varennes le secrétaire-trésorier se mette en contact avec le député de Verchères le plus tôt possible pour donner au Conseil la possibilité d'avoir une entrevue avec le Ministre de la Santé le Dr Couturier et s'informer auprès de lui de la décision qu'il entend prendre au sujet du filtre à pression à installer à Verchères, étant donné qu'il a en sa possession toute l'étude qui semblerait plus favorable à la municipalité du village de Verchères.

Après vote à main levée, MM. J.-P. Dansereau et J.-Guy Choquet appuient la première résolution. MM. G. Trudeau, G. Bussièrès, Léopold Pigeon et Irénée Chagnon la seconde. La seconde proposition est donc adoptée par votes partagés.

x x x

TOUJOURS AU SUJET DE L'EAU. des résidents de la Côte d'en-Haut demandent quelle suite donner à l'avis qu'ils ont reçu d'avoir à enlever leurs pompes dans un délai de 10 jours.

Des résidents de Varennes — à qui l'eau est également fournie par l'aqueduc de Verchères et qui ont eut aussi, reçu le même avis demandent d'administrer en toute justice, car disent-ils deux paroisses qui se touchent ont intérêt à s'entendre. Ils disent qu'évidemment l'eau fournie par Verchères est une faveur et qu'ils sont prêts à entreprendre n'importe quelle démarche en accord avec la municipalité pour obtenir de l'eau sans nuire à quiconque.

Pour faire suite à ces exposés, M. Trudeau propose qu'à condition que les preneurs d'eau fassent pression auprès de la Régie pour régler ce différend, les avis concernant la suppression des pompes envoyés le 28 juillet dernier ne seraient remis entre les mains des avocats qu'après l'assemblée du Conseil du village de septembre.

Les résidents de Varennes remercient le conseil pour le délai obtenu et se retirent apparemment satisfaits.

M. Trudeau demande qu'une lettre soit envoyée à la Régie des services publics pour que celle-ci convoque les deux municipalités de Verchères et tranche le différend concernant le réseau d'aqueduc sur la Côte d'en-Haut, secondé par M. G. Bussièrès.

x x x

USINE D'EPURATION

par le procédé d'aération prolongée

Un rapport de M. Langlois, ingénieur, pour le traitement des eaux

vannées est lu par le secrétaire-trésorier.

Par ce procédé, broyeur, réservoir d'aération homogénéisé, clarificateur et retour au réservoir où les eaux sont de nouveau désinfectées, avec une capacité de 200,000 gallons par jour pouvant être facilement portée à 400,000 gallons par jour sans modification sauf un réservoir d'aération supplémentaire, l'estimé se monte, inclus les pompes, l'usine, les collecteurs est et ouest, honoraires et imprévus à un montant approximatif de \$403,000.

D'après la loi, il est accordé aux municipalités un prêt pour le traitement des eaux usées des 2/3 du montant pour une durée maximum de 50 ans avec intérêts calculés semestriellement.

Avant le 31 mars 1963, un octroi du Gouvernement fédéral se montant à 25% du principal est accordé et également 25% de l'intérêt encouru.

En outre, une aide provinciale du 1/6 du coût des travaux et 40% d'octroi sur la main-d'oeuvre.

Le fonctionnement de cette usine coûterait environ un cent par jour et par personne.

TERRAIN

Après la lecture de ce rapport, une proposition de M. Choquet, secondé de M. Léopold Pigeon est adoptée à l'unanimité en vue d'obtenir d'un propriétaire un prix qui serait acceptable par la municipalité pour l'achat d'un terrain dans la section du bas de la côte avec ouverture de 40 pieds sur la rue principale. Ce terrain serait utilisé pour la construction de l'usine d'épuration.

EGOUTS

Le conseiller Choquet secondé par M. J.-P. Dansereau propose de demander à la Régie d'Épuration des Eaux l'autorisation d'installer des égouts collecteurs (au moins ceux du ruisseau) comme première tranche de la série des travaux à effectuer dans Verchères (Les mauvaises odeurs étant telles qu'à certains moments l'air en devient irrespirable).

BOUT DE RUE

Un sujet plus agréable: la lecture d'un contrat d'achat par la municipalité de Verchères Village de Mme J. de Muy, et MM. Marcel de Muy, Jean-Paul et René de Muy d'un terrain d'une superficie de 1,179 pieds carrés pour une somme de \$500, — afin d'y installer une rue devant joindre le lot 88 à la rue Provost, sous la condition expresse que Mme de Muy et MM. de Muy renoncent à la construction d'un pont et à leur droit de passage.

UN PONT

Un pont sur le cours d'eau Langlois appartenant aux chemins de fer CNR étant trop élevé, est cause d'une obstruction permanente empêchant l'égouttement. Une requête de M. Fernand Bissonnette est prise en considération et le conseil demandera au CNR de faire baisser ledit pont.

Une autre requête présentée par M. Léo Bissonnette pour le bris de puisard est acceptée.

Est soumise une demande de lumières de MM. Sauveur Bilo-deau et Beauchemin sur la rue Provost et une autre de M. Léopold Noël sur la rue Alexandre pour se rendre à la rue Bousquet.

M. E. St-Jacques demande de régulariser par contrat la cession du bout de trottoir sur la rue principale — cession déjà accordée par simple résolution il y a plusieurs années.

LOISIRS

Les Loisirs demandent la pose d'une borne-fontaine, angle Dalpé et Benoit; ce qui leur est refusé, une borne-fontaine existant non loin de là.

Les Loisirs remercient la Municipalité pour leur collaboration lors de l'ouverture des terrains piste et pelouse.

PÉNURIE D'EAU

Lecture d'extraits des délibérations du conseil de la paroisse concernant la requête des preneurs d'eau de la Côte d'en-Haut.

Demande d'augmentation de salaire de M. Elle Benoit qui agit à la fois comme inspecteur municipal et chef constable; accordée.

DES TROTTOIRS

Des résidents du boulevard Bissonnette par l'entremise du Conseil demandent à M. Lucien Provost de faire exécuter ses trottoirs au droit de sa propriété. M. Provost présent au Conseil déclare qu'il a pris des dispositions pour faire exécuter les trottoirs du côté est.

ILLUMINATION

Madeline de Verchères doit rester illuminée même durant l'hiver, ainsi en a décidé les Services des Monuments historiques. Les Conseillers sont d'accord si le Ministre accepte de payer les notes d'électricité comme il le laisse supporter.

SHERRINGTON

REMERCIEMENTS

M. le curé désire remercier vivement le Père Astor Salgado, des Pères de Sion, le Père Luc Besette, des Pères Prémontrés et M. l'abbé Laurent McGee du Séminaire de Saint-Jean, qui l'ont aidé beaucoup et même remplacé à l'occasion du premier vendredi du mois qui fut le plus gros depuis son arrivée dans la paroisse.

On sait que M. le curé était retenu à sa chambre par la maladie vendredi dernier.

30e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Le 30 juillet dernier, après une messe anniversaire célébrée par leur fils, M. l'abbé Clément-Marie Provost, vicaire à la Cathédrale de Saint-Jean, M. et Mme Irénée Provost (Bernadette Hamelin), recevaient à leur demeure M. le curé Gabriel Martin, de Saint-Amable, neveu, M. Joseph Hamelin, M. et Mme Emilien Hamelin, M. et Mme Joseph Hamelin et leur famille, Mme Wilfrid Martin, M. et Mme Anthime Provost, M. et Mme Roland Boyer, Mlle Nicole Boyer.

Aux heureux jubilaires, nos meilleurs vœux de bonheur.

EXPOSITION

L'exposition locale des Fermières aura lieu à la salle le 15 août prochain. Les Fermières qui ont des exhibits à exposer sont priées de vouloir les apporter le 14, à la salle d'exposition.

Bienvenue à toutes les personnes qui désirent visiter les travaux des dames Fermières le 15 août dans la soirée.

NAISSANCES

Le 5 août a été baptisé Joseph, Charles, Thomas, né le 25 juillet, enfant de M. Charles Yaxley et de Edna Murray. Le parrain a été M. Charles Yaxley et la marraine Hélène Lemieux, son épouse, grands-parents. Porteuse: Mme Adrien Murray, tante.

Le 5 août a été baptisée Marie, Stella, Diane, née le 5, enfant de M. Pierre van der Tol et de Jacqueline Tremblay. Le parrain a été M. Yvon Tremblay et la marraine Stella Greer, oncle et tante. Porteuse: Mlle Pauline Tremblay, tante.

Le 5 août a été baptisée Marie, Lucille, Christine, Guylaine, née le 25 juillet, enfant de M. Raymond Couture et de Thérèse Dumouchel de Montréal. Le parrain a été M. Maurice Dumouchel et la marraine Lucille Couture, oncle et tante. Porteuse: Mme Denis Fortin, tante.

MARIAGE

En l'église de Sherrington, le 4 août par M. l'abbé Laurent McGee du Séminaire de Saint-Jean, a été célébré le mariage de M. Armand Rocheleau fils de feu Honoré Rocheleau et de Amanda Lambert à Mlle Jacqueline Poupard, fille de M. Wilfrid Poupard et de feu Germaine Mallette. Les témoins ont été MM. Wilfrid Poupard et Henri Riel père et cousin.

Varennes

Au Conseil municipal du village

(A.P.) — La chaleur intense qui régnait en cette soirée d'août n'a pas empêché le Conseil municipal du village de siéger au grand complet lundi soir dernier, sous la présidence de M. Omer-E. Guèvremont, en présence d'une douzaine de contribuables très intéressés aux affaires publiques.

x x x

L'Oeuvre des Terrains de Jeux est l'affaire de tous

Cet organisme qui compte maintenant 350 membres, résultat d'une campagne de recrutement dans la municipalité, donne la composition de son bureau-directeur, présente son état financier et sollicite une aide de la municipalité du village. M. le maire pense que cette demande est légitime pourvu que les deux municipalités y contribuent. L'O.T.J. rend d'appréciables servi-

ces à la population de Varennes; ses activités sont multiples et ses dirigeants ont récemment signé une entente avec la Commission scolaire. Bref l'oeuvre mérite des encouragements.

Les conseillers se mettent d'accord sur un montant de \$200 dollars, à condition que la paroisse fasse sa part et suggèrent une rencontre entre les conseils et l'OTJ.

x x x

Où loger la future sirène?

L'on avait proposé le clocher de l'église mais l'installation semble peu pratique. Diverses solutions sont envisagées. Finalement l'on décide de demander des soumissions aux fournisseurs intéressés qui seront consultés sur le choix d'un emplacement.

Exposition des Fermières de Napierville

L'exposition locale des Fermières de Napierville aura lieu le 17 août à l'école secondaire à 9 h. 30 a.m. Tous les articles pour l'exposition devront être rendu le 16 août p.m. Les légumes, à bonne heure le matin même. Il y aura soirée récréati-

ve. L'entrée est libre. Bienvenue à toutes les personnes de la paroisse et des environs.

NAISSANCE

Le 5 août a été baptisée Anne-Marie, Claudia, Michelle, née le 26 juillet, enfant de M. Paul Bayer et de Rita Fredette. Le parrain a été M. Philorum Fredette et la marraine Alice Monette.

MARIAGE

En l'église de Napierville le 4 août a été célébré le mariage de M. Roger Beaudin, fils de feu Siméon Beaudin et de Emma Barrière à Mlle Julienne Fortin, fille de M. Donat Fortin et de Antoinette Girard. Les témoins ont été MM. Barnabé Beaudin et Donat Fortin.

SEPULTURE

Le 2 août à la Providence de S.-Antoine de Saint-Lin est décédée à l'âge de 86 ans, Ida Leblanc fille de Théophile Leblanc et de Elodie Thibodeau, autefois de cette paroisse.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances

La dualité canadienne

L'objet de ce volume est d'étudier la coexistence des deux groupes culturels dominants dans le Canada d'aujourd'hui et, plus précisément, d'observer la manière dont les Canadiens anglais et les Canadiens français se comportent les uns envers les autres en tant qu'éléments d'un même ensemble national, et la manière dont les attitudes et les idéologies des deux groupes se sont réciproquement influencés. Le postulat sur lequel reposent ces essais est que ces deux groupes constituent la substance de la nation canadienne. D'autre part, on ne peut comprendre les comportements de chacun qui si on les aperçoit dans la perspective des relations d'un groupe avec l'autre. La préoccupation principale a été de déterminer jusqu'à quel point, dans l'histoire récente de la coexistence canadienne, il y a eu communication, adaptation réciproque, coopération, ou inversement, entre les deux groupes. Comme le Canada a été le résultat d'incessants compromis, le jugement ne peut pas être nettement tranché. La réalité canadienne a un caractère antinomique. En définitive, les questions fondamentales que nous tentons d'éclaircir sont les suivantes: "Qu'est-ce que le Canada?" — "Dans quelle mesure les Canadiens anglais et les Canadiens français ont-ils respectivement contribué à l'édification d'un Canada commun?"

Collaborateurs: G. F. Ferguson, Jean-C. Falardeau, Watson Kirkconnell, Louis-M. Régis, F. R. Scott, Louis Beaudoin, Natham Kekfetz, Jacques Henripin, Philippe Garique, J. H. Dales, Albert Faucher, P. E. Trudeau, Normand Ward, Gérard Pelletier, Stuart Jamieson, G. F. G. Stanley, Léopold Lamontagne, René Beaudry, Tugh Thorburn, G. F. Thériault.

Mason Wade est directeur, Institut d'Études canadiennes, Université de Rochester.

Votre journal Le Richelieu membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.



Pour un séjour agréable

dans une atmosphère de rêve, un ensemble charmant de distinction, de tranquillité et d'accommodations. Dans le chic quartier Mayfair voisin de Central Park... près des théâtres, des restaurants et de l'exclusif centre de magasinage. Chambres et suites richement meublées.

Site du très populaire restaurant Passy.

The **Lowell**

28 est, 63e Rue, entre Madison et Park Avenue

NEW YORK

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

Laprairie, Qué.

Maurice Trahan Ltée — Saint-Jean, Qué.

Agent local

Case Postale 758, Laprairie, Qué. Téi. 866-8374

Annonces Classées

A VENDRE

Maisons

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Ierville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (2470)

A VENDRE: Propriétés, une située à 216 rue Collin, 3 logis, lot pour bâtir; une autre située à 275 rue St-Jacques, coin Bouthillier, 2 logis. S'adresser sur les lieux. (3550)

A VENDRE: A Ierville, maison de 2 logis, un de 7 pièces et l'autre de 6 pièces, située près de l'église. S'adresser à tél. FI. 7-4556. (3711)

A VENDRE: Maison de 2 logis, un de 4 pièces et un de 5 pièces, chambre de bain comprise, entrée 220 v., eau chaude, résidence centrale. S'adresser à Victor Perras, 63, rue Ste-Anne, Ville Saint-Remi. Tél. 454-2410. (3786)

A VENDRE: A Napierville, maison 2 logements de 5 pièces, 220 volts, garage, système de chauffage, terrain 100' x 200'. S'adresser à A. Gratton, 149, rue de l'Église, Napierville. (3776)

MAISON A VENDRE ayant toutes les commodités en ville. S'adresser à Vital Goulet, 315 rue Phaneuf, Saint-Jean; tél. FI. 8-2955. (3833)

A VENDRE ou à louer: A 140, rue Ste-Anne, maison vacante, 6 pièces, système de chauffage, cave, chambre froide et garage. S'adresser à Lucien Lavoie, 94 rue Ste-Anne, Ville Saint-Remi. (3826)

A VENDRE: Maison de 3 logis à 374 rue Mercier, Saint-Jean. S'adresser à 484 rue Laurier, Saint-Jean. (3813)

A VENDRE: Commerce avec logement, situé sur la rue Saint-Jacques, restaurant-épicerie avec permis de la vente de la bière. S'adresser à Georges Normandin, 210 Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 7-2460. (3839)

Terrains

DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE

A VENDRE: sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120', aucun dépôt initial, \$10.00 par mois, sans intérêt, ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue Saint-Jacques, tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, Saint-Jean. (2442)

Autos - Motos

A VENDRE: Camion "Chevrolet" 1 tonne, "pick-up" en parfaite condition. S'adresser à 950 Ste-Elisabeth, Laprairie. Tél. OL. 9-5533. (3691)

A VENDRE: Tracteur D-4 (Caterpillar), \$1,500.00. S'adresser par tél. à 454-2115, Saint-Remi de Napierville. (3751)

A VENDRE: Camion "Ford" '52, "pick-up", ½ tonne, bas millage et en bonne condition. S'adresser à 146, 13e Avenue, Richelieu. (3835)

Divers

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (2791)

A VENDRE: Poêle combiné gaz propane et bois-charbon, 4 ronds et fourneau. Légèrement usagé, comme neuf. Prix d'aubaine. S'adresser à 229 rue Champlain, Saint-Jean. (3873)

A VENDRE: Machine à coudre de marque "Singer" de manufacture, usagée. Voir M. Guy Baillargeon, Saint-Constant, cté Laprairie, a/s F. Baillargeon Ltée, jour seulement. (3445)

A VENDRE: Roulotte à patates frites, genre autobus. S'adresser par tél. FI. 6-3354. (37)

A VENDRE: Faut faire place pour de la marchandise neuve: set de chambre 4 morceaux, \$39.00, fini noyer; lit juvénile 36-72, sommier matelas à ressorts, bois naturel, \$25.00; set de salle à dîner 5 morceaux, \$19.00; set de cuisine chromé à compter de \$19.00; bureau vanité avec miroir, \$15.00; marchette de bébé, \$2.00; parc de bébé en bois, \$2.00; machine à coudre "Singer" cabinet, \$19.00; machine à coudre électrique, cabinet, \$35.00; divanport 3 morceaux, \$19.00; tourne-disques 3 vitesses, \$11.95; télévision 21" cabinet, \$25.00. S'adresser à

ETHIER & FRERES

Saint-Blaise Tél. FI. 6-3122

A VENDRE: Lieuse à grain "International" en très bonne condition. S'adresser à Joseph Pinsonnault, Grand Rang, en bas, Saint-Remi de Napierville; tél. 454-2429. (3748)

A VENDRE: 1 "swater" (audaineuse) à grain, 10' de largeur, comme neuf, à moitié prix. S'adresser à Laurier Provost, Saint-Mathieu, cté de Laprairie. (3766)

A VENDRE: Une laveuse "Easy" Spirator, tordeur remis à neuf et moteur neuf. Fournaise Coleman cap. de 110 gal., avec support tout acier en très bon ordre. S'adresser à 93, rue Saint-Pierre, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3849. (3783)

A VENDRE: Batteuse "Dion" 22-32, presque neuve, "Harris" 6 pieds en parfait état. S'adresser par tél. CH. 5-3454, Napierville. (3781)

A VENDRE: Une lieuse à blé d'Inde, un ensileur à charrue "International" traînant trois sacs, en très bon ordre. S'adresser à Rang du Ruisseau, L'Acadie; tél. FI. 6-5057. (3771)

A VENDRE: Lieuse à grains "International", presque neuve, en très bon ordre. Aussi écremeuse électrique "International" avec bol inoxydable. S'adresser à Valérien Desranleau, L'Acadie. Tél. FI. 6-3118. (3773)

A VENDRE: Un lac privé entouré de bois, près de la grande route, très poissonneux. S'adresser à M. H. Côté, tél. 104. (3774)

A VENDRE: Moulin à battre avec "filler" 24-44, en très bonne condition. S'adresser à M. Joseph Lamoureux, Sherrington, cté de Napierville; tél. 454-3625. (3841)

A VENDRE: Moteur de yacht, marque "Elso", 15 forces, en très bonne condition, bas prix. S'adresser à tél. CHamplain 5-3789. (3845)

A VENDRE: Faisans, âgés de 5 semaines: \$1.00; âgés de 10 semaines: \$1.50. S'adresser à P.-E. Moreau, tél. FI. 6-5501 ou 6-3349. (3832)

A VENDRE: Attention: ameublement usagé comprenant réfrigérateur, poêle, table et chaises, un réservoir de cinq gallons, lit et bureau et autres articles. A très bas prix. Chez Jos Fleury. Pour plus de renseignements appelez à FI. 6-5025. (3830)

A VENDRE: Une lieuse à grains "International"; une charrue hydrolique "Case", presque neuve. S'adresser à tél. FI. 7-7972. (3829)

A VENDRE: Accordéon neuf de marque "Hohner" à deux rangées de boutons. S'adresser à Saint-Remi de Napierville, tél. 454-2385. (3828)

A VENDRE: Un silo de 10 x 16, voiture sur pneus 6 x 32, en parfaite condition. S'adresser à Roch Boyer rang de la Rivière, Saint-Remi de Napierville. (3827)

A VENDRE: Machines à bois, comprenant: scies à ruban, "planer" (raboteur), mortaiseuse, etc. S'adresser à Ubald Roy, 78 St-Louis, Ville Saint-Remi. (3825)

A VENDRE: Carrosse de bébé qui se transforme en 4 positions différentes, en très bonne condition. S'adresser à Saint-Remi de Napierville, tél. 454-3306. (3824)

A VENDRE: Ameublement en général: rideaux, meubles, tapis, accessoires de maison. S'adresser à 94, rue Notre-Dame, Saint-Remi de Napierville; tél. 454-2523. (3823)

A VENDRE: Un moulin à battre "Moody" presque neuf, No 2432; un moulin à battre "McCormick" No 2946, en parfaite condition; un moulin à battre "Massey-Harris" No 2442, en parfaite condition; une andaineuse "Cockshutt" 10 pieds de large, traînante, trois lieuses "Massey-Harris", 7 pieds. S'adresser à Roland Lagùé, Saint-Luc; tél. FI. 8-4658. (3836)

A VENDRE: 1 vache rouge et blanche; chambres à air pour tracteur 10 x 28; brûleurs à l'huile ABC; 1 houe à patates; 1 table en arborite. S'adresser à Richard Bachand, St-Philippe, cté de Laprairie; tél. MI. 3-8526. (3822)

A VENDRE: 3 lits doubles pour camp d'été, dont 2 sont pliants avec matelas. S'adresser à Mme François Deblois, village St-Philippe, cté Laprairie. (3821)

A VENDRE: Une lieuse à grains. S'adresser à M. Laurier Maheu, Chambly, route rurale No 1. Tél. OL. 8-2545. (3820)

A VENDRE: Bon poêle à bois ou à charbon Aubaine. S'adresser le soir à FI. 8-2023. (3819)

A VENDRE: Eventail électrique sur pied, G.E., valeur au détail \$119.00 pour \$75.00. S'adresser à 300, rue Saint-Laurent, Saint-Jean. (3817)

A VENDRE: Robe de mariée, longue, soie avec broderie Suisse, genre marquise; aussi voile tulle illusion véritable, gaine, etc., grandeur 13-14. S'adresser à tél. FI. 6-3960. (3815)

A VENDRE: Batteuse "Forano", 22-36 et lieuse à blé d'Inde. S'adresser à Armand Samoissette. Tél. FI. 7-7771. (3814)

A VENDRE: Sertisseuse pouvant fermer jusqu'à un gallon. Elle peut servir à la main ou à l'électricité. Machine à jus de tomate, garantie, en bonne condition. S'adresser par téléphone à Raymond 2-5642. (3812)

A VENDRE: Taureau de race "Holstein", croisé de 16 mois. S'adresser à Romain Beaudin, Saint-Jacques-le-Mineur, cté Laprairie. Tél. FI. 7-7838. (3810)

A VENDRE: Vaches à lait pur sang "Holstein" enregistrées, accréditées, clair de tout test, devant arriver bientôt. S'adresser à Antoine Desranleau, L'Acadie village. Tél. FI. 6-4816. (3808)

A VENDRE: Radios d'autos, seconde-main, \$15.00; 1 balayuse électrique de seconde-main, \$20.00; 1 lampe-écran pour TV No 212P4 en bonne condition, \$10.00; un cabinet pour TV "West" en plastic, modèle de table, \$5.00; un radio de 6 transistors, neuf, avec écouteur et batterie, \$22.00; un vérificateur pour lampe de radio et de TV, \$25.00. Tous ces objets sont visibles tous les soirs après 5 h. 30 et le samedi. Gerry Radio TV, B.P. 339, Napierville; tél. CH. 5-3715. (3807)

A VENDRE: Tabac à pipe naturel, cultivé par moi-même, prix raisonnable. S'adresser à Gustave Mollez, 5188 au bord du canal, entre Chambly et Saint-Jean. (3806)

A VENDRE: Filtreur à l'eau, \$50.; Carrosse pour enfants, \$25.00; parc, \$5.00; lit d'auto, \$5.00; balançoire et siège d'auto, \$5.00. S'adresser à 469, rue Charles Deguy, tél. OL. 9-1685. (3803)

A VENDRE: Une vache fraîche. S'adresser à Michel Guay, L'Acadie. Tél. FI. 6-3470. (3840)

A LOUER

Logis

A LOUER: Logis de 4½ pièces, chauffées, garage, à 119 rue Latour. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3021)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, non chauffées, garage, à 419 rue Saint-Michel. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3022)

A LOUER: Logis de trois pièces, \$25.00 par mois, situé au village St-Grégoire, près de l'église et de l'école, cinq minutes en auto de St-Jean, maison de briques, très chaude, grande cour, endroit idéal. Toutes les commodités, aqueduc, chambres de bain, 220 volts. S'adresser à 357 rue Mercier, Saint-Jean; tél. FI. 7-4506. (3146)

A LOUER: Logis de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année, libre le 1er mai, au 2e étage, rue Richelieu, près St-Jacques. S'adresser par tél. le jour: FI. 6-4476; le soir FI. 6-3611. (3188)

A LOUER: A 272 rue St-Germain, Saint-Jean, logis moderne de trois grandes pièces et à 148 boulevard Gouin, Saint-Jean, sous-sol de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie et ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (3354)

A LOUER: Logis à 127 D, rue Mercier, 3 pièces, très propre, avec réservoir à eau chaude, 220 v. Tél. FI. 6-9585. (3403)

A LOUER: Bungalow détaché, très moderne, 1er septembre, six pièces, gazon, grande cour, chambre de bain en tuile, système de chauffage, \$100.00 par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (3653)

A LOUER: 4 pièces, plus chambre de bain, 220 v., planchers en bois-franc, très propre, à 226 rue Chaussé, Saint-Jean. S'adresser à: 285, rue Jacques-Cartier; tél. FI. 6-3573. (3657)

A LOUER: Logis de 2 et 3 pièces et chambre de bain, situés au centre de St-Edmond près de l'église et de l'école, frais peinturés, réservoir à eau chaude électrique, idéal pour un couple. S'adresser à 86 rue St-Pierre de 9 h. a.m. à 6 h. p.m., à 213 boulevard Gouin, apt 10 après 6 h. p.m. (3715)

A LOUER: Beau grand logis de 5 pièces, chauffé, très moderne, situé sur le boulevard Gouin à côté de l'église et près de l'école. S'adresser à 86 rue St-Pierre de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.; à 213 boulevard Gouin, apt 10 après 6 h. p.m. (3716)

A LOUER: 5 grandes pièces, très modernes, finition chêne et plâtre, planchers bois franc, grande cave et cour, situé près des écoles et du Séminaire. S'adresser à 101 boulevard du Séminaire, Saint-Jean; tél. FI. 6-5428. (3720)

A LOUER: Maison de 7 pièces, située rue Ste-Anne, libre pour le 1er septembre. S'adresser à Lucien Lavoie, rue Ste-Anne, Saint-Remi. (3750)

A VENDRE à bon marché: set de vaisselle, escabeau, valise, 3 moteurs, 15 châssis doubles. S'adresser par tél. FI. 6-3644. (3758)

A LOUER: Au village de St-Luc, logis de 3 grandes pièces, 220 v., avec eau chaude; idéal pour jeunes mariés. Tél. FI. 8-4625. (3790)

A LOUER: Logis de 5 pièces, à 239 Boveri, un bas, libre le 1er septembre. S'adresser à FI. 8-5139, Saint-Jean. (3802)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chambre de bain, 220 v., libre dans le moment. S'adresser à tél. NE. 2-2370, Saint-Constant. (3769)

A LOUER: Logement de 3 pièces, chambre de bain, meublé, éclairé, eau chaude, électricité, réfrigérateur, poêle électrique. S'adresser à 11, rue Molleur, Saint-Jean; tél. FI. 7-3042. (3787)

A LOUER: Logement de 3 pièces, chambre de bain, meublé, éclairé, eau chaude, électricité, réfrigérateur, poêle électrique. S'adresser à 11, rue Molleur, Saint-Jean; tél. FI. 7-3042. (3787)

A LOUER: Petit logis de deux grandes pièces, eau chaude, bain, 220 v., libre le 1er septembre. S'adresser à 14, rue Molleur, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1723. (3778)

A LOUER: Logis de 3 grandes pièces, chambre de bain, eau chaude, 220 v., solarium, libre le 1er septembre. S'adresser à 14, rue Molleur, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1723. (3777)

A LOUER: Logis de 5 pièces, 2 en haut, 3 en bas, 220 v., libre, \$30.00 par mois. S'adresser à 192 rue Papineau, Saint-Jean. (3844)

A LOUER: Salon double pour une personne seulement, entrée privée, toutes les commodités d'un logement, douche, cuisine, etc. Meublé ou non. Pour renseignements et pour visiter, s'adresser à 254 rue Trahan, Saint-Jean. (3846)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chambre de bain, 220 v., eau chaude, situé à 355 rue Principale, Delson. S'adresser à tél. NEptune 2-0762 ou NEptune 2-1989. (3842)

A LOUER: A Saint-Constant, logis de 4 pièces, chambre de bain, 220 v., prêt à être occupé. S'adresser à M. Héloïde Lefebvre, tél. NEptune 2-2370. (3843)

A LOUER: Maison ayant toutes les commodités en ville. S'adresser à Vital Goulet, 315 rue Phaneuf, Saint-Jean; tél. FI. 8-2955. (3834)

A LOUER: Maison de 8 pièces avec toutes les commodités, à la sortie du village de L'Acadie. S'adresser à L. B. Lefebvre, tél. FI. 6-3469. (3831)

A LOUER: Un beau logis chauffé, 4 pièces, 209 rue Laurier près de Saint-Jacques, libre le 1er septembre, prix: \$60 par mois. S'adresser sur les lieux ou tél. à 6-6349 ou 6-3357. (3818)

A LOUER: Pour occupation le 1er septembre, logis moderne, 4 pièces non chauffé, fournaises à l'huile fournie, chambre de bain en tuile, linoléum dans cuisine. S'adresser à 525 boulevard du Séminaire, apt 2 ou 300 St-Laurent, Saint-Jean. (3816)

A LOUER: Logis de 5 pièces et chambre de bain, chauffé à l'année, eau chaude fournie à l'année, fini de luxe, \$70 à \$75, selon la longueur du bail, à 116 rue St-Charles. S'adresser à 236 rue Longueuil, Saint-Jean; tél. FI. 7-4265.

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean

SAINT-GERARD: Cottage brique 5 pièces, système eau chaude, terrain ombragé 60 x 100, près de l'église, de l'école, prêt 5½%, loyer \$72.00 par mois, taxes incluses, libre immédiatement. Comptant minimum; à sacrifice, \$11,800.00.

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 6-9890 Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec

Annonces classées

(suite) Logis à louer ●

A LOUER: Logis de 3½ pièces, chauffé, eau chaude à l'année, avec 2 entrées séparées, pouvant servir de bureau et de logement, \$70 à \$80 selon la durée du bail. Situé à 114 St-Charles, S'adresser à 236 rue Longueuil, Saint-Jean. Tél. FI. 7-4265. (3804)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: Femme de ménage à l'année; bon salaire. S'adresser à C.P. 413, Saint-Jean. (3784)

FEMME DEMANDEE: Madame, si vous pouvez conduire une automobile et si vous désirez travailler 3 ou 4 heures par jour, sollicitant régulièrement chaque mois un groupe de clients de Studio Cosmetics, sur un parcours tracé dans et autour de Saint-Jean, si vous agréez de faire des livraisons légères, etc., écrivez au Studio Girl Cosmetics, Dept. CWA-106, 840 Avenue Lafleur, Montréal 32. (3811)

ON DEMANDE: Fille ou femme responsable pour garder trois enfants de 7, 6 et 4 ans. Deux iront à la classe. Entretien général 5 pièces. Libre tous les soirs, fin de semaine à compter du vendredi à 6 heures. Doit aimer les enfants. \$20.00. S'adresser à 9265 boulevard Lasalle, apt 3, Ville Lasalle, P.Q. (3809)

ON DEMANDE: Etes-vous satisfait de votre revenu actuel? Si non, nous avons une belle occasion pour vous: Produits de réputation internationale. Une nécessité dans chaque foyer. Crédit généreux aux personnes responsables. Ecrivez aujourd'hui même à Gérard Roy, produits Watkins Inc., 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Pour rendez-vous, FI. 8-5005. (3772)

DIVERS

Pour vos **REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE**

ATTENTION! pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams", à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2548)

MADAME! Pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (2842)

J.-L. HOULE

J.-L. HOULE, PEDICURE (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean, les 8 et 9 août, 12 et 13 septembre, 10 et 11 octobre pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-8886. (2812)

POUR REPARATIONS DE MATÉLAS à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont Saint-Grégoire; tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (3362)

NETTOYAGE RICHELIEU

Pour vos lavages de murs et plafonds, laissez-nous le problème de les laver avec notre équipement moderne. Les résultats techniques redonnent à vos peintures leur apparence originale. Prix raisonnable. Estimé gratuit, sans obligation, planchers lavés et cirés, entretien de bureau, etc. Résidentiel et commercial, Nettoyages intérieurs. — Richelieu Enr. Tél. FI. 7-1947 ou FI. 7-2513. (3224)

RICHELIEU NETTOYAGE

Pour vos entretiens de gazon et lavage de maisons à l'extérieur. S'adresser à tél. FI. 7-2513 ou 7-1947. (3547)

REAL BEAUDIN
BARDEAUX D'ASPHALTE de tous genres, ribbonstone et ro-lebricks de toutes les couleurs, slate surface 90 livres, papier isolant, etc., et autres matériaux de construction. S'adresser à 226, rue St-Alexandre, Napierville. Tél. CH. 5-3806. (3393)

A TOUS LES RESIDENTS DE NAPIERVILLE et des environs: Veuillez prendre note que je suis encore à votre disposition pour toutes réparations de télévisions, radios de maison et d'automobile et vos phonographes. S'adresser à Gerry Radio T.V., 295 rue de l'Eglise, Napierville. Tél. CH. 5-3751.

ULCERES de la bouche, blessures du dentier et gencives tendres sont vite guéris avec la Médecine Fletcher's pour maux de la bouche. Contient l'herbe du bon vieux temps "Savoyane" (Fil D'Or) parmi ses ingrédients spéciaux. Demandez les Fletcher's aujourd'hui. \$1.00 chez les pharmacie Sagala et dans toutes les pharmacies. (3698)

WINDOW CLEANING
FIDELITE 7-1834 est le numéro de téléphone de **LUSSIER WINDOW CLEANING.** (2921)

STUDIO CHARMIS
CONFIEZ vos problèmes de poils follets, à une personne qui a plus de 10 ans d'expérience. Vous serez surprise du résultat. Satisfaction garantie. Studio Charmis, 242 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (3837)

VITRERIE ST-JEAN ENR.
LA VITRERIE ST-JEAN ENR., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie St-Jean Enr., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 6-5200. (3838)

AVIS PUBLICS

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR DE MAGISTRAT
No 646 107

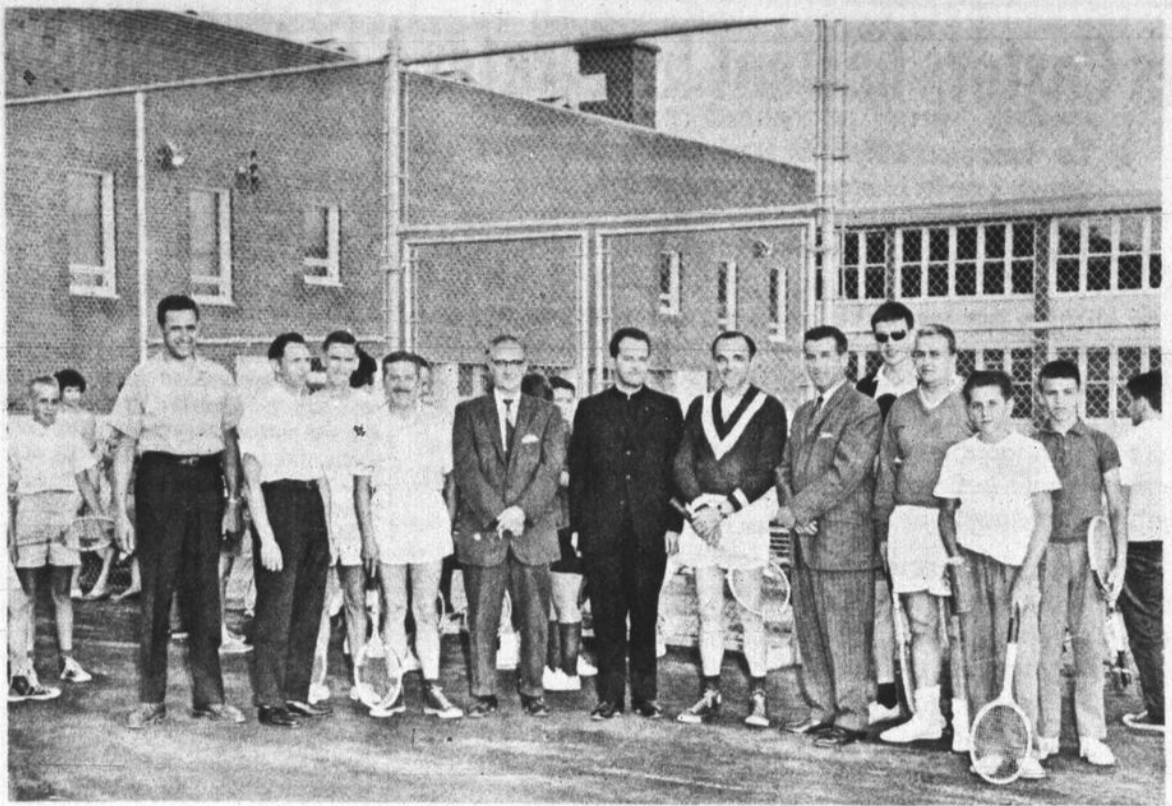
PEATE MUSICAL COMPANY, Demanderesse
— Vs —
YVES DELESELEUX, Défendeur

Le 18e jour du mois d'août 1962, à 10 heures de l'avant-midi, à la résidence et domicile dudit défendeur au No 395 de la rue Baillargeon en la cité de Saint-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de justice, pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les biens meubles et effets dudit défendeur **YVES DELESELEUX** saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage.
Conditions: Argent comptant.
Daté à Saint-Jean, ce 9e jour d'août 1962.
Jean-Paul HAMEL, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de la
Parrisse de Saint-Jean
l'Evangéliste
AVIS PUBLIC
DEPOT DU ROLE
D'EVALUATION

Aux Contribuables de la susdite municipalité **AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le rôle d'évaluation de cette municipalité est complété et déposé à mon bureau; qu'il restera ouvert à l'examen des intéressés, ou de leurs représentants, durant les 30 jours qui suivent celui du présent avis. Et que le 4e jour du mois de septembre 1962, à l'heure et au lieu ordinaires des séances, le Conseil procédera à l'examen, à la révision et à l'homologation dudit rôle.
Donné à Saint-Jean, P.Q., ce 2e jour d'août 1962.
G.-Emile BOUCHARD secrétaire-trésorier

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu**, le journal qui publie, chaque semaine, en primeur, les nouvelles locales.



● **AU PARC-ECOLE DE SAINT-GERARD** avait lieu l'ouverture officielle des courts de tennis. La bénédiction fut faite par M. l'abbé Barré qui remplaçait M. le curé Rémillard en vacance. Ces magnifiques courts de tennis pourront permettre à 16 joueurs de jouer ensemble. On voit sur la photo, MM. André Gay, Albert Durocher, Elie Beliveau, l'abbé N. Barré, M. Jean-Paul Roy et autres. (Photo Studio Notre-Dame)

Avant la saison des Broncs

Une nouvelle saison de football débutera le 19 août prochain au Stade Municipal de Saint-Jean alors que les Bombers de Brôme-Missisquoi affronteront les Broncs de Saint-Jean, pour la circonstance.

A l'instar des milliers de supporters qui assisteront assidument aux joutes locales, plusieurs d'entre nous se posent la question suivante: "Que nous réserve la nouvelle édition des Broncs pour 1962?" Comme vous chers amateurs, nous l'ignorons totalement jusqu'ici. Cependant, nous anticipons la nouvelle cédule régulière avec beaucoup d'optimisme.

Certes, le calibre de jeu présenté cette année sera encore supérieur à celui de l'an dernier. Les dirigeants voyant sans aucun doute la popularité grandissante de ce circuit Intermédiaire ont recherché à s'assurer d'instructeurs des plus compétents pour diriger leurs hommes. L'un des premiers projets des Broncs cette saison a été l'engagement d'un ex-porte-couleurs des A-louettes de Montréal, en la personne de Gerry Samuels, qui s'est ad-joint un acolyte fort prometteur

Ligue O'Keefe d'Iberville

Club d'étoiles à Ste-Thérèse

Le tournoi de fastball de Ste-Thérèse de Blainville qui prend une ampleur considérable avec 50 inscriptions près, comptera sur une équipe étoile de la Ligue O'Keefe d'Iberville, les samedi et dimanche 11 et 12 août prochain. Le calibre offert sera le plus puissant, en dehors des cadres de la ligue Senior de Montréal.

Les deux gérants Claude Sté-benne et André Galipeau attirés par la direction de la ligue pour diriger l'équipe locale, sont confiants de rivaliser dans cette compétition provinciale. Le lanceur Normand Labonté a toutefois l'espoir de mener ses coéquipiers à la victoire. Au même poste, la réserve compte sur Charles Fortin et Ben Trahan. Alain Leblanc de Lacolle, viendra renforcer ces rangs; cette étoile régionale a une grande expérience dans ce genre d'épreuves et un plus d'être un frappeur respecté, il peut également lancer.

Les supporters de l'équipe locale seront les bienvenus et bonne chance à nos représentants.

dans le football canadien, Danny Johnson. Depuis plusieurs semaines déjà, ces deux hommes de concert avec la direction travaillent ardemment pour doter notre ville d'un autre championnat. Leurs espoirs se concrétiseront-ils? Nous l'espérons.

Un championnat se gagne sur le terrain et non sur papier, comme le faisait remarquer le sympathique instructeur et nous avons la ferme conviction de voir dans nos parages l'emblème de la suprématie à la fin du présent calendrier du circuit du président Léon Robert.

Une deuxième question se pose, ces temps-ci: "Doit-on prendre une passe de saison?" Pour le bénéfice des supporters, disons tout de suite que l'exécutif a dû renouveler une grande partie de l'équipement des joueurs. Plusieurs savent que

pour habiller convenablement un joueur, il faut compter au moins \$100. Ordinairement, une équipe de football se compose de 36 joueurs. Imaginez le montant astronomique que cela représente avant même que la saison débute. Alors les membres du bureau de direction reçoivent de nos sportsmen un encouragement fort appréciable.

Toutefois, la direction s'occupe de nouveau cette saison votre aide. Son objectif est de 1000 passes, en vue de défrayer la majeure partie de l'achat et nous sommes persuadés à l'avance que la gent sportive répondra généreusement à l'appel. Le coût est de \$4. Donc, le mot de passe: Donnons-nous la main pour venir en aide aux Broncs

Quant au programme de la joute d'ouverture, la direction est en train de compléter les activités. Nous aurons l'occasion d'y revenir la semaine prochaine.

Partie de balle-molle à dos d'ânes dimanche soir au Stade municipal

- Un spectacle rempli d'action
- Joueurs et personnalités de Saint-Jean
- Au profit du Club de Baseball Saint-Jean

La direction du club de baseball Saint-Jean en collaboration avec la troupe Bud Smith et ses onze ânes présentera dimanche soir au Stade municipal un spectacle fort inusité et rempli d'imprévus alors qu'une partie de balle-molle sera présentée à dos d'ânes et que quelques joueurs et des personnalités de Saint-Jean seront en main pour y disputer cette rencontre fort typique qui a attiré des foules considérables et qui furent servis à souhait avec tout le bagage de jeux impossibles et de situations des plus cocasses qui surviennent quand M. Ane décide de prendre le chemin du troisième but ou encore de s'asseoir sur le marbre pendant qu'un autre joueur tente de compter. Mille et un tour sont accomplis par ces animaux dressés et veuillez croire que le porte-couleur de l'équipe passe à travers toutes les tranches tout le cours de la joute. Ce spectacle de classe sera présenté dimanche soir au Stade municipal à compter de 8 h. 30. Cette troupe de Bud Smith avec ses ânes n'était à la disposition de la direction des Pirates de S.-Jean que ce soir-là étant déjà sous contrat pour d'autres villes et centres pour la balance de la saison.

Aussi un appel est lancé à tous centres environnants Saint-Jean, Iberville, St-Luc, Napierville, St-Blaise, St-Paul, St-Alexandre, Farnham et autres à venir se donner une pinte de bon sang dimanche soir avec la troupe Bud Smith et mentionnons en plus que ceci sera une pierre deux coups puisque les profits seront versés au club de baseball Saint-Jean qui sollicite votre support moral et financier en appuyant les dirigeants du baseball senior qui lancent une campagne de promotions en débutant par le spectacle de dimanche soir au Stade municipal à compter de 8 h. 30. Aussi les billets sont en vente aux guichets du Stade et MM. les directeurs des Pirates en possèdent en main à vous offrir. Le coût est de 75c pour l'entrée générale, de \$1 pour les loges et de 25c pour les enfants. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer sans délai avec MM. Guy Martin, Claude Sénécal, Charles Chapdelaine, Larry Tassé, Jean-Guy Caron, Marcel Brault, Guy L'Heureux de même qu'au publiciste des Pirates, Claude Montpetit, à FI. 7-2369 ou 8-2686 ainsi qu'au président du club de baseball, M. André Dion, FI. 6-4417.

ATTENTION!

J'AI BESOIN DE DEUX HOMMES comme représentants Watkins immédiatement. Aucune expérience de vente nécessaire. Faire demande en prsonne entre 7 h. et 9 h. p.m. à 100, rue Grégoire, Saint-Jean, P.Q.

ATTENTION!

Gérard ROY, distributeur ●

● Pour rendez-vous, téléphonez à FI. 8-5005

Les Castors battent les Pirates à la 13e manche

★ Le lanceur Ralph Scheel perd une autre joute par la marge d'un seul point.

Le brillant lanceur droitier Ralph Scheel des Pirates de Saint-Jean n'a certes pas toute la chance de son côté si on en juge par les parties qu'il a lancées et perdues par un point, ou encore par le peu de support des siens derrière lui. Samedi soir au stade municipal contre les Castors d'Acton Vale, il perdait un duel en treize manches, alors qu'un double jeu en perspective était raté et se terminait par le point victorieux qui donnait un gain aux visiteurs au compte de 2 à 1.

En effet à ce moment-là Scheel avait la situation en main, ayant espacé huit coups sûrs, tout en retirant quinze frappeurs au bâton et n'accordant que deux buts sur balles à ses adversaires.

Les amateurs présents ont donc passé à toutes les gammes au cours de la partie qui offrait un spectacle digne des séries de détail. Les Pirates furent les premiers à ouvrir le pointage à la

en plus étaient privés des services de Normand Brault, un solide coéquipier et Paul Bayeur dut quitter le jeu à la 4e étant à nouveau blessé à la jambe.

Le jeune Gary Romberg a très bien fait dans la boîte des lan-



Ralph Scheel

ceurs et à son tour il prenait la vedette tout comme son rival Scheel. Au point de vue offensif, René Valois cognait deux sur trois, avec Forte, Oleschuck ayant deux coups sûrs en six voyages au marbre. Pour Saint-Jean, Chuck Poxon y allait de deux coups sûrs de même que Kurz et Tony Morocco et mentionnons le magnifique travail de Poxon derrière le marbre.

● Dans les vastes installations de la General Motors of Canada, à Oshawa, on a produit en un seul jour 1,393 voitures et camions destinés au marché intérieur et à l'exportation dans 76 pays.

Tournoi de tennis pour le trophée "Desbiens"

C'est à partir du 17 août prochain que l'Aiglon tiendra sur ses courts son grand tournoi invitation en vue de l'obtention du trophée "Desbiens".

Ce trophée, détenu par Roger Alexandre, de Saint-Jean, est l'emblème du championnat masculin des vallées Richelieu-Yamaska.

Ce tournoi de calibre "Intermédiaire" est donc ouvert à tous joueurs de tennis non-classés par l'Association provinciale de tennis. Chaque joueur inscrit devra être libre les journées du 18 et 19 août. La date limite des inscriptions est

Pour le trophée O'Keefe

Tournoi de balle molle à Bedford

Une deuxième réunion aura lieu vendredi soir le 10 août à l'hôtel Maurice de Bedford, pour compléter les cadres du tournoi de balle-molle qui se déroulera sur les deux losanges du terrain d'exposition de l'endroit, dimanche le 19 août.

Marcel Gagné, le dévoué sportif de Bedford qui fut élu président de cet événement par les délégués de Saint-Jean, Iberville, Stanbridge-East et Bedford, avait déjà reçu l'approbation orale de faire les démarches préliminaires.

Parmi les centres mentionnés, nous remarquons le club Airport Bar-B-Q du gérant Gilles Cardinal de Saint-Jean, les Chevaliers de Colomb d'André Galipeau et le Laval Bessette de Claude Stébanne, tous deux d'Iberville, le Stanbridge East de Normand Dupont, le Chevaliers de Colomb de Maurice Bédard et l'hôtel Maurice de Roger Dupont à Bedford, en plus des clubs Cowansville et Lacolle qui enverront leur confirmation.

Toute autre inscription désireuse de faire partie de ce tournoi, devra présenter son alignement vendredi soir à Bedford en s'adressant à Marcel Gagné, Tél. CH. 8-2784.

Cette compétition régionale limite la classe des lanceurs au calibre proprement régional. Un refus signifié au réputé Normand "Ti-nomme" Labonté qui pourra s'aligner pour Airport Bar-B-Q à toute autre position, en plus d'un autre refus à Pat Welsh dans l'alignement de l'Hôtel Maurice.

Parmi les figures dominantes à ce poste, nous remarquons les Charles Fortin, Jacques Godin, Dostie, Alain Leblanc, Ben Trahan, Maurice Bédard, Normand Dupont, André Petit et autres.

Avec nos joueurs de football à Mariville

Les supporters des Broncs de Saint-Jean auront l'occasion de voir à l'oeuvre leurs favoris, dimanche alors que pour la circonstance, nos brillants porte-couleurs iront se mesurer aux Castors de Mariville dans une joute régulière de la ligue de football Intermédiaire des Can-

Tournoi de tennis pour le trophée "Roland Beaulieu"

La plus grande activité règne présentement, sur les magnifiques courts du Club de tennis NDA Parc Beaulieu, Saint-Jean, alors que progresse le tournoi de tennis pour le championnat de simples-masculins de la Vallée du Richelieu et que s'y affrontent les meilleures raquettes de la région.

Malgré une température incertaine et parfois maussade, en fin de semaine et la tenue simultanée du tournoi pour le championnat de la Rive-Sud à Longueuil, un bon nombre de rencontres ont pu être disputées, fournissant des matches très contestés et du jeu souvent spectaculaire comme en font foi les résultats suivants:

1ère ronde:

Serge Bissonnette, l'Aiglon triomphe de François Fontaine par 6-1, 6-3. Claude Roy, l'Aiglon gagne sur J. Y. Busque, même club par 2-6, 6-3, 6-3. Paul Leclair, l'Aiglon l'emporte sur Claude Trudeau, NDA, par 6-3, 3-6, 6-1. Louis Delsis, l'Aiglon gagne par défaut sur André DeSève, Richelieu. Gaétan Busque, l'Aiglon bat Gilles Demers, même club, 6-4, 7-5. Pierre Jolin l'Aiglon

2ème ronde:

A cette occasion, la direction, aidée de Guy Laurendeau, a organisé une excursion dont le départ s'effectuera du Stade Municipal à 1 h. p.m. Le coût du passage aller et retour est de \$1 par personne. Les places sont limitées. N'attendez pas. Communiquez immédiatement avec Guy à Fidélité 7-7276.

défait Heinz Lorenz, même club, par 6-3, 7-5. Denis St-Laurent NDA triomphe de Jacques Hébert par 7-6, 6-3, 6-3. Claude Meunier, l'Aiglon gagne sur Maurice de Beaujour, Iberville par 6-2, 6-2.

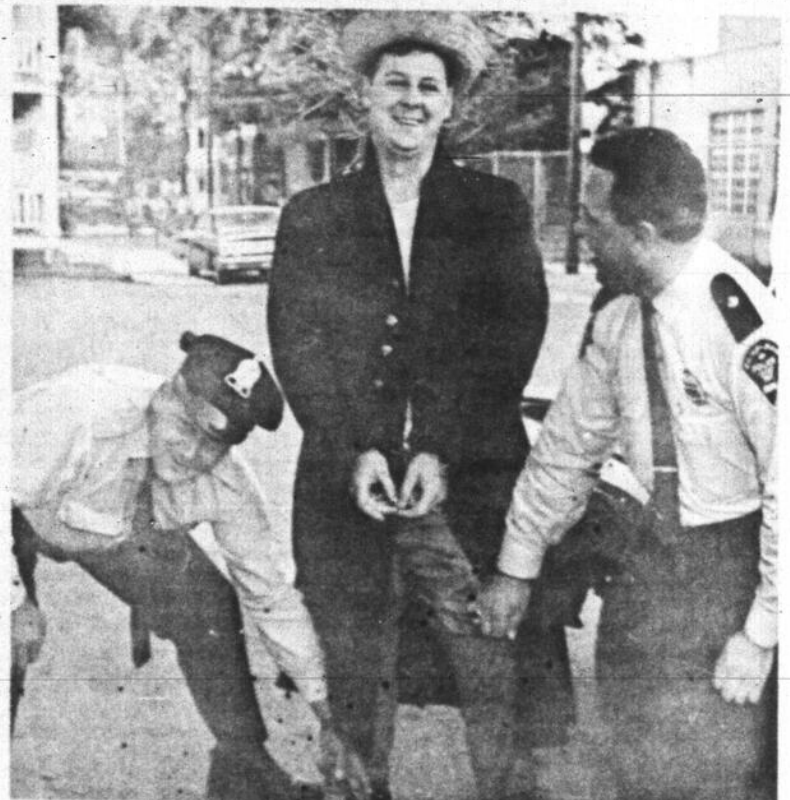
2e ronde:

Roger Alexandre triomphe de B. Bissonnette, l'Aiglon, 6-1, 6-2. Guy Charbonneau, Iberville défait Claude Roy, l'Aiglon, 6-1, 2-6, 6-3. André Goyette, l'Aiglon, l'emporte sur P. Leclair, même club, 6-3, 6-4. Michel Robert, l'Aiglon, défait Louis Delsis même club, 6-2, 6-3. Serge Goyette, l'Aiglon, gagne sur Gaétan Busque, même club, 6-1, 6-3. Pierre Patenaude, l'Aiglon triomphe de Pierre Jolin, même club, 6-4, 7-5. M. Alexandre, l'Aiglon, défait Denis St-Laurent, NDA, 6-1, 7-5.

Quarts de finale:

Serge Goyette, l'Aiglon, défait P. Patenaude, même club, 6-3, 7-5. Michel Robert, l'Aiglon, bat André Goyette, même club, 6-2, 11-0.

Les matches se continueront toute la semaine, la finale si rien d'imprévu ne survient devant se jouer pour la fin de semaine. En attendant pour informations ou l'heure des rencontres, l'on est prié de bien vouloir communiquer avec l'organisateur M. J. Roland Robert, FI. 6-4232 ou l'un des officiels suivants: M. Normand Busque FI. 7-4207 ou Jean-Pierre Grenier, FI. 8-3145. Tous les amateurs de tennis sont les bienvenus au club de tennis NDA d'ici la fin du tournoi qui y a attiré à date de nombreux spectateurs vivement intéressés.



● LE CONSTABLE REJEAN VAILLANCOURT, de la police municipale de Saint-Jean savait qu'il perdrait bientôt sa liberté mais il ne se doutait pas que ses compagnons de travail rendraient encore plus dure sa vie de célibataire. En effet histoire de lui remettre un peu ce qu'il a donné de si bon coeur à ses confrères et amis depuis quelques années, et à l'occasion de son prochain mariage, ont-ils décidé de lui en donner un peu pour son argent. Mis sous arrêt, jeudi après-midi, menottes aux poignets, pour être ensuite incarcéré aux cellules locales jusqu'à vendredi soir où il fut l'objet d'une soirée au Club de Golf. Le constable Vaillancourt se souviendra de cette fête dont il fut en même temps le héros et la victime. Plus le châtiment est cruel, dit-on, plus il dénote de l'amitié de ses confrères qui l'appliquent, ainsi le constable Vaillancourt est riche de l'estime de ses confrères du poste local. Sur cette photo de gauche à droite, on y remarque: le constable Claude Brault, la victime Réjean Vaillancourt et le sergent Evariste Lapalme. (Photo Michel)

Il y a place tous les jours, de midi à minuit — Roulez-la!!



En Roulant Ma Boule

12 ALLEES Automatiques

Salle de Quilles

12 ALLEES Automatiques



11, rue Saint-Jacques

Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué

Ligue de baseball Midget OTJ

- Tournoi Midget provincial cette semaine
- Les Mousles et les Braves égaux en tête
- Chauda lutte pour le championnat des frappeurs.

Depuis quelques jours déjà l'équipe d'étoiles Midget pour le tournoi a été formée. Dès cette semaine, cette équipe fera ses preuves et tentera de ramener le trophée Midget à Saint-Jean. Nous souhaitons la meilleure chance possible à nos jeunes porte-couleurs.

Déjà la saison tire à sa fin, mais la lutte n'en continue pas moins d'être très corsée entre les Mousles de J.-A. Poissant et les Braves d'A. Brière. Pour ce qui est du meilleur frappeur de la ligue, personne n'ose se prononcer. André Duquette mène présentement le bal avec une moyenne de 568 et est talonné de près par Alain Pétrin avec 545 et André Fournier avec 520.

Chez les lanceurs, Guy Dussault avec une moyenne de .1000 et André Fournier et Normand Messier avec respectivement 8 et 6 victoires se font valoir.

Voici les statistiques complètes jusqu'au 5 août 1962.

CLASSEMENT				
Clubs	pj	g	p	moy.
Mousles	14	11	3	.781
Braves	14	11	3	.781
Corsaires	14	5	9	.357
As	12	2	10	.166

FRAPPEURS (25 app. et 300)				
Noms	ab	s	moy.	
Duquette (B)	44	25	.568	

Pétrin (M)	55	30	.545
Fournier (M)	50	26	.520
Benjamin (B)	40	20	.500
Moore (A)	36	18	.500
Richard (B)	46	21	.456
Thibodeau (C)	46	20	.442
Bessette (C)	48	20	.417
Péloquin (A)	31	12	.387
Hébert (C)	36	14	.386
Duclos (M)	29	11	.393
Bélanger (B)	25	9	.364
Lafontaine (A)	44	16	.368
Comeau (C)	43	15	.348
Faucher (C)	44	15	.340
Martel (M)	31	10	.323
Somoisette (M)	42	13	.309
Messier (B)	46	14	.304
Faucher A.	38	11	.300

LANCEURS (2 décisions et plus)				
Noms	pj	g	p	moy.
Dussault (C)	2	2	0	.1000
Fournier (M)	9	8	1	.889
Messier (B)	8	6	2	.750
Duquette (B)	3	2	1	.667
Oonderkirk (C)	5	3	2	.600

ETOILES (8 pts et plus)				
Noms	pj	g	p	moy.
Duquette (B)	25			
Messier (B)	14			
Benjamin (B)	9			
Fournier (M)	23			
Onderkirk (C)	10			
Thibodeau (C)	8			
Bessette (C)	16			
Pétrin (M)	9			
Robinson (A)	8			

Richard Allard lance une partie parfaite chez les Pee-Wee

En effet, samedi matin, au Centre Sportif dans une joute régulière de la ligue Pee-Wee OTJ le jeune Richard Allard de NDA lança une partie parfaite. Ce jeune artiller droitier a fait preuve de beaucoup d'aptitudes au cours de cette joute fort importante pour les Mousles en se tirant nombre de fois d'impasses et de situations précaires.

Le moment où il fut, je crois, dans la soupe chaude, ce fut à la toute fin de la rencontre alors qu'il y avait deux coureurs retirés et que le jeune Gosselin s'amena dans la boîte; il lui offrit trois balles puis pour terminer en beauté, lui expédia trois courbes afin de sceller l'issue de la partie. Durant la rencontre Richard a retiré 10 frappeurs en 4 manches.

Nous tenons à offrir nos plus sincères félicitations à Richard, ce vaillant jeune athlète de NDA et encore une fois BRAVO!

Voici maintenant les statistiques du 5 août.

CLASSEMENT				
Clubs	pj	g	p	
Mousles	8	6	2	
Corsaires	10	8	2	
Pirates	8	5	3	
Alouettes	8	1	7	

FRAPPEURS (14 app. et plus)				
Noms	ab	cs	moy.	
Emond	13	10	.769	
Trahan	17	9	.529	
P. Gosselin	19	9	.474	

Pépin	28	13	.464
Fournier	17	8	.453
Samson	17	8	.453
Raymond	24	10	.417
Desbiens	19	7	.368
Desrochers	13	6	.364
Noel	17	6	.353
Allard	20	7	.350
Tallard	19	6	.337

ETOILES				
Noms	pj	g	p	
Pépin	17			
Bélanger	10			
Emond	10			
P. Gosselin	8			

LANCEURS				
Noms	pj	g	p	
Bélanger	4	3	1	
Desrochers	3	2	1	
Bédard	3	2	1	
Allard	4	2	2	
McDonald	3	1	2	
Bellerose	4	1	3	

● Les employés salariés de General Motors of Canada peuvent épargner 10 pour-cent de leur salaire en vertu du programme GM d'achats d'actions. Aux termes de ce programme, la compagnie verse un dollar au fonds d'épargne de l'employé salarié, chaque fois que celui-ci verse deux dollars. Les sommes épargnées par le salarié sont placées pour moitié en obligations d'épargne du Canada, et pour moitié en actions ordinaires GM. Les contributions de la compagnie sont placées entièrement en actions GM.

L'Aiglon s'assure de la victoire

Dans une rencontre régulière de la ligue de tennis Maisonneuve, de Montréal, classe "A" disputée au cours de la semaine, les brillants porte-couleurs du club de tennis l'Aiglon ont remporté une décisive victoire aux dépens des représentants de Ville Saint-Laurent, au compte de 5-2 pour ainsi voir leurs chances de se classer dans les éliminatoires qui approchent à grands pas.

Dans le premier simple de la soirée, le président et capitaine de l'équipe locale, Normand Busque, a défait John Hardy, au compte de 8-5. Toutefois, Frank Remety parvint à niveler les chances du Saint-Laurent en battant Roger Alexandre, au compte de 8-6. Finalement les deux frères Serge et André Goyette donnèrent l'avantage à l'Aiglon en disposant de leurs adversaires. L'un triompha de Henz Lemmenz

8-3 et l'autre a disposé de René Blais 8-7.

Dans les rencontres de double: Normand Busque et Roger Alexandre ont perdu aux mains de René Blais et John Hardy 8-5. Michel Robert et Serge Goyette de l'Aiglon ont battu André Lorrain et J. Paré au compte de 8-0. Enfin, Michel Alexandre et Jean-Guy Benjamin unirent leurs efforts pour s'accaparer du 3e double en disposant de Henz Lemmenz et de F. Remete au compte de 8-4.

A la suite de ce gain, l'Aiglon a d'excellentes chances de s'assurer une place dans les détails qui débiteront sous peu. C'est une note fort encourageante pour les fervents supporteurs de l'Aiglon de voir ainsi leur équipe reprendre le terrain perdu au cours des dernières semaines et ainsi se classer parmi les meneurs du circuit fort populaire.

Ligue Mosquito OTJ

Voici le résultat des joutes disputées cette semaine.

Lundi soir
Au Séminaire:
Condors 654 015 3 5
Aigles 135 110 5 9
Batteries: Farrel et Longpré, Peltier, Vloico, Vigneault (2), Kanash (3), Vigneault.
Circuits: P. Farrel, Ouellet.
Vendredi

Au Séminaire:
Condors 542 2 13, 5, 1
Eperviers 121 7 11, 8 10
Voici maintenant les statistiques au 3 août 1962.

Classement				
	P.J.	G.	P.	
Condors	5	5	-	
Aigles	4	2	2	
Faucons	4	1	3	
Eperviers	3	-	3	

Frappeurs (6 apparitions et plus)				
	AB	CS	Moy.	
Brault	8	6	.750	
Noisoux	8	6	.750	
Fortin	10	6	.600	
Godin	9	5	.556	
Farrel	8	4	.500	
Vigneault	10	5	.500	
Longpré	8	3	.365	
Aubé	9	3	.333	
Ouellet	12	3	.250	

Lanceurs				
	P.J.	G.	P.	
Farrel	4	4	-	
Boudreau	2	1	1	
Vigneault	3	1	2	

Etoiles				
	Points			
Lorion	3			
Longpré	3			
Farrel	10			
Godin	3			

Ligue de baseball junior OTJ

- Les trois clubs égaux en tête
- En vedette: Lacroix L., Savoie, McLeaney, Garceau, Picard et Trahan.

Dimanche dernier, les Royaux du gérant Charest ont défait à deux reprises les Canadiens du gérant Marcel Vachon. Dans la première partie, Laurent Lacroix a finalement eu raison de Jean Richard en relève. Claude Ashby a été la grande étoile des vainqueurs avec trois simples en plus de produire le point victorieux.

Pour les perdants, Pierre Garceau a obtenu trois coups sûrs. Dans la deuxième partie, Claude Savoie a gardé la maîtrise au monticule pour conduire son club à un triomphe de 8 à 6.

Lundi soir, les Indiens du gérant Pétrin ont remporté une importante victoire de 3 à 2 sur les Canadiens en 10 manches. Gaétan Picard a croisé le marbre à la dixième manche pour le point victorieux. McLeaney a été le lanceur gagnant en plus de retirer 17 frappeurs au bâton et Garceau le lanceur perdant a réussi 16 retraits au bâton.

Mercredi soir, les Indiens se sont hissés au sommet du classement en disposant des Royaux au compte de 7 à 1. Christian Trahan a été solide au monticule pour remporter sa cinquième victoire de la saison. Pour les Indiens McLeaney a brillé avec 2 simples et Bessette a fait de même pour les perdants.

Samedi prochain le club étoile junior de Saint-Jean se rendra à Trois-Rivières pour y disputer le

tournoi Junior au club de l'endroit. Nous souhaitons bonne chance à nos "jeunes étoiles".

Voici les statistiques complètes jusqu'au 5 août:

Classement				
	P.J.	G.	P.	Moy.
INDIENS	12	7	5	.583
CANADIENS	14	8	6	.577
ROYAUX	14	8	6	.577

Frappeurs				
	AB	CS	Moy.	
Lemieux (R)	45	25	.552	
Lacroix (R)	19	9	.469	
Lacroix, N. (R)	23	10	.442	
Garceau (C)	35	14	.400	
Richard (C)	20	8	.400	
Phaneuf (I)	24	9	.375	
Savoie (R)	20	7	.350	
McLeaney (I)	34	12	.349	
Grenier (C)	23	8	.348	
Ashby (R)	29	10	.344	
Caron (C)	23	7	.317	
Picard G. (I)	39	12	.308	

Lanceurs				
	G.	P.	Moy.	
McLeaney (I)	5	1	.833	
Trahan (I)	5	1	.833	
Richard (C)	4	2	.667	
Garceau (C)	4	2	.667	
Lacroix (R)	2	2	.500	

Etoiles				
	Points			
McLeaney (I)	19			
Garceau (C)	15			
Trahan (I)	15			
Richard (C)	13			
Lemieux (R)	13			
Picard G. (I)	8			

Directement d'une tournée de 7 mois en Australie

FORMIDABLES EXPLOITS D'ACROBATIE

SUICIDE ET CONCOURS DE

BRUSQUES PLONGEES

LUCKY HELL DRIVERS



2 HEURES DE SPECTACLE
15 EXPERTS - 28 EPREUVES

Samedi soir, 25 août, à 8 h. 30

au terrain de l'Exposition

En coopération avec votre vendeur FORD

SAINT-JEAN AUTOMOBILE LIMITEE

9, rue Frontenac

Téléphone FI. 6-4466

Saint-Jean, Qué.

La ville ne peut ouvrir ses livres à des groupes, mais aux contribuables

LONGUEUIL (DNC). — Que sortira-t-il du débat engagé entre le Conseil municipal et la Chambre de Commerce de Longueuil? Il s'est poursuivi la semaine dernière quand le président Gervais et le vice-président Martel sont revenus à la charge et ont échangé des arguments. Ainsi on a appris que si le déficit de Montréal-Sud, \$35,000.00 n'apparaissait pas dans le budget supplémentaire, il était signalé dans un communiqué non signé remis aux journaux. On a aussi appris que la ville ne peut pas ouvrir ses livres à un corps public, mais seulement à des particuliers.

Le communiqué remis aux journaux, a déclaré M. Gagnon, a été rédigé par M. Jacques Laliberté et approuvé par lui-même, M. Gagnon.

Que fera maintenant la Chambre, le règlement ayant été adopté et les comptes de taxes envoyés aux propriétaires et locataires, fabriques et commissions scolaires? A tout événement voici la lettre que la Chambre avait envoyée au Conseil municipal:

M. L.-Paul Gagnon, Gérant
Cité de Longueuil,
100 ouest, St-Charles,
Longueuil, Qué.,
Cher M. Gagnon,

Lors des séances du Conseil du 4 et 11 juillet 1962, séances auxquelles le président de la Chambre et moi-même avons assisté, certains membres du Conseil avaient laissé entendre que la Chambre de Commerce de la Cité de Longueuil avait tout le loisir possible pour procéder à l'examen des livres de la Cité.

A la séance de l'exécutif de la Chambre, tenue le 24 juillet 1962, j'ai été autorisé, au nom de la Chambre, à faire au Conseil de la Cité une demande officielle pour que des experts qualifiés, désignés par la Chambre procèdent aux préparatifs d'une inspection des livres de la Cité de Longueuil.

Dans un but de coopération et d'entente mutuelle, la Chambre aimerait obtenir par écrit une permission officielle de faire cet examen des livres de notre Ville.

A cet effet, il faudrait à la Chambre dans le plus bref délai, les documents suivants:

1. Le budget (pro-format) 1962, tel que préparé par le Gérant de la Cité, celui-ci devant contenir toutes les annexes. Ce budget (pro-format) devra être fourni tel quel, c'est-à-dire avant les corrections qui y ont été faites.
2. Le budget tel que présenté en février 1962.
3. Le budget supplémentaire contenant toutes les annexes et les augmentations de salaire.
4. Les prévisions budgétaires des années 1959, 1960, 1961.
5. Les états financiers des années 1959, 1960, 1961.

Le séparatisme québécois en progrès

"Que cela plaise ou non aux Canadiens de langue anglaise, le peuple canadien-français vivant au Québec et dans le reste du Canada, va continuer sa lutte pour que l'on reconnaisse sans réserve le fait qu'il constitue une nation et qu'à ce titre, il doit être reconnu comme un partenaire égal dans la Confédération", rapportait récemment M. Séraphin Marion, de la Société Royale du Canada et il ajoutait: "Qui tient de pareils propos? Un nationaliste canadien-français, un séparatiste intempérant, un extrémiste?"

Oh! que non pas. Celui qui donne ce catégorique avertissement n'est ni Canadien français, ni séparatiste, c'est M. Pat Burke, directeur régional des Métallurgistes unis du Québec.

Et c'est à Vancouver, à l'occasion de l'ouverture du congrès des Métallurgistes unis de l'Amérique, que l'orateur a voulu clamer ce qu'il tient pour une évidente vérité.

Il accepte sans réserve le droit

La Chambre de Commerce de Longueuil me prie aussi de vous laisser savoir que si elle n'a pas reçu les documents demandés ainsi qu'une permission officielle pour l'examen des livres de la Cité dans les quinze jours suivant la date de cette lettre, elle devra considérer votre silence comme un refus formel à sa demande.

Lors des deux assemblées ci-haut mentionnées, on vous avait promis des copies des minutes de chaque assemblée de même que les "Ordres du jour", mais à date nous n'avons encore rien reçu; j'aimerais donc recevoir tous ces documents par le retour du courrier.

La Chambre vous remercie à l'avance de votre coopération et pour l'attention que vous porterez à cette lettre; et vous prie d'agréer l'expression de ses sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué,
Paul MARTEL,
Vice-Président.

x x x

Quand on a demandé à la Chambre pourquoi M. Martel signalait les lettres et non le secrétaire, M. Martel a expliqué que l'exécutif ne voulait pas compromettre le secrétaire M. R. Therrien, un ancien officier de la ville de Longueuil.

Et voici la réponse de la ville à la demande de la Chambre:

La Chambre de Commerce de la Cité de Longueuil,
C.P. 27,
Longueuil, P.Q.
Att'n: M. Paul Martel,
Vice-Président
SOUS RESERVE

Sujet:
Budget 1962 et vérification

Cher monsieur,
Nous avons bien l'honneur d'accuser réception de votre lettre, datée du 26 juillet 1962, et adressée au Gérant de la Cité, M. L.-Paul Gagnon, dans laquelle vous sollicitez du Conseil Municipal la permission de procéder à un examen des livres de la Cité et dans laquelle vous demandez de plus à obtenir certains documents s'y rattachant.

Il nous fait plaisir de vous dire que tous les livres et documents sont accessibles selon que le permet la Loi des Cités et Villes.

Nous vous suggérons fortement de vous prévaloir ce que peut permettre la loi pour venir à l'Hôtel de Ville voir les documents qui vous intéressent et obtenir dans votre demande la coopération de nos fonctionnaires.

Comme vous le savez sans doute, sans obligation de notre part et par courtoisie, nous avons fait parvenir dans le passé les documents les plus importants aux citoyens ou aux groupes qui ont manifesté l'intérêt de les recevoir.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Greffier,
Jean BELAND

Installation du nouveau curé de Saint-Antoine de Longueuil

LONGUEUIL (DNC). — La cérémonie d'installation d'un curé, qu'on n'avait pas vue depuis 19 ans à St-Antoine, a été imposante, tant par la présence de nombreux prêtres du diocèse, que par la foule des fidèles qui y assistaient.

Elle marquait aussi une étape dans les liens qui doivent unir tous les fidèles du diocèse, par la présence de nombreux paroissiens de Notre-Dame-Auxiliatrice, de Saint-Jean, qui ont été reçus officiellement par ceux de St-Antoine. Et cette collaboration s'étendra, se développera avec l'installation du nouveau curé de St-Georges, l'abbé Donatien Donais, prochainement.

Après que M. l'abbé Albini Brault eut lu le décret nommant le chanoine J.-Alcide Gareau, curé de St-Antoine, celui-ci fit son entrée solennelle dans l'église, précédé d'un nombreux clergé et accompagné de Mgr Damase Roy, curé de Saint-Edmond, Saint-Jean.

Puis se déroulèrent les diverses cérémonies qui accompagnent l'installation officielle: entrée dans l'église, visite du confessionnal, des fonds baptismaux, ouverture du tabernacle, prise de possession du fauteuil curial, etc.

Puis ce fut l'oraison au patron de la paroisse, et la présentation du nouveau curé par Mgr Roy. Il rappela le souvenir du curé défunt Mgr Romain Boulié et présenta le chanoine Gareau, son successeur. C'est le symbole de la continuité dans l'Eglise et le nouveau curé fera à St-Antoine le travail que l'Eglise lui avait confié à Notre-Dame, enseigner et distribuer les Sacraments.

M. le chanoine Gareau rappelle cette parole de Jésus-Christ: "c'est moi qui vous ai choisis".

"Je n'avais jamais pensé quitter Saint-Jean, où j'étais curé depuis 15 ans. Cependant St-Antoine ne m'est pas inconnu puisque j'y ai passé quatre ans et que j'y compte de bons amis.

"J'ai accepté la tâche, bien déterminé de faire tout mon devoir de curé. Et je compte sur la colla-

laboration de tous, prêtres de cette paroisse aussi bien que laïques. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je me suis séparé de la population de Notre-Dame, où je laisse une reconnaissance infinie pour l'attachement qu'on m'y a montré.

"Je souhaite que St-Antoine et Notre-Dame travaillent ensemble pour que se prolonge et se développe l'Eglise".

"Cette joie de venir à Longueuil, dit encore M. Gareau, est tempérée par le souvenir ému de mon prédécesseur. Ce n'est pas une tâche facile que de prendre la succession de Mgr Boulié".

"En cette année du Concile oecuménique, a continué le chanoine Gareau, l'Eglise veut que nous vivions dans l'esprit du Concile et j'ai confiance que dans St-Antoine, avec la collaboration de tous, nous écrirons une page d'histoire et ensemble nous réaliserons le plan du bon Dieu".

La cérémonie se termina par le chant du Te Deum et la consécration du Saint-Sacrement.

Après l'intronisation, il y eut réception à la maison des oeuvres, organisée par les marguilliers avec l'aide de dames de la paroisse.

Dimanche matin, à toutes les messes, M. le chanoine Gareau a annoncé que pour se conformer à la liturgie, il n'y aurait plus désormais de distribution de communion avant ou après les messes, mais pendant la messe même, dont le début est une préparation immédiate à la communion.

Il s'est présenté à ses paroissiens, rappelant qu'il lui a été difficile d'accepter la succession de Mgr Boulié et de ne pas être à la hauteur de la tâche. Il rappelle son séjour à Longueuil, il y a 15 ans et les précieuses amitiés qu'il y a recueillies. Tous, prêtres et laïcs, nous faisons partie de la même Eglise, nous en sommes tous membres et il souhaite que tous lui donnent leur collaboration comme ils l'ont donnée à Mgr Boulié.

En terminant, il a insisté pour que tous collaborent au Concile oecuménique en invoquant le Saint-Esprit pour son succès.



ECOLE DE METIERS, SAINT-JEAN

70, rue Frontenac, Saint-Jean, P.Q.

Directeur: Augustin Robichaud

COURS REGULIERS DU JOUR

Construction - menuiserie — Electricité
Mécanique d'ajustage — Soudure

EXAMENS D'ADMISSION: les 29 et 30 août
INSCRIPTION: du 14 au 28 août

L'enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

M. Jos-L. Pagé, Hon. Paul Gérin-Lajoie, M. Gustave Poisson
Sous-ministre Ministre Sous-ministre associé

SPECIAUX DU 9 AU 18 AOÛT

Chez GERVAIS

● MERCERIE:

Camisoles (sous-vêtements) Watson's pour enfants
de 4 à 12 ans, valeur 95¢ chacune pour 39¢
Flanellette blanche 36" de largeur. Val. 49¢ la vg. à 29¢
Bas "Supp-Hose" de Kayser, grandeurs et teintes assorties
Valeur de \$4.95, la paire, en spécial à \$3.99

● EPICERIE:

Beurre "Granger" en spécial la livre 57¢
Empois "Spray" 16 oz. Rég. 89¢ en spécial à 69¢
Cigarettes, toutes les marques, le carton \$3.45
Sucre au 100 livres — Le cent \$8.09
Insecticide "Raid" instant. Rég. \$1.69; en spécial à \$1.39

Pour un service rapide signalez toujours FI. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

Le magasin général le plus complet de la région
avec les plus bas prix dans la plus haute qualité.

— GROS ET DETAIL —

Spécialiste en ferronnerie, épicerie, tapis et prélatrs

148-150 Richelieu

FI. 6-6865

Saint-Jean, Qué.